

Rapport d'activité 2015

de la Ville
de Strasbourg

SOMMAIRE

(Document établi sur la base de l'organigramme des services en vigueur en 2015)

Avant-propos	page 3
Direction de l'audit interne	page 4
Délégation cohésion sociale et développement éducatif et culture	page 6
Mission droit des femmes et égalité de genre	page 7
Mission politique de la ville	page 13
Direction des solidarités et de la santé	page 16
Direction de la population des élections et des cultes	page 31
Direction de la démocratie locale et de la proximité	page 40
Direction de l'enfance et de l'éducation	page 57
Direction de la culture	page 72
Délégation aménagement, développement et mobilité	page 89
Direction du développement économique et de l'attractivité	page 90
Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat	page 94
Direction des espaces publics et naturels	page 101
Direction de la construction et du patrimoine bâti	page 105
Délégation sécurité, prévention et sports	page 127
Administration générale des ressources	page 128
Prévention urbaine et contrat intercommunal de prévention et de sécurité	page 131
Mission sécurité civile	page 137
Réglementation urbaine	page 140
Direction des sports	page 147
Délégation pilotage, ressources, environnement et climat	page 159
Service achat et commande publique	page 160
Direction des finances et de la programmation	page 162
Direction des ressources logistiques	page 170
Direction de l'environnement et des services publics urbains	page 181
Délégation relations internationales et communication	page 183
Service du protocole	page 184
Direction de la communication	page 186
Direction des relations européennes et internationales	page 189
Direction de l'animation urbaine	page 219

Avant-propos

Aux termes du Code général des collectivités territoriales, il revient au Maire de présenter chaque année un rapport sur l'activité de l'administration de la collectivité au cours de l'année précédente.

Assurer le bon fonctionnement des services et des équipements publics, et veiller à ce que ceux-ci répondent aux attentes des habitants et correspondent à leurs besoins, constitue la raison d'être de l'action de la collectivité. Les collectivités locales sont en quelque sorte d'abord « des entreprises de service public », ou, plutôt, de « services au public ». C'est à elles qu'il incombe de réaliser et d'entretenir les équipements et les espaces nécessaires à la vie collective.

Ce rapport d'activité porte une nouvelle fois témoignage que nos services s'acquittent de cette mission avec une grande disponibilité, une expertise reconnue, et des résultats dont la qualité mérite d'être saluée.

L'activité de nos services s'inscrit dans un contexte de baisse forte et durable des ressources financières des collectivités locales. Conscients des enjeux qui s'attachent au redressement des comptes publics, nos services ont entrepris des efforts significatifs pour adapter leur action aux contraintes qui en résultent, tout en maintenant la qualité du service public à un niveau qui satisfasse à la fois les attentes de nos concitoyens et l'attention portée par ceux-ci à la rigueur de notre gestion.

Qu'il me soit permis, à l'occasion de la présentation de ce rapport d'activité, de saluer la valeur et l'engagement de toutes nos équipes, engagées, sous l'autorité du Directeur général des Services, dans une mobilisation quotidienne au service tant des habitants de Strasbourg que de l'attractivité et du rayonnement européen de notre ville.

Roland RIES
Maire de Strasbourg

La Direction de l'audit interne

1- Les raisons d'être de l'audit interne

L'objectif recherché par la mise en place en 2011 de l'audit interne est de disposer d'une structure qui fonctionne de manière indépendante et objective et dont la mission principale est l'évaluation de l'efficacité et de la cohérence du système de contrôle interne en place.

Le contrôle interne, tel que défini par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne, est constitué des dispositifs mis en œuvre par une organisation (ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés) qui visent à garantir notamment :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la collectivité,
- la réalisation - ou l'optimisation- des opérations et des projets,
- la fiabilité des informations financières.

Les missions confiées à la direction de l'Audit interne sont, dans la mesure où celle-ci examine et évalue le contrôle interne en place, de donner à la gouvernance de l'organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, d'émettre le cas échéant des recommandations pour l'améliorer, et de contribuer ainsi à créer de la valeur ajoutée. Le résultat attendu est d'encourager et de conforter toutes les initiatives prises pour prévenir et maîtriser les risques.

2- Les missions d'audit déjà réalisées

Cette Direction, rattachée directement au Directeur général des Services, a, depuis 2012, conduit 8 missions d'audit concernant des processus transversaux de la collectivité :

- audit du processus délibératif
- audit des régies d'avances et de recettes
- audit de l'autocontrôle en matière de marchés publics
- audit des tarifs publics (CTS, Boutiques des musées, et Foires et marchés)
- audit de la gestion locative du patrimoine de la collectivité
- audit de l'utilisation des bons de commande pour les marchés à bons de commande
- audit des avenants aux marchés publics
- analyse des risques juridiques et des provisions.

3- Suivi des plans d'actions

La Direction de l'Audit interne suit annuellement l'avancement des plans d'actions faisant suite aux recommandations exprimées lors des missions d'audit interne. Elle communique aux Directions opérationnelles le résultat de ce suivi, en distinguant les actions déjà réalisées, celles en cours de réalisation, et celles qui restent à faire.

La DAI assure également un suivi annuel des plans d'actions « finances » et « ressources humaines » qui ont fait suite aux contrôles de la Chambre régionale des Comptes en 2012 et en 2013. Une communication au Conseil municipal est produite chaque année (au moment de l'approbation du Compte administratif), à destination des élus.

La DAI a aussi en charge de rassembler les réponses qui sont préparées pour la Chambre régionale des Comptes, suite aux contrôles menés par celle-ci sur la gestion de la collectivité ou de ses satellites.

4- Cartographie des risques

Conformément au programme de travail adopté par le Comité d'audit en septembre 2014, la DAI s'est lancée, en 2015, dans un exercice de « cartographie des risques ». L'Audit interne se positionne en tant que maître d'œuvre pour le compte de la Direction générale. Cet exercice de recensement des risques est terminé (à fin 2015) pour environ la moitié des Directions, et sera poursuivi en 2016, précédant un travail de cotation et de hiérarchisation des risques, pour aboutir à un plan d'actions concernant les risques prioritaires dont le niveau de maîtrise est jugé insuffisant.

Délégation cohésion
sociale
et développement
éducatif et culturel

Mission droits des femmes et égalité de genre

Conformément à ses engagements liés à la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la Ville a rendu public le 29 mars 2012 son 1^{er} plan municipal pour les droits des femmes et l'égalité de genre. Les 36 fiches actions qui le composent sont celles autour desquelles la Mission organise ses activités.

L'année 2015 a permis de conforter chacun des axes du plan.

Le 2^{ème} plan d'action 2016-2020, en voie de finalisation, devrait s'articuler autour des 3 mêmes objectifs et sa rédaction a été l'occasion d'un travail mené en 2015 avec chacune des directions et services concernés ou potentiellement concernés.

Objectif 1 : Favoriser une politique volontariste au sein de l'administration :

La question de l'égalité entre les femmes et les hommes, si elle concerne l'ensemble des agents-es, est traitée de manière conjointe entre la Direction des ressources humaines, pilote, et la Mission Droits des femmes et égalité de genre. Le comité de suivi de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes suit les avancées des réalisations ou projets.

Un travail étroit s'est mis en place et a été entretenu autour d'axes multiples visant à mieux connaître la situation interne, à l'analyser et prendre les mesures correctives le cas échéant :

- détermination et inclusion de critères genrés dans le bilan social, en complément du rapport de situation comparée ;
- recherche et analyse de données chiffrées sur les grands axes de déroulement de carrière : la création en 2015, au sein de la Direction des ressources humaines, d'un poste de chargé-e d'études prospectives incluant dans ses missions un axe égalité femmes – hommes a été un facteur favorisant ;
- la déclinaison des préconisations du dispositif de lutte contre le plafond de verre s'est poursuivie (exemple : deux présentations de fiche de poste de directeur-trice aux femmes cadres ont eu lieu en 2015).

■ Participation à la modification des comportements et des pratiques :

Mise en place de séquences d'informations / formations dans le cadre du plan annuel de formation : au total 170 agents-es ont été bénéficiaires de formation :

- 8 (7 agentes et 1 agent) inscrits-es à un séminaire co-financé par la Ville sur les violences faites aux femmes,
- 146 (133 agentes et 13 agents) inscrits-es au colloque annuel organisé par la Ville,
- 1 agente a participé à un voyage d'étude sur le modèle suédois en matière d'égalité,
- 15 agentes en charge de l'accompagnement d'enfants vers la lecture non genrée (direction éducation et enfance),

- 100 agents-es nouvellement embauchés-es : intervention pour une ouverture à l'égalité lors des séances de présentation de la collectivité : 5 séances moyenne de 25 personnes présentes (le ratio par genre n'est pas disponible).

Au total : 270 agents-es de l'Eurométropole ont été formés-es en 2015 ou ont assisté à des séquences d'information sur la thématique.

Participation au dispositif « les métiers n'ont pas de sexe »

participation au comité de pilotage du dispositif porté par l'Etat et attribution de deux prix : valorisation de parcours atypiques d'apprenties et étudiants.

Pour mémoire : Ces actions de l'objectif 1 du plan sont complétées par les travaux portés directement par la Mission des temps et services innovants pour une meilleure articulation des temps de vie et une amélioration du fonctionnement de la collectivité : télétravail (expérimentation lancée en 2014), charte de la réunion (finalisée) notamment.

Objectif 2 : Irriguer la Ville d'une culture de l'égalité :

Cet objectif se décline autour d'actions de sensibilisation, information et formation selon plusieurs axes et concerne professionnels-les ou grand public :

▪ Améliorer l'accès à l'information et à la documentation sur le genre :

Au sein de la médiathèque Olympe de Gouges et de l'espace ressources dédié au genre

- accès à un fond de 1 862 documents (983 en 2014) :
 - 613 documents dans l'espace ressources genre dont 52% est actif = 517 prêts effectués.
 - 1 249 documents portent aujourd'hui la mention « Egalité de genre ».
- mise en place de 2 expositions thématiques :
 - février : « 40 ans de la loi Veil » par l'association Osez le féminisme 67 !
 - octobre : « Et si les filles étaient respectées ? » par l'ONG Plan International (octobre)

NB : La fréquentation n'a pas pu être évaluée du fait d'un accrochage en salle de travail (ouverture constante)
- organisation d'ateliers de sensibilisation :
 - 4 ateliers :
 - 180 écoliers-es du quartier concernés-es

Par des outils d'information spécifiques :

- une newsletter mensuelle informatisée:
 - 2 800 destinataires réguliers - demande d'inscription en augmentation constante.

- un onglet « égalité droits des femmes » sur le site internet de la ville :
 - 2 000 visites en 2015 (moyenne de 6 visites par jour).
- un document d'information sur l'engagement local à lutter contre les violences faites aux femmes : remise en main propre sur le domaine public par les associations partenaires :
 - 200 personnes rencontrées lors de deux distributions

Au total :

- 3000 personnes ont été destinataires/demandeuses en 2015 d'informations sur l'actualité des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- 2 000 recherches d'information ont été enregistrées

▪ **Sensibiliser à la présence symbolique des femmes dans le domaine public:**

Par l'augmentation du

Combre de noms de rues de femmes et de féministes :

- Au sein de la commission de dénomination : participation et proposition de la Mission :
 - 1 commission de dénomination en 2015, 4 noms de femmes pour 8 dénominations faites
- Par l'actualisation du plan virtuel des noms de rues de femmes (mis en place en octobre 2013) : localisation, notice bibliographique, date de dénomination consultables sur le site Strasmap.

▪ **Organiser ou soutenir des moments de rencontre et de débat:**

Conférences ouvertes au public :

- Programmation annuelle par la Mission ou ses partenaires
 - 472 personnes accueillies lors de 7 conférences :
 - 330 personnes reçues lors des 4 organisées directement par la Mission.
 - 92 personnes pour les 3 conférences organisées par 3 associations partenaires de la Mission.

Actions autour des journées symboles de lutte pour les droits des femmes :

- 8 mars : lutte pour les droits des femmes :
 - 400 personnes accueillies à la soirée de solidarité en salle de la bourse (organisation : Ville et membres de la commission plénière égalité).
- 25 novembre : lutte contre les violences faites aux femmes :
 - Organisation d'un moment de regroupement en clôture de la journée (en partenariat avec les membres de la commission plénière égalité).
 - 80 femmes présentes.

- Organisation du 6^{ème} colloque annuel de formation (en partenariat avec les membres de la commission plénière égalité) :
 - plus de 1 200 personnes inscrites.
 - 678 présents-es dont 146 agents-es de l'Eurométropole
 - *NB* : défection nombreuses expliquées par l'actualité du moment (attentats parisiens)
- Cofinancement d'une session de 4 jours de formation des professionnels-les (organisation Etat) :
 - 80 inscrits-es

Au total : 1 710 personnes ont participé en 2015 à des moments de rencontre et de débats organisés ou soutenues par la Ville.

Objectif 3 : Soutenir, encourager et favoriser les initiatives associatives et les politiques publiques en faveur des droits des femmes et pour l'égalité :

▪ Améliorer la synergie entre les acteurs et actrices :

Par le suivi et pilotage de la commission plénière égalité femmes – hommes créée en 2009 :

- 8 réunions
- 48 membres partenaires associatifs présents en 2015.

Participation aux actions de partenaires sur les quartiers :

- 3 ateliers territoriaux de partenaires:
 - 1 ATP spécifique égalité femmes – hommes dans 3 quartiers différents (Elsau, HautePierre, Koenigshoffen).
 - Réflexion engagée au Port du Rhin (centre socio culturel au-delà des ponts) .
 - Collaboration régulière avec :
 - le conseil des résidents-es étranger-ères
 - la mission de lutte contre les discriminations

▪ Soutenir les associations locales :

Signature et suivi de conventions d'objectifs et financières :

- Suivi des 3 associations concernées en 2015 : CIDFF depuis 2011, Planning familial depuis 2012, SOS femmes solidarité depuis 2013.

▪ **Poursuite de la prise en compte de la question de l'égalité dans le cadre des politiques municipales**

Des exemples

⇒ Politique sportive :

Amélioration de l'accès des femmes et des familles monoparentales aux activités sportives :

- Mise en place des créneaux spécifiques adaptés souvent couplés à des pratiques douces :
 - Participation de femmes à hauteur de 90 à 100% des femmes dans 3 créneaux méridiens par semaine
 - Moyenne de participantes : entre 70 et 100 par semaine
- Mise en place d'activités pour les femmes séniore depuis septembre 2015 :
 - Moyenne de participantes par semaine : 15

⇒ Politique de prévention :

Soutien au dispositif de protection des femmes en grand danger

- Participation au financement de la mise à disposition sous condition de 20 téléphones d'urgence
 - Extension de l'expérimentation locale à tout le territoire national

Travail spécifique sur la prostitution :

- Participation aux actions et réflexions de l'Etat :
 - Prévention de la prostitution,
 - Santé et accès aux soins,
 - Insertion professionnelle.

Amélioration du dispositif de lieux d'accueil et d'hébergement :

- Maintien du soutien financier aux associations gestionnaires de structures d'accueil et d'hébergement des femmes victimes de violences:
 - Attribution de subventions versées par l'Eurométropole à l'association Home protestant - femmes de paroles et à Regain ;
 - Participation au financement annuel de l'accueil départemental des femmes géré par SOS femmes solidarité ;
 - 225 strasbourgeoises accueillies.

⇒ Politique culturelle :

Faciliter l'accès des femmes à la culture

- Accueil du groupe Pashiva en résidence sur un quartier : projet autour de la parole des femmes.

⇒ Politique de développement économique

Insertion professionnelle des femmes :

- Participation de l'Eurométropole au financement de deux actions :
 - Mobilisation des femmes vers l'emploi : environ 75 femmes bénéficiaires par an ;
 - action RSA + : environ 400 femmes bénéficiaires.

Mission politique de la ville

L'année 2015 a été une année charnière entre l'ancien dispositif contractuel, le Contrat urbain de cohésion sociale signé en 2006, et le nouveau Contrat de ville, issu de la loi Ville et cohésion urbaine de février 2014.

Au cours de cette année, l'équipe a assuré le suivi des actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et l'élaboration puis le début de mise en œuvre du nouveau Contrat de Ville 2015 – 2020.

Les activités de la mission ce sont centrées sur le suivi des dernières actions financées dans le cadre du CUCS, l'évaluation de ce dispositif et la mise en œuvre des groupes de travail pour la rédaction de la convention cadre du futur Contrat.

1- Activités réalisées au titre du CUCS

Chiffres clés de la programmation 2015 du Contrat urbain de cohésion sociale

- 321 propositions d'actions reçues (301 en 2014), étudiées lors de 8 réunions d'instruction tenues avec les partenaires contractuels du CUCS
- 175 actions soutenues financièrement par la Ville de Strasbourg
- 1.358.081 € de subventions attribuées par la Ville de Strasbourg, premier financeur de projets devant l'Etat-ACSE 1 255 469 € (1 242 610 € en 2014)

Projets déposés par territoire prioritaire de Strasbourg

Nom du territoire	Nb de projets spécifiques au territoire	Nb de projets interquartiers sur ce territoire
ZUS Cronembourg	18	42
ZUS Hautepierre	29	61
ZUS Meinau	14	43
ZUS Neuhof	35	46
ZUS Port du Rhin	9	26
ZUS Elsau – Montagne Verte	20	39
ZUS Koenigshoffen	10	33
ZUS Grand Ried	2	27
Quartier Poteries	2	18
Quartier Musau	1	16
Quartier Gare / Laiterie	6	27
Quartier Gare / Ste Marguerite	1	21

- *la réunion dans un contrat unique de l'ensemble des interventions projetées* : 19 programmes ont été élaborés, organisés autour de
 1. trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique et emploi
 - quatre axes transversaux : jeunesse, lutte contre les discriminations, égalité femmes hommes, apprentissage du français.

Le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 20 avril 2015 et signé le 10 juillet 2015.

3- Les temps de forts de l'activité en 2015

- Elaboration de la convention cadre : la tenue de groupes de travail partenariaux, à l'échelle de chaque territoire et sur chaque thématique, a abouti à l'écriture de 19 programmes thématiques et de 18 cahiers de quartier. Ces groupes de travail partenariaux se sont déroulés en moyenne une à deux fois par mois.
- Installation des instances techniques et politique : au niveau central, une équipe projet Etat - Eurométropole a piloté le processus et préparé les Comités de pilotage restreints et élargis nécessaires aux validations. Au niveau territorial, les groupes territoriaux se sont réunis en juin et septembre 2015 dans la perspective des futurs comités de suivi par QPV à installer en 2016.
- Lancement des phases de concertation : plusieurs temps participatifs ont été mis en œuvre, en lien étroit avec la direction de la proximité et de la démocratie locale pour recueillir l'avis et les attentes des habitants et des acteurs de terrain : réunions en pied d'immeubles, forums Contrat de ville et rénovation urbaine (5), manifestations de quartier et balades urbaines en présence des élus, rencontre des acteurs de terrain dans le cadre des ateliers territoriaux de partenaires.
- Création d'un support de communication : initié en vue des temps de concertation sur les quartiers et pour donner une identité visuelle au Contrat de ville, ce travail sera finalisé en 2016, de manière articulée avec la communication sur le renouvellement urbain.
- Elaboration des conventions thématiques (4) et territoriales (18) : la mise en œuvre des orientations fixées dans la convention cadre nécessite de préciser les objectifs opérationnels et les priorités d'action. Ce travail de programmation fine a été engagé sur 4 thématiques (éducation et culture, développement économique et emploi, renouvellement urbain, gestion de proximité) et sur les 13 quartiers de Strasbourg.
- Nouveau programme de renouvellement urbain : en lien avec les équipes de la DUAH, l'équipe Contrat de ville a accompagné l'élaboration du protocole de préfiguration des futurs programmes de renouvellement urbain des 4 quartiers.
- Appel à projet 2016 : pour le soutien aux initiatives associatives dans les quartiers prioritaires, l'appel à projet 2016 a été préparé en 2015 selon les modalités habituelles (rédaction d'une note de cadrage, mise à jour du site internet de la ville et de l'Eurométropole, diffusion). 467 dossiers ont été reçus et enregistrés en fin d'année 2015.

La Direction des solidarités et de la santé

La Direction des solidarités et de la santé (DSS) exerce des compétences relevant de la Ville, de la CUS et du CCAS. Elle assure un suivi médico-social sur la Ville de Strasbourg : accompagnement de la naissance, prévention de 0 à 12 ans, etc. En sus des missions municipales et communautaires, la DSS exerce également des missions déléguées par le Conseil Départemental du Bas-Rhin (Revenu de Solidarité Active, polyvalence de secteur, protection des mineurs et protection maternelle et infantile) et des compétences relevant de l'Etat (santé scolaire, veille sociale 115).

Pour assurer ces missions, la DSS est composée de sept services, compte non tenu du CCAS, établissement public.

- Action sociale territoriale
- Protection des mineurs
- Promotion de la santé de la personne
- Soutien à l'autonomie
- Insertion
- Gens du voyage
- Ressources

1- Protection des mineurs

▪ Les chiffres de l'année 2015 : 1.799 mineurs suivis

- 464 mineurs en aide éducative à domicile (AED) sur décision administrative
- 731 mineurs en assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) sur décision judiciaire
- 354 mineurs en mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE)
- 205 mineurs au Point de Rencontre sur décision du Juge aux Affaires Familiales
- 31 mineurs au Point de Rencontre sur décision du Juge des Enfants
- 14 jeunes majeurs ont bénéficié au moins d'une prise en charge judiciaire ou administrative

Le Service de Protection des Mineurs est le seul service socio-éducatif spécialisé municipal en France. Il assure le suivi d'environ 1.800 enfants et jeunes dans leurs familles pour une durée allant de 6 mois à 2 ans et met en œuvre de nombreuses actions éducatives individuelles et collectives.

1.1- Soutien à la parentalité

1.1.1-Des approches éducatives diversifiées

Le Service diversifie d'année en année ses formes d'interventions afin de les adapter aux problématiques des mineurs et des familles et d'enrichir les pratiques des professionnels. Les activités individuelles et collectives, telles les sorties éducatives, les après-midi jeux de société ou bricolage, les ateliers pédagogiques, les séances d'escalade, les sorties nature, la fête de fin d'année, ont pour objectif de permettre à l'enfant ou au jeune de mieux se construire et de mettre en valeur ses potentiels, de s'ouvrir sur l'extérieur, de s'intégrer plus

facilement dans la société par l'apprentissage du respect des règles, de renforcer la confiance en soi, etc.

Certaines activités, auxquelles sont associés les parents, ont pour but de (re)donner à ces derniers l'envie de partager des moments avec leurs enfants (repas, suivi scolaire, loisirs...) et de se découvrir sous un autre angle.

1.1.2- Séjours éducatifs

Deux séjours éducatifs ont été organisés au profit de dix femmes seules et une trentaine enfants accompagnés par six travailleurs sociaux. Cette expérience locale d'une semaine, conjuguant bienveillance et action éducative, s'est inscrite dans le cadre du partenariat stratégique entre la Ville de Strasbourg et la CAF (convention signée le 13/07/2012).

1.1.3- Le Point Rencontre Municipal

Le Point de Rencontre, implanté aux Ponts Couverts, permet des rencontres entre l'enfant et le parent chez lequel il ne vit pas (sur ordonnance des Juges aux Affaires Familiales). Il s'adresse aux familles de Strasbourg et, dans le cadre du partenariat stratégique entre la Ville de Strasbourg et la CAF, l'extension au profit d'enfants domiciliés sur le territoire de l'Eurométropole a pu aboutir. Suite aux recommandations du défenseur des enfants, il a aussi été élargi aux enfants suivis dans le cadre d'une mesure éducative judiciaire. Un questionnaire de satisfaction destiné aux familles a été élaboré dans l'objectif d'améliorer la qualité du service rendu et de les faire participer. Les familles ont été associées à sa construction.

1.1.4- Mesure judiciaire d'investigation éducative

Chaque année, la Convention entre la Ville de Strasbourg et la DPJJ est signée et reconduite pour 153 mineurs. Cette activité permet d'assurer, pour les familles et les enfants, une continuité et une cohérence d'intervention dans le domaine de la protection de l'Enfance. En 2015, 121 MJIE ont été ordonnées concernant 201 mineurs.

1.2- Dispositifs d'évaluation

Dans le cadre du Projet de Service du SPM, un outil d'évaluation qualitative des mesures éducatives a été construit et mis en œuvre dont la finalité est de mieux identifier les leviers d'action sur lesquels s'appuyer pour mieux adapter les interventions aux besoins des familles. Les extractions via l'outil informatique ont été effectuées sur un échantillonnage de 500 familles et quelques résultats montrent :

- qu'il existe une relation significative entre l'addiction des jeunes aux écrans et l'absentéisme scolaire ;
- qu'il existe une relation significative entre les situations de violences conjugales et de défaut d'autorité ;
- que pour les familles suivies par le SPM, il n'y a pas de relation significative entre déscolarisation/absentéisme scolaire et le fait d'appartenir à une famille monoparentale ;
- qu'il n'y a pas de relation significative entre des situations de refus de l'autorité et les familles monoparentales.

Ce dispositif a été complété par l'élaboration d'une « boîte à outils » destiné aux travailleurs sociaux, recensant les supports éducatifs.

1.3- Les instances dédiées

Le partenariat opérationnel entre la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Education Nationale, la Police et la Justice existe pour les quartiers du Neuhof et de HautePierre ; une 3^e « instance dédiée » Meinau-Elsau a été instaurée en 2014. Ce partenariat permet de trouver des leviers d'action pour des jeunes souvent en situation de décrochage scolaire, de prédélinquance ou de délinquance.

2- Soutien à l'autonomie

2.1- Politique du handicap

2.1.1- Signature de la convention de certification S3A (accueil, d'accompagnement et d'accessibilité)

La Ville et l'Eurométropole se sont engagées en 2014 dans la certification S3A. L'accueil des personnes ayant un handicap mental dans les lieux publics nécessite de développer un savoir-être particulier. La convention de certification S3A a été signée à l'Hôtel de Ville le 28 septembre 2015.

2.1.2- Actions de sensibilisation des agents de la collectivité

- réunion le 25 juin du réseau des Correspondants Ville et handicap (CVH) composé d'une cinquantaine de personnes pour une journée d'information générale
- mise en place d'un projet photo en lien avec le service des Espaces verts et de nature et l'association Aube afin de sensibiliser les agents publics à la maladie mentale.

2.1.3- Actions de sensibilisation du public

- organisation de la conférence « Handicap, famille, fratrie » - 8 octobre 2015
- organisation de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2015 autour de la question de la de la vie sociale, résilience et handicap
- contribution à la 9^{ème} édition de la journée des Dys, le 10 octobre
- participation à la 1^{ère} manifestation à Strasbourg autour de la journée mondiale de l'Autisme avec un éclairage en bleu du bâtiment du Centre administratif
- participation à une rencontre autour de la thématique « réussir ensemble l'accompagnement des personnes handicapées mentales »

2.1.4- Accessibilité des Vita-boucles

Dans le cadre de sa politique de santé par la promotion de l'activité physique, la Ville de Strasbourg a souhaité mettre en place des parcours de santé urbains. La Vita-boucle 3 a fait

l'objet d'une attention particulière en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et ayant un handicap visuel. Un partenariat a été engagé avec l'Université à ce sujet.

2.2- Politique à l'égard des seniors

La Ville a obtenu de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la certification « Ville amie des aînés » le 24 octobre 2013.

2.2.1- Actions d'animation en régie

- une trentaine de manifestations (thés dansants, tournois, cabaret, théâtre, etc.) organisées au bénéfice d'environ 10.000 personnes âgées.
- **Réseaux seniors** : 70 actions réalisées en 2015 sur 8 groupes de travail (projets de visites à domicile, actions intergénérationnelles, ateliers prévention-santé, ateliers créatifs, etc.) dont les animations organisées dans le cadre de la semaine bleue.
- La « **Semaine Bleue 2015** » du 12 au 18 octobre 2015 sur le thème « A tout âge : créatif et citoyen » : environ 2.500 personnes âgées, 53 actions et animations organisées par les acteurs des réseaux seniors. 31 associations porteuses.
- **Organisation de la marche bleue « Fiers de notre âge » le dimanche 18 octobre 2015** sur la future vita-boucle Citadelle / Orangerie (une soixantaine de participants).
- **Le ciné-club du temps libre au cinéma Odysée** : une programmation spécifique seniors à tarif attractif, un film par mois avec débat et verre de l'amitié à l'issue de la projection : 783 spectateurs en tout.
- **La fête de Noël** a réuni encore cette année près de 1.800 personnes au PMC.

2.2.2- La coordination gérontologique dans le cadre des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

Strasbourg compte 3 CLIC qui informent, orientent et accompagnent les personnes âgées vivant à domicile. Ces actions permettent de développer une politique de prévention afin de favoriser le vieillissement dans de bonnes conditions (1.200 personnes concernées en 2015), de lutter contre l'isolement des personnes âgées (75 seniors en vacances pour l'année 2015) et de renforcer le soutien aux aidants (757 personnes concernées en 2015).

- **Rendez-vous des seniors** : (368 personnes)
- **Seniors en vacances** : 2 séjours ont été organisés l'un en octobre (50 personnes), le second à Noël (25 personnes).
- **Rendez-vous des aidants** : 757 personnes
- **Manifestation « Les seniors dans la ville »** le 18 avril 2015 place Kléber : 37 structures présentes ; 3.900 contacts pris.
- **Point Info Seniors** : plus de 1.000 entretiens téléphoniques
- **Plan Canicule** : 1.822 personnes sont inscrites au registre, dont 1.603 personnes âgées et 219 personnes handicapées. Le plan n'a été déclenché que du 1^{er} au 6 juillet.

3- Mission Roms

La Ville de Strasbourg connaît depuis une dizaine d'années différents stationnements de familles Roms, principalement de nationalités roumaine, bulgare ou hongroise. Ces familles résident dans des campements insalubres et en occupation illicite de terrains publics ou privés. La Ville de Strasbourg a conçu un plan d'action global pour améliorer le sort de ces familles roms avec la création de deux espaces temporaires d'insertion et la volonté de fermer l'ensemble des sites d'occupation illicites à l'horizon 2017.

3.1- Espaces d'insertion temporaire pour les familles Rom migrantes.

Les familles en recherche d'insertion ont été regroupées sur un site transitoire d'accueil, présentant des conditions conformes aux normes d'hygiène et de sécurité. L'objectif est de favoriser l'insertion des personnes accueillies. L'accompagnement social mis en place porte sur :

- l'accès aux soins,
- la situation administrative et statutaire,
- la scolarisation des enfants,
- l'accès à l'emploi ou à une formation,
- l'accès au logement

3.2- Espace 16

Une trentaine de familles (140 personnes) sont accompagnées par une équipe socio éducative de l'association Horizon Amitié. En 2015 tous les enfants ont été scolarisés et 25 adultes ont trouvé un emploi suite à une formation préprofessionnelle. 15 familles ont pu quitter le site pour emménager dans un appartement. Elles ont été remplacées par d'autres familles vivant jusqu'alors des bidonvilles qui ont pu être fermés.

3.3- Espace Hoche

En décembre 2013, il a été possible de fermer le bidonville du Pré Saint Gall et de déplacer les familles (105 personnes) dans l'enceinte militaire du Fort Hoche par convention avec le Ministère de la Défense. La Ville a mis à disposition des familles des caravanes par convention d'occupation. Le site a été aménagé de blocs sanitaires (WC douches, buanderie). La gestion de ce site et l'accompagnement des familles ont été confiés à la Croix Rouge. L'ensemble des enfants de l'espace Hoche est scolarisé grâce à la mise en place d'une navette spécifique. En 2015, 10 adultes ont pu trouver un emploi et 4 familles ont déménagé dans un logement social.

3.4- Sites d'occupation illicite

En 2015, il a été procédé à la fermeture de plusieurs sites d'occupation illicite, à Koenigshoffen et à l'Elsau. 10 familles ont pu rejoindre l'espace temporaire d'insertion rue du Rempart et 5 familles ont pu accéder à un logement social. Le travail social a pu continuer avec la présence de l'association Médecins du Monde qui fait un travail régulier de suivi sanitaire.

4- Action sociale territoriale

4.1- Ressources humaines

Le service assure un suivi rigoureux de l'absentéisme dans les équipes et des mouvements de personnels.

52 agents ont été absents + de 3 semaines en 2015, soit un total de 1.296 semaines, soit 10% d'augmentation de semaines d'absences

52% des absences ont été remplacées par un CDD

22% par l'équipe de volantes

26% n'ont pas été remplacées, soit un total de 332 semaines.

En 2015, 5 agents titulaires ont quitté la collectivité par une mutation. Les mutations sont en baisse par rapport à l'année précédente. Pour tous ces mouvements, le service a organisé 13 jurys en 2015.

Le nombre d'agents en congé maternité reste stable, avec une moyenne de 12 par an et le nombre de congés parentaux également avec une moyenne de 6 par an. Une légère baisse en 2015 est constatée sur les congés parentaux (3 au lieu de 6 les autres années).

Le service a organisé plusieurs groupes de formations en 2015 spécifiques au service :

Analyse systémique - Initiation
Analyse systémique - Perfectionnement
Protection de l'enfance
Usagers rencontrant des difficultés psychiques (Travailleurs sociaux)
Intervention sociale d'intérêt collectif sur 2015 et 2016
2 groupes de Droit des étrangers
Travailler avec un public originaire d'Europe de l'Est

4.2- Les points marquants pour les unités territoriales en 2015

4.2.1- UT Sud

Le programme de résorption de l'habitat insalubre sur le territoire du Polygone se poursuit et sera achevé au cours du dernier trimestre 2017. Dès janvier 2018, les 850 habitants concernés par cette opération, relèveront exclusivement « du droit commun ».

Une dynamique relative à la protection de l'enfance renforcée :

- Secteur Meinau : rencontres régulières avec la coordinatrice REP+ des écoles du secteur pour travailler en amont les IP et échanger autour des situations individuelles,
- Secteur Polygone : formation en lien avec Lupovino sur les IP et le fonctionnement de la CRIP.

Pour une insertion socio professionnelle plus efficiente, mise en œuvre du programme AGLO « accompagnement global » : Pôle emploi en collaboration étroite avec le service insertion et les référents insertion des territoires.

Services aux habitants : l'association SOS Habitants est repérée comme étant le relais «écrivain public » du territoire. Depuis septembre 2015 : permanences de l'association SOS

aux habitants 2 fois par mois au CMS de la Meinau ; permanences de la conseillère conjugale 2 fois par mois au CMS de la Meinau.

4.2.2- UT Est

Reconduite de l'action « Paniers solidaires » en partenariat avec le « Cardek » et une AMAP la « Carotte Sociale et solidaire ». (12 à 15 foyers concernés)

Travail avec un groupe d'usagers dans le cadre du « Potager Urbain Collectif et Solidaire ». L'objectif est de transférer l'animation du groupe d'usagers à d'autres opérateurs comme le Centre Socio –culturel ou l'association Eco – Conseil. (10 ménages concernés).

Une action collective au profit des bénéficiaires du RSA autour de l'exclusion numérique a été réalisée par les référents insertion de Neudorf. (10 usagers concernés)

Dans le domaine de l'insertion le travail avec les différents opérateurs ainsi que l'accompagnement global (AGLO) sont vécus plutôt positivement.

4.2.3- UT Centre Nord

- accueil de 3 jeunes volontaires en service civique dans les CMS du secteur Centre
- accueil de stagiaires et apprentie : 1 apprentie AS au CMS Schoepflin ainsi qu'une stagiaire. 2 stagiaires au CMS Kageneck. 1 stagiaire au CMS Parc.
- atelier d'écriture « des mots d'ici et d'ailleurs »
- participation à la démarche de co-éducation engagée dans des écoles secteur centre
- action insertion des femmes
- renforcement des liens avec les opérateurs professionnels : lien avec Pôle Emploi et l'ARSEA dans le cadre du dispositif Accompagnement global (AGLO) qui a démarré début de l'été 2015. Il s'agit de lever les freins sociaux à l'insertion professionnelle par un accompagnement de concert PE et le CMS ou l'ARSEA pour les personnes non connues du CMS. Lien avec les conseillers emplois du CD dans le cadre d'un groupe de travail de l'Equipe technique emploi créé courant 2015.

4.2.4- UT Ouest

- Partenariat : consolidation du partenariat de proximité entre l'agence CAF et le CMS de Hautepierre notamment en améliorant les échanges sur les situations individuelles.
- Ouverture de la Maison de Santé sur Hautepierre
- Information collective le 04 décembre 2015 sur l'offre culturelle, le dispositif « Tôt ou Tard » et visite de la nouvelle Médiathèque de Hautepierre : 17 personnes présentes.
- Accueil de deux volontaires en service civique au CMS de Hautepierre pour accompagner notamment les publics sur les questions de fracture numérique.

4.2.5- UT Sud Ouest

- Ateliers de parents
- Petits déjeuners dans les écoles : selon les thématiques les professionnels participent à l'animation
- Primo inscription écoles : réunion préalable à la primo inscription des enfants
- Diagnostic santé : associant le médecin de territoire et la RUT, et différents partenaires du quartier, il a fait émerger un projet de Maison Urbaine de Santé et au sein du CSC de différentes offres d'actions ou d'ateliers en matière de santé ou de bien-être.

- Epsan : renforcement de la présence du secteur psychiatrique 67 G08 (qui prend en charge la population des quartiers de Cronembourg, HautePierre, Poteries, Hohberg, Koenigshoffen, Montagne Verte, Elsau et Gare ainsi que de la commune d'Eckbolsheim). L'ouverture depuis le 5 février 2015, des services de soins extrahospitaliers dans de nouveaux locaux situés 5 rue de Koenigshoffen à Strasbourg, permet un rapprochement de nos services et facilite les orientations. Organisation d'une rencontre des équipes médico-sociales de l'UT Sud-Ouest et de l'équipe du secteur G08, et d'une rencontre au sein du CMS de la MV, ouverte à tous les acteurs du territoire.
- projet paniers : en partenariat avec Par enchantement et la ferme St André : proposition de paniers, et ateliers mensuels de cuisine dans les locaux de l'association Par enchantement, en incluant des bénévoles de l'association, et animé par les CESF de Koenigshoffen. Lancement en novembre 2015 d'un projet co porté par le CSC, CMS MV et la maison du compost autour d'une démarche de compostage et de jardin partagé.
- Insertion : le dispositif d'accompagnement global « AGLO » avec une mise en œuvre progressive sur le territoire a réactivé des rencontres avec le pôle emploi et les articulations étroites dans le cadre des accompagnements partagés entre les TS, les référents insertion, le service insertion et le pôle emploi.
- Action de mobilisation vers le retour à l'emploi des femmes, animée par Retravailler 67
- L'organisation pour la troisième année d'un *café contact pour l'emploi*, au sein du CMS, a permis d'accueillir près de 15 Employeurs, près de 130 usagers
- Projet de mise en place d'ateliers numériques avec l'association AMSED, travaillé en 2015 et qui va démarrer en janvier 2016
- Rencontres et travail entamé avec ADOMA, sur des questions spécifiques de suspension de droits suite à des contrôles CAF, de restructuration et d'action autour de l'accès aux droits.

5- Promotion de la santé de la personne

5.1- Activités du département santé de la personne

5.1.1- PMI

Le service de Protection Maternelle et Infantile de la Ville de Strasbourg est le seul en France à être géré par une commune par délégation du Conseil Départemental. Les missions générales de la PMI sont de promouvoir la santé des femmes au cours de leur grossesse et de l'enfant de 0 à 6 ans et de sa famille par des actions de prévention, d'éducation, de dépistage et de protection ainsi que par des accompagnements médico-psycho-sociaux et éducatifs.

L'année 2015 a été très fortement impactée par la transmission du Conseil Départemental de la gestion des dossiers administratifs des assistants maternels. Cette activité nouvelle est assurée à moyens constants.

Par ailleurs, les demandes d'évaluation émanant de la CRIP –cellule de recueil des informations préoccupantes du département- ne cessant d'augmenter depuis 2011, le service

de PMI a expérimenté une nouvelle organisation permettant d'assurer cette activité tout en préservant ses missions de prévention.

Chiffres clés

- 388 consultations médicales et 319 entretiens menés au sein du centre de Planification et d'Education Familiale.
- 739 actions de prévention pré- natales soit 20 % des grossesses.
- 2.158 visites de prévention post-natales soit 55.5% des naissances dont 1 822 à domicile et 337 en consultation de puériculture.
- 962 visites à domiciles d'accompagnements
- 661 enfants différents accompagnés soit 2.8 % des enfants de 0 à 6 ans.
- 12.325 consultations de puériculture et 10.738 consultations médicales (16.70 % des enfants de moins de 6 ans).
- 142 nouvelles premières demandes d'agrément d'assistants maternels instruites.
- 551 instructions de dossiers d'agrément d'assistants maternels (renouvellements - déménagements – modifications).
- 74 assistants maternels ont bénéficié de la formation initiale organisée par le service. (8 assistantes maternelles ont été dispensées)
- 1.569 enfants ont bénéficié d'un bilan en école maternelle : 23.6 % des enfants vus nécessitant une orientation pour une prise en charge
- 142 Informations préoccupantes (activité stable à l'an passé)

Faits Marquants

- Valorisation des missions de PMI par la célébration des 70 ans.
- Stabilisation de l'informatisation de la prévention médico-sociale du département santé de la personne. Importantes difficultés récurrentes d'accès au réseau occasionnant des dysfonctionnements importants.
- Élaboration du projet de service et des fiches actions.
- Participation aux actions inscrites dans le Contrat local de santé.
- Optimisation des ressources humaines sur les territoires et en central (exercice de l'activité à flux tendu)
- Organisation de la cellule Assistantes maternelles suite au transfert de la gestion administrative intégrale des dossiers d'assistants maternels du Conseil départemental vers la Ville de Strasbourg sans ressource supplémentaire.
- Evaluation de l'expérimentation de réorganisation de la prise en charge des demandes d'évaluation émanant de la CRIP dans le cadre de la Protection de l'Enfance.
- Consolidation du partenariat avec les sages-femmes libérales dans le cadre et en dehors du PRADO
- Diminution de l'intervention des secrétaires de l'AST durant les CJE –consultation jeune enfant- (60 CJE n'ont pas été assurées par les secrétaires de l'AST)

5.1.2- Santé scolaire

La Santé scolaire assure les missions déléguées par l'Education Nationale dans le cadre d'une convention. Sa mission est de veiller au bien-être des enfants scolarisés dans les écoles publiques primaires de Strasbourg, de contribuer à leur intégration et à leur réussite, en les accompagnants dans la construction de leur personnalité.

Année scolaire 2014/2015 : 25.070 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville (10.056 enfants en maternelle et 15.014 enfants en élémentaire).

Chiffres clés

- 2.619 bilans de santé systématiques en grande section de maternelle (Visite médicale d'admission obligatoire). Taux de couverture : 82.4%.
- 199 bilans de santé systématiques en classes spécialisées.
- 4.090 dépistages systématiques des troubles du langage en maternelle.
- 1.272 bilans infirmiers systématiques en CE2. Taux de couverture : 47.8%
- 386 bilans de santé personnalisés à la demande de l'équipe éducative.
- 109 projets personnalisés de scolarisation (PPS) : procédure permettant d'intégrer des élèves porteurs d'un handicap dans des classes ordinaires
- 455 projets d'accueil individualisé (PAI) : protocoles d'intervention mis en place pour faciliter la vie quotidienne des élèves présentant des troubles graves ou chroniques de santé.
- 5.671 élèves et leurs parents ont bénéficié d'une ou plusieurs actions d'éducation à la santé.
- 152 évaluations sociales concernant des avis d'absences scolaires injustifiées ont été réalisées pour les élèves des écoles élémentaires.

Faits marquants

- Projets visant à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé :
 - Participation au projet « Je me bouge dans mon quartier » qui, dans 5 écoles de la ville donne les moyens de renforcer et de développer la pratique d'activité physique pendant tous les temps de vie des enfants et de promouvoir une alimentation équilibrée, et développe un programme d'enseignement en sciences et en éducation physique et sportive.
 - Inscription dans le dispositif « Preccoss » de dépistage et de prise en charge pluri professionnelle et coordonnée des enfants en surcharge pondérale ou obèses des quartiers du Neuhof, de HautePierre et de la cité de l'III.
- Informatisation du dossier médical avec un investissement de l'équipe

5.1.3- Centre de santé dentaire

Le Centre de Santé Dentaire a pour mission de promouvoir et de veiller sur la santé bucco-dentaire des enfants scolarisés dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Strasbourg ainsi que dans les jardins d'enfants.

Chiffres-clés

- Dépistage des affections bucco-dentaires et malpositions dentaires : 21.579 enfants ont été examinés durant l'année scolaire (171 en jardin d'enfant, 7.882 en école maternelle et 13.526 en école élémentaire)

- 31 % des enfants examinés dans les écoles élémentaires et 25% des enfants examinés dans les écoles maternelles présentent des caries dentaires non soignées
- les enfants des jardins d'enfant sont tous indemnes de caries dentaires
- 766 enfants ont été pris en charge pour des soins dentaires ou pour des séances de prévention dentaire (séances de scellements de sillons des premières molaires permanentes et consultations de prévention dentaire M T Dents) au cours de 2.021 consultations
- 180 enfants ont bénéficié d'une séance de prévention bucco-dentaire et brossage collectif avec distribution kits contenant brosse à dents et dentifrice

Faits marquants :

- Les dépistages des affections bucco-dentaires ont eu lieu dans toutes les écoles primaires publiques de la ville afin de continuer à garantir une veille efficace sur la santé dentaire des enfants de la ville de Strasbourg.
- Dans le souci de réduire les inégalités territoriales de santé, les soins dentaires ont été proposés dans les écoles pour lesquelles les besoins en soins étaient les plus importants ainsi qu'aux enfants Roms de l'Espace 16 et du Fort Hoche (ces enfants ont pu être pris en charge au sein des cabinets dentaires de la Canardière et de l'école Langevin le mercredi après-midi).
- L'équipe du cabinet dentaire Reuss a organisé tout au long de l'année scolaire un brossage des dents au sein de l'école maternelle avec la collaboration des parents, le matin dès l'arrivée à l'école
- Le logiciel Maidis est utilisé quotidiennement pour la saisie des formulaires, des bilans et des soins dentaires. La traçabilité de la stérilisation et des produits dentaires utilisés pour chaque soin figure également dans le dossier du patient.
- Les trois chirurgiens-dentistes ont participé à tour de rôle à l'animation d'une séance d'information sur la santé bucco-dentaire lors de chaque session de formation des assistantes maternelles.
- Des actions de dépistage et de remise en confiance vis-à-vis des soins dentaires avec le caravaning-car dentaire ont eu lieu à trois reprises au siège de l'association l'Etage.
- Dans une logique d'amélioration continue de la qualité du service rendu, un questionnaire a été envoyé aux directeurs des écoles maternelles et élémentaires. Des pistes de progrès, basées sur l'exploitation des réponses obtenues, sont en cours d'élaboration.

5.1.4- Vaccinations

Le Maire a obligation de tenir à jour le fichier vaccinal des enfants de moins de 16 ans dont les parents résident sur la commune (loi du 15 février 1902- Décret° 52-247 du 28 février 1952). Le Département confie à la Ville l'organisation des vaccinations obligatoires sur son territoire. L'unité de Vaccinations est le seul centre public strasbourgeois à effectuer gratuitement les vaccinations obligatoires antidiphthérique, antitétanique et antipoliomyélitique (vaccin et acte médical gratuits) pour tout public.

Chiffres clés :

En 2015, 1.506 vaccins ont été administrés par le secteur des vaccinations (soit une augmentation de 16,5 % par rapport aux vaccinations réalisées en 2014)

Vaccinations effectuées par délégation du CD67

- 872 vaccinations au centre administratif (2 séances par mois sauf en juillet et août) soit 31% de plus qu'en 2014 ce qui confirme la tendance notée depuis plusieurs années.

Vaccinations effectuées dans le cadre d'une politique volontariste de la Ville :

- 634 vaccinations ont été effectuées en dehors des locaux de la Mairie, en structures extérieures, dont 500 vaccinations contre la grippe saisonnière et 70 contre l'Hépatite B

5.1.5- Interventions des infirmiers au sein des structures du CCAS

Deux soignants (1 infirmier et 1 puéricultrice) interviennent au sein des structures du CCAS. Ils coordonnent le volet sanitaire au sein des structures et accompagnent des personnes en rupture dans leurs démarches de soins. Ils assurent la liaison avec les réseaux de soins médicaux et paramédicaux, la mise en place d'actions de prévention, prodiguent des soins infirmiers, et participent au projet de réinsertion des personnes en situation précaire.

Chiffres clés

- Personnes accompagnées :
 - o 306 personnes
 - o 17 femmes (5.5%), 289 hommes (94,5%)
 - o Moyenne d'âge des personnes : 42,7(H), 44,3 (F)
- Activité :
 - o 1.570 contacts,
 - o 561 actes (soins, pansements, injections, traitements), 22 semainiers mis en place pour les résidents
 - o Pathologies les plus représentées : outre la pathologie bénigne en cause dans plus de 30% des contacts, les 5 domaines de pathologies les fréquents sont la cardiologie (13.3%), les addictions (10,8), la psychiatrie (10,8), la dermatologie (6.5%) et l'hépto-gastro-entérologie (4 ,3%)
 - o Orientations :
 - 22 personnes orientées sur « lits-santé » dans les structures d'accueil de nuit (moyenne du séjour 10.8j)
 - 4 personnes orientées à l'Escale (L.H.S.S.)

5.2- Activités du département promotion de la santé

- Signature du contrat local de santé de deuxième génération le 05 juin 2015 : les partenaires suivants ont renouvelé leurs engagements : l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, le Rectorat, la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie du Bas-Rhin, le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, la Mutualité Française d'Alsace, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ; les nouveaux partenaires suivants ont signé le CLS : la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Alsace Moselle, l'UGECAM, la Fondation Vincent de Paul, le Centre Hospitalier d'Erstein et l'Etablissement Public de Santé Alsace-Nord.

- Rédaction du volet santé du contrat de ville (« programme 10 ») et des conventions d'application territoriales.
- **Thématique accès aux droits et aux soins** : ouverture en janvier 2015 de la troisième Maison Urbaine de Santé à Hautepierre, après celles du Neuhof et de la Cité de l'ill.
- **Thématique conduites à risques** : généralisation de l'interdiction de fumer au sein des aires de jeux pour enfants le 30 mai 2015, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer ; signature du label « Elus engagés contre le sida » le 1^{er} décembre 2015 ; conseil municipal du 14 décembre 2015 : vote sur la salle de consommation à moindres risques.
- **Thématique santé mentale** : organisation de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale pour l'ensemble du secteur G08 (action commune à 6 quartiers / QPV), avec de nombreuses actions impliquant des acteurs de quartier ; rencontres entre toutes les équipes des CMS et l'équipe du Centre de santé mentale du G08.
- **Thématique nutrition/activité physique** : inauguration des premières Vitaboucles, parcours urbains d'activité physique en juin 2015 ; organisation des Parcours du Cœur ; rentrée scolaire 2015-2016 : campagne municipale de promotion du petit déjeuner, en lien avec la distribution de fruits dans les écoles et en relais de la sensibilisation réalisée au niveau régional par l'ARS et le Rectorat sur « l'inutilité de la collation matinale » ; négociation avec l'ARS sur le renforcement de l'équipe pluridisciplinaire PRECCOSS ; mise en œuvre de la tarification solidaire « sport santé sur ordonnance » à compter de septembre 2015 et organisation des premières Assises nationales et européennes du Sport santé sur ordonnance les 14 et 15 octobre 2015 (500 personnes issues de 100 territoires).
- **Ateliers Santé Ville** : l'activité de l'Atelier santé ville (ASV) s'est développée sur les cinq quartiers historiquement bénéficiaires de la démarche (Hautepierre, Cronembourg, Meinau, Neuhof, Meinau, Cité de l'ill, et Port du Rhin). Différents champs ont été travaillés : actions d'information sur les droits sociaux, soutien à l'installation de professionnels de santé sur les quartiers prioritaires (dont accompagnement des projets de Maison Urbaine de Santé), actions de prévention du surpoids et de l'obésité, renforcement du réseau entre les acteurs sociaux et la psychiatrie publique et lutte contre les représentations attachées à la santé mentale, prévention du tabagisme.

6- Insertion

6.1- Département RSA

6.1.1- Caractéristiques des bénéficiaires du RSA

Strasbourg concentre près de 55% des bénéficiaires du RSA du département. Le nombre des bénéficiaires du RSA a augmenté de décembre 2014 à décembre 2015 de 0.39 %, soit de 59 ménages bénéficiaires du RSA au total.

En 2015, la part des bénéficiaires qui ont repris une activité professionnelle est significative. Elle l'est pour les bénéficiaires du RSA qui cumulent RSA socle + RSA activité, ainsi que

pour les bénéficiaires du seul RSA activité. En effet l'augmentation des RSA socle + RSA activité est de 6.1% et pour le RSA activité 6.72% par rapport à 2014

L'étude des contrats d'engagement montre la prévalence des problématiques sociales, par rapport à celles de l'emploi, puisqu'elles représentent 57%. Les bénéficiaires du RSA inscrits en tant que demandeurs à Pôle Emploi concilient une autonomie dans leur recherche d'emploi avec la nécessité d'un accompagnement plutôt social. L'année 2015 se caractérise par un maintien du nombre de contrats en cours de validité sur l'année et par une augmentation du nombre de personnes accompagnées (+561). Dans le même temps, et avec l'augmentation du nombre de ménages allocataires dans le périmètre des droits et des devoirs le taux de contractualisation a augmenté puisqu'il passe de 51% en 2014 à 54% en 2015.

L'année 2015 se caractérise par le renforcement des moyens, avec le concours du FSE, accordés par le Conseil Départemental aux organismes professionnels et la détermination d'objectifs de placements à l'emploi. Elle montre également la poursuite de 2000 contrôles sur pièces entrepris par le Conseil Départemental sur le territoire de Strasbourg. Il est à noter qu'en 2015 démarre l'accompagnement global de bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi et accompagnés simultanément par des conseillers emploi des différentes agences de Strasbourg et par les référents insertion des territoires.

6.1.2- La contractualisation

L'année 2015 se caractérise par une augmentation du nombre de contrats en cours de validité sur la période par rapport à l'année 2014 : en 2014, 16.523 contrats d'engagements en cours de validité pour 16.970 en 2015.

Les contrats validés connaissent une stabilisation : ils passent de 9.948 en 2014 à 9.950 en 2015.

L'augmentation du nombre total de personnes accompagnées (10.462), qui ont eu au moins 1 contrat en cours de validité sur la période dénote la poursuite de l'effort d'accompagnement engagé par l'ensemble des référents. Malgré l'augmentation du nombre de bénéficiaires, ce sont 2/3 des personnes dans le périmètre des droits et des devoirs qui sont accompagnés à Strasbourg.

Le département RSA a assuré en 2015 la tenue de 44 instances de réorientation. Le nombre de dossiers qui y ont été examinés est en augmentation en 2015 par rapport à l'année précédente, puisque l'on passe de 1.608 à 1.771 en 2015.

7- Département Aides sociales communales

Conformément à la loi locale, la Ville de Strasbourg a mis en place un système d'aides financières, dit d'Aides sociales communales.

Les aides sociales communales représentent l'outil principal dans l'accompagnement des publics rencontrant des difficultés financières. Toute aide financière attribuée dans ce cadre s'inscrit dans un plan d'action cohérent. Un travail autour de l'accès aux droits est mené en amont de l'instruction d'une demande.

Ces aides visent à surmonter une difficulté financière ponctuelle et/ou à soutenir une démarche vers l'autonomie. Elles peuvent prendre différentes formes (mandatement à un tiers, chèque d'accompagnement personnalisé, espèces). Elles peuvent concerner différents

domaines (aides alimentaires, logement, précarité énergétique, soutien familial, insertion professionnelle, santé, aide financière aux frais d'obsèques, aides au départ en colonie, etc.).

<u>Comparatif des données ASC :</u>	2012	2013	2014	2015
Montant total des aides accordées	1 134 740 €	1 327 006 €	1 323 739 €	1 327 331 €
Nombre de demandes	7 002	7 882	8 334	8 927
Nombre d'aides accordées	5 828	6 452	6 908	6 998
Taux d'accord	83%	82%	83%	78%
Montant moyen d'une aide	175 €	182 €	177 €	177 €
Nombre de ménages aidés	3 948	4 325	4548	4625

- Le budget des aides sociales communales est entièrement consommé
- Augmentation du nombre de demandes toutes aides confondues de 7% (+ 593 demandes)
- Nombre d'aides accordées quasiment stable par rapport à 2014, qui s'explique par un taux d'accord moins important
- Montant moyen de l'aide accordée stable : 177€/aide/ménage
- Poursuite de l'augmentation des aides à la subsistance (alimentation, produits d'hygiène, paniers de légumes)
- Poursuite de la baisse des aides à l'énergie, stabilisation des aides au logement
- 248 commissions traitées par l'équipe de gestionnaires : + 38 commissions par rapport à 2014
- 8.926 demandes éditées, traitées par la gestion et analysée par les animatrices : + 594 demandes par rapport à 2014
- 3.911 ménages reçus au bureau 19A : + 195 personnes reçues au Centre administratif
- 74 dossiers enterrement « indigents » traités par le service et ayant fait l'objet d'une prise en charge : + 14 dossiers
- 986 aides déposées à l'accueil social du Centre administratif : - 164 aides par rapport à 2014

La Direction de la population, des élections et des cultes

1- Service accueil de la population

Les missions du service Accueil de la Population sont principalement orientées vers l'accueil du public et les services de proximité liés à la vie administrative quotidienne des citoyens.

Ces missions sont assurées par :

63 chargés d'accueil sur 15 sites (12 mairies de quartier, 2 antennes administratives et le Centre administratif), accueillent, renseignent le public et délivrent une trentaine de prestations aux usagers (passeports, cartes d'identité, état civil, formalités administratives) ;

13 membres de l'équipe d'encadrement (1 cheffe de service, 1 adjointe à la cheffe de service/référent prestations, 8 cadres de terrain, 2 assistants logistique, 1 chargée de coordination).

1.1- Actions principales

1.1.1- Travaux au centre administratif : installation des guichets dédiés aux inscriptions scolaires et périscolaires pour la campagne 2015 en salle 144 et espaces contigus.

1.1.2- Transfert de la mairie de quartier Montagne Verte : la mairie de quartier de la Montagne Verte a été fermée fin avril 2015 en raison des dégâts occasionnés par de fortes infiltrations d'eau provenant de la toiture et des risques encourus par les agents et les usagers. Grâce à une mutualisation de locaux, elle a pu ouvrir dans les locaux du CMS, 8 rue d'Ostwald, le 26 octobre 2015 en offrant 21h d'ouverture hebdomadaire contre 15h auparavant.

1.2- Actions récurrentes

230.531 usagers accueillis dont 155.280 (67,4%) en mairies de quartier et 75.251 (32,6%) sur le plateau d'accueil du Centre administratif et **315.765 prestations** délivrées.

Prestations	Données	Evolution 2014/2015
Chiffre d'affaire des ventes de tickets restauration scolaire	1 785 108,25 €	↗ 7,11 %
Actes d'état civil	54 005	↘ -10,75 %
CNI délivrées	19 907	↘ -2,11 %

Passeports délivrés	20 214	↘ -3,34 %
Attestations d'accueil	3 215	↗ 0,12 %
Quotient familial	6 754	↘ -1,40 %
Cartes saphir	225	↘ -88,26 %

	Nombre d'usagers	Evolution 2014/2015
CENTRE ADMINISTRATIF	75 251	↗ 4,23 %
HAUTEPIERRE	27 190	↗ 4,49 %
HÔTEL DE VILLE	22 983	↘ -2,49 %
ANVERS	18 028	↘ -4,54 %
ROBERTSAU	14 827	↘ -13,20 %
KOENIGSHOFFEN	16 203	↘ -3,46 %
CRONENBOURG	15 225	↘ -5,79 %
NEUHOF	14 088	↘ -7,10 %
MEINAU	12 618	↘ -2,83 %
MONTAGNE VERTE	2 103	↘ -60,23 %
GARE	3 319	↘ -17,48 %
ESPLANADE	3 558	↘ -9,10 %
ELSAU	3 379	↘ -5,40 %
MUSAU	1 385	↘ -1,84 %
PORT DU RHIN	374	↘ -2,09 %
TOTAL	230 531	↘ -2,91 %

	CNI		Passeports	
	Nombre de demandes	Evolution 2014/2015	Nombre de demandes	Evolution 2014/2015
JANVIER	1 675	↘ -13,97 %	1 774	↘ -14,51 %
FÉVRIER	1 618	↘ -14,75 %	1 870	↘ -0,05 %
MARS	2 156	↗ 5,27 %	2 382	↗ 7,78 %
AVRIL	1 811	↘ -6,60%	2 115	↘ -0,94 %
MAI	1 774	↘ -9,90 %	2 102	↘ -11,42%
JUIN	2 086	↗ 7,64 %	2 354	↗ 6,13 %
JUILLET	1 722	↗ 1,65 %	1 700	↘ -8,26%
AOÛT	1 442	↘ -9,37 %	1 246	↘ -8,52 %
SEPTEMBRE	1 431	↘ -10,56 %	1 225	↘ -9,86 %
OCTOBRE	1 554	↗ 1,77 %	1 166	↘ -12,53 %
NOVEMBRE	1 305	↗ 17,04 %	1 125	↗ 7,14 %
DÉCEMBRE	1 333	↗ 24,46 %	1 155	↗ 7,54 %
TOTAL	19 907	↘ -2,11 %	20 214	↘ -3,34%

2- Service Etat civil et élections

38 agents, situés au Centre administratif, accueillent les usagers :

- instruisent les dossiers d'état civil (naissances, mariages, décès, registres), établissent et suivent la mise à jour des actes de l'état civil. Ils organisent également les cérémonies des mariages, de pacs et de parrainages civils,
- tiennent à jour les listes électorales et organisent les scrutins électoraux, mettent en place le recensement de la population, délivrent les attestations d'accueil, assurent le recensement du citoyen, les recherches d'adresses et la gestion des objets trouvés.

2.1- Actions principales

2.1.1- Etat civil

Mise en œuvre de la dématérialisation des actes – COMEDEC : 5.379 actes de naissances ont été transmis sous la forme dématérialisée en 2015, 99,40 % à la demande des préfectures, des consulats et des ambassades, 0,60 % à la demande des notaires.

Mariages

Nombre de mariages célébrés en 2015 : 1.058.

2.2.2- Elections

Gestion du fichier électoral : au 28 février 2015, la liste électorale était composée de 145.347 électeurs, contre 144.370 au 28 février 2014, soit + 0,67 %. Suite à une révision exceptionnelle de la liste électorale en vue des élections régionales, la liste électorale s'est établie à 144.533 électeurs au 1^{er} décembre 2015, soit - 0,56 % par rapport au 28 février 2015.

Organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 : mobilisation de 537 bénévoles et 454 agents de la Ville. Coût global du scrutin : 345 127 €. Subvention de l'Etat au titre des frais d'assemblée électorale : 41 562 €, soit 12,04 % de la dépense.

Organisation des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : mobilisation de 645 bénévoles et 402 agents de la Ville. Coût global du scrutin : 305 417 €. Subvention de l'Etat au titre des frais d'assemblée électorale : 42 024 €, soit 13,76 % de la dépense.

2.2- Actions récurrentes

2.2.1- Recensement de la population : en janvier et février 2015, ont eu lieu les opérations du recensement de la population (2^{ème} année du troisième cycle de 5 ans, depuis la mise en place du recensement rénové). Le bilan est satisfaisant avec un taux

d'enquête de 96,50 % ; 11 091 logements ont été recensés. Le nouveau chiffre de la population légale est de 280.114 contre 278.937 précédemment.

2.2.2- Les prestations de l'état civil, des élections et des formalités administratives

Principaux chiffres de l'état civil de 2014 à 2015 :

Année	Naissances	Mariages	Décès
2014	6 161	1 086	4 047
2015	5 889	1 058	4 268
Différence en %	- 4,41 %	- 2,57 %	+ 5,46%

Salle des registres:

En 2015, 329.810 pièces d'état civil (extraits et copies d'actes) ont été délivrées par le service :

- 136.650 lors des déclarations au service de l'état civil,
- 111.041 suite aux demandes reçues par internet,
- 37.927 par fax,
- 44.093 par courriers,
- 99 sur demandes téléphoniques.

Par ailleurs, 18.430 mentions ont été apposées en regard des registres d'état-civil.

Formalités administratives :

Année	Inscriptions	Certifications
	Recensement citoyen	Attestation d'accueil
2014	2 675	3 211
2015	2 497	3 179
Différence en%	- 6,65 %	- 0,99%

3- Service funéraire

3.1- Actions principales

Les missions du service Funéraire résident principalement dans la gestion des 55.000 concessions, l'accueil et le renseignement du public, le contrôle des opérations funéraires liées aux inhumations et aux travaux effectués dans les cimetières, ainsi que dans l'entretien des 54 hectares de patrimoine naturel et bâti. Ces missions sont assurées par 50 agents, répartis sur les 9 cimetières strasbourgeois.

- Janvier 2015 :
 - rénovation des locaux d'accueil du public de la Maison des Cimetières et du cimetière Nord dans le cadre de la démarche qualité de l'accueil,
 - contribution au projet « Ville amie des aînés » de l'Ecole Européenne de Strasbourg.

- 12 janvier 2015 : convention signée entre la Ville de Strasbourg et le lycée Le Corbusier dans le cadre d'un chantier-école visant la rénovation du kiosque du cimetière Ouest.
- 2 avril 2015 : participation de l'encadrement du service à la conférence de Mme Brigitte Prost Coletta - déléguée ministérielle à l'accessibilité - sur les nouvelles modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi du 11 février 2005.
- 7 mai 2015 : réunion des responsables du service des cimetières Saint Gall, Sainte Hélène, Saint Urbain et Ouest dans les locaux de l'association des Jardins de la Montagne Verte pour la valorisation des déchets verts et plastiques de ces cimetières par l'association.
- Juin 2015 : participation aux ateliers de la biodiversité pour la construction de la stratégie « Strasbourg, Grandeur nature ».
- 10 juin 2015 : réunion des services Funéraire et Espaces verts et de nature sur la présence problématique d'une famille de renards au cimetière Polygone suivie, au cours de l'été 2015, par la mise en œuvre par l'équipe du cimetière Polygone d'un répulsif, avec le soutien de la Médiatrice Faune Sauvage du Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA).
- 12 juin 2015 : pose d'une stèle au cimetière Sainte Hélène par le service du Protocole, à l'occasion de la commémoration du centenaire du décès d'Eugène KOEBERLE par l'association « Les Amis du Vieux Strasbourg ».
- 24 juin 2015 : rencontre du service Funéraire avec l'association « Grains de sable » au sujet des projets de l'association à la mémoire des morts de la rue.
- 23 septembre 2015 : visite du cimetière nord et du Centre funéraire par le service des cimetières d'Offenbourg.
- 29 septembre 2015 : visite du Friedwald à Rheinau (Allemagne) par les agents de la Maison des Cimetières : découverte d'un nouveau mode de sépulture cinéraire avec l'inhumation d'urnes en espace boisé naturel.
- 8 octobre 2015 : contribution à la conférence « Cimetières, lieux de vie » à Uccle en Belgique, avec l'exemple de l'entretien des cimetières Strasbourgeois sans pesticide.
- 16 octobre 2015 : participation à la porte ouverte de l'ADEUS sur le thème « Et si on plantait des arbres pour adapter la ville au changement climatique ».
- 19 octobre 2015 : participation à la réunion interservices sur la gestion transversale des espaces verts.

- Toussaint 2015 : intégration de 9 vacataires aux équipes en préparation de la Toussaint et de 4 personnes pour la veille et la médiation au cimetière Polygone du 29 octobre au 1^{er} novembre.
- 5 novembre 2015 : participation à la réunion technique / AMO Strasbourg Grandeur nature. Contribution du service Funéraire par la déminéralisation des cimetières.
- 1^{er} et 2 décembre, 8 et 9 décembre 2015 : deux sessions de formation aux creusements de fosses en sécurité pour les agents effectuant des exhumations administratives au service Funéraire.

Chiffres clés 2015

2 096 convois ont eu lieu dont :

- 915 inhumations en cercueils, dont 864 adultes et 51 enfants,
- 1.181 inhumations cinéraires ou dispersion de cendres (soit 57,35 % des convois) :
 - 544 en tombes classiques
 - 120 en tombes à urnes
 - 54 en columbarium
 - 204 plantations du souvenir
 - 259 dispersions au Jardin du Souvenir.

3.2- Actions récurrentes

La poursuite des actions de développement dans le domaine funéraire

- La création de nouveaux espaces funéraires et la reprise de concessions non renouvelées a permis de faire évoluer, en 2015, les capacités d'inhumation des sites de façon à répondre au mieux aux demandes des administrés, comme suit :
 - création d'une rangée de tombes enfants au cimetière Ouest,
 - création d'un nouveau carré de tombes à urnes au cimetière Ouest et d'une rangée de tombes à urnes au cimetière Saint Urbain,
 - mise en place de puits à cendres sur les cimetières Sud et Saint Urbain,
 - réalisation de 219 exhumations administratives en interne.

La poursuite des actions dans le domaine de l'accueil du public

- Poursuite de la cartographie du cimetière Sud dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion des concessions Gescime et édition de plans pour les usagers du cimetière Sud à la Toussaint 2015.
- Initialisation de la cartographie des cimetières Ouest et Saint Louis.

Des aménagements réalisés en espaces verts, bâtiment et sécurisation des cimetières

- Poursuite de la démarche 0 pesticide avec la réalisation de :
 - gazons renforcés dans les allées,
 - sablés stabilisés dans les entre-tombes.
- Sécurisation des cimetières avec :
 - pose d'une barrière garde-corps devant le bureau du cimetière Ouest,
 - sortie sécurisée du cimetière Sainte Hélène le recul du portail par rapport à la route,
 - sécurisation de concessions perpétuelles sans ayant droit connu avec travaux de mise en sécurité des monuments imposants par des marbriers, et en interne pour les monuments plus accessibles,
 - enlèvements des monuments de concessions forcloses en vue de mise en sécurité des sites ou pour procéder aux exhumations administratives des emplacements.

Les prestations funéraires à Strasbourg

	2015
Inhumations traditionnelles	915
Inhumations d'urnes (tombes, tombes à urnes, columbariums)	718
Plantations du Souvenir	204
Dispersion en Jardin du Souvenir	259
Concessions vendues par an	2 334
Concession 15 ans	1 993
Concession 30 ans	285
Concession 50 ans	56
Recettes concessions (en €)	949 556 €
Nouvelles tombes créées	162
Cases de columbarium attribuées	77
Plantations du Souvenir attribuées	138
Enlèvement de monuments	251
Exhumations à la demande des familles	41
Exhumations administratives	219
Désistements de tombe	116
Tombes réaffectées	225
Pose de nouveaux monuments	367

↳ *Autres chiffres*

- 175 inhumations par mois (cercueils et urnes) en moyenne, avec un maximum de 221 inhumations en février ; et un minimum de 137 inhumations en septembre,
- horaires les plus demandés pour les inhumations : 11 h le matin et 16 h l'après-midi,
- jour le plus demandé pour les inhumations : le vendredi,
- 95 inhumations en carrés musulmans,

- 2.000 visiteurs par jour en moyenne hors Toussaint sur l'ensemble des cimetières,
- 57.000 visiteurs le jour de la Toussaint et 12.000 les 2 jours précédents,
- 8.365 courriers sortants dont 7.905 courriers de relance et 45 mails sortants,
- 3.820 courriers entrants.

4- Service des cultes

Le service des relations avec les cultes assure l'interface technique entre les communautés religieuses et les élus. A ce titre, le service gère le patrimoine culturel appartenant à la Ville (16 églises, 16 presbytères et 1 mosquée) et attribue des subventions aux autres communautés propriétaires de leurs lieux culturels : 20 catholiques, 18 protestantes, 9 israélites et 6 musulmanes (les autres communautés musulmanes sont locataires). Le patrimoine de la Ville a nécessité 70 interventions en 260 jours ouvrables, soit environ 1 nouvelle affaire tous les 4 jours, dont les tâches vont du diagnostic du problème à la réalisation de la prestation et le suivi du chantier.

47 demandes de subvention faites par les paroisses et les associations ont été traitées. Ainsi, un montant total de 861.950 € a été attribué dont 665.755 € pour des travaux et 196.195 € pour d'une part des manifestations et d'autre part des prises en charge de frais de fonctionnement (location de locaux) se répartissant par communauté de la façon suivante :

- 222.434 € pour les catholiques,
- 325.955 € pour les protestants,
- 49.086 € pour les israélites,
- 201.975 € pour les musulmans,
- 52.500 € pour les bouddhistes,
- 10.000 € à des associations multi-culturelles.

Les dépenses pour les travaux neufs et d'entretien du patrimoine culturel de la Ville, pour un montant de 644.727 €, ont concerné les paroisses catholiques à hauteur de 43.259 €, les paroisses protestantes à hauteur de 236.468 € et les communautés musulmanes à hauteur de 365.000 € (locaux pour l'association Perspectives). Pour les communautés chrétiennes il s'agit, en plus des travaux de mise aux normes des bâtiments recevant du public et l'entretien ou la rénovation courante, du remplacement de la toiture des presbytères protestant du Neuhof et de Saint Paul Koenigshoffen ainsi que le remplacement d'une partie de la toiture du presbytère du Bouclier et du remplacement de la chaudière de l'église protestante Saint Paul Koenigshoffen.

Une aide logistique et financière a été apportée aux bouddhistes pour l'organisation de la fête du Bouddha et à la communauté catholique pour l'organisation des Etats généraux du christianisme.

L'édification (fondations et murs) du temple bouddhiste vietnamien de la Robertsau a démarré.

La partie culturelle de la mosquée de la Cité de l'Ill a été achevée ; la Ville a délibéré sur la vente du terrain d'assiette du bail emphytéotique à la mosquée de HautePierre, sur le projet de la mosquée de la Montagne Verte et sur celui d'Eveil Meinau.

Les travaux de la mosquée Eyyub Sultan ont commencé, les recours contre le PC n'ayant pas prospéré. Les travaux du local de l'Association Familiale Turque de Strasbourg ont pu commencer après un important désamiantage des locaux existants.

5- Gestion du planning des expositions

Le secrétariat de la Direction de la Population, des Elections et des Cultes est chargé de gérer le planning des 4 zones d'expositions situées sur le plateau d'accueil. Ces 4 zones ont accueilli, pour l'année 2015, 21 expositions et 1 enquête publique.

Les plus importantes étaient :

- Projets pôle de compétitivité financés par l'Eurométropole durant tout le mois d'avril,
- Fête de l'Europe durant tout le mois de mai,
- Dernière phase de concertation sur le PLU de mi-mai à mi-juin,
- Greenpeace de début juillet à mi août,
- Prix d'architecture de mi septembre à fin octobre.

Nombre d'expositions 2010 - 2015

2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
33	28	31	30	20	22	+2

La Direction de la démocratie locale et de la proximité

1-Direction de proximité Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg

1.1- Cronenbourg

Les Directions de proximité sont saisies quotidiennement par les habitants pour la résolution de problèmes liés aux chantiers, à la voirie, la signalisation, l'éclairage public, la propreté, etc. Les correspondants de quartier ont traité en 2015 environ 800 à 900 appels téléphoniques, + courriels ou courriers, interpellation par les élus du quartier, en lien avec les services techniques de la collectivité. Ils ont également saisi environ 400 demandes d'intervention des services de la collectivité.

Aménagements de proximité significatifs

- Réalisation de guidage pour personnes malvoyantes et création de plusieurs places de stationnement réservées pour personnes handicapées sur l'ensemble des quartiers pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des habitants – objectif : répartition égale sur le territoire avec 1 place PMR pour environ 50 places existantes ;
- Rue de DOSENHEIM : étude de mise en sens unique de la rue subissant une très forte problématique de stationnement engendrée par les utilisateurs du Tram et du TGV. Rencontre des habitants avec l'adjoint de quartier + études de plusieurs scénarii => très forte opposition des riverains car perte > 40% de places de stationnements après travaux. Décision lors d'une réunion avec les habitants du secteur et l'adjoint de laisser en l'état. Demande d'une réflexion pour le secteur Ronde de bénéficier d'un stationnement résident et/ou horodateurs idem centre ville ;
- Rue Heidenberg, rue du gazon, rue de Fessenheim, rue Herschel, rue du Klingenthal... Etude de stationnement et d'aménagements permettant de réduire la vitesse des voitures, d'améliorer la circulation des cycles et de garantir le passage des véhicules de secours et de ramassage des ordures ménagères ;
- Pose de mobiliers urbains (potelets ou autres obstacles) pour contrecarrer des comportements déviants et dangereux de la part d'automobilistes, notamment pour sécuriser des cheminements piétons.

Animation du réseau des partenaires

6 réunions ATP seniors et 5 réunions ATP insertion pour Hautepierre, Cronenbourg, Poteries Hohberg.

3 réunions ATP Jeunesse, 1 réunion ATP Culture, Parentalité : rejoint l'ATP Santé, 7 réunions ATP Réseau, 5 réunions ATP Santé, 3 réunions ATP Ensemble des Partenaires, 2 réunions ATP Politique de la Ville.

Du mois d'avril au mois d'octobre 2015, des échanges avec les partenaires et des concertations sur site ont été organisés dans tous les quartiers prioritaires de la ville (QPV) pour aller à la rencontre des habitants, des usagers, des acteurs associatifs et institutionnels de terrain. À Cronenbourg et à Hautepierre, ce travail de mobilisation s'est inscrit dans une

démarche globale de participation et de co-construction d'un projet de territoire.

- Avec les habitants et les usagers de Cronenbourg sur des lieux quotidiennement fréquentés : le 12 mai à la sortie de l'école Langevin ; le 27 mai sur le marché place de Haldembourg ; le 3 juin devant l'Aquarium ; le 9 juin sur le parking du stade Exès ; le 13 juin lors de la fête du quartier au parc de la Bergerie ; le 16 juin place Arago ;
- Avec les partenaires et les acteurs engagés dans la démarche: le vendredi 3 juillet lors d'une balade urbaine pour échanger à partir des caractéristiques observées ensemble sur le terrain et le 28 mai à l'occasion d'un Atelier Territorial de Partenaires « Politique de la Ville.

1.2- Hautepierre

Aménagements de proximité significatifs

- Place Jean Giono : réaménagement de la place avec bancs en bois et nouveaux espaces plantés ;
- Rue Baden-Powell : mise en œuvre de ralentisseurs en coordination avec la réfection de la couche de roulement, notamment au droit de la piscine : mesures de vitesses, études avec le service Voies publiques et les utilisateurs du site (services des sports et associations) ;
- Rue Montesquieu : nouvelle implantation des zones de stationnement des bus scolaires accédant jusqu'à présent à la cour de l'école élémentaire Karine à la demande des autres écoles présentes sur le secteur, une amélioration de la sécurisation des déplacements des enfants et des encadrants, et répondant à la demande des habitants du vert village subissant une gêne lors de l'arrivée et la sortie des bus. Mutualisation avec l'aire de collecte des containers enterrés et du mauvais stationnement des habitants des logements des Nouveaux Logis de l'Est ;
- Pépinière d'entreprises Avenue Dante : sécurisation des entrée/sortie véhicules, conflit entre les véhicules et une zone piétons/cycles (élèves du Collège Erasme) passant devant le portail (marquage au sol + panneau signalant le passage important de piétons aux heures d'entrée/sortie collège) ;
- Croisement rue Cerf-Berr/rue Paul Rohmer : renforcement de l'interdiction de tourner à gauche depuis la rue Paul Rohmer avec prolongement de l'îlot central en dur afin de contraindre les automobilistes à respecter l'interdiction ;
- Rue Marie Hart et rue Montesquieu : sécurisation de la circulation à proximité des deux écoles maternelles, avec création d'un rétrécissement de chaussée visant à faire ralentir les automobilistes - mise en place de coussins berlinois.

Pilotage et organisations d'actions collectives dans le cadre des ATP

3 réunion ATP Jeunesse, 5 réunions ATP Relations entre femmes et hommes, 9 réunions ATP Parentalité, 5 réunions ATP Santé, 1 réunion ATP Réseau, 1 réunion ATP Partage des Espaces Publics, 2 réunions ATP Politique de la ville.

Principales Animations et actions de 2015 se structurant autour de différents axes : la parentalité, la santé, la cohésion sociale, l'insertion professionnelle l'éducation et la jeunesse.

Des échanges spontanés avec les habitants et les usagers de Hautepierre sur des lieux quotidiennement fréquentés : le 28 avril au 63 bd La Fontaine maille Éléonore ; le 5 mai devant la pépinière d'entreprises maille Brigitte ; le 13 mai au Petit Bois ; le 27 mai au 11 bd La Fontaine maille Éléonore ; le 29 mai, lors de la fête des voisins, maille Éléonore ; le 6 juin,

lors de la fête de l'école élémentaire Éléonore ; le 12 juin, lors de la fête de l'école maternelle Brigitte

5 balades urbaines pour échanger à partir des caractéristiques observées ensemble sur le terrain : les vendredis 24 avril (maille Karine), 15 mai (maille Jacqueline), 22 mai (maille Catherine), 5 juin (maille Éléonore) et 19 juin (maille Brigitte).

Le Maire a réalisé une visite sur le quartier de HautePierre le 24 janvier 2015. Il aura rencontré en moyenne 120 à 150 habitants sur les trois points de rencontre.

1.3- Poteries-Hohberg

Aménagements de proximité significatifs

- Sécurisation d'un passage piéton rue Salluste – étude du déplacement des parents et des élèves vers les écoles et les zones sportives - mesures de vitesse, décision de mise en place de coussins berlinois ;
- Réaménagement du parking mutualisé entre les parents d'élèves de l'Ecole Stoskopf et les usagers du stade Paco Matéo (avec définition d'un sens de circulation) pour assurer une meilleure sécurité.

Animation du réseau des partenaires

5 réunions ATP Jeunesse et vie de quartier, 7 groupe Culture (hors ATP), 4/5 groupe EVS (hors ATP), 1 réunion ATP plénier, 2 réunions ATP politique de la ville.

2- Direction de proximité Koenigshoffen-Montagne Verte- Elsau

2.1- Koenigshoffen

Aménagements de proximité significatifs

- Démarche de concertation pour la requalification de la rue Drusus à Koenigshoffen.

Animation du réseau des partenaires

2 ATP à Koenigshoffen :

- Parentalité : petit déjeuner de rentrée dans les écoles maternelles et formalisation d'un livret d'accueil avec l'école Camille Claus et les associations du quartier ;
- Comité des sports : forte implication dans la fête du PNU.

2 ATP communs à la Montagne Verte et à Koenigshoffen :

- Valorisation du patrimoine : participation active aux journées européennes du patrimoine (cf. zoom) ;
- Seniors : Art sénior (cf zoom).

2.2- Montagne Verte

Aménagements de proximité significatifs

- Rue du Schnokeloch : sécurisation des traversées à proximité d'un équipement sportif ;

- Réaménagement de la placette de l'horloge à la Montagne Verte ;
- Rue Velasquez : un dispositif léger pour faciliter la collecte.

Animation du réseau des partenaires

1 ATP *insertion* commun à l'Elsau et Montagne Verte : mobiliser les femmes vers l'emploi ; café contact de l'emploi

3 ATP à la Montagne Verte :

- Parentalité : primo inscription en maternelle, échange d'information ;
- Jeunesse : travail en direction du public jeunes ados notamment sur les périodes de vacances scolaires ;
- Comité des Fêtes : organisation d'une grande fête place d'Ostwald, en 2015 avec l'ensemble pour ne pas oublier Charlie « les voix de la liberté » qui a réuni plus de 750 spectateurs.

Pilotage et organisations d'actions collectives dans le cadre des ATP

- ATP insertion Elsau Montagne Verte : le Café contact de l'emploi solidaire en alternance à l'Elsau et à la Montagne Verte.
Il s'agit d'une matinée de rencontres directes entre des entreprises et des demandeurs d'emploi organisée par l'association « Café-contact » en partenariat avec les partenaires de quartier, notamment pour la mobilisation des publics. 4e édition – 15 partenaires impliqués. Participation édition 2015 : 16 employeurs et environ 150 demandeurs.

2.3- Elsau

5 Groupes ATP à l'Elsau :

- Parentalité : Portrait de mères – portrait de femmes ; Pères : la parole est à vous ; Petits déjeuners dans les écoles ; Université printanière des parents cf. zoom ;
- Jeunesse : Rencontres jeunes et discriminations ; Vélomania ; ...
- Animations : Fêtons nos cultures, Automnales, Fête des voisins,...
- Séniors : Galettes des rois, fête des grands parents, visites des musées...
- Image du quartier et environnement : nettoyage de printemps, journée européenne du Patrimoine...

Le Maire a visité le quartier de l'Elsau, le 21 novembre 2015.

3- Direction de proximité Neuhof-Meinau

3.1- Neuhof

Aménagements de proximité significatifs

- mise en place de zone de bus scolaire – rue de la Ganzau ;
- Remise en état permanente des panneaux de signalisation – rue du Ziegelwasser ;
- Remise en état du mobilier urbain – route d'Altenheim ;

Animation du réseau des partenaires

Titre de l'ATP	Périmètre géographique	Sujets de travail
Image du quartier et cadre de vie	Neuhof	Sensibilisation au jet et au tri des déchets en porte-à-porte
Santé	Neuhof	Printemps de la santé, équilibre alimentaire
Seniors	Neuhof-Meinau	Animations en direction des seniors
Insertion	Neuhof-Meinau	Actions levant les freins à l'emploi (cours de FLE)
Politique de la ville (lancé en juillet 2015)	Neuhof-Meinau	Convention d'application territoriale du Contrat de ville
Jeunesse (lancé en décembre 2015)	Neuhof-Meinau	Projet de point information jeunesse, conseil des jeunes

Le nouveau Conseil de quartier du Neuhof a été institué le 27 janvier 2015 (32 membres). En 2015, 3 réunions publiques ont eu lieu sur le quartier :

- 8 juin : Réaménagement du secteur Marschallhof ;
- 28 juillet : Opération habitat participatif ;
- 10 décembre : Aménagement des rues Lucius – Greyter.

Une visite du Maire a été organisée le 11 avril 2015.

3.2- Meinau

Aménagements de proximité significatifs

- Sensibilisation au tri et à la propreté sur la patrimoine et en partenariat avec le bailleur social Cus-habitat et sur le patrimoine du bailleur social de la Sibar en partenariat avec l'association des résidents de la Sibar ;
- Déjections canines : diagnostic précis de l'existant et définition des besoins, suivis par de la sensibilisation via des comportementalistes canins, mise en place de corbeilles, suppression ou ajouts de canisite, mise en place de partenariats avec des commerçants pour la diffusion de cani-sachets, mise en place de panneau pédagogique ;
- Sensibilisations aux stationnements anarchiques en cœur de quartier ou en zone artisanale ;
- Cellules de veille et Cellule Coordination Sécurité (CCS) ;
- Livraison de la rue Maréchal Lefebvre en mars 2015 (renforcer l'attractivité de la plaine des Bouchers, création d'une piste cyclable, rencontre riverains et professionnels du secteur en amont des travaux).

Animation du réseau des partenaires

Titre de l'ATP	Périmètre géographique	Sujets de travail
Cadre de vie	Meinau	Sensibilisation au jet et au tri des déchets en porte-à-porte Sensibilisation aux stationnements anarchiques Sensibilisation aux déjections canines Traitement des doléances des locataires Cus-habitat (logements humides)
Seniors	Neuhof-Meinau	Animations en direction des seniors
Insertion	Neuhof-Meinau	Actions levant les freins à l'emploi (cours de FLE)
Politique de la ville (lancé en juillet 2015)	Neuhof-Meinau	Convention d'application territoriale du Contrat de ville
Jeunesse (lancé en décembre 2015)	Neuhof-Meinau	Projet de point information jeunesse, conseil des jeunes

Le nouveau Conseil de quartier de la Meinau a été institué le 23 janvier 2015 (24 membres). 7 réunions publiques ont eu lieu sur le quartier.

La concertation a été particulièrement importante sur la place de l'Ile-de-France avec plus de 200 personnes rencontrées en réunions publiques ou sur les stands de concertation sur le terrain.

- 10/04/2015 : Concertation place Ile-de-France - Evaluation de la place de l'Ile-de-France avec une classe de CM1 de l'Ecole de la Canardière (30 enfants) ;
- 28/04/2015 : Concertation place Ile-de-France - Lancement du Concours d'architecture et de paysage sur le réaménagement de la place de l'Ile-de-France (60 enfants). Restitution lors de la fête du parc Schulmeister ;
- 08/09/2015 : Concertation place Ile-de-France – réunion publique ;
- 09/09/2015 : Concertation place Ile-de-France – stand sur la place ;
- 10/09/2015 : Concertation place Ile-de-France – stand sur le marché ;
- 10/09/2015 : Concertation place Ile-de-France – stand en pied d'immeuble ;
- 08/12/2015 : Concertation secteur Bergeronnettes – réunion publique.

Une visite du Maire a été organisée le 17 octobre 2015.

4- Direction de proximité Neudorf-Esplanade-Krutenau

4.1- Neudorf - Schluthfeld – Mausau – Port du Rhin

Aménagements de proximité significatifs

- extension de la zone bleue de la route du Polygone en lien avec l'association des commerçants et les commerces directement concernés ;
- réflexion et démarrage des aménagements sur le parvis de l'école du Schluthfeld ;
- aménagements de proximité en lien avec le stationnement (marquage de bordure, mise en place de potelets, etc.) ;
- aménagement d'un itinéraire cyclable rue de la Musau ;
- intégration du projet Tram / usages dans le quartier du Port du Rhin : travail sur les cheminements en phase chantier, jeux devant l'école, etc.

Animation du réseau des partenaires

Au Port du Rhin :

- L'ATP Insertion du Port du Rhin : cet ATP a travaillé en 2015 à la mise en place de deux partenariats, l'un avec la FFB Alsace pour la formation des habitants aux métiers du bâtiment, et l'autre avec la clinique Rhéna, en lien avec Au Port Unes et La Mission Locale pour l'emploi en vue de préparer les habitants aux métiers de la propreté dans le domaine du sanitaire et du médico-social ;
- L'ATP Séniors : comme chaque année, l'ATP seniors vise à créer du lien sur le thème de l'intergénérationnel en plus des sujets spécifiques de la semaine bleue ;
- L'ATP transversal : Le départ de la chargée de mission a ralenti un temps le rythme de rencontre de cet ATP. Depuis sa reprise par le directeur de proximité et le chef de projets, c'est surtout les questions de Culture qui ont été abordées, tant pour affiner et partager l'état des lieux des nombreuses actions dans ce domaine que pour favoriser le lien entre les actions de quartier est les évènements à venir en accompagnement de la symphonie des deux rives.

A Neudorf :

- L'ATP Séniors : ce groupe a travaillé en 2015 sur les personnes âgées isolées avec un projet de création d'un réseau de personnes relais. Il a également pour but de créer du lien entre les structures et de mettre en place des actions en faveur des aînés notamment dans le cadre de la semaine bleue ;
- L'ATP Place du marché : les travaux de ce groupe favorisent la coordination des initiatives des associations sur la place du marché (création d'une forme de « vademecum » de la place) et se traduisent depuis peu par une communication commune (voir affiche) ;
- Un réseau (hors ATP) « Initiatives collectives des habitants » a également été constitué sur le quartier. Son objectif est de repérer et d'accompagner des initiatives collectives d'habitants.

A la Musau :

- L'ATP Transversal de la Musau privilégie un portage collectif et partagé, il se consacre notamment à la coordination des animations dans le quartier (Carnaval, fête de quartier).

8 réunions publiques ont été organisées en 2015 ainsi qu'une visite du Maire.

4.2- Bourse-Esplanade-Krutenau

Aménagements de proximité significatifs

- sécurisation des quais de l'Esplanade ;
- création d'une dépose minute supplémentaire devant l'école Jaques Sturm ;
- création de places de stationnement supplémentaires dans la rue de Londres ;
- sécurisation de sorties de garages rue des Orphelins ;
- implantation de potelets rue de Rome ;
- adaptations (grilles au sol, habillages plus adaptés, ...) de l'aménagement de la place d'Austerlitz ;

- réfection du parvis de l'église de la Très Sainte Trinité.

Animation du réseau des partenaires

Un ATP plénier a été organisé fin 2014 à la Maison des syndicats, à l'issue duquel les 4 groupes de travail suivants ont été confirmés :

- Animation : partage d'information et échange de bonnes pratiques autour des questions liées à l'animation de manière générale. Compte tenu du nombre déjà très important d'animations organisées dans le quartier toute l'année, ce GT n'a pas vocation à porter des projets en propre ;
- Concierges : « cellule de veille » permettant la transmission d'une information ascendante et descendante sur des questions très pratiques et concrètes (voitures ventouses, propreté, conflits de voisinage...) ;
- Parentalité : fusionné avec le GT « Nutrition et santé ». GT réactivé après une période de mise en sommeil afin de refaire le point avec les acteurs de la parentalité ;
- Seniors : partiellement fusionné avec l'ATP Conseil des XV pour la partie consacrée aux animations seniors (Semaine bleue, galettes des aînés...). Sur BEK, le GT s'est consacré à des problématiques de fond telles que la précarité énergétique, avec par exemple la préparation de la semaine de l'énergie avec Alter Alsace Energies et l'ARES (janvier 2016).

Une visite du Maire a eu lieu le 7 février 2015.

5- Direction de proximité Robertsau-Conseil des XV

5.1- Robertsau

Aménagements de proximité significatifs

- Réorganisation des circulations du parking de la mairie de quartier : réunion avec un représentant de la mairie de quartier, des membres conseil d'administration et direction multi accueil Boecklin, représentant conseil de quartier ;
- Réunion aménagement rue Woehrlin/Maraichers : réunion avec la participation : des riverains, représentants associations de quartier, représentants conseil de quartier ;
- Présentation du Projet dialyse Ste Anne : Réunion d'information organisée en commun avec la fondation Vincent de Paul ;
- Réunion de sécurisation des abords de l'école Branly ;
- Réunion de présentation du projet du Consulat de Turquie et organisation du chantier ;
- Réunion de présentation des aménagements à proximité du collège de la Robertsau ;
- Réunion de présentation du Projet immobilier Bleich, Cité des chasseurs.

Animation du réseau des partenaires

- ATP Santé : la thématique de la santé est abordée au sens le plus large possible (sport, nutrition, rythme de vie, ...) afin de répondre aux enjeux du QPV Cité de l'III, quartier où le diagnostic local de santé a mis en exergue des problèmes récurrents liés au surpoids et à l'obésité. Les actions récurrentes (Un premier repas ça ne se loupe pas, Un café avant de rentrer) ont été poursuivies à un rythme soutenu.
- ATP réseau Séniors : la dynamique très forte de ce groupe se retrouve au quotidien par des clubs très actifs à la Cité de L'III, mais aussi lors de manifestations (Galette des Aînés, semaine bleue, ...) où l'implication et la mobilisation est forte. Cependant, cette année 2015 est marquée par la cessation d'activité du foyer club du 3ème Age, au centre de la Robertsau : une réflexion est amorcée, à l'initiative des élus, afin de pallier ce déficit d'animation dans une partie de la Robertsau où l'isolement des séniors est marqué, spatialement et socialement.
- Plusieurs ATP politique de la Ville ont été organisés : à noter celui à destination des habitants, qui s'est tenu le 8 juillet 2015 sur le parvis de la Cité de l'III, afin d'être au plus près du public et notamment des jeunes. Le CSC et le Délégué du Préfet ont accompagné les Services de la Ville : ce temps d'échange a permis de préciser les orientations de la Convention d'application territoriale.

19 démarches de concertations réalisées (hors conseil de quartier) pour 42 réunions ou actions d'information, de concertation ou de co-construction :

- PNU : Démarche de co-construction, en lien avec la mission PNU, 12 réunions en 2015 dont 1 réunion publique de lancement (environ 120 personnes), 4 réunions de préparation avec l'association PNU, 4 rencontres thématiques et 3 balades (re)découverte (touche une quinzaine de personnes en moyenne par séance). Couvre les 2 quartiers Robertsau et Conseil des XV, avec pour objectif de (re)découvrir le fonctionnement et la vie d'un territoire sous tous ces aspects spécifiques (patrimoines, eau, agriculture, maraîchage, développement urbain, paysage, biodiversité, liaisons vertes, loisirs, ...), d'en faire rencontrer les acteurs, de rendre le territoire vivant et de produire in fine un livre blanc du PNU.
- Groupe de travail Foyer Saint-Louis : 2 réunions en 2015 (la démarche se poursuit en 2016) avec la paroisse St Louis, le comité « un cœur pour le quartier », des représentants du CQ et des associations structurantes de la Robertsau, mis en place à la demande du Maire pour établir des échanges entre des acteurs aux points de vue et aux intérêts très opposés et parvenir à un « point d'équilibre ». Autour d'un projet privé par rapport auquel la Ville a eu à délibérer (vente d'un foyer paroissial).

5.2- Conseil des XV

Aménagements de proximité significatifs

Sécurisation passages piétons angle Anvers/Wallonie,
 Mise en place d'un ralentisseur angle Schoch/Stimmer,
 Mise en place d'une dépose école rue Vauban.

Animation du réseau des partenaires

ATP senior :

- 4 ans d'existence du Groupe Lire (Réseau Seniors + Mme Christiane Benoit qui remplace Mme Amoudruz) ;
- Thé dansant seniors avril 2015 ;
- Repas de la convivialité pour les seniors à raison de chaque deux mois environ au Carambole, rue de l'Yser ;
- Animations de l'association portugaise pour les seniors au Bon Pasteur (novembre 2015) ;
- Galette 2015 au pavillon avec l'Esplanade ;
- Participation au festival de rue Rotterdam : ateliers tricots ;
- Projets du COQ en partenariat : bien vieillir dans notre quartier (déplacement, café rencontre, ..).

ATP Cité Rotterdam (animation famille jeunesse) :

- Rencontres Parentalité dans l'école élémentaire du Conseil des Quinze (4 rencontres en 2015) ;
- Récolte des sapins janvier 2015 (255 sapins récoltés environ) ;
- Vide grenier Spécial Puériculture (Rotterdam + Direction de Proximité) février 2015 ;
- Pique-nique à la cité Rotterdam mai 2015 ;
- Animation familiale de rue cité Rotterdam : festival Famille en Herbe 4 au 11 juillet.

ATP Cité Spach :

- Réunion QPV, deuxième agrément caf pr l'ARES, montage de dossiers avec les associations pour le contrat de Ville ;
- Pique-nique/fête des voisins ;
- Aide aux associations montage de projets, FLAQ.

ATP insertion :

- Action insertion femmes ATPI dans le local de l'ARES 35 jusqu'en décembre 2015 (ATPI) et action insertion pour les seniors de novembre 2014 à mars 2015.

ATP Associations :

- Carnaval Rigolo par l'association Arkerstra brasil en partenariat Dir prox ;
- Carnaval des petits (avec Arkestra Brasil) mars 2015 ;
- Animations à la mini ferme du zoo ;
- Animations Ateliers d'Eden (vide grenier, fête du printemps place Arnold) ;
- Quartier des Arts Place Arnold (juin 2015) ;
- Fête de la musique place Arnold (Ateliers d'Eden + Dir prox) ;
- Fête de Quartier 28 juin 2015 ;
- Brocante Rotterdam bld de la Marne 28 juin ;
- Bal populaire Ateliers d'Eden ;
- Pique-nique cité Spach mai 2015 (VIVA SPACH + collectif d'associations) ;
- Les 1ers mercredis du mois : Après-midi récréatifs par Main dans la Main.

ATP Parentalité jeunesse :

- 3ème édition PETITS DEJEUNERS (école élémentaire du Conseil des Quinze) juin 2015 ;
- Toutes les manifestations du quartier demandent une très forte implication de la Direction de Proximité, qui a participé ou animé plus de 50 réunions de préparation en 2015 et vient quasi systématiquement en soutien logistique de tous les évènements.

Une visite du Maire a eu lieu le 7 février 2015.

6- Conseils de quartiers – Conseils citoyens

Réunis à partir de janvier 2015, les 409 membres permanents des 10 conseils de quartier, accompagnés par les CEMEA Alsace (association d'éducation populaire), ont échangé sur le fonctionnement du conseil de quartier et les sujets à mettre en débat au sein de cette instance.

Entre janvier et avril 2015, l'élaboration des programmes de travail partagé (sujets proposés par la ville et sujets proposés par les conseils de quartier) a nécessité plusieurs rencontres (4 réunions plénières par conseil de quartier soit 40 réunions animées par les CEMEA).

Un total de 32 thèmes soit 32 groupes thématiques sont identifiés.

En avril 2015, la validation des 10 programmes de travail partagé a donné lieu à une nouvelle démarche « Aller vers » en présence, sur certains quartiers, des membres permanents afin de faire connaître les sujets de réflexion mis en débat au sein de groupes thématiques ouverts.

L'objet était de mobiliser de nouvelles personnes pour participer à l'un ou l'autre thème. Les personnes ayant candidaté en 2014 sont bien-sûr les premières personnes qui ont été invitées à rejoindre la dynamique. Au total, 280 personnes ont été recensées comme étant intéressées pour participer à un groupe thématique.

Dès le mois de mai, les premiers groupes se sont réunis.

Une moyenne de 12 personnes par groupe au moment du lancement est comptabilisée, dont une moyenne de 6 membres permanents et 6 participants-es extérieures (cf annexe carte « fréquentation à la réunion de lancement de chaque groupe thématique »).

Le 18 juin 2015, un temps fort réunissant l'ensemble des membres permanents des conseils de quartier au MAMCS en présence du Maire a été organisé afin de marquer le démarrage des groupes sur des sujets concrets.

Un programme de sessions d'information, de formation ou de visites a été proposé aux membres permanents.

- Trois sessions d'informations ont été proposées :
 - Se déplacer à Strasbourg : le code de la rue : 43 personnes inscrites,
 - Le fonctionnement de la Ville et de l'EMS : 61 personnes inscrites,
 - Le budget d'une collectivité : 67 personnes inscrites.
- Des visites :
 - Axe deux rives : découverte en bateau : 75 personnes inscrites,

- SIRAC : 2 groupes de 20 personnes,
- Des visites sur les quartiers à l'initiative des membres : chantier du tribunal, etc.
- Des formations :
 - AGORA : appropriation de la plateforme des conseils de quartier : 5 groupes de 12 personnes,
 - Animer un groupe : formation à destination des référents-es des conseils de quartier (1 formation par quartier soit 10 formations).

Une plateforme dédiée aux membres permanents des conseils de quartier (AGORA) a été mise en place pour un accès simplifié aux ressources (comptes-rendus, documents, productions des groupes, agendas).

7- Ateliers territoriaux de partenaires

Les Ateliers Territoriaux de Partenaires comprennent une très grande diversité d'acteurs / actrices de terrain (plus de 500), qui sont en contact direct avec les habitants et qui se répartissent comme suit :

- 60% d'associations : Prévention Spécialisée (éducateurs de rue), Centres socioculturels, associations sociales, sportives et culturelles, associations d'habitants-es...
- 40% d'institutionnels : Etablissements scolaires, bailleurs sociaux, services publics locaux dont ceux de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'Etat ;
- Quelques habitants-es considérés comme personnes ressources sur l'un ou l'autre sujet (parents, historien...).

A l'échelle de la Ville, ce sont une soixantaine de groupes de travail composés en moyenne de 12 participants-es, soit 1 à 6 groupes de travail par quartier, qui se réunissent environ toutes les 6 semaines.

Les missions dévolues aux Ateliers Territoriaux de Partenaires sont les suivantes :

- Créer les conditions d'un partenariat de qualité entre les acteurs / actrices de terrain : circulation des informations, connaissance des champs de compétence des différents acteurs / actrices...
- Elaborer des actions adaptées aux réalités des quartiers pour faciliter le lien social et un vivre ensemble de qualité, et assurer un accompagnement collectif de publics spécifiques.

Les actions menées permettent de fait de traiter de nombreux sujets et de toucher des publics variés et/ou ciblés en réponse à des besoins identifiés collectivement :

En transversalité :

- Favoriser le lien social, un vivre ensemble de qualité dans les lieux publics : Jardins partagés dans plusieurs quartiers, appropriation de places publiques ...
- Permettre des rencontres intergénérationnelles : ateliers intergénérationnels pour enfants et seniors...
- Faciliter l'accès de tous aux informations : Parcours de Justice au Centre-Ville...

Plus spécifiques à l'un ou l'autre domaine :

- Insertion sociale et professionnelle : Accompagnement pluridisciplinaire de groupes de 10 à 15 femmes ou de 10 à 15 jeunes pour leur insertion sociale et professionnelle...
- Enfance jeunesse, éducation parentalité ;
- Université printanière des parents à l'Elsau / 100 personnes (rencontres échanges avec les parents, le personnel enseignant et les acteurs / actrices du quartier) ;
- Semaine des parents à Cronembourg ;
- Fête de la Jeunesse à HautePierre ;
- ...

Santé :

- « Le Printemps de la Santé » au Neuhof/ 320 personnes (sensibilisation de la population à l'accès aux droits et aux soins) ;
- « HautePierre fête la forme » : semaine d'actions pour sensibiliser à l'importance d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique ;
- Actions dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ;
- « Fruits et santé dans la cité », « Un 1er repas, ça ne se loupe pas ! » à la Cité de l'III.

Seniors : Conférences débats à thèmes pour les seniors à l'Elsau / entre 80 et 100 personnes...

Droits des femmes, égalité de genre :

- Temps d'échange à l'Elsau ;
- Journée de l'égalité à HautePierre...

Environnement propreté : « Semaine de l'environnement » à Cronembourg / entre 800 et 1000 personnes...

Accès aux loisirs : contributions à la Tournée Arachnima et à la Tournée Passion Sport dans tous les quartiers...

Sport et culture :

- « S'portez-vous à Cronembourg » ;
- Fête de la musique à Cronembourg ;
- Organisation de visites dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine à l'Elsau, à Koenigshoffen et à la Montagne Verte...
- « Fêtons nos cultures » à l'Elsau.

8- Démarches « aller vers » et contrat de ville

8.1- Démarche « aller vers »

Contexte : permettre aux habitants de s'exprimer et tenir compte de leur expérience d'usage dans tous les domaines en lien avec les politiques publiques.

- Trois niveaux de participation citoyenne :
 - Les initiatives des habitants,

- Les associations,
- Les instances de Démocratie Locale : Conseils de Quartier, Conseil des Résidents Etrangers, Ateliers Territoriaux de Partenaires.

Calendrier

- Démarche « aller vers » initiée à l'automne 2014 pour recruter des membres permanents dans les Conseils de Quartier ;
- Démarche « aller vers » menée entre avril et juillet 2015 avec deux objectifs :
 - Susciter l'inscription d'habitants dans les groupes thématiques des Conseils de Quartier,
 - Recueillir des contributions des habitants pour le Contrat de Ville.

Quelques chiffres sur la démarche « aller vers » d'avril à juillet 2015

- Environ 1400 habitants touchés au cours de 94 interventions de terrain au total : 68 événements Conseils de Quartier + 26 événements Contrat de Ville ;
- Une trentaine d'agents de la ville mobilisés :
 - Directions de Proximité : des Directeurs / Directrices de Proximité ; les Chargé-es de Mission de Quartier ; les Chef-fes de projet des DP ; des Correspondants de Quartier,
 - Equipes PRU : Directeurs de Projet, Chef-fes de projet volet humain et volet urbain, Chargées de Mission (coordination et communication),
 - Mission Démocratie Locale : les cheffes de projet de la Mission Démocratie Locale et deux stagiaires sur 5 mois.

Modalités d'intervention

- présence :
 - sur les marchés,
 - aux sorties d'école,
 - en pieds d'immeuble,
 - lors de moments festifs grand public,
 - au cours d'actions ciblées (petits déjeuners des parents...).

Apports de la concertation auprès des habitants

- les habitants ont dit apprécier la démarche de la collectivité d'aller vers eux et de prendre le temps d'échanger avec eux
- les habitants se sont exprimés sur la situation actuelle dans leur quartier et dans leur vie quotidienne et ont donné des idées susceptibles de permettre des améliorations
- les contributions des habitants sont venues enrichir les cahiers de quartier des 13 Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV) de la Ville de Strasbourg :
 - elles ont été valorisées sous la forme de panneaux de verbatims lors de forums dans les 5 QPV en Rénovation Urbaine,
 - les éléments de diagnostic et les propositions des habitants s'ajoutent aux contributions des acteurs associatifs et institutionnels de terrain et des partenaires signataires du Contrat de Ville dans les cahiers de quartier. Les idées des habitants sont ainsi partie intégrante des Conventions d'Application territoriale (CAT) qui ont été finalisées début 2016 et qui seront des documents de référence pour les appels à projets à venir.

8.2- Forums « contrat de ville »

Dans les 5 QPV également bénéficiaires du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), il a été décidé d'organiser un forum Contrat de Ville et Rénovation Urbaine :

- Meinau le 20 juin
- Neuhof le 27 juin
- Hautepierre le 4 juillet
- Elsau le 10 octobre
- Cronenbourg le 19 octobre.

Les objectifs de ces forums sont de :

- clore par un temps fort la 1^{ère} étape de concertation auprès des habitants-es qui s'est déroulée d'avril à juillet 2015
- consolider les diagnostics et recueillir des pistes d'actions
- associer et mobiliser les partenaires signataires du Contrat de Ville pour un temps d'échange en direct avec les habitants-es.

Pour les quatre premiers forums, cela s'est passé un samedi matin. Pour Cronenbourg, cela s'est fait en soirée. Les échanges ont été organisés sous la forme d'un world café : plusieurs séquences de travail ont permis à chaque participant de contribuer successivement aux différents ateliers. L'ORIV a apporté son appui pour l'organisation et l'animation de ces cinq forums.

Le Forum de l'Elsau a réuni 80 personnes dont 50 habitants se répartissant entre la Cité et le secteur pavillonnaire, et une quinzaine d'associations, celui de Cronenbourg une soixantaine d'habitants, alors que les trois premiers forums n'avaient rassemblé, chacun, qu'une quarantaine de participants (dont une quinzaine d'habitants). On voit bien que tout l'enjeu, notamment dans les secteurs QPV, est de diversifier les formats de concertation afin de toucher une plus grande diversité de publics.

9- Elaboration des Conventions Territoriales du Contrat de Ville

L'année 2015 a été marquée par la participation des Ateliers Territoriaux de Partenaires à l'élaboration des conventions territoriales du Contrat de Ville :

- 10 réunions au printemps pour contribuer à la définition des enjeux et des objectifs opérationnels
- 10 réunions à l'automne pour préciser chaque objectif opérationnel (publics et territoires cibles, résultats attendus, délais, marqueur de progrès...).

Par ailleurs, les membres des ATP étant en contact avec des publics très divers, ils ont été des relais importants pour susciter l'implication d'habitants-es des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Certains ont été présents aux côtés de la collectivité lors de la démarche « aller vers » menée d'avril à juillet 2015 ainsi que lors des 5 Forums Contrat de Ville et Rénovation Urbaine pour recueillir les contributions des habitants-es au Contrat de Ville.

Les préoccupations et propositions des habitants-es et des acteurs/actrices de terrain ont été valorisées: les idées exprimées sont, de fait, partie intégrante des 13 conventions territoriales du Contrat de Ville (1 par quartier prioritaire) qui seront finalisées début 2016 et qui seront des documents de référence pour les appels à projet à venir.

10- Conseil des Résidents Etrangers (CRE)

L'année 2015 a été importante pour le CRE : année charnière entre deux mandats, elle a permis une vraie démarche de bilan, co-construite avec les membres sortants-es, qui a permis l'adoption d'une délibération en juin 2015 reprenant les éléments de cette démarche, le lancement d'une phase de candidatures, puis l'installation du nouveau CRE en fin d'année.

10.1- Bilan du CRE 2012-2015 : Quel CRE pour demain ?

En vue du bilan du mandat 2012-2015 et du renouvellement du CRE, une démarche « Quel CRE pour demain ? » a été engagée entre janvier et mai 2015, afin de définir les contours du nouveau CRE. Trois séances de travail ont permis d'échanger autour de différents sujets :

- Les objectifs du CRE et ses missions
- Les points positifs et négatifs de l'organisation actuelle du CRE et les pistes d'évolution souhaitées
- Des propositions de projets futurs et les moyens à mettre en place pour leur réalisation

Cette démarche a été possible grâce à l'accompagnement du service Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques dès 2014, de l'Observatoire régionale de l'Intégration et de la Ville, de l'entreprise coopérative Kaleido'scop, et bien sûr grâce à l'engagement des membres du CRE.

Un temps fort de débat de clôture s'est tenu le 20 juin 2015, en présence de nombreux élus.

Suite à cette démarche, une délibération a été adoptée le 22 juin 2015 actant la mise en place d'un nouveau Conseil des résidents étrangers. Le modèle de ce CRE a été renouvelé afin d'assurer un fonctionnement plus inclusif, grâce à un programme de travail co-élaboré avec la Ville décliné en groupes projets.

10.2- Une démarche de renouvellement sur le terrain

Afin de procéder au renouvellement du CRE, un appel à candidatures a été lancé le 24 juin, pour une clôture au 30 septembre 2015. Cet appel a été relayé par une campagne de communication web et medias, notamment une vidéo « Découvrir le CRE en 3 minutes », mais surtout par une démarche de terrain « aller vers », à l'image de ce qui avait été entrepris pour le renouvellement des conseils de quartiers en 2014.

Ainsi, tout l'été, les agentes sont allées sur les marchés, dans des fêtes de quartier, à des événements culturels... pour tenir des stands ou simplement informer les habitants à l'aide de tracts présentant le CRE.

Au total, 113 habitants ont candidaté pour faire partie du CRE. La désignation des membres s'est faite par tirage au sort le 6 octobre parmi les candidatures reçues, grâce à un programme excel, sur la base de trois principes :

- la parité femmes-hommes
- la représentativité des 10 quartiers de Strasbourg
- la diversité des nationalités en présence notamment eu égard à la répartition par nationalité étrangère strasbourgeoise telle qu'elle apparaît par nationalité des données de l'Insee 2011. Cette diversité se compose de ¼ de ressortissants-tes de « l'Union Européenne des 27 » et de ¾ de résidents-es étrangers-ères hors Union Européenne.

Les 3 collèges du CRE ont été composés comme suit :

- 50 habitants-es tirés-es au sort, dont 26 femmes et 24 hommes
- 20 associations volontaires, dont l'objet de travail s'articule autour des objectifs portés par le CRE
- 8 associations ressources, désignées par le Maire

10.3- Installation du nouveau CRE et co-élaboration du programme de travail

Trois séances plénières d'installation ont eu lieu les 17 octobre, 14 novembre et 17 décembre, afin de permettre aux membres de se connaître et de co-élaborer leur programme de travail pour le mandat à venir, autour des objectifs suivants :

- promouvoir une société interculturelle,
- lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations,
- lutter pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des résidents-es étrangers-ères.

Ce programme opérationnel vise à favoriser une meilleure planification des sujets et à permettre une organisation en groupes projets.

Ainsi, les membres ont pu prendre connaissance des travaux effectués par le CRE lors des précédents mandats : rapports, contributions, expositions photos, événements organisés... et indiquer les sujets, anciens ou nouveaux, sur lesquels ils et elles souhaitent travailler. Des ateliers collaboratifs ont permis à ces sujets d'émerger et d'être approfondis, pour enfin se décliner en premiers groupes projets.

La Direction de l'enfance et de l'éducation

La Direction de l'enfance et de l'éducation remplit plusieurs missions :

- Accueillir les enfants de 0 à 11 ans dans les établissements de la petite enfance et dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- Mettre en œuvre les moyens de fonctionnement et les conditions de sécurité optimales pour l'ensemble des établissements ;
- Développer un projet éducatif sur l'ensemble des temps de l'enfant ;
- Organiser des manifestations autour de l'école.

1- Accueillir les enfants dans les 113 écoles de la ville et dans les 110 établissements d'accueil de la petite enfance

La Ville de Strasbourg a accueilli en 2015 :

- 24.496 enfants dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- 7.026 enfants de 0 à 4 ans dans les établissements municipaux ou associatifs financés par la Ville : 5 963 en établissement collectif et 1 062 en crèche familiale ;
- 2.700 enfants dans les accueils de loisirs municipaux.

Pour la rentrée scolaire 2015/2016, 33.614 inscriptions scolaires et périscolaires ont été traitées ainsi que 1.540 demandes de dérogation à la sectorisation scolaire (premières demandes et recours) et 834 demandes de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans, dont 442 ont fait l'objet d'un accord.

Pour l'accueil de la petite enfance, la Ville de Strasbourg dispose de 3.185 places en accueil collectif (dont 2.466 gérées ou subventionnées par la collectivité) permettant l'accueil de plus de 4.000 enfants. Cette optimisation est rendue possible par l'accueil à la carte proposé aux familles en fonction de leur besoin, une même place pouvant être occupée à temps partiel par plusieurs enfants sur des créneaux horaires complémentaires. En accueil familial, 2.150 enfants sont accueillis dont 660 en crèche familiale employant 220 assistants maternels et 1.490 par des assistants maternels privés.

Le Relais petite enfance et les Relais d'Assistants Maternels (RAM) permettent d'informer et d'orienter les familles sur l'ensemble des offres d'accueil. Ils constituent aussi un relais professionnel pour les assistants maternels. Cinq relais couvrent l'ensemble du territoire de la ville. Dans le cadre du soutien à la parentalité, les 16 Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) permettent l'écoute, l'échange et le conseil, assurés par les puéricultrices, les travailleurs sociaux et les acteurs dans les quartiers. Ces lieux permettent aussi une première socialisation des enfants.

Si l'accueil de l'enfant à l'école constitue une compétence partagée avec l'Etat (Education nationale), l'accueil de la petite enfance est en revanche largement partagé avec les associations gestionnaires d'établissements. Celles-ci gèrent en effet la majorité des places proposées sur le territoire de la ville : 76 établissements sont gérés par des associations, tandis que 34 établissements relèvent de la gestion municipale. C'est pourquoi, dans un objectif de cohérence d'ensemble, la Ville de Strasbourg est fortement investie dans un travail de partenariat avec les associations gestionnaires d'équipements d'accueil de la petite enfance.

Cet engagement de la collectivité se concrétise par le versement de subventions (11.768.000 € en 2015) et par un travail d'animation de réseau, de conseil et d'accompagnement des associations.

2- La mise en œuvre des moyens de fonctionnement pour les établissements accueillant les enfants

La Ville de Strasbourg a consacré en 2015 à l'enfance et à l'éducation un budget de global de 110,8 M€ :

- 31 M€ en investissement,
- 28,8 M€ en fonctionnement,
- 51 M€ en personnel.

2.1- Les moyens humains

1.405 agents:

- Responsables techniques de site
- Adjointes aux responsables techniques de site
- Agents d'entretien
- Agents de restauration
- Responsables périscolaires de site
- Adjointes aux responsables périscolaires de site
- Atsem
- animateurs périscolaires
- Accueillantes petite enfance
- Educateurs de jeunes enfants
- Professionnels intervenant en LAPE et RAM
- Directeurs d'établissements petite enfance et adjoints
- Personnels administratifs et techniques
- Agents des ateliers et de maintenance

2.2- Les aides en faveur de l'enfant scolarisé

Les dotations aux écoles pour l'achat des fournitures scolaires et du petit matériel se sont élevées à 1 M€.

Les sorties scolaires, organisées avec ou sans nuitées, sont financées à hauteur de 190.000 €. Ces sorties ont concerné en 2015 6.552 enfants, ce qui représente 321 classes, soit une moyenne de deux classes par école.

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 7 juin 2010, la participation de la Ville est de 7 € par jour et par enfant pour les séjours organisés dans les départements Bas Rhin, Haut Rhin, Moselle, Vosges en complément des 7 € versés par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et des 10 € pour les autres destinations en France ou à l'étranger, le Conseil Départemental du Bas-Rhin s'étant désengagé pour ces dernières.

Une aide complémentaire est accordée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 750 €.

Enfin, pour mieux prendre en compte les rythmes et besoins de l'enfant, la durée minimale des séjours organisés par les écoles maternelles est de trois jours (au lieu de cinq antérieurement).

La prise en charge des **déplacements** des enfants des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre des activités scolaires et périscolaires s'élève à un montant total de 855.300 € dont :

- 100.000 € pour les transferts des enfants vers les piscines (dépense obligatoire),
- 755.300 € pour les sorties scolaires et les activités et les services périscolaires (dépense facultative).

Cela représente 7.000 transports ainsi financés par la Ville, dont environ 1.600 pour les seules sorties scolaires, soit une moyenne de 14 déplacements par école et par an définis librement par les écoles.

L'enseignement privé

La Ville pratique également une politique d'aide aux établissements d'enseignement privés en subventionnant leurs dépenses d'équipement et en participant à leurs frais de fonctionnement. Les forfaits versés par la Ville aux écoles privées, suite à une nouvelle concertation début 2015, s'établissent à 548 € par élève d'école élémentaire et à 1.014 € par élève de maternelle. Le budget qui y est consacré en 2015 s'élève à 2.036.044 €.

2.3- L'informatique et les nouvelles technologies

Dans le souci constant d'améliorer les moyens numériques mis en place dans les écoles, la Ville a poursuivi lors de l'année scolaire 2014-2015 le renouvellement des postes informatiques :

- Renouvellement des postes en élémentaire (80 PC fixes, 19 PC portables),
- Remise à niveau des postes des salles informatique en élémentaire (44 PC),
- Fin des extensions des salles informatiques à 14 PC (10 PC).
- Fin de l'équipement des maternelles avec un ensemble PC portable et vidéoprojecteur (59 maternelles équipées, les 51 élémentaires l'étaient déjà).
- Remplacement de tous les PC en BCD maternelle par du matériel neuf (écrans plats). Cela a concerné 175 PC.

Toutes les écoles sont connectées en ADSL, 51 en ADSL2+.

Toutes les écoles sont équipées d'un filtrage internet centralisé constamment réactualisé.

Chaque directeur d'école dispose d'un équipement informatique ainsi que les 7 coordonnateurs ZEP.

En 2015, le parc informatique est constitué de 1.252 PC et 349 imprimantes, répartis en 970 PC et 208 imprimantes en écoles élémentaires et 282 PC et 141 imprimantes en écoles maternelles.

Chaque école élémentaire et maternelle dispose d'un ensemble « PC portable et vidéoprojecteur ». Ces ensembles en maternelle ont été connectés au réseau par lien CPL en 2015.

3- La mise en œuvre des conditions de sécurité optimales à travers les travaux de restructuration, de rénovation et d'entretien des écoles

Entre crédits d'investissement, crédits récurrents, restructuration, rénovation et petits travaux, ce sont 30,3 M€ TTC qui ont été investis en 2015 par la Ville de Strasbourg sur les établissements scolaires.

3.1- Les travaux de restructuration, d'extension et de mise en sécurité

Le programme de mise en sécurité, d'extension et de restructuration des écoles demeure un objectif prioritaire de la politique municipale.

En 2015, les investissements sur le patrimoine scolaire comprennent notamment :

- **L'achèvement au cours du 1er semestre 2015 et avant la rentrée de septembre 2015 des travaux suivants :**
 - La construction de l'Ecole Européenne (36,2 M€), portée par les trois collectivités territoriales (Ville, Conseil Régional, Conseil Départemental),
 - La dernière phase de l'extension, mise en sécurité et restructuration de l'école primaire du Rhin (16,7 M€) et notamment la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire,
 - La dernière phase de l'extension, mise en sécurité et restructuration du groupe scolaire Ampère (10,2 M€), concernant principalement l'école élémentaire.

- **Par ailleurs, des études suivantes ont été engagées ou poursuivies, notamment :**
 - L'extension, la mise en sécurité et la restructuration de l'école élémentaire Louvois, estimées à 6,2 M€,
 - L'extension, la mise en sécurité et la restructuration du groupe scolaire du Hohberg, estimées à 11,3 M€,
 - L'extension, la mise en sécurité et la restructuration du groupe scolaire Gustave Doré, estimées à 9,8 M€,
 - L'extension de l'école maternelle de la Canardière, estimée à 1,1 M€,
 - La construction de l'école maternelle Danube, estimée à 8,95 M€,
 - La construction d'un nouveau restaurant scolaire estimée à 5 M€ (budget municipal) et diverses transformations et extensions (budget Eurométropole) au groupe scolaire Marcelle Cahn,
 - La mise en sécurité et la rénovation de l'école maternelle Vauban estimées à 2,9 M€,
 - La mise en place de bâtiments modulaires sur le site du groupe scolaire Schluthfeld,
 - La création d'une restauration scolaire pour le groupe scolaire du Finkwiller.

3.2- Les travaux de rénovation et d'entretien

La Ville investit chaque année des crédits importants dans des programmes de rénovation et d'embellissement de son patrimoine.

Si la sécurité-incendie demeure la préoccupation première de la Ville dans les opérations qu'elle mène, celles-ci intègrent également d'autres dimensions, et notamment la qualité de l'environnement scolaire qui est ainsi proposé aux enfants et aux équipes éducatives, dans le souci constant d'améliorer leurs conditions de travail.

Cette recherche de qualité se traduit par la rénovation et l'amélioration fonctionnelle des équipements :

- **Les restructurations de locaux scolaires et périscolaires :**
 - aménagements pour la classe de tout-petits à l'école maternelle Marguerite Perey,
- **Les rénovations des enveloppes des bâtiments (façades, menuiseries, toitures avec amélioration de l'isolation thermique et de la protection solaire des bâtiments) :**
 - rénovation de la toiture du groupe scolaire Stoskopf (1^{ère} tranche),
 - remplacement des menuiseries extérieures du gymnase du groupe scolaire Wurtz,
- **L'aménagement de sanitaires :**
 - à l'école élémentaire Léonard de Vinci,
 - à l'école maternelle Reuss,
- **La remise en peinture :**
 - des escaliers à l'école élémentaire des Romains,
- **La rénovation de cours d'école :**
 - à l'école élémentaire Jean-Baptiste Schwilgué.

3.3- Les équipements

La Ville a remplacé à l'été 2015 les mobiliers dans les écoles suivantes :

- Maternelle Jacques Sturm,
- Elémentaire Jean-Baptiste Schwilgué (2^{ème} phase de remplacement - Bâtiment B) pour un montant total de 120 000€.

Un remplacement partiel à la Toussaint 2015 du mobilier de l'école maternelle Gustave Doré a été entrepris.

La Ville a également procédé à des commandes de mobilier et matériel pour accompagner les ouvertures de classes dans différentes écoles.

4- La mise en œuvre du projet éducatif local

Le **Projet éducatif de territoire (PEDT)** a été signé le 5 novembre 2014 par le Préfet, le Recteur, le Maire, le Président de la Caisse d'Allocations familiales et le Président du Conseil général. Il constitue un cadre de référence pour mener une politique éducative cohérente sur un territoire défini. Il permet à tous les partenaires éducatifs de formuler des objectifs communs. Il constitue aussi une nouvelle approche des questions éducatives dans leurs relations avec le tissu social, culturel et économique local. La réussite éducative se construit à travers différents espaces éducatifs (famille, école, activités quotidiennes).

Pour la **mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires**, en concertation avec les directions d'école, les parents d'élèves et les associations, la Ville a engagé une démarche visant à dégager un point d'équilibre qui porte sur :

- Les horaires d'ouverture et de fermeture scolaire avec une harmonisation à l'échelle de la Ville, 8h30/12h et 14h/15h45 ; le mercredi de 8h30 à 11h30 ;
- Les services payants aux familles matin (7h45-8h30), midi (12h-14h), soir (15h45-18h15) et mercredi (11h30-12h15 et 11h30-18h pour les accueils de loisirs) en lien étroit avec les associations ;
- Les activités éducatives gratuites proposées à tous les enfants en élémentaire à raison d'une fois par semaine.

70% des enfants en école élémentaire (9 850) se sont inscrits dans les 800 ateliers éducatifs proposés par la Ville dans le domaine de la pratique artistique et culturelle, du sport, des sciences et de l'environnement ou dans le domaine ludique.

Le nombre de places en accueil périscolaire, tant municipal qu'associatif, le matin, midi, soir et mercredi a sensiblement augmenté pour répondre aux besoins réels des familles. L'organisation des services a évolué avec la production d'un dossier unique d'inscription, un règlement intérieur unique ainsi qu'un projet éducatif unique à l'ensemble des services périscolaires. Le règlement du temps de travail s'est adapté aux nouveaux horaires, une nouvelle convention ASTEM a été rédigée, 125 animateurs ont été dé précarisés et formés dans le cadre du plan de formation 2014-2015. En outre, tous les ATSEM ont suivi une formation sur l'évolution de leur métier. Et enfin, ATSEM et animateurs ont suivi une formation sur ce qu'est un Projet éducatif local.

4.1- Sur le temps scolaire

La Ville finance et accompagne dans le temps scolaire un grand nombre d'actions à vocation éducative.

- L'éducation culturelle et artistique :

La Ville contribue au fonctionnement de l'**ACMISA** (7.000 €) dispositif qui attribue des aides financières aux écoles pour le montage de projets artistiques.

La Ville alloue une subvention à deux associations qui travaillent sur la découverte et la valorisation du patrimoine local, à savoir 9.500 € à la **Ligue de l'Enseignement** (Fédération des œuvres Laïques) et **9.500 € à l'association des Œuvres Scolaires**. Ainsi, depuis la rentrée 2013, une centaine de classes bénéficient d'actions de sensibilisation au patrimoine et à l'architecture.

Enfin, la Ville est partenaire du concours départemental de **chant choral** organisé par la société des chorales d'Alsace par la mise à disposition de la salle du Palais des fêtes et en contribuant à cinq prix (750 €).

La Ville propose le réseau des **médiathèques** municipales et met en place des activités d'accès à la lecture : visite-découverte de la médiathèque, sélection et présentation d'ouvrages, ateliers de conte. De même, le service éducatif des **musées** propose chaque année un programme d'actions éducatives mené autour des collections permanentes et des expositions temporaires.

- **L'éducation citoyenne :**

« L'odyssée citoyenne » est un projet porté par l'association Thémis qui consiste à intervenir auprès des enfants au sein de l'école afin de leur proposer un parcours de sensibilisation citoyenne. Ce parcours est composé d'une information relative aux droits des enfants faisant référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de visites avec pour thème le développement durable, le mémorial du Struthof ou encore les institutions européennes qui siègent à Strasbourg. 15 classes bénéficient de cette action sur le territoire de l'Eurométropole dont 10 strasbourgeoises.

L'association des Francas du Bas-Rhin est soutenue à hauteur de 2.500 € pour l'organisation et l'animation en temps scolaire du « Philo en Ville, philo en fête ».

- **L'éducation scientifique :**

Le Planétarium mobile, projet développé par le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg, propose, à travers la mise en place d'un dôme gonflable et itinérant, de faire découvrir le ciel, les étoiles, les constellations et les planètes aux élèves n'ayant pas l'occasion de se rendre au planétarium fixe. 1.385 élèves ont bénéficié de cette animation pédagogique. La Ville a soutenu ce projet à hauteur de 9.250 €.

- **L'éducation à l'environnement :**

La Ville, et notamment les Directions de l'enfance et de l'éducation et de l'environnement et des services publics urbains, mènent des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des élèves, au travers de plusieurs programmes pédagogiques.

- Le jardin au cœur de l'école :

La Ville et la Direction Académique des Service de l'Education nationale dans le Bas-Rhin ont signé une convention pour la création de jardins pédagogiques dans les écoles volontaires. A partir des projets pédagogiques portés par les équipes enseignantes, leurs idées et suggestions d'aménagement, la Ville participe à la réflexion et prend en charge la création du jardin. Les enseignants et les intervenants périscolaires s'engagent, avec les enfants, à faire vivre cet équipement pédagogique intégré à la vie de l'école.

Ce projet, baptisé « Côté jardin » s'est développé en 2015 dans les écoles Schwilgué, avec un jardin de découverte, Schuman avec une mare pédagogique et Neuhof maternelle. Le budget annuel dédié au développement de cette action est de 15.000 €. A ce jour 30 écoles en sont équipées.

- L'animation "herbes folles" :

L'animation "herbes folles" est élaborée en partenariat avec la Direction académique avec pour objectifs de découvrir la biodiversité en ville et son utilité, d'accepter les herbes folles en ville, et découvrir les alternatives aux pesticides. Un outil pédagogique sous forme de kit présentant la biodiversité en ville accompagne cette animation.

- Le programme "Fontaine à Eau" :

Le projet pédagogique "Fontaine à Eau" – « L'eau c'est Top ! » élaboré par l'Eurométropole en partenariat avec la Direction académique poursuit un triple objectif : encourager à boire l'eau du robinet, diminuer la quantité de déchets liés à la boisson, connaître le cycle urbain de l'eau. Il consiste en l'installation de fontaines à eau dans les établissements scolaires volontaires.

- Le « Centre d'Initiation à la Nature et à l'environnement »(CINE) à la ferme Bussières accueille des élèves sur le temps scolaire :

La mission de la ferme Bussières vise à dynamiser l'éducation à la nature et à l'environnement, en coordonnant les interventions des associations, et en mettant en place le programme d'activités présenté dans le projet pédagogique et le développement de nouvelles thématiques. Les thèmes abordés concernent la nature, la biodiversité en ville, l'alimentation de proximité en lien avec le jardin, l'écocitoyenneté, les changements de comportement, en lien avec les problématiques environnementales d'un territoire urbain et périurbain. En 2015, 1.800 élèves ont pu bénéficier d'une animation pédagogique. Cette action a été financée par une subvention de 85.000 €.

- La collecte sélective des déchets (Tricetop) :

Tricetop est un programme de formation à la pédagogie et à la pratique du tri sélectif organisé en partenariat avec l'Education nationale. Il s'adresse aux enseignants et aux agents municipaux exerçant dans les écoles. Dans ce cadre sont également organisées des sessions de sensibilisation des enfants.

- **L'éducation à la sécurité routière**

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, l'Eurométropole de Strasbourg s'est dotée de différents outils :

- Le Centre d'Education Routière de la Meinau :

Il dispose d'une salle de cours, d'une salle informatique et d'un atelier mécanique vélo. Les animateurs du SIRAC accueillent chaque année environ 4 000 enfants de CM2. Pour les écoles strasbourgeoises les frais de déplacement sont pris en charge par la ville de Strasbourg.

La Ville et l'Eurométropole disposent également de nombreux outils pédagogiques de sensibilisation et d'éducation à la route. Ces documents servent de support pédagogique aux enseignants dans le cadre de leur obligation de dispenser une première éducation à la route : mallette pédagogique de sécurité routière "Le jeu de la route avec le petit Prudent" à destination des CM1 et CM2, mallette Abécédaire à destination des grandes sections de maternelles.

- Les permis piéton et permis vélo :

Le SIRAC propose une formation « permis piéton » aux élèves de CE1/CE2 et une formation « Permis vélo » aux élèves de CM1 et CM2. Pour l'année scolaire 2014/2015, plus de 500 enfants des écoles de Strasbourg ont participé à la démarche permis vélo.

- **La pratique sportive**

- **dans les piscines et à la patinoire :**

Les piscines de l'Eurométropole ont accueilli 12.727 enfants (écoles strasbourgeoises et communes de l'Eurométropole). La patinoire de l'Iceberg a enregistré 33.600 entrées scolaires lors de cycles pédagogiques organisés entre l'Education nationale et la Ville.

- **le dispositif « Classes transplantées » sur le site du Baggersee »**

Le service du Sport de la Ville de Strasbourg accueille chaque année 30 classes soit 960 enfants pendant une semaine sur le site du Baggersee proposant des activités physiques et sportives de découverte environnementale en fonction des projets des écoles volontaires. La Ville y consacre 200.000 €.

- **les interventions en temps scolaire des ETAPS (Educateur Territorial des activités Physiques et Sportives)**

- **l'école municipale des sports** (interventions les samedis matins sur trois équipements (Reuss, Jacqueline et Louvois). 185 enfants sont inscrits pour la saison 2014 / 2015.

- **participation aux ateliers éducatifs**

- **participation au projet « je me bouge dans mon quartier »** (écoles Guynemer I et II, Eléonore, Schwilgué et Erckmann-Chatrian).

4.2- Sur le temps périscolaire et extrascolaire

4.2.1- L'accueil périscolaire en maternelle

Afin d'offrir aux enfants, avant et après la classe, un lieu de vie adapté à leur âge comme à leurs besoins, un accueil est organisé dans les écoles maternelles par la Ville. Il existe aujourd'hui 55 sites accueillant quotidiennement 22.580 enfants. Pour les écoles élémentaires, ces services sont gérés par des structures associatives.

4.2.2- La pause méridienne

La Ville propose une restauration sur 57 sites (44 restaurants municipaux et 13 prestataires externes). En 2014/2015, plus de 6,1 millions € ont été consacrés au service de la restauration scolaire. 16 300 enfants sont inscrits au service de restauration. 10 600 repas ont été servis en moyenne chaque jour aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de la Ville.

Près de 9.550 repas sont préparés en liaison froide et livrés par l'Alsacienne de restauration, prestataire de marché pendant 4 ans (2013-2017). Les autres repas sont préparés par 13 partenaires externes à la Ville (maisons de retraite, auberge de jeunesse, restaurants d'entreprise, collègues, etc.) et les enfants déjeunent dans leur structure.

Le service de restauration scolaire s'inscrit dans le cadre de la pause méridienne qui comprend l'accueil pour le repas et la prise en charge des enfants avant, pendant et après ce moment, sur la plage de 12 heures à 14 heures. La restauration scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. A l'école Européenne, elle fonctionne également le mercredi.

- **La restauration, une préoccupation de santé publique :**

La Ville veille tout autant au respect de l'équilibre nutritionnel qu'à la variété des menus, la qualité et l'origine des produits ou la découverte de nouvelles saveurs. Elle a souhaité proposer un choix de quatre catégories de prestations : un repas standard (64,5%), un repas standard sans porc (4,5%), un repas halal (28%) et un repas végétarien (3%). Le choix du type de menu est effectué chaque année au moment de l'inscription et est valable une année complète. Pour les sites municipaux, les menus sont consultables depuis le site internet de la Ville.

- **La pause méridienne constitutive d'une démarche éducative :**

Depuis 2009, la Ville s'engage vers un accueil sécurisé et sécurisant en garantissant un encadrement des enfants adapté lors de la pause méridienne (1 adulte pour 20 enfants en élémentaire et 1 adulte pour 15 enfants en maternelle) et en s'assurant que les équipes soit mieux formées.

La pause méridienne doit également être pour chacun un moment de plaisir, de détente et de récréation. C'est aussi l'occasion de valoriser cette période de la journée comme un temps éducatif et d'apprentissage à part entière au cours duquel les enfants seront sensibilisés à l'hygiène alimentaire, aux règles de vie en collectivité, à l'environnement mais aussi au goût et à la connaissance des aliments qui composent leurs repas.

- **Un engagement en matière de développement durable :**

La Ville de Strasbourg souhaite promouvoir une restauration responsable et citoyenne en intégrant des **produits de saison**, issus de préférence de l'agriculture locale, un **minimum de 20 % d'aliments issus de l'Agriculture Biologique à circuits courts** (légumes, fruits, laitages, pains, céréales, viandes, œufs), des **sites « BIO+ » où sont proposés 40% de produits issus de l'Agriculture Biologique** (6 jardins d'enfants municipaux et 21 restaurants scolaires), des **produits issus du commerce équitable**, **une réduction de l'emprunte carbone** de la production à l'assiette avec l'objectif pour le prestataire de diminuer chaque année ses émissions de gaz à effet de serre de 3%, et un engagement quant à **l'insertion sociale** et le développement professionnel du personnel recruté par le prestataire du marché.

- **Un environnement d'accueil adapté à la demande, sécurisé et sécurisant :**

Des mesures contre le bruit, des travaux d'extension et de mise en sécurité des locaux, des constructions de nouveaux restaurants sont entrepris régulièrement. En **septembre 2015**, la Ville a créé un **nouveau site de restauration à l'école du Rhin**, permettant ainsi d'augmenter sa capacité d'accueil avec notamment un service en self organisé pour tous les élémentaires. L'ancien restauration scolaire de l'Ecole européenne, basé rue de Wallonie a été réaffecté pour accueillir des enfants du Conseil des XV suite au transfert d'une dizaine de classes, suite à des besoins de locaux supplémentaires.

4.2.3- Les activités périscolaires gratuites après l'école

Dans le cadre des ateliers périscolaires, 10.000 enfants, accompagnés par une cinquantaine d'artistes intervenants et de médiateurs culturels ont participé aux festivités de Millénaire des fondations de la Cathédrale.

Les enfants ont visité la cathédrale et/ou le musée de l'Œuvre Notre-Dame grâce à la mission patrimoine et au service éducatif des musées de Strasbourg. Ils ont également bénéficié d'un atelier de pratique artistique en lien avec la cathédrale (lien avec l'architecture, les légendes, la statuaire ...). Une quarantaine de projets ont été sélectionnés et présentés au Hall des Chars du 18 au 30 mai 2015. 1.500 visiteurs, scolaires et particuliers ont profité de cette exposition par et pour les enfants.

4.2.4- L'accueil de loisirs maternel

Un accueil collectif a été proposé pour les enfants scolarisés entre 3 et 6 ans, en dehors du temps scolaire : les mercredis de 11h30 à 18h15 et pendant les vacances (du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 avec possibilité de restauration). Pour l'année 2015, les mercredis et durant les vacances 2.010 enfants entre 3 et 6 ans ont été accueillis et 46.418 journées/enfants facturées.

4.2.5- L'accueil de loisirs élémentaire

Un accueil de loisirs destiné aux enfants de 6 à 11 ans a été organisé en dehors du temps scolaire:

- à l'école élémentaire de la Canardière (ALP Schulmeister)
- à l'école élémentaire Saint Thomas
- dans un appartement du Port du Rhin

- Les mercredis de 11h30 à 18h15: suite à la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014, avec 5 matinées de cours par semaine, les horaires et le fonctionnement ont été modifiés avec un accueil sectorisé.

Des navettes ont été organisées en bus ou pédibus par le service à l'échelle du quartier, permettant de ramener les enfants vers l'accueil de loisirs.

Le secteur associatif a parfois pris le relais pour l'accueil des enfants entre 6 et 11 ans les mercredis après- midis (CSC, associations, clubs sportifs).

- Les vacances : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 avec possibilité de restauration

Pour l'année 2014/15, les mercredis et durant les vacances 243 enfants différents entre 6 et 11 ans ont été accueillis et **3.357 journées /enfants facturées**.

- - En soirée : de 15h45 à 18h, ces 3 sites ont fonctionné, ainsi que l'école élémentaire de la Meinau, représentant 11.612 soirs/ enfants facturés.

4.2.6- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. La Ville de Strasbourg s'implique

fortement dans ce dispositif par sa participation active au Comité Départemental de l'Accompagnement à la Scolarité, présidé par le Sous-préfet à la Ville. Le montant accordé par la Ville aux 20 associations porteuses de projets s'est élevé à 118.500 € pour l'année scolaire 2014-2015. Cet effort est poursuivi pour cette année scolaire.

4.2.7- Le projet de réussite éducative (PRE)

Le PRE permet l'accompagnement global et individualisé d'enfants ou adolescents de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés croisées, dans le but de renforcer leurs chances de réussite et leur épanouissement.

Il est porté par la Caisse des écoles de la Ville de Strasbourg en association avec l'Etat, le Conseil Départemental et la CAF du Bas-Rhin. Volet individualisé du PEL, le PRE concentre ses interventions dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Le budget alloué au programme pour l'année 2015 (529 000 €) a été consolidé dans le cadre du contrat de ville. Le financement de l'Etat est préservé à la faveur d'une diversification des sources de financement qui représentent désormais plus de 13% du budget (Ville de Strasbourg, CAF du Bas-Rhin, Cus-Habitat et Habitation moderne). S'y ajoutent des contributions en nature estimées à 77 500 € en 2015 (Ville de Strasbourg, CD 67, DSDEN, CAF).

En 2014-2015, 390 demandes transmises par les parents, le plus souvent avec l'appui d'un acteur de terrain, ont été examinées par l'une des 7 équipes pluridisciplinaires constituées de représentants de l'Education nationale, de l'action sociale territoriale et de la prévention spécialisée. Le PRE assure ainsi en premier lieu le diagnostic de la situation et l'accompagnement ou le relais vers les actions et ressources existant dans le quartier et dans la ville.

345 enfants ou adolescents, dont 67% relevant du 1^{er} degré, ont bénéficié d'un parcours de réussite individualisé comportant une ou plusieurs actions en référence aux objectifs définis, contractualisés et régulièrement revus avec la famille.

Les accompagnements individualisés sont assurés par les coordonnatrices, les accompagnateurs de réussite éducative et la psychologue de la Caisse des écoles. Des interventions individualisées ou en petit collectif sont également conduits par des associations dans le cadre d'un marché de prestations.

5- Petite enfance : le développement de la qualité d'accueil et de nouveaux services pour les familles

5.1- Elaboration du CEJ 2015/2018

2015 a été l'année de préparation avec la CAF 67 du Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018.

Le nouveau CEJ vise à consolider et renforcer l'offre d'accueil pour l'enfance et la jeunesse. Les projets inscrits au CEJ 2015/2018 sont les suivants :

- 46 places d'accueil supplémentaires en établissements collectifs d'accueil du jeune enfant.
- Création d'un relais d'assistantes maternelles supplémentaire pour renforcer la qualité d'accueil chez les AMAT et la confiance des parents.
- Création de plus de 300 places d'accueil supplémentaires pour les 4/12 ans en accueils de loisirs.

- Renforcement de la qualité de l'accueil et de la coordination des activités et services, en particulier à destination des familles les plus en difficulté dans les quartiers de la Politique de la Ville.

5.2- Elaboration du Document de Diagnostic et d'Orientations de l'Eurométropole en matière de petite enfance et enfance (DDOES PE)

Dans le cadre de sa compétence en matière d'études et d'ingénierie dans le domaine social, l'Eurométropole de Strasbourg a réalisé en 2015 un document diagnostic sur le champ de la petite enfance et de l'enfance.

L'objectif de ce diagnostic est d'aider, conforter voire orienter les actions et projets, en adéquation avec la situation sociale, économique et les besoins de la population.

Le DDOES PE apporte, à l'échelle de l'Eurométropole et pour chacune des 28 communes, des informations détaillées concernant :

- les données sociodémographiques de la population : naissance, évolution de la population, profil socio-économique des familles, etc.
- une information complète de l'offre d'accueil existante pour la petite enfance et l'enfance et sur les projets identifiés.

Le document complet est disponible sur le site internet de la ville de Strasbourg.

5.3- Renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) pour la maison de l'enfance de Cronembourg

La maison de l'enfance de Cronembourg (60 places d'accueil collectif et 70 places en crèche familiale) mise en service en 2010 est gérée par délégation de service public qui a été renouvelée en 2015.

Suite à un travail d'actualisation du cahier des charges et d'une mise en concurrence, la gestion de l'établissement a été confiée à la Fédération Léo Lagrange à compter de septembre 2015 pour une durée de 6 ans.

5.4- Accompagnement de la démarche qualité dans les établissements d'accueil collectif

La charte qualité des établissements petite enfance de Strasbourg définit des objectifs communs à tous les établissements (municipaux et associatifs) ainsi que les modalités d'évaluation.

Chaque année, une évaluation interne est menée dans tous les établissements, basée sur le questionnaire de satisfaction des parents et l'évaluation des professionnel-le-s. En référence à cette évaluation, chaque établissement définit un programme d'actions.

En 2015, l'évaluation interne a été complétée par une démarche d'évaluation croisée entre directeurs et les directrices d'établissement permettant d'apporter un point de vue extérieur.

Pour renforcer la compétence des professionnel-le-s, une conférence a été proposée sur un thème lié aux engagements de la charte qualité. Cette conférence intitulée « Regardez comme les bébés savent jouer ! » s'est tenue le 11 novembre 2015.

5.5- Les conseils d'établissement

La charte qualité prévoit la mise en place d'un conseil d'établissement dans chaque établissement réunissant des représentants des parents, des professionnels, du gestionnaire et

de la ville de Strasbourg. En 2015, les conseils d'établissement se sont réunis 2 fois dans la totalité des établissements municipaux ainsi que dans la majorité des établissements associatifs.

6- L'organisation de manifestations autour de l'école

Pour sa 24^e édition, l'opération « Km Solidarité » a rassemblé durant deux jours, les 18 et 19 mai 2015, près de 21.000 élèves français et allemands au profit des projets du Kindergarten d'Offenburg et du Kinder-und jugenospizdienst Ortenau oeuvrant en faveur des enfants en situation de handicap. Près de 8000 € ont été remis aux associations bénéficiaires.

7- L'ouverture de l'école européenne de Strasbourg

L'année 2015 a été marquée par l'inauguration de l'école européenne de Strasbourg, véritable emblème de la Ville capitale de l'Europe.

L'école européenne a quitté les locaux provisoires qu'elle occupait depuis 2008 pour intégrer un ensemble immobilier dédié de 12 000 m² route de la Wantzenau (2 Rue Peter Schwarber) dimensionné pour accueillir près de 1 200 élèves dont la moitié occupe les sections maternelle et primaire.

La direction de l'enfance et de l'éducation a travaillé sur l'organisation et le fonctionnement de l'école européenne dans le cadre d'un établissement public local d'enseignement (EPL) unique et inédit en France réunissant au sein d'un même établissement public une école, un collège et un lycée.

Cet EPL unique en France implique une répartition des tâches entre la région Alsace, le département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg, collectivités publiques compétentes pour les trois niveaux d'enseignement. Une convention tripartite signée le 24 octobre 2014 organise le fonctionnement à trois et désigne la Ville de Strasbourg collectivité de rattachement de l'EPL et donc interlocuteur privilégié pour assurer un fonctionnement lisible et performant des missions des collectivités dévolues par la loi.

Cette convention définit notamment des clés de répartition des charges entre les trois collectivités et crée un budget annexe au budget général de la Ville pour suivre et gérer les dépenses décidées en commun par les trois collectivités. Par contre, chaque collectivité verse sa contribution à l'équipement et au fonctionnement directement à l'EPL.

L'EPL fonctionne sur la base de deux contrats externalisés des prestations :

- Un contrat multi technique pour assurer l'entretien quotidien jusqu'aux travaux dits du propriétaire. Le marché est passé et géré par la Ville,
- Un contrat multi service qui met à disposition des personnels pour réaliser les missions l'accueil, l'entretien général du bâtiment (nettoyage et entretien des espaces extérieurs) et de restauration (livraison et distribution des repas – deux lots). Ces marchés sont passés et gérés par l'EPL. Les participations financières des collectivités sont versées directement à l'EPL.

La ville assure d'une part le lien avec l'EPLE au titre de collectivité de rattachement et anime le partenariat avec la Région et le Département en application des dispositions de la convention tripartite.

L'année 2016 va permettre de suivre l'exécution des contrats et de mesurer leurs performances au regard des besoins de l'établissement et des exigences des collectivités en termes de services public. L'année 2016 permettra aussi de poser les bases d'un dialogue de gestion avec la direction de l'EPLE.

Direction de la culture

1- Cellule Communication

Concourant aux orientations de la politique culturelle, la communication a été identifiée comme l'un des leviers majeurs d'évolution des pratiques culturelles, du développement des publics et d'amélioration de la lisibilité de la richesse et de l'excellence de l'offre culturelle du territoire. Des objectifs de visibilité et de cohérence accrue ont ainsi été fixés à la direction, au service desquelles la communication culturelle doit contribuer en priorité. Le souci de l'efficacité des ressources mobilisées – humaines, financières, techniques – permet également de proposer des façons renouvelées d'envisager les actions de communication.

1.1- Présentation

L'année 2015 marque la création de la cellule communication, qui formalise les enjeux de la politique culturelle en matière de communication. Cette cellule est composée d'un responsable communication, d'un technicien audiovisuel et d'un chef de projets numériques, recruté fin 2015 pour une prise de poste en juin 2016.

1.2- Activité

La cellule communication accompagne l'ensemble des actions de communication de la Direction de la Culture. Elle a notamment mis en œuvre :

- La réactivation du réseau communication culture avec les chargés de communication des services et développement d'outils collaboratifs partagés :
 - Calendrier partagé, circuits de validation presse et communication,
 - Etude sur la mise en place d'un logiciel de base de données contacts commun (projet GESCO).
- Organisation de la venue de Fleur Pellerin, Ministre de la Culture ;
- Coordination de l'inauguration du Shadok ;
- Communication des événements liés au patrimoine :
 - Communication des Journées européennes du patrimoine
 - Communication du forum du patrimoine Communication Ville d'art et d'histoire
 - Communication du dossier d'extension UNESCO de la Grande-Île à la Neustadt
- Communication des événements liés aux arts visuels (Exposition Bastion 14, Start) :
 - Communication Ville d'art et d'histoire,
 - Communication du dossier d'extension UNESCO de la Grande-Île à la Neustadt.
- Coordination de la communication de Deux Jours aux Deux Rives ;
- Coordination de la communication de Saxopen.

1.3- Développement des publics

- Communication et co-organisation de la Fête des écoles de musique ;
- Communication de la Boutique Culture (nouveaux visuels et développement des réseaux sociaux) ;
- Organisation du Forum des saisons culturelles et sa formule renouvelée.

1.4- Développement des services vers le numérique

Développement du community management culture : présence accrue de la Boutique Culture sur les réseaux sociaux

- Facebook :
 - Définition d'une nouvelle ligne éditoriale,
 - Rédaction et mise en ligne d'une charte de bonne conduite,
 - Organisation de jeux-concours,
 - Amélioration du Edge Rank,
 - Augmentation de la portée totale,
 - Augmentation du nombre de fans (+1046 en un an).
- Twitter :
 - Création d'un fil Twitter depuis février 2016 pour une visibilité accrue de la culture à Strasbourg @strasculture,
- Accompagnement de la première campagne de crowdfunding de la Fondation de l'OND pour la restauration de la statue de St Arbogast ;
- Coordination de la communication du projet Monumeric ;
- Accompagnement du projet de vente en ligne / 2015.

1.5 – Rayonnement

Afin d'améliorer le rayonnement de Strasbourg en matière de culture en dehors du territoire, un marché a été lancé pour la première fois avec une agence de presse de niveau national pour une durée d'un an. Les objectifs sont multiples : une plus grande visibilité nationale et internationale, obtenir plus de retombées qualitatives, entamer un processus de mutation d'image de la ville en sortant des seuls stéréotypes touristiques (patrimoine/Cathédrale) et en axant les messages autour des notions de créativité, de démocratie culturelle et de citoyenneté.

2- Mission développement des publics

2.1- Présentation

- Les chargés de mission sur les territoires : 3 chargés de missions sont les interlocuteurs privilégiés des services et associations culturels pour leurs projets dans les territoires afin de l'élargissement et au développement des publics dans la conception et la mise en œuvre des actions soutenues par la collectivité ;
- Le Département Ecoles de musique : 17 écoles de musiques associatives soutenues pour un budget total de 1.248.864 € ;
- La Boutique Culture :
 - 20.665 billets vendus,
 - 5.436 cartes Atout Voir vendues,
 - 106.410 visiteurs (soit 424 personnes/jour),
 - 28 partenaires,
 - 330.002 € de recettes annuelles,
 - Recensement de 13.713 manifestations culturelles dans le calendrier hebdomadaire.

2.2- Activité

- Juillet 2015 : création de la Mission Développement des Publics – recrutement de la responsable en novembre 2015 ;
- 30 septembre : organisation de la 1^{er} journée de réflexion sur la question du renouvellement et de la diversification des publics sur le thème « La dynamisation des publics sur nos territoires » au Palais de la Musique et des Congrès. Celle-ci a réuni 189 personnes, des champs culturel, éducatif et social ;
- Accompagnement de la mise en place du Contrat de Ville (conventions territoriales et convention thématique) ;
- Résidences artistiques au Neuhof, à HautePierre et Cronembourg (cf infra) ;
- Participation des écoles de musique aux festivités du Millénaire de la Cathédrale : création musicale du compositeur Sylvain Marchal ; concert par le grand orchestre des écoles qui comprenait 170 musiciens et 250 chanteurs ;
- Autres concerts :
 - 2 février 2015 : Auditorium de la Cité de la Musique & de la Danse,
 - 24 mai 2015 : Espace culturel Django Reinhardt,
 - 28 juin 2015 : "Rhapsodie des bâtisseurs" - Jardin des deux rives,
- Mise en place, par la Boutique Culture, d'un nouveau visuel largement diffusé, l'accueil du festival SaxOpen, la mise en place de la billetterie en ligne pour l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et le TAPS en septembre 2015, contribution active aux festivités du Millénaire, ainsi qu'aux conséquences induites par les événements de novembre 2015.

2.3- Fréquentation et typologie des publics

- Fréquentation des écoles de musique : 3 952 élèves ;
- Fréquentation de la Boutique Culture : 106 410 visiteurs soit 424 personnes/jour - augmentation significative de 15 % de la fréquentation annuelle grâce au service de qualité proposé : documentation variée réunie en un seul lieu ; qualité et exhaustivité de réponses sur les propositions culturelles existantes, possibilité d'être aidé et conseillé dans ses choix par un personnel formé, possibilité d'être aiguillé pour le placement en salle numérotée, immédiateté d'achat pour plus de 28 partenaires.

2.4- Développement des publics

- Vente de la carte Atout Voir pour les jeunes de 11 à 25 ans ;
- Organisation d'un forum avec l'association Tôt ou t'Art : Rencontres entre partenaires culturels, enseignants et travailleurs sociaux en vue de favoriser de futures collaborations ;
- Mise en place de 3 résidences à HautePierre (Marcel Li), Cronembourg (Les Hommes Debout) et au Neuhof (Cie Patshiva) et accompagnement de la résidence de l'Orchestre Philharmonique au Neuhof ont permis la rencontre et le partage avec les habitants grâce à la présence d'artistes professionnels autour d'une aventure collective autour d'un projet culturel ;
- Mise en place d'une convention triennale de développement culturel du Port du Rhin dans le cadre d'un partenariat entre la DRAC et la Ville de Strasbourg en vue d'un soutien à des projets associatifs en lien avec les habitants ;

- Mise en place de rencontres constructives au démarrage de la saison avec les partenaires de la Boutique Culture pour une lecture spécifique de la saison à venir ; une meilleure connaissance par l'équipe des lieux des structures partenaires grâce aux sorties mensuelles organisées ; un accompagnement régulier consolidant les relations avec les partenaires dans une dynamique de réseaux et de soutien (soutien et conseil pour l'association BECOZE, Le Kafteur, le Kiosque Culture de l'Université...).

2.5- Développement des services vers le numérique

- Mise en place de la vente en ligne de la billetterie en ligne pour l'orchestre philharmonique de Strasbourg et le TAPS par la Boutique Culture ;
- Augmentation de la présence de la Boutique Culture sur les réseaux sociaux : Facebook (4 415 abonnés au FB Boutique Culture) – Twitter de la Ville de Strasbourg – site strasbourg.eu ;
- L'installation du WifiLibre à l'intérieur de la Boutique Culture.

2.6- Rayonnement

Au titre du contrat de ville, 18 projets ont été soutenus par la Direction de la Culture pour un montant total de 88 432 €. Ces projets s'adressent directement aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Résidences dans 3 quartiers de la ville.

3- Action culturelle

3.1- Présentation

L'année 2015 a été marquée par un changement de périmètre du service d'Action culturelle qui intègre dorénavant :

- Les cellules spectacle vivant (musique, danse, cirque, théâtre), arts visuels, cinéma/audiovisuel, la mission patrimoine et porte le soutien aux secteurs du livre et de la lecture, à l'interculturalité ainsi que la manifestation « Bibliothèques Idéales » ;
- Le service intègre également le Shadok inauguré en avril 2015, établissement innovant dédié au numérique- le Centre chorégraphique, qui abrite un conservatoire de danse classé par le Ministère de la culture et une offre de cours et d'ateliers autour du développement corporel, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés en septembre 2015 ;
- Le service instruit les demandes de subvention dans les différents domaines artistiques évoqués ci-dessus mais plus largement de tout projet à vocation culturelle. La mission du service consiste également à mettre en œuvre un travail d'accompagnement des porteurs de projets en termes de conseil et d'orientation et qui peut aussi se traduire par mise à disposition d'espace de travail ou de représentation par le biais de bâtiments gérés par le service : Théâtre de HautePierre, Salle des colonnes à la Fabrique de théâtre ;
- Le service est également le référent pour la gestion bâtiminaire d'un certain nombre d'équipements culturels, propriétés de la collectivité (L'Espace K, Le Maillon, Pôle Sud, Django Reinhardt, TJP, Bar des Plantes, Bastion 14...). De même, le service porte la compétence technique de suivi et de régie des œuvres situées dans l'espace public.

3.2- Activité

226 structures associatives soutenues pour un budget de plus de 9 millions d'euros.

- **Inauguration du Shadok – avril 2015**

Après plus de deux ans de préfiguration en lien avec l'ensemble des acteurs du numérique du territoire, le Shadok a intégré ses nouveaux locaux en avril 2015. Cette ouverture marque une nouvelle étape d'un projet innovant sur le territoire.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont créé le projet culturel et créatif du Shadok, en dialogue avec les acteurs du territoire. Après plus de deux ans de préfiguration en lien avec l'ensemble des acteurs du numérique, cet équipement a ouvert ses portes en avril 2015, concrétisant ainsi l'idée d'un lieu fédérateur et ouvert à tous autour des usages du numérique. L'ambition du Shadok est d'être un « lieu-outil » favorisant la rencontre, le partage et l'émergence de nouvelles pratiques artistiques liées aux nouvelles technologies, ainsi qu'une lieu de fertilisation croisée pour les initiatives innovantes des entrepreneurs, des artistes et créatifs strasbourgeois.

La montée en puissance de la programmation du Shadok au cours de cette année d'ouverture a connu un véritable succès auprès des publics. La phase de préfiguration (octobre 2014 à mars 2015) a permis de fédérer autour du projet un certain nombre d'acteurs ainsi qu'un premier cercle de publics qui ont contribué au succès de cette séquence d'ouverture dont le point d'orgue a été l'inauguration des 10 et 11 avril.

Ainsi dès ses premiers mois d'existence, le lieu a connu une fréquentation dépassant les projections, estimée à près de 20 000 visiteurs, ainsi qu'une demande d'accueil continue de la part des acteurs du territoire, dont environ 84 réalisées sur l'année 2015.

- **Arrivée d'un nouveau directeur du Maillon**

Le Théâtre du Maillon, lieu emblématique du paysage culturel et artistique strasbourgeois qui par son projet rayonne aux niveaux national et international a connu en 2015, une étape essentielle par le recrutement d'un nouveau directeur sur la base d'un projet élargi intégrant en particulier une dimension renforcée en termes d'action territoriale et de publics.

- **Evolution du mode de gestion de l'Espace culturel Django Reinhardt et choix d'un nouveau porteur de projet**

Situé au cœur du quartier du Neuhof, l'espace culturel Django Reinhardt inauguré en 2010, est un lieu de culturel qui regroupe 3 entités : une médiathèque, une école de musique associative et une salle de spectacle.

Après étude du projet porté en régie depuis ses débuts, de la salle de concert, il est apparu qu'il serait plus pertinent de changer de mode de gestion, plus en adéquation avec la programmation de musiques actuelles et permettant aussi une réorientation du projet, vers une plus grande ouverture aux forces vives du quartier. Un appel à projet a donc été lancé, sur la base d'un cahier des charges intégrant à la fois exigence artistique, accompagnement des artistes locaux, travail de mise en réseau et une implication forte en termes d'actions artistiques et culturelles en lien avec les composantes du quartier.

C'est le projet proposé par l'association Becoze qui a été retenu à l'issue d'un jury composé de représentants de la Ville, de la DRAC et de la Région Alsace.

Le projet s'ouvre plus largement aux musiques actuelles, sur la base d'une trentaine de concerts par an, mais intègre également des dimensions nouvelles comme des résidences d'artistes, de nouveaux partenariats locaux.

- **Évolution du projet du Hall des Chars**

Situé dans le complexe de la Laiterie, le Hall des Chars était géré depuis plusieurs années par l'association Friche-Laiterie autour d'un projet pluridisciplinaire axé sur la création contemporaine et la recherche mais qui ne touchait au final que peu les publics strasbourgeois. Dans un contexte sociétal et culturel en évolution, il semblait opportun de donner une orientation nouvelle à cette salle permettant d'élargir l'offre en direction des publics et permettre leur diversification. En confiant la gestion de la salle au Kafteur, acteur culturel, très identifié à Strasbourg, qui œuvre depuis plus de 20 ans pour la défense d'un théâtre d'humour de création et de qualité, la Ville a changé l'orientation de la salle de façon déterminante. En plus de l'offre de théâtre d'humour portée par le Kafteur, celui-ci a pour mission – définie au sein d'une convention d'objectifs et de moyens - d'accueillir des projets portés par d'autres acteurs culturels qui ne disposent pas de locaux pour donner une visibilité à leur démarche : Fauteuil-Vapeur, La Friche, Hanatsu Miroir, des compagnies indépendantes de danse...

- **Le Centre chorégraphique**

Le Palais des Fêtes est constitué de deux bâtiments de dates de construction et de style différents :

Le Palais des Fêtes inauguré en 1904 inclut la grande salle et le bâtiment Marseillaise inauguré en 1921.

C'est ce dernier qui a fait l'objet d'une rénovation complète et qui accueille depuis septembre 2015 le Centre Chorégraphique.

Le Centre Chorégraphique de Strasbourg est un établissement public d'enseignement artistique, spécialisé pour la danse. Depuis 2008, il est classé Conservatoire à Rayonnement Communal.

A ce titre, les orientations et objectifs de l'établissement se situent au niveau de l'enseignement de la danse et du soutien à la pratique amateur. Le Centre Chorégraphique contribue ainsi au rayonnement de l'offre culturelle strasbourgeoise ainsi qu'au développement de la pratique amateur, qui vise à une participation du plus grand nombre à la pratique artistique et culturelle.

Il accueille enfants comme adultes pour un enseignement basé sur la pratique, le développement de la culture chorégraphique et l'ouverture vers la création et les autres arts. Il permet une pratique éclairée de la danse pour un public amateur. C'est aussi un centre de ressources pour les professionnels : chorégraphes, danseurs et enseignants.

Le Centre Chorégraphique propose une grande variété d'activités afin de répondre au public le plus large possible : cours réguliers et annuels, stages de week-end ou stage pendant les vacances scolaires.

Pour mémoire, il bénéficie de 3 sites dans la ville : le Palais des Fêtes dans un cadre rénové, le Centre Marcel Marceau à Neudorf, Le Centre Bon Pasteur à l'Orangerie.

Le Centre Chorégraphique accueille environ 1300 élèves (chiffres 2014/2015) à partir de 4 ans. La répartition par âge des élèves : environ 600 enfants, 600 adultes et 100 adolescents.

Les disciplines enseignées :

- Danse : éveil et initiation, classique, contemporain, hip-hop, jazz, afro-jazz, danses latines.
- Techniques corporelles : barre à terre classique, barre à terre contemporaine, hatha-yoga, Pilates.

Les nouveaux locaux du Centre Chorégraphique contribueront à dynamiser le secteur de la danse, en particulier par la mise en place d'actions transversales en lien avec l'ensemble des acteurs : Pôle sud, le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), les compagnies

professionnelles, l'ensemble des associations œuvrant au développement des pratiques de la danse et tous les amateurs de danse.

- **Obtention du label de Centre de développement chorégraphique pour Pôle Sud**

L'association Pôle Sud s'est vu en fin d'année décerné ce label du Ministère de la culture et de la communication. La Ville soutient de manière décisive ce projet et met à disposition la salle de spectacles ainsi que les autres locaux : studios, écoles de danse et de musique.

4- Les Archives

4.1- Présentation

Les missions des Archives sont fixées par la réglementation : collecter, classer, conserver et communiquer les archives, papier et électroniques, de la Ville et de l'Eurométropole, ainsi que des établissements publics liés, au public. Le service gère un équipement de 7.775 m² dont 4.000 m² de locaux de conservation, 1.000 ans et 15 km de documents.

- Publics accueillis : 10.380 visites dont 4.102 en salle de lecture
- Site internet : 32 773 visites, Facebook : 4 198 « amis » (+62 %)
- Documents communiqués : 14 345
- Recherches par correspondance : 848 (1 985 correspondances reçues)
- Métrage des entrées : 373 mètres linéaires

4.2- Activité

Le service a acquis, avec une subvention de l'État à hauteur de 50 % des dépenses, une solution d'archivage électronique (SAE), actuellement en cours de test. Il a diffusé le « Guide des bonnes pratiques documentaires dans l'environnement papier et électronique » et engagé des actions de formation des agents de la collectivité.

Le nouveau site internet a ouvert en octobre 2016, permettant la mise en ligne des inventaires et des archives numérisés. En quatre mois, il a totalisé 25.286 sessions et 518.812 pages vues en offrant dès l'ouverture :

- 150 articles en 64 rubriques
- 143.835 notices dans 353 instruments de recherche
- 400.000 vues numérisées
- 15 expositions virtuelles
- 11 galeries d'images
- 2 chronologies interactives

Le service s'est associé au Millénaire de la cathédrale en présentant une exposition. « La cathédrale dans la cité ».

4.3- Fréquentation et typologie des publics

Les publics des Archives ont des besoins hétérogènes : administratifs, culturels, pédagogiques, professionnels.

Le public de la salle de lecture a majoritairement des besoins administratifs et professionnels. Les lecteurs sont des jeunes (438 étudiants inscrits), des retraités (259 inscrits), des architectes

et ingénieurs (223 inscrits). La moitié des recherches par correspondance est administrative (notaires en particulier) mais le nouveau site internet a entraîné une augmentation des questions historiques par mail.

La fréquentation des expositions a baissé (une exposition réduite à une par an depuis deux ans). Celle du service éducatif est stable avec une augmentation des élèves du secondaire et du supérieur.

4.4- Développement des publics

2.378 scolaires, du primaire au supérieur ont été accueillis par les Archives, ainsi que 40 enseignants. Trois nouveaux ateliers ont été proposés : cartes postales de la Première Guerre mondiale (bilingue) ; les transports en commun et les « Latinistes aux Archives ».

4.5- Développement des services vers el numérique

Les Archives développent deux axes : la prise en charge des archives électroniques natives - projet BPDOC et mise en place de la solution d'archivage électroniques - et la diffusion - nouveau site internet et réseaux sociaux.

4.6- Rayonnement

108 lecteurs étrangers, de 28 pays différents ont fréquenté la salle de lecture. 330 demandes de recherche, provenant de 22 pays étrangers ont été reçues. Deux séminaires d'histoire (universités de Strasbourg et Heidelberg) se sont tenus aux Archives.

5- Conservatoire à rayonnement régional

5.1- Présentation

Effectifs

- 164 enseignants dispensant 2 141 heures de cours hebdomadaires dont 1 946 heures pour la musique, 131 heures pour la danse et 64 heures pour le théâtre ;
- 1 815 élèves musiciens, 232 danseurs, 45 comédiens auxquels s'ajoutent 150 élèves des écoles et collèges de la Meinau et de l'Elsau (ZE°) ;
- 15 % du total des élèves proviennent de 58 pays étrangers.

Palmarès

- 33 certificats d'études musicales
- 32 diplômes d'études musicales
- 34 diplômes de spécialisation
- 1 diplôme d'études chorégraphiques
- 3 certificats d'études chorégraphiques
- 2 certificats d'études théâtrales
- 3 diplômes d'études théâtrales
- -23 élèves lauréats d'un concours national ou international
- 9 élèves admis dans les établissements supérieurs

- 10 élèves lauréats de concours d'orchestre dont 3 en tant que solistes

La saison

- 128 manifestations à entrée libre suivies par 22 383 spectateurs
- 25 masterclasses publiques suivies par 408 élèves et 159 extérieurs
- 240 auditions de classes

5.2- Activité

- Week-end de la percussion les 6, 7 et 8 février 2015
- Journée portes ouvertes le 14 février 2015 avec 2 300 personnes accueillies
- Accueil de Saxopen, 17^e congrès mondial et festival du saxophone (9-14 juillet)
- 30 ans de la radio Accent 4 avec un concert anniversaire donné par les professeurs du Conservatoire le 3 novembre 2015
- Actions initiées dans le cadre du partenariat entre les villes de Strasbourg et Jacmel (Haïti) :
 - MIZIK, à la rencontre de musiciens haïtiens : exposition présentée du 28 novembre au 13 décembre ;
 - 2 concerts de l'Orchestre symphonique du Conservatoire ont été donnés au profit de l'école de musique Dessaix-Baptiste de Jacmel les 12 et 13 décembre 2015.
- Concert événement en hommage à François-Bernard Mâche le 1^{er} décembre 2015
- Marathon de clarinettes dans le cadre du Téléthon le 5 décembre 2015
- 110 spectacles
- 240 auditions de classe
- 23 masterclasses

5.3- Fréquentation et typologie des publics

La saison du Conservatoire attire un public toujours aussi nombreux qui a évolué au fil des années. Si les parents d'élèves constituent encore une grande partie du public, on assiste depuis trois ans à la constitution d'un public plus large qui tend à se fidéliser. La saison du Conservatoire s'inscrit désormais dans l'offre culturelle et artistique strasbourgeoise.

5.4- Développement des publics

Depuis son installation à la Cité de la musique et de la danse, le Conservatoire a créé un cycle « jeune public » dans sa saison. Ainsi 3 831 élèves issus des écoles et collèges de la Ville et de l'Eurométropole ont pu assister aux spectacles et concerts de cette série. Le Conservatoire propose trois stages par an de composition pour enfant, ouverts aux élèves et au public extérieur à partir de 12 ans.

Par ailleurs, le Conservatoire a mis en place des actions à destination des publics empêchés avec :

- Accueil le 25 juin à une représentation du spectacle LaboCabaret d'été et au concert de l'Orchestre symphonique du 19 juin d'adolescents et de leurs soignants provenant du Centre d'accueil médico-psychologique pour adolescents,
- Accueil régulier d'un éducateur de l'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) accompagné d'adolescents. Ce sont 82 élèves qui ont assisté à 11 spectacles,

- Ateliers de berceuses-comptines animés depuis 2001 par une enseignante du Conservatoire à l'unité mère-enfant du centre pédopsychiatrique de l'Elsau.

5.5- Développement des services vers le numérique

- Mise en place du paiement en ligne,
- Mise en place de l'inscription en ligne au concours d'entrée en danse,
- Mise en place de trois ateliers d'informatique musicale par an.

5.6- Rayonnement

- 15 % des élèves proviennent de 58 pays,
- Nombreux partenariats avec des structures d'enseignement artistique à l'étranger dont l'Université de Syracuse, les Musikhochschule Basel, Freiburg, Dresden et un accompagnement de l'Ecole de musique de Jacmel (Haïti),
- Partenariats privilégiés avec l'Éducation nationale, l'Université de Strasbourg, la Hear et de nombreuses structures artistiques et culturelles dont : ONR, OPS, Médiathèque A. Malraux, Médiathèque de la Cité de la musique à Paris, Ircam, Le Shadok, Pôle Sud, Le Maillon, Le TNS, le TJP, Musica, Jazzdor, le Cinéma UGC.

6- Fondation de l'Œuvre Notre-Dame

6.1- Présentation

La Fondation de l'Œuvre Notre-Dame est une fondation de droit privé dont la vocation historique est d'assurer le financement et la conduite des chantiers de conservation-restauration de la cathédrale de Strasbourg. Un arrêté consulaire signé par Napoléon confirme cette vocation et constitue ses statuts. C'est dans ce cadre qu'elle continue de décliner une politique de développement de ses ressources et une gestion rationnelle et dynamique de son patrimoine. Elle entretient un lien très étroit avec la Ville de Strasbourg qui en assure l'administration ; le Conseil municipal fait office de conseil d'administration et le Maire en est l'administrateur de plein droit. Un service municipal, rattaché à la Direction de la Culture, est mis à disposition de l'institution et agit sur le champ culturel au travers de la préservation de l'élément patrimonial emblématique de Strasbourg par l'action de ses ateliers, enrichit et diffuse la connaissance sur la cathédrale grâce à son exceptionnel fonds documentaire. La Fondation constitue en elle-même un élément patrimonial vivant qui a engagé une démarche de classement au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

6.2- Activité

L'année 2015 a bien sûr été marquée par la célébration du Millénaire des fondations de la Cathédrale, dont la Fondation a été une partie prenante essentielle.

- Découverte des fondations millénaires de la cathédrale : 430 visiteurs - Cathédrale à 360° : accès libre à l'ensemble de la cathédrale en visite virtuelle à 360° depuis le site internet de la Fondation et le site d'Alsace 360° ainsi que depuis les Smartphones, couplé à un casque VR,
- Journée Portes ouvertes et Journées Européennes du Patrimoine : 3 500 visiteurs sur l'ensemble de ces deux évènements,

- Cycle de conférences : dix conférences sur le thème : *Différents regards sur la cathédrale de Strasbourg* : une moyenne de 100 visiteurs à chacune des conférences,
- Opération de vente des transats du Millénaire, cuvée du Millénaire, création d'une maquette en grès de la cathédrale romane (exposée au Musée de l'Œuvre Notre-Dame et dans la galerie du chevet de la cathédrale), etc.

6.3- Fréquentation et typologie des publics

- Visite des ateliers de la Fondation (sur rendez-vous les mardis et jeudis matin pendant la période hivernale) : 1 240 visiteurs (sept. 2014 à mai 2015), 264 visiteurs (oct. à déc. 2015),
- Montée à la plateforme de la cathédrale : 208 000 visiteurs (fin 2015, fermeture de la montée pendant la durée du Marché de Noël suite aux attentats de Paris en novembre) ; 229 000 visiteurs (2014).

6.4- Développement des publics

- Visites couplées Musée de l'Œuvre Notre-Dame/ Fondation de l'Œuvre Notre-Dame « Du geste à l'Œuvre sculptée » : première édition du partenariat entre les deux institutions, 287 élèves de la 4e aux post-bacs ont visité les ateliers de la Fondation et le musée,
- Visites couplées Musée de l'Œuvre Notre-Dame/ Fondation de l'Œuvre Notre-Dame dans le cadre de l'expo « Strasbourg 1200-1230, La Révolution gothique », 63 élèves (nov. 2015).

6.5- Développement des services vers le numérique

Lancement du nouveau site Internet le 30 juin 2014 : 78.770 sessions au 31 déc. 2015

Développement d'applications, présence accrue sur les réseaux sociaux : 4.038 fans au 31 déc. 2015 et 1.479 abonnés Twitter.

6.6- Rayonnement

- Une trentaine d'article dans la presse : DNA, L'Alsace, 20 minutes, Figaro histoire, etc.
- Reportage TV : Des racines et des ailes, strastv, France 3 Alsace, etc.
- Prix Guy Ourisson remis par la Fond'action Alsace.
- Colloques : Hambourg (rencontre des architectes de cathédrales), Dresde, Kehl.

7- Médiathèques

7.1- Présentation

- 12 médiathèques : Cronembourg, Elsau, Hautepierre, André Malraux, Mélanie de Pourtalès (Robertsau), Olympe de Gouges, Médiathèque Ouest, Médiathèque Sud, Meinau, Neudorf / Artothèque, Neuhof et un bibliobus itinérant.

- 892.535 documents dont 603 500 imprimés (albums, bandes dessinées et livres), 185 800 documents sonores (CD, livres enregistrés et méthodes de langues), 100 650 DVD, 1 800 jeux vidéo et 785 œuvres d'art à emprunter, un fonds patrimonial composé de 300 000 documents consultables sur place.
- des manifestations culturelles variées (concerts, projections, spectacles, expositions, rencontres, conférences, etc.) pour tous les publics : plus de 800 manifestations.

7.2- Activité

L'année a en outre été marquée par :

- L'automatisation des emprunts de documents et d'une partie de leurs retours avec la technologie RFiD (Identification par radio fréquence). Les travaux ont nécessité des fermetures alternées ;
- L'ouverture de la nouvelle médiathèque de Haute-pierre le 11 août. Sa fréquentation est un succès public (300 à 500 passages / jour) ;
- Une nouvelle configuration des espaces d'accueil dans les médiathèques Olympe de Gouges, Elsau et Neudorf ;
- La mise en place des deux boîtes de retour automatisées à la Médiathèque André Malraux (près de 44 000 retours enregistrés de mars à décembre 2015) ;
- L'installation d'un nouvel espace de médiation numérique à la Médiathèque Ouest ;
- Médiathèque Nord : l'année 2015 a été une période d'étude et de réflexion pour trouver des solutions qui permettent de construire la Médiathèque Nord en réduisant les coûts et en adaptant l'approche.
- Dans cette optique, une étude de faisabilité a été conduite par le Cabinet d'architecture Michel Spitz, associant le scénario de médiathèque présenté en février à un projet immobilier plus vaste.
- Le 61ème congrès de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) s'est tenu à Strasbourg du 11 au 13 juin au Palais de la Musique et des Congrès, il a connu un record avec plus 500 participants.
- 70 177 nouveaux documents commandés, acquis, catalogués et équipés
- 2 197 890 documents empruntés et autant rendus, soit 9 607 prêts / jour en moyenne

7.3- Fréquentation et typologie des publics

Depuis décembre 2015, toutes les médiathèques sont pourvues de bornes de comptage des entrées : en un mois, 103.157 entrées ont été enregistrées, soit une moyenne de 5.158 entrées / jour au total.

7.4- Développement des publics

1.112 groupes ont été accueillis dans les médiathèques (dont 563 classes), soit 21.171 personnes pour une visite commentée des lieux, une recherche documentaire, une visite thématique, voire une découverte des bâtiments. En effet, la Médiathèque André Malraux a fait l'objet de plus de 6 visites par des architectes venus de divers pays : Allemagne, Danemark et Etats-Unis.

Les accueils de personnes en précarité se multiplient, de même que les accueils de groupes de personnes d'origine étrangère (notamment Arménie, Congo, Maroc, Russie, Ukraine, Vietnam) dans le cadre du FLE (Français Langue Etrangère). Un fonds très riche de documents a été constitué à leur intention, des rendez-vous réguliers leur sont proposés afin

de favoriser, de façon ludique, l'acquisition et la maîtrise du français. Un partenariat étroit a été établi avec l'Alliance française.

Des ateliers « Emploi » sont animés depuis 4 ans, destinés aux personnes à la recherche d'un emploi : aide à la rédaction de CV, de lettre de candidature et alerte sur des sites d'offres d'emploi.

7.5- Développement des services vers le numérique

Mise en place du dispositif Devenir Contributeur : projet de formations internes au numérique et d'éditorialisation sur les blogs, portail ou pages des réseaux sociaux. Le projet s'est construit toute l'année avec la présentation aux responsables des médiathèques puis à leurs équipes. Les groupes de travail se sont mis en place dont *La Rédaction* chargée de valider les contributions proposées par les agents.

7.6- Rayonnement

- Intégration et mises à jour des données dans le catalogue collectif du SUDOC,
- ABF : article dans la revue professionnelle : Livres Hebdo.

8- Musées

8.1- Présentation

- 10 musées et 1 monument historique,
- Un auditorium- Une bibliothèque,
- Services transversaux (communication, service éducatif, régie des collections, service technique, documentation et photothèque, éditions, administration).

8.2- Activité

- Ouverture des deux nouvelles salles consacrées aux dessins de la Cathédrale (automne 2015), mécénat de la Société des Amis de la Cathédrale et subvention du Ministère de la Culture et de la Communication- *Strasbourg, 1200-1230. La révolution gothique*, Musée de l'œuvre Notre-Dame, (dans le cadre du Millénaire de la Cathédrale), 16.10.15- 14.02.2016 ;
- *Tristan Tzara. L'Homme approximatif*, Musée d'art moderne et contemporain, 24.09.15- 17.01.2016 ;
- *Ribera à Rome. Autour du premier Apostolada*, Musée des Beaux-Arts, 28.02.15- 31.05.2015 ;
- 20 œuvres acquises (et une centaine entrée dans les collections par don)
- Acquisition majeure : Musée des Beaux-Arts, Reynaud LEVIEUX (Nîmes 1613-Rome 1699)*Le Repos pendant la Fuite en Egypte*(vers 1660), huile sur toile 73,5 x 99 cm, montant: 220 000 €
- Nombre d'utilisateurs sur le site internet : 296 619, nombre de pages vues : 1 674 000
- Nombre d'Amis sur Facebook : 20 000 (toutes pages confondues)
- Mécénat perçu : 100 000 euros + dons d'une centaine d'œuvres et objets

8.3- Fréquentation et typologie des publics

- Fréquentation annuelle des musées : 550.974
- Baisse par rapport à 2014 : - 1,4 %
- Nuit des musées : 20.540 visiteurs
- Journées du Patrimoine : 28.650 visiteurs

8.4- Développement des publics

143.387 personnes accueillies par le service éducatif

- **Visites** : 91.299 personnes
 - Groupes accueillis (scolaires, enseignants...): 52.917 personnes (dont 983 pour les rythmes scolaires)
 - Groupes autonomes : 26.088 personnes
 - Individuels accueillis : 12.402 personnes
- **Événements** : 50.579 personnes
 - Nuit des Musées : 20.542 personnes
 - Journées du Patrimoine : 28.646 personnes
 - Nuits étudiantes / nocturnes : 1.169 personnes
 - « Strasbourg mon amour » : 222 personnes
- **Hors les murs** : 1.400 personnes
- **Actions choisies du service éducatif des musées**
- **Public étudiant** : Nocturne étudiante au Palais Rohan et nocturnes au MAMCS et au Musée historique (en partenariat avec Strasbourg aime ses étudiants)
- **Public scolaire** : « Des maux des musées des mots / Art de prévenir les violences à l'école » monté avec le collège Hans Arp d'Elsau et le Clark Institut of Art (Massachusetts) dans le cadre de FRAME (French and American Museums Exchanges)
- « Préparer le brevet Histoire des arts dans les Musées » ouvert à tous les collèges de l'Académie, adapté aux classes en REP (Réseau Éducation prioritaire)
- **Public en situation de handicap** : Mise en accessibilité du Musée Tomi Ungerer et de l'Œuvre Notre-Dame

8.5- Développement des services vers le numérique

- Refonte du site internet en cours
- Exposition Monuméric accueillie et coordonnée par les Musées
- Réseaux sociaux : 13 pages Facebook
- Partenariat Wikimedia Musée alsacien (accord pour prises de vue dans le musée)
- « Discovery 3D », borne interactive Inter-Musées » place du Château ;
- Mise à jour de 3 audio-guides et leurs parcours tactiles, mise en place du parcours tactile audio-guidé à l'Aubette 1928 et au Musée Historique ;
- Production d'un audio guide en chinois et en alsacien au Musée alsacien

8.6- Rayonnement

- Label d'exposition d'intérêt national (Ministère de la Culture et de la Communication) pour l'exposition *Tristan Tzara. L'Homme approximatif*, MAMCS
- Label Qualité Tourisme délivré au Musée alsacien
- Revues de presse internationales pour *Comme un jeu d'enfant. Daniel Buren, Tristan Tzara. L'homme approximatif* et *Strasbourg 1200* (199 retombées presse)
- Partenariats des Musées (non exhaustifs): Académie de Strasbourg, Office de Tourisme, Université, OLCA, Wikimedia, HEAR, Journées de l'architecture, Ososphère, Regionale, Tôt ou t'art, Strasbourg aime ses étudiants, Shadok, Eurodistrict, TJP, Pole Sud, La Maillon, TNS, Opéra du Rhin, Centre chorégraphique, Pôle archéologique inter-régional, CEMEA, Université du temps libre, EHPAD Danube, Fabrique de l'Hospitalité des HUS...
- Événements auxquels les musées sont associés (non exhaustifs): Journées du patrimoine, Nuit des Musées, Strasbourg mon amour, Semaine de l'Égalité, Journées nationales de l'archéologie, Semaine bleue, Millénaire de la Cathédrale, Mon voisin cet artiste, Strasbourg Capitale de Noël, La Classe L'œuvre (Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture).

9- Orchestre philharmonique

9.1- Présentation

- 110 musiciens
- Équipe artistique, technique et administrative de 18 personnes
- Budget total de 12 M€ dont environ 10 M€ représentant l'ensemble des dépenses de personnel permanent et vacataire.
- Saison OPS : une centaine de concerts et une quarantaine de représentations pour l'Opéra national du Rhin. Sur les 45 semaines d'une saison culturelle, existent donc 3 occasions par semaine d'entendre l'OPS.
- L'orchestre loue à l'année des locaux qui lui sont dédiés au sein du Palais de la musique et des congrès pour l'ensemble de ses activités. Sa salle habituelle de concert est la salle ERASME. Elle fait l'objet de locations complémentaires par jour, selon besoins.

9.2- Activité

- Participation de l'OPS aux moments-phares des festivités de célébration du millénaire des fondations de la cathédrale de Strasbourg
- Accueil, dans le cadre d'un partenariat d'échanges, de l'orchestre symphonique de Bâle
- Série de concerts en Allemagne, Belgique et Suisse
- Concert à la Philharmonie de Paris
- Concert de la Symphonie des 2 rives avec un record de fréquentation (12 000 spectateurs)

9.3- Fréquentation et typologie des publics

La fréquentation nationale des concerts symphoniques est un sujet de préoccupation pour tous les orchestres en région comme parisiens. Deux enjeux connexes à cela : la place de la musique classique dans le paysage culturel se réduit, suivant en cela le goût de la population. D'où l'intérêt et la nécessité d'actions éducatives et d'ouverture vers de nouveaux publics.

Néanmoins, l'OPS agit en faveur d'une bonne fréquentation de ses salles avec un résultat satisfaisant :

- Un remplissage moyen supérieur à 75% en salle Érasme (jauge de + de 1900 places) et pour la musique de chambre (Auditorium du CRR – 500 places)
- Un remplissage pouvant dépasser les 90% pour les concerts dans la ville ou hors les murs

9.4- Développement des publics

Par saison, les activités pédagogiques proposées par l'OPS drainent 20 à 22 000 jeunes et concernent les classes maternelles, élémentaires et secondaires.

Cela recouvre principalement des concerts éducatifs (programmation + animation correspondant à l'âge des enfants et sur une durée adaptée de 45 mn). Cela inclut aussi des présentations d'instruments, des animations-expérimentations avec l'instrumentarium Baschet.

C'est complété par une série de concerts- Famille où parents et enfants écoutent ensemble un programme adapté.

9.5- Développement des services vers le numérique

L'OPS communique grandement au travers de son propre site et sur Facebook.

Un nouveau marché de communication attribué à partir de 2016 devrait permettre une redynamisation des processus de diffusion de l'information.

En 2016, l'OPS devrait être doté d'un logiciel de régie et de bibliothèque.

9.6- Rayonnement

Depuis 2015, des démarches plus nombreuses sont engagées pour susciter l'intérêt de la presse (Articles, voyages de presse, participation à des plateaux radio et télé, captations radio ou télé de concerts....

10- TAPS, théâtre actuel et public de Strasbourg

10.1- Présentation

3 salles de spectacle dans deux quartiers de la Ville (Neudorf : 173 et 50 places, Gare-Laiterie : 114 places)

Un bâtiment de 5 000 m² dédié à la mise à disposition de bureaux et salles de répétition pour les compagnies de spectacle vivant de Strasbourg

10.2- Activité

Salles de spectacle

8 résidences de création
45 spectacles
128 représentations
13625 entrées
82% de taux de remplissage

Fabrique de théâtre

106 compagnies sont venues y répéter pour un total cumulé de 3067 jours de travail et un taux d'occupation de 70%
42 compagnies ou ensembles y ont leur bureau

10.3- Fréquentation et typologie des publics

Les indicateurs sont stables avec un point d'équilibre à 500 abonnés, cohérent avec la jauge moyenne des salles. Les changements d'horaires des jeudis et samedis sont encore trop récents pour permettre d'en tirer des enseignements.

10.4- Développement des publics

19 lycées et 11 collèges partenaires (dont 4 hors EMS) représentant 35 enseignants référents
2735 entrées scolaires
44 rencontres de médiation
110 participants aux ateliers hebdomadaires et aux différents stages de pratique artistique

10.5- Développement des services vers le numérique

Mise en place de la vente en ligne en septembre 2015

10.6- Rayonnement

Présentation de Bérénice, créée au TAPS, au festival off d'Avignon en 2015.

Délégation aménagement, développement et mobilité

Direction du développement économique et de l'attractivité

1- Tourisme

1.1 Parcours d'Europe

La thématique européenne étant un élément différenciant au regard d'autres destinations urbaines françaises, elle constitue un vecteur fort d'attractivité touristique pour Strasbourg et sa région. Afin de permettre une meilleure intégration de la dimension européenne dans l'offre touristique et culturelle du territoire, la Ville de Strasbourg (en partenariat avec l'Eurométropole et les institutions européennes) a créé un parcours de découverte sur le thème de l'Europe. La boucle principale de ce parcours a été inaugurée en 2014, quelques mois après le Lieu d'Europe qui se veut complémentaire. Cette première phase a été complétée en 2015 par l'installation de mobilier urbain au centre-ville afin de favoriser et fluidifier l'accès vers le quartier européen.

1.2 Accueil des camping-caristes

L'accueil des camping-caristes est un enjeu touristique important, c'est pourquoi la Ville de Strasbourg a décidé la restructuration de l'aire d'accueil et de services qui leur est destinée aux Deux-Rives. Le nouvel équipement comptera plus de places et répondra aux besoins et attentes de ses usagers. Les études et travaux seront menés en 2016 et 2017.

1.3 Dénomination « Commune touristique »

La Ville de Strasbourg avait obtenu en 2010 la dénomination « Commune touristique », valable pour une durée de 5 ans. Afin de conserver ce classement, un nouveau dossier a été adressé en 2015 par la collectivité à la Préfecture.

1.4 Accueil touristique

- **Pavillon du tourisme parc de l'étoile**

Préparation de la contractualisation pour l'occupation du Pavillon du tourisme par la société Eurolines en lieu et place de l'Office de Tourisme de Strasbourg et sa Région. Cette contractualisation permet à Eurolines de renforcer son activité commerciale tout en diffusant une information touristique de base, en lien avec l'OTSR.

Aux périodes de forte affluence touristique (Strasbourg Capitale de Noël...), l'OTSR assurera également une présence physique.

- **Auberge de jeunesse des 2 Rives**

En tant que propriétaire de l'établissement, la Ville de Strasbourg a poursuivi ses travaux de maintenance et de rénovation.

En lien avec la Direction de la Construction et du Patrimoine Bâti, une étude de faisabilité a estimé la rénovation globale à près de 4,6 M€ TTC.

- **Petit train touristique**

Coordination de la contractualisation entre la Ville et la Société Alsacienne d'Animation Touristique (SAAT) pour la mise en circulation d'un petit train touristique dans les rues de la Grande Ile et de la Petite France. Ce nouvel opérateur a permis d'augmenter de 51% le nombre de visiteurs transportés par rapport à 2014 et de générer 18 750 € de recettes supplémentaires pour la Ville de Strasbourg au titre de l'occupation du domaine public.

1.5 Patrimoine et culture

- Construction de partenariats pour le Millénaire des fondations de la Cathédrale et pour la rénovation du Büchmesser.
- Mise en place du Club des partenaires et de l'offre de contreparties pour les mécènes. Objectif : soutien financier au grand spectacle estival dédié au Millénaire 2015.
- Contribution au dossier de candidature au Label Patrimoine européen.

2- Enseignement supérieur et recherche

Soutien à la troisième édition du **Forum européen de bioéthique**/FEB qui a confirmé son succès d'audience (public de l'ordre de 20 000 personnes).

3- Industrie, commerce, artisanat, promotion des zones d'activité

3.1 Artisanat et commerce

- Mise en œuvre de la tutelle du Maire sur l'ensemble des 31 corporations d'artisans (6 000 entreprises) qui ont leur siège à Strasbourg (établissements publics d'État), en vertu du droit local (présence aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, accompagnement logistique de ces établissements publics dans le montage d'actions valorisant les professions concernées...).
- Mise place et suivi d'une procédure de liquidation de corporation.
- Convention de financement des illuminations de Noël.
- Suivi et animation des ateliers du réseau « Ville et Métiers d'Art » dont le Maire est vice-président.
- Gestion administrative d'une soixantaine de ventes au déballage et d'ouvertures tardives
- Gestion administrative de 43 liquidations commerciales et de 2 transferts de débit de tabac
- Expertises commerciales : ZAC 2 rives, Saint Urbain, Maison du bâtiment, entrée sud Schiltigheim, Quartier d'Affaires International, brasseries Kronenbourg, Marché Gare, la place des Halles
- Création d'une cellule de crise pour la période de Noël : boîte mail et cellule d'appels pour les professionnels sur 3 semaines.
- Accompagnement et suivi de porteurs de projets (50) recherche de locaux commerciaux.

3.2 Tertiaire Supérieur

Actions de communication ciblées dans le cadre des salons professionnels de l'immobilier d'entreprise à l'occasion du lancement de l'opération « Quartier d'Affaires International ».

4- Emploi et économie sociale et solidaire

4.1 Emploi et insertion professionnelle

- **Le soutien aux chantiers d'insertion**

La collectivité a soutenu les ateliers chantiers d'insertion. Sur le territoire de la Ville et de L'Eurométropole, les structures d'insertion par l'activité économique proposent une offre de près de 270 postes en insertion s'adressant aux personnes éloignées de l'emploi.

La ville recense 10 établissements portant des activités d'atelier chantier d'insertion, ces derniers représentant une offre de 245 Equivalents Temps Plein en Insertion. Ces différents Ateliers Chantiers d'Insertion ont contribué en 2015, au retour à l'emploi ou à la formation de 37,5 % des personnes ayant achevé leur contrat d'insertion dans l'année soit 83 personnes.

- **Les clauses sociales dans les marchés publics**

Tous les marchés publics sont examinés préalablement à leur lancement afin de déterminer si une clause d'insertion peut y être inscrite. Un label Emploi +, permet d'identifier l'ensemble des marchés publics porteurs de considérations sociales. En 2015, près de 147 254 heures d'insertion ont été exécutées sur les marchés de la Ville de Strasbourg. Ce qui a permis de mettre en situation d'emploi 534 personnes ce qui représente 81 Equivalents Temps Plein ETP.

4.2 Politique de soutien à l'Économie sociale et solidaire (ESS)

- Poursuite de l'expérimentation sur le soutien aux initiatives collectives des habitants sur le quartier Neudorf ;
- Obtention du label territoire de Commerce équitable ;
- Participation aux travaux du GECES (Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social).

5- Agriculture locale, durable et innovante

En 2015, la Ville a :

- Reconduit le partenariat conclu avec l'Eurométropole et la profession agricole (Chambre d'Agriculture et OPABA) sur la période de 2015 à 2020 ;
- Finalisé la mise à disposition de 4,76 ha, de bâtiments agricoles et d'un logement de fonction au profit d'un jeune maraicher bio, assurant ainsi la transmission de l'entreprise familiale à la Robertsau ;
- Réalisé une journée d'information grand public portant sur l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits bios et locaux (65% des produits bios utilisés par le prestataire sont locaux) ;

- Apporté son soutien à la SAS La Nouvelle Douane dont l'activité était en phase de lancement ;
- Identifié un lieu de distribution de paniers pour le collectif « Ma Ferme Bio ».

Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat

1- Service de la Police du bâtiment

1.1- Autorisations au titre du droit des sols

En 2015, au titre des ADS, le service a instruit 10 094 dossiers (+ 4 % par rapport à 2014). La hausse concerne principalement les CU. Ont été instruites 406 demandes de CU supplémentaires, soit une augmentation de 7 %. Les DP sont elles également en augmentation de l'ordre de 4 %. En revanche, les demandes de PC accusent une diminution d'une quarantaine de dossiers (- 3 %).

Les proportions restent globalement stables dans le total général. La part des CU représente près de 2/3 des demandes (59 %) et la part des déclarations préalables qui portent sur des petits travaux se stabilise aux alentours de 30 % des demandes. Les permis de construire représentent, quant à eux, près de 12 % des dossiers déposés.

Plusieurs opérations de grande ampleur ont été autorisées en 2015 :

- 170 logements, sur le site de la Brasserie Kronenbourg ;
- 226 logements sur le site Quebecor à Koenigshoffen ;
- 146 logements, 4 855 m² de bureaux et 274 places de stationnement dans le quartier d'affaires international ;
- 607 logements dans 3 opérations en bordure de l'avenue de Colmar ;
- 261 logements dans 5 opérations immobilières à Neudorf.

Le nombre de logements autorisés en 2015 par le service s'établit à **2 855**, dont 76 % sur Strasbourg (2 196). A ce chiffre, s'ajoutent les 1 323 logements autorisés par les 3 communes de l'Eurométropole instruisant leurs dossiers (Bischheim, Schiltigheim et Ostwald étant précisé que la commune d'Ostwald bénéficie des services de la Police du bâtiment depuis le 1^{er} janvier 2016), soit un total de **4 178** logements autorisés en 2015. Ce nombre nettement moins important que celui de 2014 reste à un niveau plus élevé que les années précédentes.

Il convient, toutefois, de signaler que sur 6 ans le nombre de logements autorisés par le service s'élève ainsi à 22 367 soit une moyenne de 3 727 logements par an pour 25 communes et 4 141 logements en moyenne par an pour toute l'Eurométropole sur les 6 dernières années. L'année écoulée se situe donc dans la moyenne annuelle.

2015 est restée importante en matière de lotissements : ont ainsi été délivrés 6 permis d'aménager des lotissements dont 4 pour des lotissements supérieurs à 10 lots. Le nombre total de lots autorisés est de 79 lots pour une surface de plancher de plus de 170 000 m². On peut ainsi citer le quartier d'affaires international au Wacken.

1.2- ERP

Leur nombre a continué d'augmenter en 2015 passant de 5 746 à 5 895, soit 147 établissements de plus et un nombre relativement stable de 55 établissements de 1^{ère}

catégorie. Les petits établissements de 5^{ème} catégorie connaissent la progression la plus forte (5 065 contre 4 914, soit + 3 %) et représentent toujours 85 % du total.

Le nombre d'établissements recevant du public (ERP) soumis aux visites périodiques de la Commission de sécurité a continué à augmenter très légèrement en 2015. Il s'élève à 939 (+ 1,6 % par rapport à 2014) sur un total de 6 281 ERP.

Comme les années précédentes, la part des établissements faisant l'objet d'un avis défavorable a connu une diminution. Le nombre d'ERP sous avis défavorable est passé de 275 à 218 (soit - 20,7%). Cette évolution s'explique notamment par le travail de suivi et de relance des exploitants entrepris depuis plusieurs années. Par ailleurs, en 2015, les efforts ont été accentués sur le suivi des ERP sous avis défavorable ne faisant plus l'objet de visites périodiques par la Commission de sécurité (ERP de 5^{ème} catégorie sans hébergement). Pour ces seuls établissements, le nombre d'ERP sous avis défavorable a quasiment été réduit de moitié (- 46 %).

L'année 2015 a également été marquée par une très nette hausse des dossiers de mise en conformité au titre de la réglementation en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. Cette réglementation a évolué et a instauré la date butoir du 27 septembre 2015 pour le dépôt des Agendas d'accessibilité programmée (ADAP). De ce fait, comme toutes les grandes villes de France, Strasbourg a enregistré un nombre record de demandes d'autorisation de travaux puisque 785 dossiers ont été déposés (hors permis de construire) en 2015 contre 457 en 2014 et 366 en 2013.

Enfin, 2015 a été une année forte sur le plan des manifestations soumises à la réglementation des ERP (implantation de chapiteaux, salons-foires, utilisations exceptionnelles d'ERP). 134 autorisations ont été délivrées au courant de l'année dans ce domaine.

1.3- Enseignes - publicité

527 demandes d'autorisations de pose d'enseignes ont été instruites en 2015 soit 68 de moins qu'en 2014 (- 11 %). Ces demandes ont donné lieu à une consultation de l'ABF dans plus de 400 cas. 95 refus ont été opposés à ces demandes et 3 PV d'infraction ont été dressés, données comparables à 2014.

Les instructions démarrent dans 30 % des cas par des poses illicites (165 sur 527). Cette situation démontre l'importance d'une forte présence sur le terrain dans ce domaine.

Ce secteur d'activités a généré une recette globale de 1,3 M€ pour 270 redevables au titre des enseignes et 97 redevables au titre de la publicité et des pré-enseignes.

2- Service politique foncière et immobilière

2.1- Opérations immobilières et foncières

Les plans de cession

En 2015, l'exécution du 2^{ème} plan stratégique du patrimoine bâti de la Ville initié en 2014, s'est poursuivie, avec la publication sur le marché privé des ventes immobilières suivantes :

- deux appartements situés rue 16 rue du 22 Novembre ;
- une maison 10 rue de la Montagne Verte ;

- une maison 14 rue Clovis ;
- l'ensemble immobilier 7-9 rue des Grandes Arcades, dit Monoprix Kléber.

La recette sera encaissée en 2016 pour un montant total d'environ 9,1 M€

Accompagnement foncier de projets structurants

Dans le cadre des opérations de rénovation urbaine sur le secteur de Cronembourg, l'Eurométropole a poursuivi en 2015 le projet de restructuration du secteur Einstein-Haldembourg et la procédure d'expropriation engagée en 2014. A ce titre une ordonnance d'expropriation a été rendue en décembre 2015 concernant le bâtiment situé 4 place de Haldembourg. Parallèlement à la procédure engagée, l'Eurométropole a acquis par voie amiable plusieurs locaux. Le montant total des acquisitions et indemnités à réaliser sur ce projet se porte à 4 M€.

Dans le cadre du projet de Quartier d'affaires International et de la consultation s'y rattachant, le service a été amené à participer au montage juridique qui aboutira à la mise en vente de l'emprise foncière correspondant à l'opération de construction du lot 1-2 destiné à accueillir des immeubles à usage principal d'habitation et des immeuble des bureaux,

Le service a finalisé en 2015 la transaction portant sur l'acquisition de l'immeuble de bureaux AXA de 6 720 m², situé 38 route de l'Hôpital. Le principe proposé est une acquisition par la Ville amortie par un plan de cession des immeubles libérés, estimé sur des ratios réalistes. L'acte de vente a été signé le 27 novembre 2015 pour un montant de 9,7 M€.

Les recettes foncières et immobilières

La recette immobilière s'est élevée à 7,87 M€ dont 2,87 M€ dans le cadre du Plan patrimoine Ville. On y retrouve les ventes au profit de bailleurs (CUS-Habitat), de la promotion privée et deux fonciers au titre de l'habitat participatif ainsi que le terrain du nouveau Consulat de Chine à la Robertsau.

2.2- Gestion du patrimoine bâti

La mission essentielle est d'assurer la gestion transitoire d'un patrimoine bâti privé composé de 288 immeubles (37 immeubles Ville de Strasbourg) en régie directe. Par ailleurs, 276 immeubles Ville de Strasbourg sont gérés en vertu d'un mandat de gestion attribué à Habitation Moderne. Le marché pour la gestion locative et le mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux ont été publiés en décembre 2015 pour le patrimoine de la Ville.

2.3- Gestion du patrimoine foncier non bâti

La Ville a un portefeuille foncier de 307 ha, qui relève de la domanialité privée. Ces terrains sont pour la plupart mutables et demandent à être gérés dans une phase intermédiaire avant réaffectation au service des politiques publiques de la collectivité ; le coût de l'entretien de ces sites s'est élevé à 0,38 M€.

Le service gère également le foncier non bâti de la Fondation de l'Œuvre Notre Dame de 609 ha et des autres Fondations administrées par la Ville de Strasbourg, soit 40 ha.

Le nombre total de contrats s'élève à 1 186 qui génèrent une recette annuelle de 519 397 €.

Le département gestion du non bâti est largement impliqué dans différentes actions :

- la politique agricole communautaire avec la mise en place de baux à ferme incluant des contraintes ou pratiques respectueuses de l'environnement travail transversal avec la Mission agriculture périurbaine ;
- implication dans différents thèmes ou réflexions comme le Parc naturel urbain.

Gestion des baux emphytéotiques et des baux à construction

Le service gère 110 baux emphytéotiques et à construction conclus soit par la Ville de Strasbourg. Ce type de montage immobilier permet au preneur (privé ou institutionnel) de réaliser son projet en évitant de faire peser la charge foncière sur l'investissement, tout en garantissant à la collectivité un retour du tènement immobilier, souvent bien placé, dans son patrimoine à échéance.

En 2015, deux immeubles ont fait l'objet d'un montage de ce type.

L'un pour l'installation de l'Association Culturelle Merveilles de la Montagne Verte (ACMMV) au 4 place d'Ostwald à Strasbourg – Montagne Verte, et l'autre au profit de la Société ALSABAIL Alsacienne de Crédit Bail Immobilier et portant sur l'immeuble 2 rue de la Coudreuse. Un bail a été résilié à l'amiable par le preneur (locaux de la SPA, 45 avenue du Rhin à Strasbourg).

Recherche de sites

En 2015, la procédure de «Recherche de sites», mise en place fin 2009 au sein du service, a enregistré 28 demandes, soit une hausse de 12 % par rapport à 2014. Le nombre de demandes validées, conformément à la procédure en place, se monte à 7, soit 2 demandes de plus par rapport à 2014. Il est à noter qu'en 2015, 10 % des demandes ont trouvé une solution.

Actuellement, 11 demandes restent en cours d'instruction (principalement en attente du positionnement des services et directions thématiques) et 7 demandes validées pour 2015 en séance d'arbitrage sont en attente de trouver une solution. Une majorité de ces demandes concernent une activité recevant du public (difficulté de trouver des locaux compatibles ERP).

4- Services projets urbains

4.1- Développement urbain durable

Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif

La Ville de Strasbourg assure la présidence du Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif (10 collectivités, plus de 40 membres), depuis sa création en 2010 lors du Forum des éco-quartiers et a piloté la coordination technique entre 2010 et 2015. Depuis mars 2015, la Ville de Lille a en effet pris le relai sur le volet coordination technique. Toutefois, à la demande des élu(e)s du Conseil d'administration, il a été demandé que la Ville de Strasbourg assure un « tuilage » les premiers mois et conserve par ailleurs la gestion des grands dossiers et partenariats nationaux pilotés par le Réseau (loi, décrets,...). Ainsi, les missions assurées en 2015 par la Ville de Strasbourg comprennent pour l'essentiel.

Développement de l'autopromotion et de l'habitat participatif

- reconduction pour une durée de 3 ans du conventionnement avec l'association Eco-quartier Strasbourg pour travailler en synergie avec la collectivité au développement de l'habitat participatif : animation d'ateliers d'information à l'attention des autopromoteurs, organisation des journées Portes ouvertes du 14 au 17 mai, montage d'un stand Ville et

Eurométropole aux Rencontres nationales de l'habitat participatif du 9 au 11 juillet à Marseille ;

- lancement par la Ville en mai 2015 d'une 3^{ème} consultation autopromotion et réservation à l'issue du jury organisé en octobre, de trois terrains à des groupes lauréats, parmi les cinq terrains identifiés au départ : le groupe « Grand 8 » au 6 rue des anémones (8 logements), le groupe « A Lun' Hissons » sur un projet de réhabilitation d'un immeuble 19 rue de Lunéville (2 logements) et le groupe « Dominov » au 43 route d'Oberhausbergen (3 logements) ;
- accompagnement et suivi de la SERS dans ses projets de développement d'habitat participatif dans les ZAC où 5 groupes ont été retenus : sur Danube les projets Pharied (5 logements + Amitel)/PC modificatif en cours d'instruction) et E zero (4 logements/gros œuvre en cours), sur Etoile les projets Etoile de Nomeny (6 logements/PC obtenu) et Eco Nomény (8 logements/PC obtenu), sur Poteries le projet Lieu Commun (14 logements/PC obtenu).

Parc naturel Urbain

En avril 2015, la mission Parc naturel urbain a intégré le service. Son objectif est de poursuivre les démarches collectives engagées associant habitants, élus et services de la Ville pour valoriser les patrimoines à la fois bâtis, culturels et naturels des territoires et renforcer les liens entre les milieux naturels et urbains.

- **PNU III Bruche :**
 - inauguration du jardin du Schloessel et la première édition des journées « PNU en fête » ;
 - engagement des travaux de réhabilitation de la Tour du Schloessel pour une ouverture en 2016 en Maison du PNU ;
 - démarrage de chantiers participatifs au Parc du Muhlbach par Haies vives d'Alsace : « Les folies du Muhlbach » ;
- **extension du PNU sur les secteurs Robertsau et Conseil des Quinze (PNU Nord) :** depuis mai 2015, à la demande de l'association PNU, la Ville de Strasbourg a engagé une extension du PNU sur les quartiers de la Robertsau-Wacken et du Conseil des XV par le biais d'une vingtaine de rendez-vous sur 20 mois, correspondant à la phase diagnostic (balades (re)découverte et séances thématiques en salle ouvertes à tous), puis à l'élaboration d'un Livre blanc du territoire pour fin 2016.

4.2- Conception urbaine et territoriale

Etudes d'orientation, émergence de projets, coordination urbaine

- **place de Haguenau et Maison du Bâtiment :** finalisation en décembre 2015 de l'étude urbaine, paysagère et technique définissant les potentiels de réaménagement de la place de Haguenau et de ses abords (agence Verdier-Tappia) ;
 - îlot de la Maison du Bâtiment : synthèse et analyse des réflexions des promoteurs privés et proposition volumétrique de construction sur les terrains de la collectivité ;
 - parcelle propriété de la collectivité : évaluation de la question d'une étude d'impact au cas par cas avec l'autorité environnementale, lancement de la procédure de déclassement d'une partie du foncier incluant la reconfiguration du carrefour entre la rue de l'Eglise Rouge et la rue Kablé, lancement d'une étude historique de pollution ;
- **avenue de Colmar :** mise à jour de la base de données et réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un nouveau groupe scolaire maternelle et élémentaire (au nord de l'avenue) qui sera approfondie en 2016 par les directions de l'Education et de la

construction, veille sur l'urbanisation de l'avenue de Colmar et suivi du projet immobilier sur l'actuel site Peugeot en lien avec la Police du bâtiment ;

- **VIMA** : finalisation des études et négociations avec l'entreprise « VIMA » pour son projet d'extension (accès par la rue Neel) et validation politique ;
- **Ducs d'Alsace** : poursuite des études d'insertion urbaine du projet de « pôle sport urbain », de phasage et d'articulation avec d'autres projets du secteur en lien avec la direction des Sports ;
- **Doctrine chrétienne** : aboutissement des études et du travail partenarial sur le terrain Nuss pour l'implantation de la Doctrine chrétienne, établissement scolaire privé, avec la validation par les services et les élus de la définition urbaine et architecturale du projet prise en compte dans le PLU ;
- **rue de Rangen** : développement des premiers principes d'aménagement sur les terrains occupés par des jardins familiaux et sur un terrain occupé par un immeuble vide (43 route d'Oberhausbergen) pour permettre un projet d'autopromotion ;

Suivi de la qualité urbaine, paysagère et environnementale des projets

- **Soprédi** : encadrement d'un projet d'urbanisation privé d'environ 100 logements sur le secteur de la Musau entre les rues du Maquis et de la Musau, qui nécessite une modification du règlement d'urbanisme, élaboration d'un cahier de prescriptions en lien avec le futur PLU en vue d'une validation du projet en 2016 ;
- **Wacken-Europe** : en lien avec la direction de projets et la DCPB, suivi urbain du projet du théâtre du Maillon et du projet immobilier des lots 1 et 2 du quartier d'affaires, réalisation d'études de capacité pour des parkings en ouvrage sur plusieurs sites, rédaction des préconisations urbaines concernant les aménagements des espaces publics (pilotage DEPN)

4.3- Aménagement opérationnel

Pilotage de projets urbains

- **Porte des Romains** : poursuite des fouilles archéologiques (septembre 2014/fin été 2015) sur l'emprise réservée à la 1^{ère} tranche d'urbanisation, coordination de la mission de valorisation mise en place afin d'associer activement les habitants du quartier, les associations et les écoles, parallèlement, révision du plan guide pour intégrer de nouveaux programmes, notamment sur le secteur Charmille nord, où il a été validé l'implantation d'un centre culturel et culturel, pilotage de ce projet (dépôt du PC fin 2015) ;

Coordination et interface avec les différents opérateurs en charge des projets

- **EPIDE - Cité Rotterdam** : participation à des réunions avec CUS Habitat relatives à la réalisation du projet immobilier sur leur foncier et à la définition du programme de la future résidence séniors, à la réalisation d'une chaufferie pour alimenter la réhabilitation de la cité Rotterdam ; parallèlement, poursuite des discussions avec EPIDE dans le cadre du processus de publicité/mise en concurrence et des modalités de gestion ainsi que des modalités d'association de la collectivité ;
- **Chartreuse** : étude, en lien avec les directions de l'Enfance et de l'éducation, de la Construction et du patrimoine bâti et des Déplacements, de la possibilité d'implanter un groupe scolaire (10 classes élémentaires et 5 classes maternelles) sur le site Chartreuse ;
- **projet Brasserie** (Bouygues immobilier) : poursuite du suivi opérationnel du projet avec le changement de destination de l'hébergement étudiant en 40 logements, l'articulation du projet et un réaménagement de la route d'Oberhausbergen, la préparation des rétrocessions des espaces publics en lien avec les services de la collectivité et le

promoteur, le suivi du projet d'intervention artistique, l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme et le démarrage des travaux de démolition et dépollution en juin.

Direction des espaces publics et naturels

La **Direction des espaces publics et naturels** assure la gestion stratégique et patrimoniale, la conduite des projets opérationnels et d'entretien significatif (Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Œuvre), l'entretien courant et l'exploitation, dans toutes les composantes de compétences municipales : espaces verts, espaces de nature, parcs, jardins familiaux, éclairage public, mobilier urbain et affichage municipal. 41 projets-ont été menés à terme en 2015

Le budget d'investissement Ville 2015 de la Direction des Espaces Publics et Naturels s'élève à 11,4 millions € dont 3,0 millions € pour les projets courants, 5,3 millions € pour les projets spécifiques, et 3,1 millions € pour les projets de renouvellement urbain (ANRU).

1- Service aménagement espace public Strasbourg

- **Place du Marché Neuf**

La place a été partiellement réaménagée avec la création d'une fontaine sèche en remplacement d'une ancienne fontaine désaffectée, la réfection de certaines parties de pavage en galets du Rhin et l'optimisation du stationnement.

- **Parc de l'Orangerie, parvis du pavillon Joséphine**

En raison de contraintes de circulations importantes, le parvis a dû être réaménagé en pavés afin de garantir une pérennité du matériau dans le temps, tout en restant dans le respect de l'historique du parc.

- **Square des Moulins**

Le square a été entièrement réaménagé : les garde-corps ont été sécurisés, l'éclairage a été repris, le mobilier-œuvre d'art a été rénové, l'offre de jeux a été augmentée. Ainsi, il s'agit désormais d'une plaine de jeux offrant une structure pour les plus âgés, une balançoire-nid, un trampoline et un bac à sable pour les plus jeunes.

- **Nature en ville : rue Sainte Marguerite**

Les pieds d'arbres ont été végétalisés avec des plantes à dominante locale. A titre d'essai, les arceaux vélo ont été posés sur du terre-pierre engazonné. Le cadre de vie des habitants est amélioré, tout en augmentant la biodiversité sur le site.

- **Square Chalampé**

Le square a été intégralement réaménagé. Une clôture élégante a été installée, permettant de fermer le square la nuit, limitant ainsi les nuisances. L'offre de jeux a été améliorée avec des jeux en bois : « animaux » pour les tout petits et un parcours d'aventure pour les plus grands. Enfin, une aire engazonnée dédiée aux jeux de ballon a été réalisée.

- **Aire de jeux place de la Ziegelau**

Une aire de jeux pour les 3-12 ans a été créée afin d'améliorer l'offre sur le quartier.

- **Rue du Lazaret**

Réaménagement complet de cette voirie avec la création d'une zone 30, la rénovation de l'éclairage public et l'organisation du stationnement sous forme de niches.

- **Place et quai Jeanne Helbling et nouvelle traversée du bassin d'Austerlitz**

- **Rue de l'Aéropostale**

Réaménagement complet de cette voirie avec la création d'une zone 30, la rénovation de l'éclairage public et l'organisation du stationnement sous forme de niches.

- **Prolongation de la rue d'Aigurande**

Cet aménagement a permis de désenclaver une partie du Neuhof et de rendre plus lisible la circulation sur le secteur. Une voie de 6 m de large et du stationnement a ainsi été aménagé avec l'installation d'un éclairage public et d'un bassin de stockage des eaux pluviales.

- **Aménagement des abords du centre commercial Rue Brantome**

Aménagement de plusieurs cheminements piétons, l'accès aux quai de livraison et l'installation d'un éclairage public.

- **Rue Epstein**

Réaménagement de cette voirie qui dessert le nouveau CSC du Neuhof.

Création d'une zone 30 et organisation du stationnement sous forme de niches avec rénovation de l'éclairage public

- **Secteur SOLIGNAC**

Cet aménagement a permis de réorganiser et simplifier la circulation sur ce secteur avec une voirie en double sens, en zone 30, l'organisation du stationnement sous forme de niches et la mise en place d'un éclairage public.

- **Rue Liza Krugell**

Ce réaménagement a permis de créer un cheminement piétons sécurisé avec une noue d'infiltration pour les eaux pluviales et d'installer un éclairage public.

- **Square de la Peupleraie (extension)**

Cet aménagement a permis de créer un vaste square en continuité de celui aménagé en 2007-2008. Près de 100 arbres ont été replantés sur l'ensemble de ce square. Des nouveaux accès ont été prévus selon le nouveau maillage du secteur et notamment un nouveau parvis au niveau de la future station BHNS.

- **Rue du Baggersee**

Ce réaménagement s'est réalisé en continuité de la première tranche de 2009. Il consiste en la réalisation d'une aire de retournement sous forme de giratoire, la création d'une zone 30, la rénovation de l'éclairage public, la création de trottoirs et l'organisation du stationnement sous forme de niche.

- **Route de La Wantzenau, rue Silberrath, rue Hugo Grotius et rue Denise Bindschedler**

Le réaménagement des voiries aux abords de l'2cole Européenne de Strasbourg a consisté à restructurer l'espace public en favorisant les déplacements des modes actifs en aménageant

pour les rue de desserte une zone 30 tout en maintenant et en améliorant les fonctionnalités urbaines et circulatoires d'origine sur la route de La Wantzenau. La restructuration de ces rues a été accompagnée par une rénovation des réseaux ainsi que d'une réfection complète de l'éclairage public.

- **Maille Catherine**

Les travaux comprenaient le réaménagement complet des espaces publics de la maille dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de HautePierre. Le projet s'est articulé autour de nouvelles places (la place Comtesse de Ségur et la place Léopold Sédar Senghor) et des parcs Sindbad et des Frères Grimm. Des nouvelles voiries Marguerite Yourcenar et George Sand ont été aménagées sous le régime de « zone 30 » afin de permettre une circulation au cœur de la Maille. Le projet s'est accompagné par la création d'aires de jeux, de nouveaux chemins piétonniers ainsi que l'aménagement d'un jardin partagé.

- **Places André Maurois et du Maillon**

Les travaux comprenaient le réaménagement complet de la place André Maurois et d'une intervention partielle sur la place du Maillon afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions le marché hebdomadaire de HautePierre.

- **Rue de l'Auberge de Jeunesse**

Le réaménagement de cette rue venait accompagner la restructuration du camping de Strasbourg et officialiser l'accès principal à cet équipement. La rue a été aménagée en zone 30 et de rencontre afin de favoriser les déplacements des modes actifs.

- **Bourse / Krutenau / Esplanade : Rue Tarade / Kehl**

La rénovation complète de l'éclairage public sur l'ensemble de ces rues a permis de remplacer les luminaires existants très énergivores et à faible niveau d'éclairage par des candélabres à technologie adaptés aux nouvelles exigences techniques, énergétiques et environnementales.

2- Service des espaces verts et de nature

En 2015, de nouveaux espaces sont venus se rajouter au patrimoine des espaces verts et de nature. L'ensemble du patrimoine représentait au 31 décembre 2015, 425 ha. La gestion différenciée, ainsi qu'une tendance générale à une extensification de l'entretien, sont appliquées à toutes nos surfaces qui ne sont plus désherbées chimiquement (zéro pesticide). Le parc du Heyritz a été labellisé « éco-jardin ». Le service a maintenu ses 3 fleurs au concours villes et villages fleuris.

Le service a participé à différentes manifestations à caractère événementiel :

- Participation à l'exposition florale Chrysanthéma (octobre 2015) à Lahr,
- Participation à la fête des plantes. (septembre)
- Exposition arbres remarquables

- **Aménagement du Parc du Heyritz (crédits DUAH)**

Le parc du Heyritz a été inauguré au mois d'octobre 2014. Les travaux d'aménagement d'un local de service ont débuté en 2015 et devraient s'achever à la mi-2016.

Restauration de la dynamique des habitats alluviaux rhénans sur l'île du Rohrschollen

Le projet LIFE+ « Rohrschollen Island » a pour objectif de restaurer la fonctionnalité des habitats alluviaux sur l'île du Rohrschollen à proximité de Strasbourg. L'ouvrage de prise d'eau construit sur la partie Sud de l'île et le chenal de connexion au cours d'eau interne de l'île (le Bauerngrundwasser), recréent un régime de crues dynamiques. Après des dysfonctionnements constatés en juin 2014, des travaux de reprise ont été réalisés en avril 2015. Un test sur 24h concluant a été effectué les 18 et 19 mai 2015, suivi d'une inondation écologique en conditions « réelles » les 15-16 et 17 juin 2015.

Ces travaux ont été complétés pendant l'été 2015 par un batardeau (sorte de barrage amovible) permettant d'isoler les ouvrages de prise et de régulation pour leur maintenance et entretien ultérieurs.

- **Révision du plan d'aménagement forestier de la forêt de l'œuvre Notre Dame**

Ce document reprend l'ensemble du patrimoine sylvicole et environnemental de cette forêt située dans les contreforts alsaciens du massif vosgien, à la hauteur de Balbronn, et planifie la gestion forestière pour la période 2014-2033.

Dans la continuité de la gestion forestière passée, il définit un enjeu de production fort, détaille les travaux de coupe et replantation sur l'ensemble des parcelles, avec notamment une progression du traitement en « irrégulier ». Ces futaies jardinées composées d'un mélange d'âges et d'essences résistent mieux aux aléas climatiques et préservent la diversité.

- **Renouvellement de baux de chasse**

8 lots de chasse ont été reloués pour la période 2015 à 2024. A cette occasion, le nouveau cahier des charges permet de mieux prendre en compte l'impact du gibier sur la production forestière. Un comptage annuel des jeunes pousses dans et hors placettes témoins a été mis en place, et sur les deux lots de la forêt du Hohwald, l'agrainage a été supprimé pour limiter la sédentarisation des populations de sangliers.

- **Arbres :** Le département arbres a vu son patrimoine se développer avec désormais un total de 78 258 arbres dont 38241 arbres d'alignement.

- **Jardins familiaux**

Le patrimoine géré par le service des espaces verts et de nature s'élève à 4774 jardins dont 2981 gérés par la ville et 1791 par les associations. A noter l'évolution du nombre de jardins partagés qui se monte désormais à 18 unités.

3- Eclairage public

- **Plan lumière - 3^{ème} phase : projet de mise en lumière de la Cathédrale Notre Dame de Strasbourg (montant du projet : 2 M€)**

Après les illuminations des berges de l'Ill en 2012 et l'éclairage de la place et des édifices de la place du Château en 2013, la mise en lumière de la Cathédrale de Strasbourg constitue la nouvelle étape du plan lumière de la ville et répond à 3 objectifs principaux :

- la mise en valeur de l'architecture remarquable de la cathédrale
- le développement touristique et le rayonnement de la ville

- le développement durable, respectant les grands principes techniques, énergétiques et environnementaux dans la mise en œuvre du projet ainsi que l'exploitation et la maintenance.

Suite au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre au second semestre 2013, le projet lauréat a été désigné début 2014. Les principes conceptuels retenus dans le cadre des précédentes opérations du plan lumière seront de nouveau déclinés dans la conception de ce projet, avec un objectif de sobriété et de travail en finesse visant à révéler l'extrême richesse architecturale de la Cathédrale. Une inauguration fin octobre 2016 est prévue.

Parc d'éclairage public

En 2015, le parc d'éclairage public est constitué de 803km de réseaux pour 28 500 luminaires et 420 armoires.

	2015	évolution par rapport à 2014
Réseaux	803 km	+ 2,2%
Luminaires	28 500	+ 1,8%
Armoires	420	- 4,5%

Economie d'énergie

L'objectif de la Ville est, par référence à l'année 2010, de réduire la consommation électrique de 15 % d'ici 2014 et de 20 % à l'horizon 2020.

L'atteinte de cet objectif passe par les 6 actions suivantes

Action	Objectifs 2011-2015 en MWh	Réalisé 2011-2015 en MWh	Réalisé 2015 en MWh
Eco réalisation	- 840	- 364	- 95
Modulation des niveaux d'éclairage	- 600	- 440	- 130
Remplacement de luminaires ou appareillages de forte puissance	- 780	- 744	- 157
Traitement des zones énergivores			
Maîtrise des temps d'allumage	- 150	- 153	
Suppression des sources énergivores	- 170	- 177	
Total	-2 540	- 1 878 + 250* = - 1628	-382

* +250MWh lié à la décision prise en 2014 d'augmenter de 10 minutes le temps d'allumage.

Les opérations les plus efficaces ont été menées sur un parc déjà économe par construction et ont permis d'économiser 2GWh en 5 ans (bilan consommation 2010-2014).

L'adaptation vers un juste niveau d'éclairage notamment les modulations d'éclairage en heures creuses a été globalement bien accueillie par les usagers.

Les deux principales difficultés rencontrées tiennent à la modulation des niveaux d'éclairage sur un parc non adapté et à un taux de renouvellement lié aux travaux neufs (1.5%) inférieur à celui estimé de 3%.

L'objectif pour 2016 et jusqu'à 2020 est d'économiser 1.8GWh sur 5 ans soit une économie de 0.36 GWh par an.

Direction de la construction et du patrimoine bâti

L'activité 2015 par départements et services

1. Le département gestion et inventaire du patrimoine bâti (GIPP)

Patrimoine total en 2015	Compétence EMS	Compétence Ville
Nombre de bâtiments (hors emphytéoses)	526	1 194
Superficie (hors emphytéoses)	769 000 m ²	1 483 000 m ²
Nombre de terrains inclus bâtis Ville-OND-EMS (hors emphytéoses)	15 003	11 622
Surface terrains Ville-OND-EMS (hors emphytéoses)	17 070 000 m ²	60 900 000 m ²

Le patrimoine géré par GIPP

Répartition du patrimoine en 2015	EMS		Ville	
	nombre	m ² SP	nombre	m ² SP
Nombre bâtiments	68	82 000	113	240 500
Nombre lots patrimoine locatif	226	44 700	205	33 600
Loyers GIPP	732 000 €		1 260 000 €	

2. Le département Marchés publics (DMP)

ACTIVITE DMP comparatif exercices antérieurs	2015	RAPPEL 2014	RAPPEL 2013	RAPPEL 2012	RAPPEL 2011	RAPPEL 2010	RAPPEL 2009	RAPPEL 2008
NOMBRE DE CONSULTATIONS	154	193	313	281	302	289	256	276
NOMBRE DE MARCHES (LOTS) NOTIFIES	305	459	626	682	653	640	637	710
NOMBRE D'AVENANTS	367	521	462	263	254	293	170	204
NOMBRE DE SOUS- TRAITANCES en paiement direct	382	467	387	238	237	192	136	153

2.1 Nombre de consultations engagées et de marchés notifiés

Le nombre de consultations publiées (une consultation pouvant regrouper plusieurs lots) et le nombre de marchés (lots) notifiés pour le compte de la Ville de Strasbourg (VDS) et de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) par type de procédure.

	AOO	Concours	Marché négocié avec publicité	Marché négocié sans publicité	MAPA 1er seuil	MAPA 2ème seuil	MAPA 3ème seuil	MAPA 4ème seuil	Total
Nombre de consultations VDS			1	2	15	54	19	14	105
Nombre de consultations EMS	5	1		1	15	12	9	6	49
Nombre de marchés VDS	4		1	2	20	79	38	84	228
Nombre de marchés EMS	5	1		1	15	2	16	13	77

Comparatif exercices antérieurs	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Nombre de consultations VDS	105	128	313	281	302	289	256	276
Nombre de consultations CUS/EMS	49	65						
Nombre de marchés notifiés VDS	240	289	626	682	653	640	637	710
Nombre de marchés notifiés CUS/EMS	87	170						

2.2 Détail des marchés notifiés par catégorie de prestation

Années	FCS	PI - MOE	PI - opérationnel	PI - pré opérationnel	Travaux	Total
2010	62	29	54	53	457	655
2011	37	43	64	45	470	659
2012	40	21	25	43	553	682
2013	56	34	26	32	478	626
2014 VDS	19	9	7	3	251	289
2014 CUS	14	11	3	2	140	170
2015 VDS	28	6	4	7	195	240
2015 EMS	11	8	5	7	56	87

FCS = FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
 PI = PRESTATIONS INTELLECTUELLES

2.3 Nombre d'offres non retenues

Seules les procédures \geq MAPAS 3 sont ici identifiées, faute de registres pour les procédures de consultations MAPAS 1 et MAPAS 2. A chaque offre non retenue, est expédié un courrier de « réponse négative » et chacune de ces offres fait par ailleurs l'objet d'un « défrichage » et d'un archivage spécifiques.

Années	Nombres d'ONR
2010	1 653
2011	1 706
2012	1 463
2013	1 553
2014 VDS	582
2014 CUS	454
2015 VDS	569
2015 EMS	99

2.4 Nombre de courriers d'explications aux entreprises

Courriers d'explications aux entreprises	Pour des consultations de Maîtrise d'œuvre	Hors maîtrise d'œuvre	Total
2010	13	31	44
2011	37	46	83
2012	43	43	86
2013	63	62	125
2014	12	53	65
2015	0	26	26

2.5 Exécution des marchés avenants

367 avenants ont été notifiés en 2015

2.5.1- Total avenants par catégorie de procédure

Année notification	MAPAS 1	MAPAS 2	MAPAS 3	MAPAS 4	MARCHES FORMALISES	Total
2010	NON DEFINI					294
2011	NON DEFINI					256
2012	NON DEFINI					265
2013	NON DEFINI					462
2014 VDS	8	38	15	164	134	359
2014 CUS	3	15	5	77	62	162
2015 VDS	1	23	9	98	94	225
2015 EMS		13	2	43	84	142

2.5.2- Pourcentage montant avenants / Montant origine du marché par catégorie de procédure

Année notification	MAPAS 1	MAPAS 2	MAPAS 3	MAPAS 4	MARCHES FORMALISES	Global
2014 VDS	3,56	4,63	4,45	2,07	0,97	1,25
2014 CUS	4,15	2,75	1,14	2,82	0,39	0,58
2015 VDS	3,60	1,60	2,41	2,60	0,84	1,15
2015 EMS		2,55	3,14	1,06	0,42	0,44

2.5.3- Total avenants par nature de prestation

Date notification	FCS	PI - MOE	PI - opérationnel	PI - pré opérationnel	Travaux	Total
2010	2	13	13	4	261	293
2011	6	26	5	9	210	256
2012	3	32	11	7	212	265
2013	8	43	13	10	389	462
2014 VDS	9	25	5	4	316	359
2014 CUS	0	17	4	3	138	162
2015 VDS	3	20	1	2	199	225
2015 EMS	2	8	1	2	129	142

2.5.4- Total avenant par origine (marché de travaux)

Les indicateurs visés ci-dessus ne traduisent que partiellement la réalité des faits générateurs à l'origine des avenants sur les marchés, puisque les avenants renvoient parfois à plusieurs faits générateurs, alors que seul 1 (le principal) peut être identifié dans l'application au moment de la saisie de l'avenant.

La stabilité des proportions (entre 2014 et 2015) démontre néanmoins que cette traduction ne doit pas être très éloignée de la réalité. Les chiffres de 2015 portent par ailleurs sur les avenants de tous les marchés, sans distinction de leur nature, ce qui peut en partie fausser les proportions, du fait de nombreux avenants qui peuvent avoir une origine réglementaire (cf. avenants APD validant les coûts prévisionnels de travaux sur lesquels s'engagent les maîtres d'œuvre externes). Cette situation doit conduire à solliciter l'intégration d'un 4^e fait générateur à l'origine des avenants dans le menu déroulant qui pourrait être développé dans la future application OLIMP.

MOA = origine maître d'ouvrage / MOE = tolérance accordée au maître d'œuvre

Année notification	MOA	MOE	ALEAS	TOTAL
2014 VDS [chiffres partiels]	68	70	28	166
2014 CUS [chiffres partiels]	34	28	15	77
2014 VDS + CUS	102	98	43	243
2014 PROPORTION ORIGINE	42 %	40 %	18 %	100 %
2015 VDS	100	79	46	225
2015 EMS	66	48	28	142
2015 VDS + EMS	166	127	74	367
2015 PROPORTION ORIGINE	45 %	35 %	20 %	100 %

2.5.5- Synthèse avenants

Année notification	TOTAL AVENANTS	MONTANT TOTAL AVENANTS	BUDGET ANNUEL CONSOMME	RAPPORT AVENANTS / BUDGET
2013	462	NON DETERMINE		
2014 VDS	359	1 547 618 HT	60 199 883 HT	2,57 %
2014 CUS	162	1 482 988 HT	55 247 410 HT	2,68 %
2015 VDS	225	1 292 543 HT 1 558 807 TTC	57 561 022 TTC	2,71 %
2015 EMS	142	1 000 859 HT 1 207 036 TTC	43 739 465 TTC	2,75 %

Nombre de d'avenants présentés en CAO par an Nombre d'avenants rattachés à une délibération

Tous les avenants relatifs à des marchés de travaux MAPAS 4 et à tous marchés formalisés sont présentés devant la CAO pour information ou avis.

Depuis 2011, le passage en délibération d'un avenant est cumulativement soumis à une double condition :

- L'avenant doit augmenter le marché de plus de 5%
- Le marché initial doit être supérieur au seuil défini réglementairement (207 000 € HT jusqu'au 31/12/2015)

Année	Nombre d'avenants présentés en CAO	Nombre d'avenants délibérés
2013	357	54
2014 VDS	286	37
2014 CUS	135	22
2015 VDS	196	24
2015 EMS	113	14

2.5.6- Activité spécifique liée aux missions de maîtrise d'oeuvre

Missions de Maîtrise d'œuvre Statistiques 2015	MAPAS	Marchés négociés 35	Concours	AOO	Total
Nombre de jurys 1	Sans objet	0	1	0	1
Nombre de jurys 2		Sans objet	1	1 JURY UNIQUE	2
Nombre de consultations engagées	STATISTIQUE NOUVELLE PERSPECTIVE 2017		1	1	
Nombre de moyen de candidatures réceptionnées	Sans objet	/	122	11	Moy.pondérée

2.5.7- L'Insertion sociale dans les marchés publics de la DCPB

Les chiffres renvoient a priori aux consultations envoyées à la publication en 2015, mais plusieurs incertitudes liées aux paramétrages pris en compte ne permettent pas de valider ces chiffres de façon définitive au 31/05/2016.

Années	Somme des Heures Insertion (ARTICLE 14)	Nombre de marchés impactés (ARTICLE 14)	Nombre de marchés comprenant le critère de performance en matière d'insertion sociale (ARTICLE 53)
2011	20 589	123	
2012	50 188	202	29
2013	67 051	184	27
2014 VDS	9 833	71	19
2014 CUS	8 102	47	15
2015 VDS	1 115	28	4
2015 EMS	NC	2	6

3. Le département ressources humaines

	Nombre de postes permanents	Total montant brut	Total charges patronales	Masse salariale 2015	PM Masse salariale 2014
Administration générale	37	1.302.237,32 €	483.905,71 €	1.786.143,03 €	1 752 277,23 €
Construction enfance éducation sport	19	778.069,76 €	280.072,32 €	1.058.142,08 €	1 194 421,22 €
Construction culturelles sociales et administratives	18	687.361,11 €	251.738,96 €	939.100,07 €	981 487,55 €
Ingénierie de la construction	36	1.444.230,63 €	532.607,24 €	1.976.837,87 €	2 066 896,52 €
Maintenance bâtiment	73	2.349.484,77 €	870.886,03 €	3.220.370,80 €	3 300 225,41 €
Total	183	6.561.383,59 €	2.419.210,26 €	8.980.593,85 €	9 295 307,93 €

*y compris les apprentis, les agents en contrats AMA, ATA et emploi d'avenir, les agents absents pour longue maladie

4. Le service maintenance bâtiment (SMB)

L'activité du service en 2015 - Evènements particuliers de l'année écoulée :

Aboutissement du projet de service en avril 2015. La démarche de réorganisation s'est engagée en 2014 dans la poursuite de la certification ISO 9001 obtenue début 2013, ainsi qu'au regard des évolutions technologiques, réglementaires et économiques. Huit groupes de travail auxquels ont participé plus d'un tiers des agents ont permis d'établir une proposition d'organisation qui amènera le service à plus d'efficacité et d'efficience dans le traitement de ses activités « cœur de métier », à une gestion optimisée des équipements de son ressort, à l'identification de nouvelles activités telle la gestion de contrats de maintenance multitechnique et à une assistance accrue aux services utilisateurs.

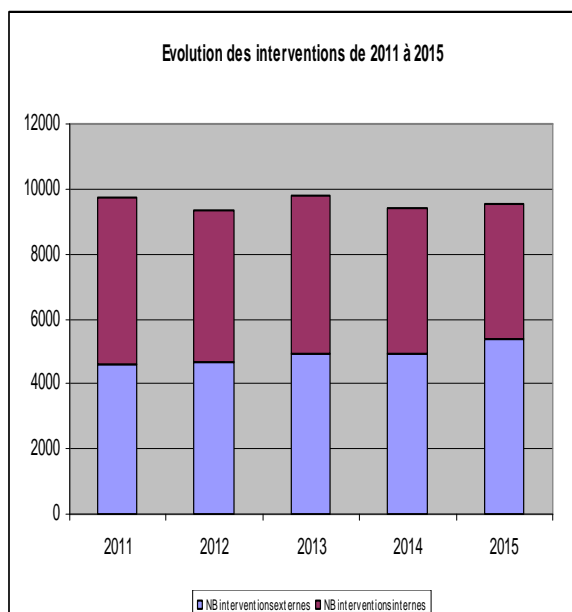
L'organisation par métier se substitue à celle par mode d'intervention. Aussi, le service est articulé autour de 5 départements dont 4 opérationnels et un de support.

Concernant le système de management qualité du service, il repose sur 10 processus dont 4 opérationnels qui représentent le cœur de l'activité et 6 supports. Il mobilise les agents dans une dynamique d'objectifs, d'évaluation et d'amélioration continue. Le dispositif a déjà fait l'objet de deux audits de surveillance qui se sont conclus favorablement et sans remarque. Ils soulignent la notable implication de tous les acteurs, entraînant une progression significative de l'appropriation des procédures, du système de management qualité en général et de l'impact bénéfique pour les services clients. Les retours des enquêtes de satisfactions en attestent.

Pour le domaine de la sécurité, l'ensemble des équipements du patrimoine bâti ERP et ERT gérés par Maintenance Bâtiment et soumis à une vérification réglementaire, a été vérifié avec production de rapports. Ces interventions sont essentiellement confiées à des prestataires spécialisés par le biais de marchés de maintenance ou de contrôle.

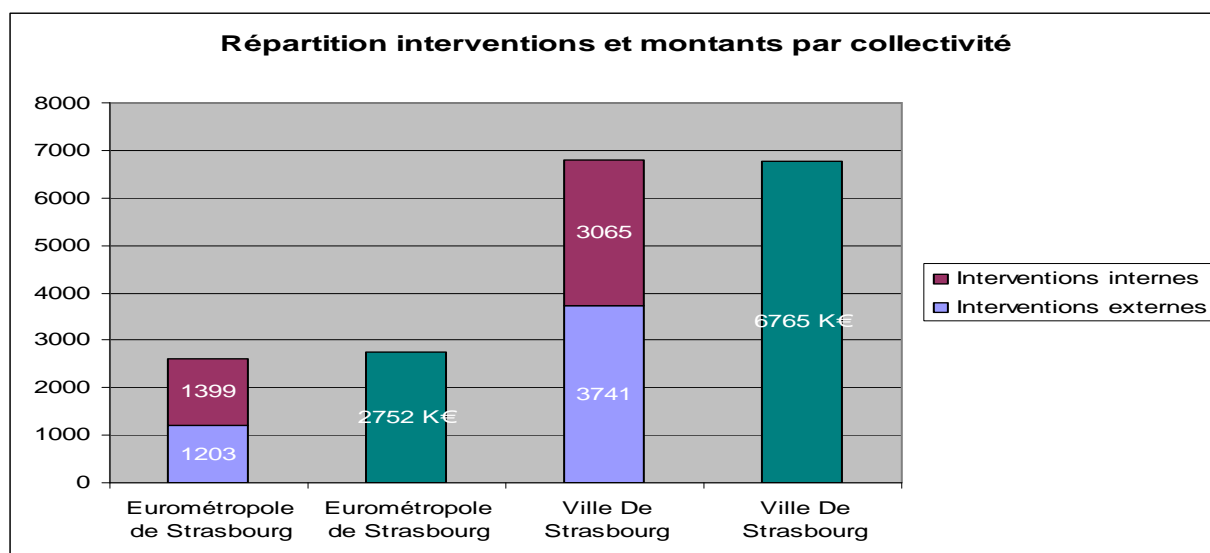
Dans le domaine de l'énergie, le service Maintenance bâtiment contribue au quotidien par son activité de maintenance préventive et le suivi du bon fonctionnement des équipements énergétiques. Les programmes et consignes de chauffage sont adaptés et modifiés selon les occupations et appliqués selon les directives. En complément de la prise en compte des dérives de confort dès leur signalement, une nouvelle application télégestion des chaufferies permet la détection des dérives de consommations d'énergie des bâtiments équipés progressivement de compteurs télérelevables. Le service continue également à le développer et à adapter son parc d'automates télégérés au réseau informatique de la collectivité.

Pour couvrir toute l'activité de maintenance préventive, curative et réglementaire et l'ensemble des travaux courants, le service produit et gère plus de 90 marchés dont près de la moitié sont en utilisation transversale par d'autres services, en particulier les services de construction. Le taux de couverture du besoin par ces marchés est de 98%. Il est repris comme indicateur et objectif du processus achat de la démarche qualité, et illustre le niveau d'optimisation organisationnel atteint par le service.



La maintenance technique

Bilan global : 9 558 interventions pour un montant de 10,26 M€ TTC



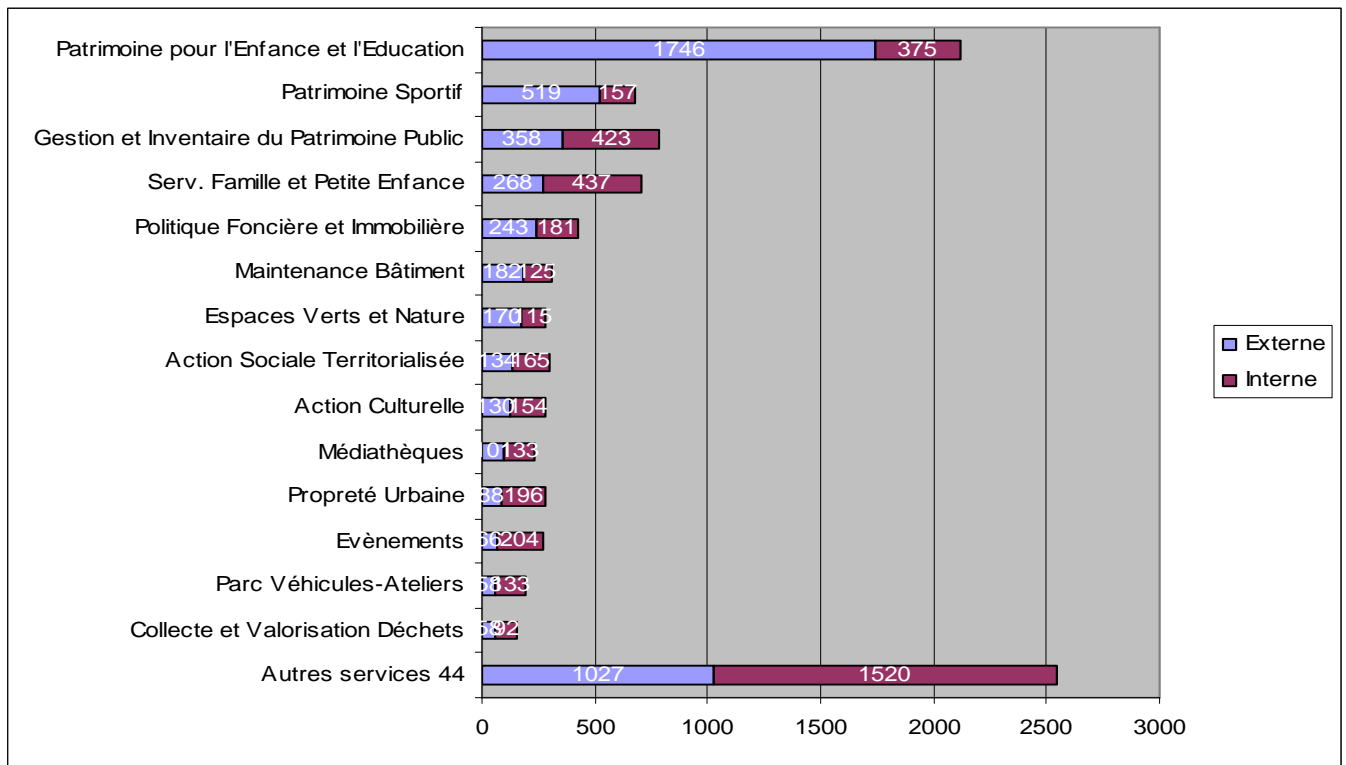
Répartition par mode de traitement

Interventions externes	
Nombre d'interventions externes	5 382
Montant	10 269 K€
Dont Multitechniques	620 K€
Interventions internes	
Nombre d'interventions internes	4 176
Montant	225 K€

Astreintes

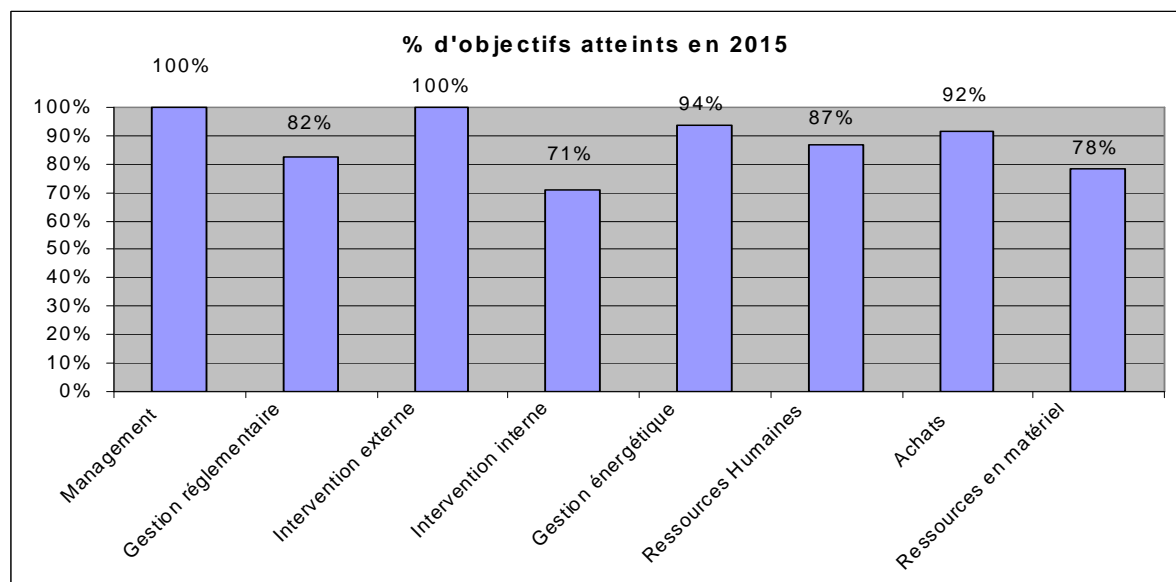
Bâti	36
Chauffage	189
Electricité	97
Total	322

Activité Bureau Technique et Régie - Répartition par services



Le système de management de la qualité

Mesure de l'efficacité globale du SMQ en 2015 : 88%



Le suivi de la sécurité

Le patrimoine ERP et son statut au regard de la sécurité incendie

	Ville	EMS	Avis Favorable	Avis défavorable	Néant	Total
Nb 1ère catégorie	13	9	20	2		22
Nb 2ème catégorie	37	6	32	10	1	43
Nb 3ème catégorie	97	22	101	18		119
Nb 4ème catégorie	91	9	80	20		100
Nb 5ème catégorie	149	29	137	7	34	178
Sans classement	28	4			32	32
Nb Total ERP	415	79	370	57	67	494

Bilan des commissions de sécurité 2015

	Avis favorables maintenus	Avis défavorables reconduits	Avis favorables récupérés	Avis Favorable perdus	Création nouvel établissement (avis favorable)	Total
Nb 1ère catégorie	4	1	1	1		7
Nb 2ème catégorie	4	2			1	7
Nb 3ème catégorie	19	6	1			26
Nb 4ème catégorie	8	2				10
Nb 5ème catégorie			1	1		2
Nb Total ERP	35	11	3*	2**	1	52

Les changements d'avis d'ouverture au public

- **avis favorables récupérés :**
 - Fabrique de théâtre – La Laiterie
 - Groupe scolaire Ampère
 - Centre pour toxicomane Anguille
- **avis favorables perdus :**
 - Centre Socio Culturel Le Galet (en attente validation du règlement de sécurité incendie par la SCDS)
 - Hébergement Fritz Kiener (dissocier les escaliers étages / sous-sols)

Maintenance technique pour les équipements techniques

Electricité	Ville	EMS	Total	contrôles réglementaires par organisme agréé	Maintenance obligatoire
Installations élec BT	401	135	536	X	
Postes transformation	13	12	25	X	
Alarme incendie	218	36	254		X
SSI de cat. A ou B	26	5	31	X	
Paratonnerres	47	3	50		X
Onduleurs	6	5	11		X
Alarmes effractions	310	100	400		
Horloges	120	0	120		
Sirènes alerte population	52	0	52		

Electromécanique	Ville	EMS	Total		
Ascenseurs et Monte-charge	121	42	163	X	X
Désenfumage (sites)	127	32	159	X (uniquement désenfumage mécanique)	X
Portails automatiques	71	51	122		X
Grandes cuisines	42	1	43	X	

CVC	Ville	EMS	Total		
Chaudières gaz	354	248	602	X	X
Chaudières fioul	40	22	62		X
chaudières électricité	10	2	12	X	
Chauffage Urbain	88	18	106		X
Chaudières Bois	7	2	9		X
Ramonage (sites)	311	148	359		X

	Ville	EMS	Total		
VMC	113	19	132		
Hottes	53	4	57		X
Multi-technique/PAC	6	7	13		X
Climatisations	13	10	23	+ 170 unités au CA et annexes	X

Sanitaires	Ville	EMS	Total		
Adoucisseurs	100	31	131		X
Disconnecteurs	99	49	148		X

Lutte contre le feu	Ville	EMS	Total		
Extincteurs	5156	1854	7010		X
RIA	88	23	111		X

ANNEXE

Equipements « développement durable »

Types d'installation	Ville	EMS
Eau chaude solaire	6	5
Géothermie	5	1

Les équipements destinés à limiter la consommation d'énergies non renouvelables

Aérothermie	3	2
Chaudière bois	7	2
Télégestion (site)	118	26

Equipements développement durable en nombre

Le patrimoine bâti et le développement durable

5. Les services opérationnels de la construction (SOC)

5.1. Le service des constructions enfance, éducation et sport (CEES)

Une activité globale d'environ 60 M€TTC/an répartie à parts égales entre le sport et l'éducation. Les grands programmes de travaux : restructuration des équipements scolaires et sportifs, amélioration des performances énergétiques des équipements scolaires et des gymnases, construction de restaurants scolaires, plan piscines.

L'année 2015 a vu la livraison de nombreux équipements parmi lesquels :

- La nouvelle école européenne de Strasbourg (34,1 M€TTC)
- la restructuration de la piscine de Lingolsheim (7,3 M€TTC)
- la restructuration du groupe scolaire Ampère (10,2 M€TTC)
- la restructuration du groupe scolaire du Rhin (16,6 M€TTC)
- la restructuration du gymnase Hans Arp (1,75 M€TTC)

Un projet réalisé pour le compte de l'Etat dans le cadre du contrat triennal et du contrat de plan Etat-Région : la construction du PAPS-PCPI (Pôle d'Administration Publique de Strasbourg et Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle) dont les travaux se sont arrêtés le 1er juillet 2014 suite à la découverte de fissures. L'expertise est actuellement en cours.

Par ailleurs, après une livraison de la première phase des travaux, l'important chantier de restructuration du Palais de la Musique et des Congrès bat son plein avec un objectif de livraison de l'ensemble du projet en juillet 2016.

L'année 2015 a par ailleurs été l'occasion de stabiliser le programme des opérations pour les 5 années à venir, suivant un échéancier compatible avec les contraintes budgétaires de la collectivité.

En particulier, il est apparu qu'une diminution des investissements sur AP nécessitait une augmentation de l'activité du service sur les crédits récurrents ; ceci afin de résoudre, au fil de l'eau, les difficultés soulevées par les utilisateurs.

Le programme de crédits récurrents concerne plus particulièrement la direction de l'éducation et de la petite enfance. Il porte sur un niveau d'investissement d'environ 1,7 M€ TTC concernant des travaux divers dans les écoles, des rénovations de cours et des interventions sur les logements de fonction, mise en sécurité dans les divers jardins d'enfants, haltes-garderies, crèches, multi-accueils. Par ailleurs ce programme s'établit en lien avec le service maintenance bâtiment et le service ingénierie de la construction afin de prioriser les

interventions patrimoniales, énergétiques et réglementaires (accessibilité handicapés notamment).

5.2. Le service des constructions culturelles, sociales et administratives (CCSA)

Une activité d'environ 22 M€TTC/an pour 2015 (16 M€ en VDS, 6 M€ en Eurométropole) répartie entre la culture, le social, et l'administration.

Les grands programmes de travaux :

- Pour la ville, la valorisation du patrimoine culturel ;
- Pour l'Eurométropole, l'extension et la création de cimetières, la mise en sécurité et en accessibilité du Centre administratif, les commerces, les sites d'exploitation propre, voies publiques, espaces verts, les locaux des agents.

• Opérations achevées en 2015 :

Pour la Ville,

- Extension et restructuration du CSC Neuhof Klebsau : 2 700 000 €TT ;
- Mise en sécurité / désenfumage de l'EHPAD Ste Agnès : 135 000 €TTC ;
- Remplacement des deux ascenseurs de l'EHPAD St Gothard : 115 000 €TTC.

Pour l'œuvre Notre-Dame :

- Aménagement de salles de dessins d'architecture dans le bâtiment et musée de l'OND et restauration des toitures du bâtiment et musée de l'OND : 2 000 000 € TTC.

Pour l'Eurométropole :

- Shadok 5 760 000 € TTC ;
- Agrandissement et vestiaires du SIRAC : 450 000 € TTC ;
- Centre Administratif : Aménagement de points d'ancrage et lignes de vie : 50 000 € TTC ;
- Centre Administratif : Enseigne Eurométropole : 45 000 € TTC ;
- Tunnel de l'Aubette : 1 390 000 € TTC ;
- Immeuble 8, Porte de l'Hôpital : aménagement 2ème étage : 760 000 €TTC ;
- Remplacement du mur d'enceinte du cimetière d'Eckbolsheim : 100 000 €TTC.

• Opérations lancées en 2015 :

Pour la Ville :

- Déconstruction Norma neuhof / mise en sécurité,
- Restaurant associatif dans l'ancienne médiathèque de HautePierre,
- Mini-ferme de l'Orangerie,
- Guinguette J2R 2016 : 84 000 € TTC,
- Médiathèque Reuss / stores extérieurs : 24 000 € TTC,
- Centre Médico-Social Robertsau (VEFA) : 2 200 000 € TTC,
- Ecole Régionale des Avocats du Grand Est : Remplacement à l'identique de la couverture ardoises : 450 000 € TTC,
- Palais des Rohan : Mise en sécurité des installations électriques : 615 000 € TTC,
- Restauration Büchmesser : Mécénat de compétences : 2 000 € TTC,

- Boutique culture : Travaux d'amélioration, de mise en sécurité, confort : 56 000 € TTC,
- Travaux de signalétique de la halle du marché au Neudorf : 32 000 € TTC,
- Maison du PNU à la tour du Schloessel : 500 000 € TTC,
- Cinéma Odyssée – Détection incendie : 8 000 € TTC.

Pour l'Eurométropole,

- Local vélos Emmaüs / Immeuble Einstein : 320 000 € TTC
- Local Kiné / Immeuble Einstein : 48 000 € TTC

Pour l'OND :

- Mise en sécurité et accessibilité du bâtiment : 800 000 € TTC

• **Les opérations spécifiques :**

Eurométropole :

- Médiathèque Nord

Fondation de l'œuvre Notre-Dame :

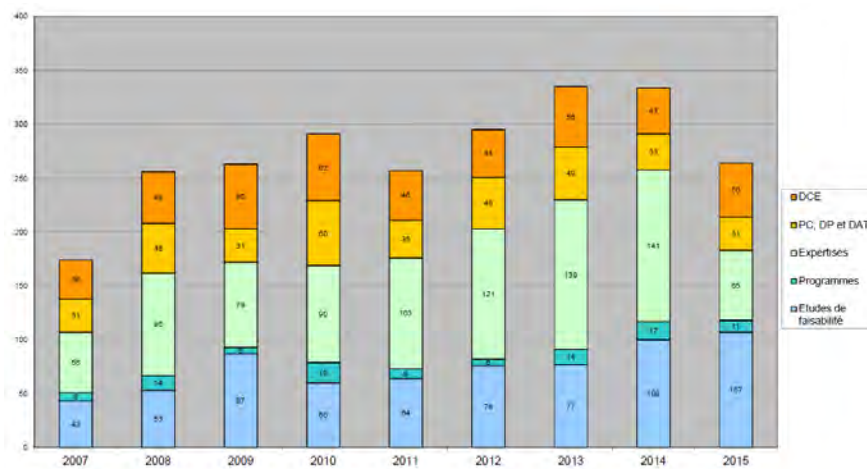
- 23-24 quai des Bâteliers
- Legs Ambrosius : Immeubles 4, rue de Bitche (1 200 000 € TTC) et 35, rue du Maréchal Foch (1 300 000 € TTC)
- Le programme de **crédits récurrents** concerne plus particulièrement les cultes, l'action sociale, l'associatif et la culture. Il porte sur un niveau d'investissement d'environ 1.6 € TTC portant sur des travaux patrimoniaux, culturels, sociaux, ... et de mise en sécurité.
- Médiathèque Malraux : local coffre-fort : 8 600 € TTC
- Médiathèque Ouest : bibliothèque sonore 25 000 € TTC
- Médiathèque Olympe De Gouges : RFID et rénovation accueil : 179 500 € TTC
- Médiathèques Neudorf, Elsau, Cronenbourg, Robertsau & Meinau : Espaces accueil et RFID : 146 000 € TTC
- Servie de l'Eau / Site Fédération Bâtiment A : RdC et 1^{er} étage aménagement de bureaux, du réfectoire, des sanitaires et d'une salle de réunion : 160 000 € TTC
- Prévention situationnelle & sécurité (CMS Canardière, Montagne Verte, Neudorf, Schoepflin, Elsau, Belin, Kageneck, Engelbreit, Neudorf, Polygone, Cronenbourg) : 80 000 € TTC
- Fenêtres 5 place du Château : 30 000 € TTC

6. Le service ingénierie de la construction (SIC)

Les évolutions du service actées par le projet de service entré en vigueur en mai 2013 sont effectives en 2014 et 2015 :

- Développement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de l'expertise technique, économique : « plus et mieux ».

- **Maîtrise d'œuvre interne** : « moins mais mieux », conserver de la maîtrise d'œuvre en interne essentiellement technique et une maîtrise d'œuvre « + qualitative », à forte plus-value pour un maintien et un enrichissement des compétences.



Etudes de faisabilité transmises en 2015

K€ HT

Auberge de jeunesse du Rhin / Améliorations patrimoniales	3 223
Laiterie - salle musiques actuelles – artefact / Jauge 1200 places	830
Musée historique / Couverture	395
CSC Hohberg, 41 rue Virgile Koenigshoffen / Reclassement logement en erp et salle de musique yc accessibilité	52
Conseil des XV bâtiment b / Maison de services du conseil des XV	1 500
EM Sturm - EM Le Grand - EE Romains / Traitement acoustique des salles à manger	44
Site rue de la Villette ou site Hoche / Site pérenne de campement pour les familles roms	1 044
21 23 rue de Belfort / site axa / parking station: 45 et 47 rue de Saint dié / Nouveau restaurant scolaire pour le GS Schluthfeld	2 406
CMS Schoepflin / Travaux prévention situationnelle	21
CMS rue Herschel Cronenbourg / Réorganisation de l'accueil	100
Immeuble 38 route de l'hôpital (ex AXA) / Travaux d'installation des services	2 567
Place André Maurois / Construction d'un toilette public automatique	18
Centre sportif de la Robertsau / Remplacement et amélioration éclairage de 4 terrains de squash	26
GS Schluthfeld / Opération globale	11 280
Site Laiterie - ancien locaux de la brasserie / Aménagement locaux bruts pour bar	113
Molodoï / Rénovation - phase 2 : réaménagement intérieur	230
Piscine Wacken / Fonctionnement des installations techniques (pb entartrage échangeur en moe int)	0
Maison de service port du Rhin (CSC et MQ et accueil social) / Nouvel équipement	1 954
Anciens bains Cronenbourg / Remplacement toiture	200
Parking Ste Aurélie / Extension du parking vélos	106
Site de captage d'eau du polygone / Travaux liés à la protection de la nappe phréatique yc sas d'accès au bâtiment d'exploitation	512
GS Erckmann Chatrian / Restaurant	3 000

GS Hohberg / Opération globale (mes enveloppe restructuration extension)	14 600
EM Vauban / Mes	1 900
HG rue de Bâle / Création d'un espace ombrage dans la cour	7
Piscine Wacken / Cabines	112
Immeuble Fustel / Sécurisation des accès au service assainissement (3° et 4° étages)	6
Ph8 - immeuble 8 place de l'Hôpital / Occultation grande salle	9
Centre culturel Django Reinhardt / Stores ou films sur vitrage	13
Ph8 - immeuble 8 place de l'Hôpital / Réfection toiture	201
Fédération ateliers décor opéra / Bardage	41
EE Canardière / Abris conteneur déchets	20
Centre culturel marceau Neudorf place Schweitzer / Réaménagement salle de danse	36
Maison de l'enfance Wasselonne / Mise à niveau ascenseur	20
EE Camille Hirtz / Abri à vélos pour les enseignants et les élèves	47
GS Ziegelwasser / Ravalement façade pavillons	25
Boutique culture / Travaux d'amélioration	31
Immeuble 10 rue Soleure / Remplacement et pose de fenêtres en toiture	16
Site Fédération - modulaire nettoyage / Nouveau bâtiment	92
Site Laiterie - hall des chars / Installation Kafteur phase 2.1: trx complémentaires	16
Zénith / Remplacement système anti-intrusion	30
Zénith / Local multi usage	18
Bâtiment ex chirurgie thoracique (hôpital civil) / SCMR (salle de consommation a moindre risque) au rdc	285
Logements concierges éduc / Déplombage 5 logements	44
Immeuble Bourse / Monte-fûts restaurant yc modification saut de loup	38
Fédération / Modulaires PVA	151
EHPAD Saint-Gothard / Toiture phase 1	250
CSC Schoelcher Cronenbourg / Point collecte	24
GS Stoskopf / Couverture amiantée phase 2	652
Site Laiterie - ancien logement / Résidence d'artiste et bureaux Kafteur	29
Site Laiterie - hall des chars / Installation Kafteur	34
EE Jacqueline - Catherine et Karine / Equipement de 3 salles de classes mobiles informatiques	45
Hébergement d'urgence rue Fritz Kiener / Mes: barre anti-panique et vidéo surveillance	15
Immeuble 5 place du Château / Logement de service - remplacement des menuiseries	22
CSC Montagne-Verte 1 quai de la Flassmatt / Menuiseries	58
Médiathèque Malraux / Aménagement local coffre	5
Immeuble 5 place du Château / Boutique des musées - CIAP	1 150

MAMCS / Toiture atelier des jardiniers (voire locaux MAMCS)	110
AS Elsau / Eclairage hall tennis	40
Site nettoyage rue des comtes / Création d'un accès réglementé (lecteur de badge)	43
CSC Bateliers - maisonnette 3 rue Munch / Reclassement logement en ERP ou en bureaux	54
CSC Montagne-Verte 1 quai de la Flassmatt / Reclassement logement en erp ou bureaux	332
Ancienne école européenne / EE, lape (ex Forêt Noire) et JE (ex Flandres)	2 275
Ancien JE rue de Flandres / Bur adjoint, dir prox	195
Centre funéraire de la Robertsau / Rénovation toiture	363
Site Laiterie - hall des chars / Installation Kafteur phase 2.2: trx complémentaires	133
EE romains / Réfection mur d'enceinte de l'école mitoyen avec l'école Michaël	94
Ligue d'alsace de tennis – HautePierre / Diag patrimonial	532
Gymnase Karine C / Travaux d'étanchéité de la toiture	60
EM Ste Aurélie / Entrée portail	14
Villa Trautmann et 22 -24 avenue du Rhin / Raccordement à l'eau et à l'assainissement	104
Stade Paco Matéo	1 350
Site Fédération - bâtiment 3 (ex bâtiment A) / Création magasin d'habillement	264
Zénith / Remplacement de la toile	2 764
HG rue de l'Indre / Réaménagement des locaux suite au départ de la crèche familiale	42
11 rue de l'Engelbreit / Sécurisation ou démolition dépendance	19
Lieu d'Europe / Phase 2 : parc Kayser - pavillon d'expo du lieu d'Europe	S.o.
CA / Traitement peinture et signalétique des sas d'ascenseur	38
EM Canonniers / Rehausse de la clôture	10
Médiathèque Malraux / Analyses mesures liées au confort 6eme étage	S.o.
Stade Elan - chemin du Schulzenfeld - CLJ Neuhof / Démolition ou conservation	287
Salle municipale Robertsau / Pose d'une enseigne-conseil de quartier Robertsau	1
PEX hall 1 / Aménageabilité salle sportive provisoire 8000 places	S.o.
CA / Enseigne eurométropole	55
HG tuilerie Neudorf / Remplacement plan de change vétuste	7
Groupe scolaire site chartreuse	12 044
GS Gustave Doré / Clôture rue de Willgottheim	8
Service géomatique et connaissance du territoire / Aménagement de l'espace recueil des demandes	S.o.
Serres Orangerie – serres / Traitement thermique des serres et chaudière	1 735
Stade Meinau / Création d'un accès au bureau sport santé	13
EE Saint-Jean / Sonnerie interclasse dans la cour	13
Médiathèque Olympe de Gouges / Intégration mairie de quartier	30

Ex crèche Lombardie / Accueil migrants	0
Ex caserne de gendarmerie rue du Gal de Gaulle Schiltigheim / Accueil migrants	426
EE Sturm 2 / Aménagement d'un local agents	33
GS Hohberg / 2 groupes scolaires séparés	18 565
GS Sturm / Sécurisation plateau sportif et cour GS	115
Site Bruckhof / Vestiaires dans modulaires	35
Ancien palais des droits de l'homme - bâtiment D / Mise en sécurité accessibilité	5 287
Modelés de bureaux paysagers CUS	S.o.
Palais Rohan - service éducatif des musées / Aménagement bureaux	2
GS Reuss / Désenfumage cages escaliers	51
CMS 3 Ponts Couverts / Menuiseries et façades	139
15 petite rue de la Course - anciens objets trouvés / Accueil migrants	100
EM Schongauer / Création d'un cabanon	13
Molodoï / Rénovation - phase 1 : toiture et façade	154
Immeuble 5 a 9 rue Einstein Cronembourg / Réaménagement ancienne poste en locaux associatifs de réparation et de vente de vélos (Emmaüs, Brets'elle, A'cro,...)	227
Programmes (PATD) transmis en 2015	K€ HT
EM Canardière / Phase 5 (1ere partie) : mes et clôture et habillage CTA	185
Immeuble 4 rue Brulée / Rénovation toiture et menuiseries phase 2 : ardoise	236
Site rue de la villette ou site Hoche / Site pérenne de campement pour les familles roms	1 044
Zénith / Locaux de stockage	45
Zénith / Accessibilité	75
Parking Ste Aurélie / Extension du parking vélos	106
EM Glienberg / Salle des maitres (dans ancienne pataugeoire)	55
EM Danube / Construction neuve (9 classes)	5 526
Station de pompage Oberhausbergen / Sécurisation et échauffement du a la brique de verre	157
Hôtel de ville / Remplacement de chaudière	160
Déchetterie la Vigie Ostwald - rue Theodore Monod / Mes et extension	299
	K€ HT
DCE transmis en 2015	
Taps scala, PMC, archives, médiathèque ouest / Wifi	6
HG rue de Bâle / Création d'un espace ombrage dans la cour	7
EM Vauban / Arceaux à vélos	6
Théâtre de HautePierre - ancienne médiathèque / Restaurant associatif table et culture (adaptation office maillon pour installation provisoire)	s.o.
Logements concierges educ / Déplombage 5 logements	44

Immeuble bourse / Monte-fûts restaurant yc modification saut de loup	38
EE Jacqueline / Création d'un garage pour le RTS	25
Site Fédération bâtiment DESPU / Insalubrité, pb structure et fluides	250
Gymnase Schwilgué / Réfection toiture	65
CSC schoelcher Cronenbourg / Point collecte	24
Site laiterie - ancien logement / Résidence d'artiste et bureaux Kafteur	29
Site laiterie - hall des chars / Installation Kafteur	34
GS Branly / Table de débarrassage restauration	9
Piscine Schiltigheim / Cylindres électroniques	
Hébergement d'urgence rue Fritz Kiener / Mes : barre anti-panique et vidéo surveillance	15
Immeuble 5 place du Château / Logement de service - remplacement des menuiseries	22
GS Stoskopf / Couverture amiantée phase 1	170
CSC Montagne-Verte 1 quai de la Flassmatt / Menuiseries	58
EM Neuhof A / Création local poubelle et déplacement abri à vélos dans EE	12
Médiathèque Malraux / Aménagement local coffre	5
Gymnase Eléonore / Travaux de rénovation (suite incendie)	240
HG rue de l'Indre / Réaménagement des locaux suite au départ de la crèche familiale	42
Immeuble bourse / Remplacement chaudière	297
EM canonnières / Rehausse de la clôture	10
Médiathèque Ouest Lingolsheim / Aménagement espace numérique	13
Cite de la Musique et de la Danse / Acrotères couvertines façades	23
J2R / Guinguette Biergarten temporaire saison 2015	58
HG Tuilerie Neudorf / Remplacement plan de change vétuste	7
HG rue de l'Indre / Création d'un endroit extérieur ombrage et sécurisation portail	28
GS Gustave Doré / Clôture rue de Willgottheim	8
CA / Escalator signalétique et rénovation circulation niveau -1	21
Stade EXES 31 rue du Rieth Cronenbourg / Implantation 2eme modulaire	52
EE Saint Jean / Sonnerie interclasse dans la cour	13
EE Sturm 2 / Aménagement d'un local agents	33
GS Catherine / Rénovation logement (électricité, sanitaire, enveloppe)	94
GS Schluthfeld / Modulaires 2 classes	168
Site Bruckhof / Vestiaires dans modulaires	35
Médiathèque Olympe de Gouges / Remplacement de chaudière	132
Immeuble 10 rue Soleure / Remplacement de chaudière	130
Offices dans les écoles - EE Gutenberg / Ventilation	8

Offices dans les écoles - GS St Thomas (2 offices) / Ventilation	14
Offices dans les écoles - GS Robertsau / Ventilation	9
Offices dans les écoles - EE Romains / Ventilation	22
Offices dans les écoles - EM Canardière / Ventilation	13
EM Schongauer / Création d'un cabanon	13
EE Ziegelau / Cloison bureaux RPS-RTS	16
EM Cronembourg / Clôture, entrée et abri à vélos	23
GS Schuman / Mise en place 2 cabanons de rangement pour la directrice et le RTS	18
EHPAD Saint Gothard / Remplacement 2 ascenseurs	92
Molodoï / Rénovation - phase 1 : toiture et façade	154

Délégation sécurité, prévention et sports

La Délégation Sécurité Prévention et Sports est composée de plusieurs directions et services :

- la Direction de la Police Municipale et du Stationnement
- la Direction de la Réglementation Urbaine
- la Direction des Sports
- la mission sécurité civile
- le service Prévention Urbaine
- le SIRAC
- les services administration générale / ressources

La Délégation participe activement au maintien de la tranquillité, à la prévention de la délinquance et à la lutte contre l'insécurité routière. Les moyens mis en œuvre depuis plusieurs années ont permis une diminution voire une stabilisation de la délinquance.

Elle participe également activement à l'animation de la Ville à travers les nombreuses autorisations d'occupation du domaine public qu'elle délivre comme les terrasses, les divers étalages, et par les événements qu'elle organise tel les marchés, les brocantes sans oublier l'important événement que représente Strasbourg Capitale de Noël.

Quant à la Direction des Sports, elle a pour mission de développer les animations sportives et de loisirs, d'assurer la gestion des ressources et du patrimoine sportif, d'assister les territoires et de soutenir les manifestations sportives et de mettre en œuvre d'une façon générale la politique sportive de la Ville.

Service administration générale, ressources pour la sécurité, la prévention et la réglementation

1- Département ressources humaines

Ce département qui assure la coordination générale et le pilotage des ressources humaines de la DSPS (hors Sports) a connu une forte activité en 2015. Ainsi :

- il a organisé 33 jurys de recrutements correspondant au recrutement de 27 agents sur des métiers à haute technicité et très diversifiés dont 20 emplois permanents et 7 en remplacement d'agents absents ou pour surcroît occasionnel de travail
- il a également procédé au recrutement de 2 apprentis, de 3 vacataires et de 8 stagiaires étudiants (collégiens à étudiants bac+5 dont 3 en situation de handicap)
- il a mis à jour le document unique pour 2 services
- il a participé activement à la réflexion sur l'optimisation des ressources
- il a géré et suivi la consommation de l'ensemble des enveloppes budgétaires ressources humaines (heures supplémentaires, CDD, vacations, etc.)
- il a mis en place, en liaison avec les chefs de services, le plan de formation des agents et en a assuré sa mise en œuvre.

2- Département finances

Ce département assure la préparation et le suivi budgétaire pour les budgets Ville et Eurotropole de l'ensemble des directions et services de la Délégation à l'exception de la direction des Sports qui a ses ressources propres. Il établit également en liaison avec les directions et services, l'ensemble des tarifs des droits de place et autres tarifs les concernant. Il gère également l'importante régie des foires et marchés et assure le contrôle de la régie de la fourrière animale.

Au titre de l'année 2015, le département a traité les opérations comptables suivantes :

Mandats :

- 655 mandats pour l'Eurométropole pour un montant de 3,2 M€
- 708 mandats en Ville pour un montant de 989 862 €

Titres de recettes :

- 29 titres de recettes pour l'Eurométropole pour un montant de 327 063 €
- 1 273 titres de recettes en Ville pour un montant de 2.5 M€ dont 1.5 M€ pour la régie des foires et marchés.

Subventions :

le département a géré :

- 56 subventions pour l'Eurométropole d'un montant de 512 890 €
- 98 subventions pour la Ville d'un montant de 605 000 €

En outre, le département finances a participé très activement à la mise en œuvre de l'informatisation des occupations du domaine public gérée par la Direction de la Réglementation Urbaine, en mettant à jour la base des tiers relatifs aux redevables des terrasses et autres occupations du domaine public.

Service prévention urbaine et contrat intercommunal de prévention et de sécurité

1-La stratégie territoriale de sécurité et de Prévention de la délinquance de l'Eurométropole de Strasbourg

La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de l'Eurométropole de Strasbourg s'appuie sur plus d'une décennie de partenariat, portée par les grands acteurs de la prévention de la délinquance, de la sécurité publique et de la justice de proximité. Traduite au travers d'un Contrat local de sécurité signé en 2003 (*7 communes en Zone Police nationale*), reconduit et étendu en 2009 (*Contrat Intercommunal de prévention et de sécurité, pour les 7 communes en zone Police nationale et les 21 communes en zone Gendarmerie nationale*), c'est une politique publique à part entière sur le territoire de l'agglomération strasbourgeoise, évaluée annuellement depuis 2011.

La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance comprend 8 axes et une quarantaine de lignes d'actions :

1. Protection des mineurs et prévention de la délinquance ;
2. Prévention des facteurs de rupture ;
3. Prévention de la récidive ;
4. Contribution à la tranquillité publique ;
5. Sécurisation des espaces publics ;
6. Sécurisation des transports publics ;
7. Aide aux victimes ;
8. Mise en œuvre groupes de traitement de difficultés spécifiques.

S'inscrivant dans la Stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance 2013-2017, 16 lignes d'actions sont fléchées autour des trois grandes priorités nationales et bénéficiant de financements FIPD et/ou MILDECA : Programmes d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes, pour améliorer la tranquillité publique.

Gouvernance de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD), se réunit en séance plénière chaque semestre (juillet 2015, janvier 2016).

Le Conseil Intercommunal restreint de Sécurité et de Prévention se réunit en amont du CISPD (mai et décembre 2015) : il valide l'évolution des lignes d'actions de la stratégie territoriale et propose l'ordre du jour du CISPD plénier.

La réunion des Grands pilotes, semestrielle (mai et octobre 2015), permet l'évaluation de chaque ligne d'action.

Chaque ligne d'action est placée sous la responsabilité d'un grand pilote qui anime une équipe projet multi-partenariale.

Le bilan complet de la stratégie territoriale est remis en CISPD de fin d'année à l'ensemble des membres de l'instance.

Le coordonnateur du CIPS, dont le poste est cofinancé par l'Eurométropole et par l'Etat (FIPD), garantit le suivi, la cohérence et l'évaluation annuelle de la stratégie territoriale. Il assure le secrétariat général du Contrat et des instances.

Pour la collectivité, le coordonnateur CIPS porte le dispositif opérationnel de prise en charge des agents publics victimes d'agressions extérieures dans l'exercice de leurs fonctions.

Evolution de l'architecture du CIPS en 2016

Le CIPS intègre, dans son *Bilan 2015-prospective 2016*, les nouvelles fiches actions suivantes:

- *Coordination de l'action de la ville de Strasbourg en matière de prévention primaire et secondaire de la radicalisation violente*, sous le pilotage de l'Adjoint au Maire de Strasbourg en charge de la thématique ;
- *Approche transfrontalière de la lutte contre la prostitution et traite des êtres humains*, sous le pilotage de la Préfecture ;
- *Approche des flux liés au développement des transports en commun transfrontaliers*, sous co-pilotage Parquets français et allemand (à confirmer) ;
- *Tranquillité et sécurité publiques dans le quartier frontalier du Port du Rhin*, sous le pilotage de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- *Approche transfrontalière des comportements à risques sur l'espace public, incivilités et mise en danger des personnes et des biens, en lien avec l'économie parallèle*, sous le pilotage de la Préfecture ;
- *Ouverture expérimentale d'une salle de consommation à moindre risque (SCMR) à Strasbourg*, sous le pilotage du Parquet (GLTD).

Instances partenariales de tranquillité urbaine

- Cellule de veille par quartier (sous pilotage Police nationale) ;
- Cellule Coordination sécurité, se réunissant par quinzaine (Préfecture, Police nationale, Police municipale, Éducation nationale, bailleurs sociaux, transporteurs, services de la ville), sous le pilotage du service prévention urbaine;
- Cellule tranquillité centre ville, sous le pilotage de la ville;
- Cellule de suivi signalement radicalisation, sous le pilotage de la Préfecture.

Les Zones de sécurité Prioritaire (ZSP) du Neuhof et de la Meinau

La circulaire du 30 juillet 2012 a défini deux moyens d'action au sein de ces zones :

- Un dispositif de sécurisation renforcée et la mise en place d'une cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité intérieure composée des autorités administratives et judiciaires ;
- Une cellule de coordination du partenariat, resserrée autour du triptyque État/ Ville/Justice.

La stratégie de sécurisation est définie et suivie par la *cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité*, pilotée par le Préfet, en charge du dispositif de sécurité publique, permettant notamment de mieux coordonner l'action des services de l'État, de la Justice et de la Ville dans les deux quartiers concernés. Elle se réunit mensuellement.

La *cellule de coordination opérationnelle du partenariat* est en charge de l'animation d'instances spécifiquement attachées aux ZSP, dont les objectifs prioritaires sont de prévenir la délinquance des plus jeunes et de renforcer l'autorité parentale :

. l'*instance de veille*, pilotée par la Police nationale (LIVE),

. l'instance dédiée de suivi des mineurs en difficulté Neuuhof, en place depuis 2009 et pilotée par le Parquet. Cette instance a permis, en 2015, le suivi de 44 situations de jeunes de 8 à 17 ans en très grandes difficultés scolaires et familiales.

. l'instance dédiée de suivi des mineurs en difficulté Meinau-Elsau, sous le pilotage du Parquet, est installée depuis avril 2014. Cette instance a permis en 2015 le suivi de 32 situations individuelles de mineurs âgés de 6 à 17 ans.

Bilan quantitatif des actions prévention et de sécurisation - L'état de la délinquance sur le territoire de la ville

La Police nationale, sous l'autorité du Préfet et en lien étroit avec les partenaires, Justice, Collectivités, effectue un travail important dans des conditions difficiles, notamment dans le contexte de l'année 2015 et de l'état d'urgence.

Depuis deux ans, une refonte de l'instrument statistique a été engagée par le Gouvernement pour fiabiliser les chiffres de la délinquance, les données faisant désormais l'objet de vérification au niveau local, puis d'un contrôle de cohérence avant d'être comparées aux enquêtes de victimisation.

Cette refonte induit toutefois une rupture statistique, l'année 2015 restant, en ce sens, une année de transition.

Bilan qualitatif des actions de prévention et de sécurisation

Axe 1 : Protection des mineurs et prévention de la délinquance

L'année 2015 confirme le renforcement de la mobilisation des acteurs, notamment sur la lutte contre l'absentéisme et la prévention du décrochage scolaire.

Axe 2 : Prévention des facteurs de rupture

Les questions de tranquillité publique ont conduit les partenaires à renforcer leur mobilisation au travers d'actions de prévention, mais aussi de contrôle et de verbalisation par les services de Police nationale et de la Police municipale de Strasbourg (nuisances sonores, consommation d'alcool sur la voie publique).

Le dispositif de prise en charge des ivresses publiques manifestes (IPM), directement à l'hôtel de Police par des médecins, initié en décembre 2014, a été déployé avec succès sur toute l'année 2015 (170 prises en charge).

Axe 3 : Prévention de la récidive

Le développement des postes de Travail d'intérêt Général (TIG) s'est poursuivi en 2015, malgré la vacance du poste de l'agent Eurométropole chargé de l'affectation des TIG au sein des services de l'Eurométropole.

Axe 4 : Contribution à la tranquillité publique

Plus de 1100 actions de médiation de proximité ont été menées sur le territoire de l'Eurométropole en 2015, dont 850 sur la ville de Strasbourg.

La prévention et la sécurité dans les immeubles d'habitat social poursuit son déploiement, dans le cadre de l'Observatoire des incivilités, avec des axes de travail articulés autour de la vidéoprotection, de la prévention situationnelle et de la mise en œuvre des règlements intérieurs.

L'équipe projet de la ligne d'action dédiée à la prévention et à la sécurité envers les personnes en errance sur la voie publique et dans les transports en commun a été fortement sollicitée, du fait de présence massive de groupes de marginaux dans l'hypercentre strasbourgeois à l'été 2015.

La lutte contre les cambriolages reste particulièrement active : on enregistre une relative stabilité des atteintes aux biens en zones Police.

Axe 5 : Sécurisation des espaces publics

Un axe très opérationnel, conjuguant prévention et sécurisation qui s'est révélé particulièrement dynamique sur l'ensemble des lignes d'actions.

La lutte contre l'usage détourné des pétards, a été reconduite en 2015, notamment au travers de la sensibilisation de tous les élèves de classe de quatrième de l'ensemble des collèges du département du Bas-Rhin.

Axe 6 : Sécurisation des espaces publics

Le Schéma départemental de sécurisation des transports en commun sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est décliné *via* l'Observatoire de la délinquance et du sentiment d'insécurité dans les transports en commun (axe 6). Cet observatoire est, par ailleurs, partenaire de l'Observatoire national de la délinquance dans les transports (ONDT) sur le déploiement du projet ISIS (Intégration standardisée des Informations de Sûreté).

Axe 7 : Aide aux victimes

Un axe au cœur des priorités nationales et qui confirme que l'agglomération strasbourgeoise reste innovante en matière d'accès au droit, de prévention des violences intrafamiliales avec, notamment, le dispositif Téléphone Grave Danger, sous le pilotage du Procureur de la République (21 dispositifs opérationnels). Ce dispositif est déployé depuis 2015 sur l'ensemble du territoire français. Par ailleurs, 750 situations ont été suivies par le *Point accueil victimes* situé à l'Hôtel de Police (zone Police).

Axe 8 : Mise en œuvre de groupes de traitement de difficultés spécifiques

Quatre dispositifs partenariaux de suivi individuel de mineurs en difficulté, sous le pilotage du Parquet, sont évalués dans cet axe du CIPS : plus de 100 situations individuelles ont été suivies en 2015.

A noter, l'appui de ces instances dans la prise en compte des risques de radicalisation des mineurs.

2- Service Prévention urbaine

Pilier opérationnel de la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance, le service Prévention urbaine est au cœur du dispositif partenarial dans les domaines de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique. En fin d'année, il coordonne la préparation de la soirée de la Saint-Sylvestre au plan de la prévention.

Cellule Informations & statistiques

Au sein du service Prévention urbaine, la cellule Informations statistiques veille à la centralisation et à l'analyse des données en provenance des services de l'Eurométropole et des partenaires membres de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (Police nationale, Gendarmerie, Education nationale, bailleurs, transporteurs...).

Elle assure également un rôle de relai auprès des acteurs compétents dans le cadre du suivi des signalements et problématiques en lien avec la sécurité et la tranquillité publiques.

La cellule veille ainsi au suivi d'outils spécifiques :

- Doléances de riverains (96 courriers traités en 2015) ;
- Comptes-rendus d'incidents (357 CRI réceptionnés en 2015) ;
- Bilan hebdomadaire de la vie nocturne en centre ville élargi ;
- Fiches mensuelles ambiance quartier, fiches trimestrielles ambiance communes.

Elle anime des instances de coordination :

- Cellule coordination sécurité Strasbourg: en moyenne 24 réunions par an, associant la Préfecture, la Police nationale, l'Education nationale, les bailleurs, les transporteurs et les directions et services internes ;
- Réunions thématiques spécifiques.

Enfin, elle pilote la mise en place du dispositif spécifique pour la nuit de la Saint-Sylvestre (réunions de coordination des acteurs, prévention situationnelle, accompagnement des animations de fin d'année, élaboration du livret de synthèse...).

En 2015, la cellule Information statistiques a participé au déploiement d'un outil de travail collaboratif et nomade (Large Event).

Une cellule relations aux associations

Elle est en charge de l'ensemble des relations aux associations œuvrant pour la tranquillité publique et l'aide aux victimes. Elle instruit les demandes de subventions FIPD, ACSE, MILDECA en lien avec la Politique de la Ville et suit l'ensemble des délibérations du service Prévention urbaine. Elle contribue à la préparation budgétaire, au suivi des ressources du service et des marchés, à la rédaction des conventions avec les partenaires.

La cellule anime également, au quotidien, la Maison de la Justice et du Droit (1890 personnes reçues aux permanences des divers intervenants et 1098 aux consultations d'avocats du matin) : encadrement des deux agents d'accueil en emploi d'avenir et suivi logistique de la structure (équipement, travaux...).

Le département interventions opérationnelles

Il est en charge du Centre de vidéoprotection -CSV- : 21 opérateurs, 24h/24.

Le CSV a été sollicité sur plus de 12.000 actions au cours de l'année 2015 :

- 6365 demandes d'images en direct, soit en moyenne plus de 20 transferts par jour d'images en direct vers les partenaires ;
- 594 signalements d'incidents (infractions, délits, anomalies...) par les opérateurs vers les services de polices municipale et nationale ;
- 548 réquisitions d'images pour les services de Police et Gendarmerie concourant ainsi aux enquêtes judiciaires...

L'année 2015 a, compte tenu du contexte national, nécessité une mobilisation et une implication majeure des agents du CSV, en particulier lors de l'édition 2015 du Marché de Noël. Cette implication s'est poursuivie jusqu'à la nuit du 31 décembre, avec la mobilisation de 17 opérateurs sur les 21 que compte le CSV, entre le 31 décembre et le 02 janvier.

Enfin, Comité d'éthique vidéoprotection de l'Eurométropole a vu sa configuration renouvelée, avec une composition portée à 17 membres, s'ouvrant davantage à la société civile. Se tenant sur une base semestrielle, le comité d'éthique du 15 juillet 2015 a validé l'installation de 17 dispositifs sur l'Eurométropole, dont trois dispositifs en lien avec la vie nocturne (Krutenu et secteur Gutenberg), trois liés à l'extension des lignes de tram et du BHNS et deux aux abords des toilettes publiques de la place Kléber. A noter en 2015, le passage en haute définition de 63 caméras de première génération.

Le département apporte son expertise en termes de vidéoprotection et de télésurveillance aux services de la collectivité et aux partenaires.

Le département Prévention situationnelle

Créé en 2013, il intègre l'ensemble des missions de prévention situationnelle :

- Etablissement de diagnostics de sécurité, réalisés en amont de tout risque de survenue d'actes malveillants à l'encontre des agents et biens matériels (bâtiments, espace public de la collectivité) :
 - des audits sur équipements existants : étude globale sur les déchèteries (Eurométropole), diagnostics spécifiques ;
 - des avis sur les projets présentés en Comités Techniques Maîtrise d'Ouvrage (C.T.M.O.) ou dans le cadre des sous-commissions relatives aux Etudes de Sûreté et de Sécurité Publique (E.S.S.P. - instruction préfectorale),
- Mise en œuvre de mesures visant à rétablir, après commissions d'actes malveillants, la sécurité des personnels et du public, ainsi que la sûreté des installations de la collectivité ;
- Veille concernant les occupations illicites de l'espace public ;
- Mesures préventives à l'occasion lors de manifestations événementielles.
- Le département suit également les commissions d'exclusions temporaires d'utilisateurs contrevenants aux règlements internes : établissements nautiques de l'Eurométropole, centres médico-sociaux...

Le département Actions partenariales CIPSCUS

Il assure le suivi d'une quinzaine de lignes d'actions inscrites au Contrat Intercommunal de Prévention et de Sécurité :

- **Dans le cadre de la politique de la ville**
 - Coordination des animations de fin d'année (AFA saint Sylvestre), visites sur site : 40 associations engagées ;
 - Gestion du dispositif Ville Vie Vacances : 140 dossiers analysés, 88 financés, 5 commissions.
- **Suivi de dispositifs de Prévention de la récidive, prévention des risques et d'aide aux victimes**
 - Mesures alternatives à l'incarcération : TIG, responsabilisation, réparation pénale...
 - Dispositif Téléphone Grave danger (lutte contre les violences intrafamiliales) ;
 - Salle de consommation à moindre risque : mise en place d'un Observatoire tranquillité publique sous le pilotage du Parquet ;
 - Equipe Mobile de Prévention des risques : intervention de l'équipe dédiée au Festival des Artefacts, au NL Contest, à la Fête de la Musique et au gala annuel de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg pour une durée totale de 55 heures d'intervention sur le terrain.
- **Suivi et/ou copilotage d'actions de prévention de la délinquance chez les mineurs**
 - Odyssée citoyenne (20 classes issues des écoles primaires de l'Eurométropole) ;
 - Centre de Loisirs Jeunesse : City Raid, Raid Nature ;
 - Stage de 3^e pour élèves inscrits dans les établissements REP et REP+ de l'Eurométropole ;
 - Secrétariat général des instances dédiées de suivi des mineurs en difficulté (4 instances, 100 situations individuelles).

La mission sécurité civile

La Mission sécurité civile est composée de trois agents. Elle a en charge de multiples missions touchant principalement à la sauvegarde des populations dont le Maire est directement responsable. De manière complémentaire, elle intervient dans la prescription de mesures préventives et dans la réponse opérationnelle de la collectivité.

Plans de secours / sauvegarde

La Mission sécurité civile assure la préparation des mesures de sauvegarde de la population en situation d'évènement grave -accident ou catastrophe- qui induit une perturbation de la vie collective, de risques majeurs ou sanitaires.

Ainsi, en 2015, les annexes opérationnelles du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ont été réactualisées et affinées. Grâce à ces documents, il est possible d'organiser efficacement la réponse opérationnelle de la collectivité face à toute situation exceptionnelle.

En lien avec la Préfecture et les services gestionnaires, elle a participé l'an passé successivement à la validation des projets de volet spécifique ORSEC départemental « pollutions atmosphériques » et « vigilance et alerte crues ».

Réseau de sirènes d'alerte aux populations

Avec l'appui technique de la Direction de la construction et du patrimoine bâti et du service des Systèmes d'information, télécommunications et réseaux, la Mission sécurité civile pilote le programme de modernisation des sirènes implantées sur le territoire, en vue d'assurer l'alerte immédiate des habitants face à toute menace importante. Le réseau national d'alerte de l'Etat ayant disparu, la Ville a remis en service 8 sirènes –dont elle contrôle la commande- en des points stratégiques de son territoire.

Fournitures de prestations météorologiques

La Mission sécurité civile a intégralement préparé et assuré le renouvellement du marché de prestations météorologiques. Elle gère l'interface entre les utilisateurs et le prestataire et assure le suivi financier du marché.

Elle est chargée de l'analyse et de la diffusion des informations réceptionnées par le fournisseur aux services et manifestations déclarées et conseille les services et la direction générale sur l'opportunité d'annulation d'événements publics. Pour mémoire, plus de 45 avertissements ont été diffusés en 2015.

Opérations programmées et incidents

La gestion d'opérations techniques ponctuelles et d'incidents impactant les habitants constitue un rôle stratégique de la Mission sécurité civile. Durant les heures ouvrables, elle traite les alertes de toutes sortes (pollution, incendie, inondation...) et s'assure de l'information et de la mobilisation des services concernés. Au besoin, elle prend part aux cellules de crise mises en place à cette occasion.

Dans la rétrospective des principaux événements impactants de l'année 2015, on peut citer : la canicule du 2 au 6 juillet (coordination avec la Direction des Solidarités et de la Santé),

l'incendie d'immeuble rue Lavoisier le 1^{er} septembre (accueil des évacués avec la DSS), la pollution au pyralène rue de la Plaine des

Bouchers le 18 septembre (suivi des premières actions d'urgence) et l'incendie au Port-aux-Pétroles le 16 décembre (participation au Centre Opérationnel Départemental de la Préfecture).

Au mois de février, elle a aussi contribué avec les Voies Navigables de France, à l'organisation et au bon déroulement de l'opération d'hélicoptage des portes d'écluses à la Petite France.

Prévision et prévention des risques d'incendie et de panique

L'organisation des commissions de sécurité dans les établissements recevant du public en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin et la Police du Bâtiment constitue une activité récurrente de la Mission sécurité civile.

Elle apporte également son expertise lors de la mise en place de structures provisoires, d'aménagements d'espaces ou d'utilisation de bâtiments particuliers, dans le but de garantir la sécurité du public et l'accessibilité des engins de secours.

Ainsi, elle s'est penchée sur l'utilisation événementielle des friches industrielles - particulièrement sensibles-, pour lesquelles des visites sur site et des études techniques étaient nécessaires. Elle a contribué au travail technique de sécurisation de structures de la Ville employées lors du rassemblement des Scouts et Guides de France à HautePierre.

Sécurité du public lors de rassemblements de personnes

La Mission sécurité civile vérifie et prescrit des mesures prévisionnelles axées sur l'incendie et le secours aux personnes (poste de secours) pour les manifestations récurrentes (fête de la musique, foire Saint Jean) ou occasionnelles (Congrès des Notaires) organisées par la collectivité ou implantées sur le territoire communal.

Suite aux attentats du mois de novembre à Paris, il a été nécessaire de prendre des mesures de sécurité exceptionnelles pour maintenir l'édition 2015 de « Strasbourg capitale de Noël ». La mission sécurité civile a participé aux différents « Point d'état major » internes et aux réunions de sécurisation organisées par la Préfecture. Sur le terrain, elle a vérifié la compatibilité des mesures de filtrage avec les nécessités d'accès des engins de secours au centre ville, a organisé en coordination avec les sapeurs-pompiers la mise en place de deux postes de commandement « terrain » prééquipés, et a modifié l'organisation du dispositif prévisionnel de secours, en augmentant ses capacités de prise en charge (zone d'action étendue, équipes mobiles).

Vigipirate

Dans le prolongement de la proclamation de l'état d'urgence, l'application des dispositions « Vigipirate », par la rédaction de notes internes sur ce sujet et la contribution à diverses réunions avec les services préfectoraux a mobilisé la Mission sécurité civile.

En particulier, elle a centralisé le recensement des « correspondants Vigipirate » des directions et des services, et a organisé la réunion d'information de ceux-ci.

Elle a participé à la mise en place et à la veille d'une adresse mail générique « Vigipirate » permettant de répondre aux interrogations des services de la collectivité.

La Direction de la réglementation urbaine

La Direction de la Réglementation urbaine regroupe, dans le cadre des pouvoirs de police administrative du maire :

- l'organisation des marchés d'approvisionnement, les activités sur le domaine public, la réglementation de la circulation pour le bon usage du domaine public
- l'hygiène publique pour la protection de la santé des populations et la préservation de leur environnement
- la tranquillité urbaine et la vie nocturne au travers d'un guichet unique interlocuteur des débitants de boissons, en interface avec les riverains et divers partenaires

1- Une direction opérationnelle et normative :

- elle anime la ville en organisant les marchés, brocantes, fêtes de rue, etc, et en gérant les terrasses
- elle concilie l'animation de la ville et la tranquillité publique dans le cadre de la charte de la vie nocturne
- elle pilote l'ensemble de l'opération « Strasbourg Capitale de Noël »
- elle définit et met en œuvre les mesures préventives et curatives assurant la protection de la santé des populations
- elle régit par arrêtés et diverses autorisations, la sécurité et la fluidité de la circulation, des livraisons et accès en centre piétonnier.

2- Le service des marchés et du domaine public

Les Marchés d'approvisionnement

L'année 2015 a été marquée par la sortie du nouveau règlement des Marchés en date du 7 juillet, règlement qui définit l'ensemble des règles d'organisation et de fonctionnement des 37 marchés d'approvisionnement qui se tiennent chaque semaine.

Par ailleurs, les marchés de la ville et des faubourgs connaissent toujours un grand succès auprès des usagers. Certains quartiers connaissent une affluence toujours grandissante de commerçants tels notamment les quartiers de HautePierre, Cronembourg, et le boulevard de la Marne.

Le service recueille également de plus en plus de demandes de nouveaux commerçants qui souhaitent se lancer dans cette activité. Ainsi, 2 à 3 nouvelles candidatures sont posées chaque jour, pour un total de 336 nouvelles candidatures pour la seule année 2015.

Pour répondre à cette forte demande, une Commission d'attribution des emplacements vacants au sein de la commissions des foires et marchés a été créée. Cette commission a pour vocation de gérer en toute transparence, l'attribution des places aux commerçants conformément au nouveau règlement dans un souci de juste équilibre de l'activité et d'attractivité des marchés.

Le nouveau logiciel de gestion des marchés pleinement opérationnel depuis 2014 permet une meilleure gestion administrative des commerçants et un suivi approfondi des encaissements sur les marchés, ainsi qu'une vue objective de la situation des marchands sur le terrain en ce qui concerne leurs documents de commerce obligatoire pour l'occupation du domaine public.

Faits marquants :

La tenue du Marché de Noël dans le contexte de l'état d'urgence a particulièrement mobilisé le service. Un système de badge d'accès pour l'ensemble des commerçants accédant aux marchés du centre-ville, ainsi qu'aux marchés de Noël a été mis en place. Plus de 3 000 badges ont été confectionnés et distribués

Dans le cadre du réaménagement du Marché de HautePierre et les travaux engagés sur la place André Maurois, il est prévu une nouvelle organisation du Marché qui doit permettre de mieux organiser l'installation, le stationnement des commerçants afin que cette activité s'intègre mieux dans la vie du quartier. Le service a organisé plus d'une vingtaine de réunion de coordination et de concertation avec les différentes organisations représentant le commerce non sédentaire (syndicat des commerçants non sédentaires SCNS, association des commerçants non sédentaires de Strasbourg ACNSS).

Foire Saint-Jean, Foires-Kermesses et Fêtes de Quartiers

La 602^{ème} Foire la Foire Saint-Jean a eu lieu au Parc des Expositions du Wacken du 27 juin au dimanche 19 juillet inclus. Il s'agissait de la sixième édition organisée sur le terrain du Parc des Expositions du Wacken. Chaque année, la foire gagne en fréquentation malgré les difficultés économiques. Cette très bonne fréquentation est le fait d'un travail étroit réalisé avec la profession pour améliorer la qualité de la présentation des manèges mais aussi par l'engagement de ces professionnels conscients qu'il est nécessaire, dans le contexte économique morose que nous connaissons, de faire de gros efforts pour accueillir la clientèle dans de bonnes conditions.

Les kermesses et fêtes de quartier connaissent une certaine stabilité dans les quartiers. La Foire-Kermesse de la Musau a été transférée place Dauphine devant Rive Etoile et deux nouvelles foires ont été créées place de la Zieglau et place de l'Hippodrome dans le secteur du Port du Rhin.

Gestion des occupations du Domaine Public

Le service autorise la mise en place d'étalages devant les magasins d'alimentation, les magasins de fleurs, les magasins de souvenirs, etc. Est également autorisée, l'installation des vendeurs de glaces en été et de marrons en hiver.

Le nombre de ces autorisations est de 160 avec une hausse de l'activité estimée à environ 10%.

Le service délivre aussi les autorisations d'occupation du domaine public pour les grandes manifestations durant lesquelles les commerçants non sédentaires sont autorisés à s'installer sur le domaine public à savoir, la Cavalcade de Carnaval, la fête de la musique, les stands, les bals, les guinguettes du 13 et 14 juillet, les musiciens et artistes de rue, les orchestres, fêtes des voisins et fêtes de quartiers, les courses et marathons, animations durant la période de Noël.

Sont également demandeurs d'autorisations, les professionnels mais également les associations voire des particuliers pour l'organisation de vides-greniers et brocantes. Cette activité est également en constante hausse sur le domaine public et de fait le service est dans l'obligation de refuser certaines demandes.

De nouvelles demandes apparaissent comme le stationnement des péniches et bateaux stationnaires dans le bassin d'Austerlitz, l'activité de cireur de chaussure, les Food-trucks, les loteries, les triporteurs autres qu'alimentaires, les artistes de rues, etc.

Le service en quelques chiffres clés :

- organisation et gestion de 35 marchés hebdomadaires répartis sur 25 sites (plus de 1.200 commerçants)
- organisation et gestion des 12 sites des marchés de Noël (300 autorisations délivrées)
- Organisation et gestion de la foire St Jean (130 autorisations)
- 43 autorisations de brocantes de quartiers et de braderies dont la grande braderie (1 200 participants)
- 500 autorisations pour les divers étalages et souvenirs, les animations ponctuelles sur le domaine public tels la fête de la musique, le 14 juillet, le Carnaval, les fêtes de quartiers, les concerts, les artistes de rue, etc
- 10.000 courriers autres par an
- Un budget de fonctionnement de 1 M€

3- Le service débits de boissons et vie nocturne

Les terrasses

Le service Débits de Boissons et Vie Nocturne réceptionne les demandes, instruit et délivre l'ensemble des autorisations d'occupation du domaine public pour les terrasses. Les terrasses ont de plus en plus de succès et les demandes d'installation de terrasses à encore progressé en 2015 (+ 8 %).

Faits marquants :

Un important travail a été mené au courant de l'année 2015 pour la gestion administrative des terrasses :

mise à jour des relevés terrain de l'ensemble des terrasses

réalisation d'une cartographie générale des terrasses

informatisation globale de la gestion des terrasses

Ce travail a considérablement mobilisé le service et a été réalisé en liaison avec les représentants de la profession.

La Charte des Terrasses

La Charte des Terrasses a permis d'instaurer un dialogue constant entre l'Architecte des Bâtiments de France, la Ville et les professionnels de la restauration. Ce dispositif permet d'avoir aujourd'hui à Strasbourg des terrasses de qualité parfaitement intégrées dans le paysage urbain et participant à la mise en valeur du patrimoine de notre Ville.

Le suivi des débits de boissons

Le Service débits de boissons et Vie nocturne instruit les demandes d'avis du Préfet en matière de licence de débits de boissons et d'autorisation d'ouverture tardive.

Il traite aussi les demandes autorisations de buvette temporaires et les demandes d'ouverture tardives exceptionnelles.

La Charte de la Vie Nocturne

La Charte est aujourd'hui connue de tous les exploitants strasbourgeois, au 31 décembre 2015, 90 établissements étaient signataires de la Charte.

La Charte strasbourgeoise a fait ses preuves, un véritable partenariat a été créé avec les établissements de nuit et le dialogue est restauré avec les riverains.

99% des établissements à vocation nocturne sont aujourd'hui signataires de la Charte pour la qualité de la vie nocturne.

Les deux commissions, plénière et technique, sont l'un des points forts de cette Charte :

La commission technique s'est réunie 5 fois en 2015, elle reçoit les nouveaux exploitants et émet des avis sur les demandes dérogations d'ouverture tardive et les nouvelles implantations de Licence IV.

Cette commission reçoit également les représentants des établissements source de nuisances pour les sensibiliser aux problèmes de bruit et œuvrer à la résolution des problèmes de voisinage.

La Commission plénière est une instance de débats et d'échange. Elle permet un échange entre la Ville, les riverains et les représentants de la profession sur des problématiques variées liées à la vie nocturne. Elle s'est réunie deux fois en 2015 et réunit en moyenne une vingtaine de personnes.

Quelques chiffres clés pour le service :

- 620 autorisations de terrasses estivales autorisées
- 155 autorisations de terrasses hivernales autorisées
- 470 demandes de buvettes temporaires traitées
- 200 demandes d'ouvertures tardives exceptionnelles traitées

4- Le service hygiène et santé environnementale

Le service Hygiène et santé environnementale assure au nom de l'Etat, le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de santé environnementale et, au nom du maire, les attributions de ce dernier en matière d'hygiène publique. Ce service est chargé d'étudier et de mettre en œuvre des mesures préventives et curatives ayant pour objet la protection de la santé des populations contre les risques liés aux milieux et modes de vie.

La compétence réglementaire de ce service s'exerce sur le territoire de la Ville de Strasbourg, à l'exception de la gestion de la fourrière animale et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui sont de compétence métropolitaine.

Activité soutenue en matière de lutte contre l'habitat indigne

Depuis 2009, dans l'objectif de préserver la santé, le service consacre une part importante de son action à la lutte contre l'habitat indigne en articulant les différentes polices du maire et de l'Etat et notamment par :

- l'établissement de mesures coercitives préfectorales et municipales par prescription de travaux de sortie d'insalubrité auprès des bailleurs négligents, entraînant la suspension du versement des loyers,
- l'engagement de travaux d'office en cas de carence des propriétaires ou des occupants avec recouvrement des créances,
- le traitement de situations complexes (syndrome de Diogène) par un travail partenarial avec des bailleurs sociaux et les travailleurs sociaux,
- la gestion de contentieux introduits par les bailleurs suite à des décisions définitives d'interdiction d'habiter.

Un travail partenarial en lien avec les professionnels de la psychiatrie et de l'action sociale, visant à mieux appréhender la prise en charge des situations d'incurie dans les logements, a été engagé en 2015 dans le cadre du Contrat Local de Santé Mentale de l'Eurométropole.

Actions de prévention et de lutte contre les bruits de voisinage et ceux liés aux lieux musicaux

En 2015, 45 campagnes de mesurage du bruit liées à des équipements ou activités à l'origine de doléances d'administrés et 70 contrôles de limiteurs de bruit dans des établissements de débits de boissons musicaux ont été réalisés.

Réduction du risque lié aux légionelles dans les patrimoines municipaux et communautaires

Le plan de gestion du risque lié aux légionelles mené dans les 140 patrimoines affectés à la Ville et à l'Eurométropole a conduit à la réalisation de près de 600 analyses d'eau à la recherche de légionelles. 96 % d'entre elles sont conformes.

Chiffres clés 2015

- **914 signalements d'administrés parvenus en 2015** (hausse de 40% par rapport à 2014) répartis selon les thématiques : habitat indigne 56 %, nuisances sonores 9 %, nuisances animales 22%, sécurité alimentaire 2 %, divers 11%,
- **Plus de 1 500 enquêtes techniques**
- **Lutte contre l'habitat indigne :**
 - **Plus de 500 dossiers examinés,**
 - **dont 8 mesures coercitives par arrêtés préfectoraux affectant 16 logements :** interdisant à l'habitation des logements en cave, prescrivant des travaux de sortie d'insalubrité, entraînant le non versement des loyers, conduisant à des travaux d'office exécutés par la puissance publique en cas de carence du bailleur, ...
 - **dont 2 signalements au Procureur de la République** pour non respect manifeste des dispositions des arrêtés préfectoraux
- **Lutte contre le bruit :**
 - **84 dossiers examinés, 322 jours de mesurages acoustiques,** 70 contrôles de limiteurs de bruit dans les lieux musicaux, **3 PV** adressés au Procureur de la République
 - 277 autorisations municipales pour travaux bruyants et sonorisations,
- **Sécurité alimentaire : 230** contrôles d'établissements de bouche (restaurants et commerces non sédentaires), **5 procès verbaux** transmis au Procureur de la République,
- **Eau :** suivi sanitaire de 27 établissements de piscines privées et publiques, suivi vis-à-vis du risque lié aux légionelles de 140 établissements propriété de la collectivité, d'hôtels, près de 1 400 analyses d'eau
- **Gestion d'événements sanitaires** dont 13 cas de **légionelloses**, 24 accidents ou situations à **risque oxycarboné nécessitant la sécurisation de 55 générateurs**, 7 suspicions de **toxi-infections alimentaires collectives**, 1 arrêté municipal de suspension temporaire de l'activité alimentaire d'un restaurant, une mesure municipale de restriction des usages de l'eau de la nappe phréatique, ...
- **Lutte contre les nuisibles :** 2.500 opérations de dératisation, désinsectisation et désinfection sur le patrimoine bâti et non bâti de la collectivité. Prise en charge d'une problématique émergente : les infestations de punaises de lit.

5- Le service réglementation de la circulation

Le Service de la Réglementation de la Circulation réglemente la circulation et le stationnement sur l'espace public par arrêté ou autorisation en application des pouvoirs de police du Maire.

Fin connaisseur du territoire de la Ville, il apporte son expertise en matière de circulation et de stationnement. Il définit également, en lien avec les entreprises, les conditions d'accès et de fonctionnement des chantiers sur l'espace public.

Enfin, il délivre des autorisations spécifiques facilitant le fonctionnement de la ville au quotidien (taxis, déménagements, autorisations d'accès en secteur piétonnier, etc.)

Chiffres clés :

- 180 arrêtés permanents délivrés
- 1.986 arrêtés temporaires
- 5.300 autorisations de déménagement

Direction des sports

1- Ressources administration générale

Le service Ressources administration générale a été créé le 1^{er} mai 2015 suite au comité technique du 16 avril 2015. Il est composé de trois départements :

- Ressources humaines ;
- Ressources financières ;
- Ressources Prévention au travail et conditions de travail.

1.1- Département ressources humaines

Parmi les activités annuelles du département, on peut souligner :

- 17 jurys de recrutements correspondant au recrutement de 16 agents permanents, au remplacement d'agents absents et de 8 agents en surcroît occasionnel d'activité ;
- Recrutement de 181 agents saisonniers pour le service Piscines et plans d'eau et 62 agents saisonniers pour le service Vie sportive entre le 15 avril et le 15 septembre 2015 ;
- Accueil de 18 stagiaires-écoles : collégiens à étudiants bac + 5 ;
- Présentation de la création du service Ressources administration générale en comité technique le 16 avril 2015 ;
- Présentation de l'organisation horaires du centre nautique de Schiltigheim, et reprise en régie de la patinoire en comité technique le 2 juillet 2015 ;
- Présentation de l'organisation de la patinoire de l'Iceberg en comité technique le 4 décembre 2015.

Le plan de formation de l'année 2015 a représenté 1.246 jours de formation soit 688 actions de formation pour 259 agents de la Direction des sports.

1.2- Département ressources prévention au travail – conditions de travail

Au titre de l'évaluation des risques professionnels, le document unique, présenté au CHSCT, est mis régulièrement à jour par unité de travail (15 réunions en 2015). Par ailleurs dans le cadre des missions relevant de la compétence du conseiller en prévention, les principales actions de prévention réalisées en 2015 sont :

- Analyse de 7 accidents de travail avec les encadrants et agents concernés avec préconisation d'actions de prévention ;
- Evaluation et prévention des risques psychosociaux : poursuite et fin de la phase diagnostic ; 30 réunions réalisées de mars 2014 à mars 2015 ; 209 agents rencontrés soit 57% de l'effectif de la direction. Lancement de la phase propositions avec la mise en place de 2 groupes de travail chargés d'élaborer et de proposer un plan d'actions de prévention ;

- Mise à jour de l’affichage sécurité sur les sites de travail : diffusion de fiches de sécurité dans les bases techniques, mise à jour des consignes incendie ;
- Accueil et formation à la sécurité des agents saisonniers de la Direction des sports ;
- Mise à jour des consignes incendie dans les piscines ;
- Rédaction et diffusion dans Sport-actus d’un encart dédiée à la santé sécurité et conditions de travail ;
- Mesures d’exposition au bruit à la piscine de la Kibitzenau ;
- Actions transversales à l’EMS : formation télétravailleur-euses, groupe de travail ASPL : chantier promotion de la santé, sécurité et conditions de travail.

1.3- Département ressources financières

Composé d’une responsable de département, d’un chef de bureau comptable, de trois comptables et d’une contrôleuse de gestion, le département a comptabilisé en 2015 :

- 2.388 mandats pour un montant total de 8.638.552 € (en investissement et en fonctionnement) ;
- 788 titres pour un montant total de 705.463 € ;
- 2.379 engagements de crédits en dépenses et en recettes.

Le département a assuré la saisie des subventions dans le logiciel Agate et le mandatement de 374 subventions.

Pour l’année 2015, le délai de traitement des factures de la Direction des Sports s’élève en moyenne à 33,78 jours.

2- Service vie sportive

Les équipements sportifs, avec près de 4,7 millions d’usagers par an, se révèlent être les installations publiques les plus fréquentées de la ville.

Les faits marquants 2015 :

- Conférence citoyenne organisée par la Ville suite aux attentats de janvier 2015 : le forum du 17 février dédié au sport a été prolongé par une concertation approfondie avec les acteurs associatifs, et impulsé le recrutement de 10 jeunes en Service Civique et 5 en Contrat d’Avenir.
- L’accueil et l’organisation des premières Assises européennes du sport santé sur ordonnance avec 480 congressistes ;
- Le record de participations (20.000) à la course la « Strasbourgeoise » et le record de spectateurs au festival de glisse et de culture urbaine NL Contest (26.000) ;
- L’appel à projet avec la reprise à succès du Centre équestre du Rhin ;
- la mise à disposition d’équipements sportifs pour l’organisation du rassemblement européen des 15.000 scouts « YOU’RE UP ! » ;

2.1- Le département mouvement sportif et territoires

Quelques chiffres clés :

129 disciplines sportives,
220 clubs sportifs,
73.000 licenciés
4.000 bénévoles,
14.000 créneaux mis annuellement à la disposition des utilisateurs individuels, des scolaires et des associations sportives strasbourgeoises, représentant 4 700 000 usagers

.1.1- Soutien aux clubs amateurs de « territoires »

- Subventions générales de fonctionnement (aides générales pour les activités courantes des associations sportives) : 171 clubs
- Sport Vacances (subventions pour les animations estivales des clubs): 29 clubs
- CUCS (projets spécifiques en territoire prioritaire) : 9 clubs
- Aide à la formation (formation des encadrants sportifs et des bénévoles) : 28 clubs,
- Subventions d'équipement (achat matériel ou travaux clubs): 12 clubs
- Aide aux réfections des courts de tennis en terre battue : 7 clubs

.1.2- Soutien aux clubs amateurs de « haut niveau »

a. en sport collectif :

- *Les équipes de sport collectif évoluant aux trois plus hauts niveaux nationaux amateur*
 - 12 sections sportives : Etoile Noire, ESSAHB, Team Strasbourg SNS/ASPTT, Rugby club Strasbourg, Strasbourg Volley-ball, ASPTT handball, ASHPA, Constantia Neudorf, SUC volley, Les Libellules, Alsatia Neuhof,
 - 7 disciplines sportives : hockey sur glace, handball, water-polo, rugby, volley-ball, basket-ball, handibasket.
- *Les équipes de sport individuel évoluant dans des disciplines olympiques au plus haut niveau national amateur*
 - 11 sections sportives : Strasbourg eaux vives, Strasbourg GRS, ASHPA, SUC Escrime, SUC gymnastique, ASPTT badminton, ASPTT haltérophilie, ASPTT natation, Tennis club de Strasbourg, Ballet nautique de Strasbourg, Strasbourg agglomération athlétisme,
 - 10 disciplines sportives : canoë-kayak, gymnastique rythmique, haltérophilie, escrime, gymnastique sportive, badminton, natation, tennis, natation synchronisée, athlétisme.

b. en sport individuel :

Seuls les athlètes figurant sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau 2015 sont bénéficiaires des dispositifs ci-après, à savoir :

- *Dispositif « soutien aux sportifs de haut niveau individuel »*
52 athlètes (catégories Jeune et Espoir) issus de 20 clubs strasbourgeois ont bénéficié de ce dispositif en 2015. Ce dispositif représente un montant total de 31.200 € (soit 600 € par athlète).
- *Dispositif « Partenariat avec les champions »*
12 athlètes (catégories Elite et Senior) issus de 7 clubs strasbourgeois ont bénéficié de ce dispositif en 2015. Ce dispositif représente un montant total de 42.625 €.

.1.3- Soutien aux clubs phares (sport professionnel)

a. Le Racing club de Strasbourg Alsace :

En 2014-2015 le Racing évolue pour la deuxième année consécutive en Championnat national. La Ville continue à soutenir très fortement le Racing afin qu'il atteigne son objectif le plus rapidement possible, à savoir la montée en Ligue 2. Ces contributions en 2015 sont les suivantes :

- subvention : 350 000 € pour l'organisation d'actions d'intérêt général telles que des opérations de promotion du fair play avec les clubs de supporters et les écoles, des parrainages de clubs strasbourgeois avec la présence du staff technique et des joueurs, l'organisation d'une Coupe du Monde des quartiers, l'accueil des jeunes footballeurs des clubs amateurs strasbourgeois aux matches du Racing, invitations pour les membres bénévoles des clubs sportifs, etc. ;
- achat de prestations de services : 195.000 € pour valoriser l'image de la Ville à travers le football de haut niveau, aussi bien lors des rencontres du Racing à domicile que lors de ses déplacements à l'extérieur. Logo de la Ville sur les effets vestimentaires des joueurs, sur la panneautique dans l'enceinte du stade, sur les programmes et la billetterie, messages et annonces haut-parleur durant la mi-temps, constituent les principales prestations figurant dans ce marché.

b. La SIG :

A l'issue de la saison sportive 2014-2015, la SIG a été vainqueur de la Leaders Cup et de la coupe de France, et finaliste du championnat de France PRO A. Le club a dès lors participé en début de saison 2015-2015 à la première phase de l'Euroligue, mais la concurrence des équipes de la poule (Fenerbahce, Real de Madrid, Bayern de Munich et Khimki) était trop forte ; la SIG a ainsi rejoint la deuxième phase de l'Eurocup.

Les contributions de la Ville sont les suivantes :

- subvention : 680.000 € pour l'organisation d'actions d'intérêt général qui se résument pour l'essentiel à des actions intitulées « Découvre le Basket Pro » avec des jeunes venants soit du milieu scolaire, soit des centres socioculturels, soit des clubs de basket amateur. D'autres opérations sont montées dans le cadre du handisport, ainsi qu'autour d'actions de promotion du fair-play avec les scolaires, les associations de supporters et les clubs amateurs. Une opération dénommée « Clinic Basket » permet également à

des jeunes basketteurs strasbourgeois de participer aux entraînements des pros et des espoirs et d'avoir un échange avec l'entraîneur Vincent COLLET et son staff technique. L'accueil gratuit des bénévoles méritants des clubs strasbourgeois ainsi que des séniors titulaires de la carte saphir constitue un autre volet important des actions sociales effectuées par la SIG.

- passation d'un marché pour l'achat de prestations de services : 430.000 €
La Ville cherche à accroître sa notoriété et à valoriser son image, à travers le basket professionnel, aussi bien lors des rencontres de la SIG à domicile que lors de ses déplacements à l'extérieur, notamment sur les compétitions européennes. Logo de la Ville sur les effets vestimentaires des joueurs, logo sur la panneautique dans l'enceinte du hall Rhénus sport, sur les programmes et la billetterie, le passage de messages et annonces sonores durant la mi-temps, constituent les principales prestations figurant dans ce marché.

.1.4- Soutien aux organisateurs de manifestations sportives

18 événements sportifs ont bénéficié d'une aide financière de la Ville pour un montant total de 58.050 €.

- Open Generali de golf féminin (FFGolf production / A S O)
- Internationaux de tennis féminin de Strasbourg (Quarterback)
- La Strasbourgeoise (Association des Courses de Strasbourg Europe)
- Volley vous jouer (SUC et SL Constantia)
- Tournoi international de hockey sur gazon (JSK)
- Tournoi international de softball (SUC)
- Championnat du monde WBF féminin (Panza gym)
- NL Contest festival de glisse et de culture urbaine (Nouvelle Ligne)
- Courses de scolaires dans le cadre des Courses de Strasbourg (Association des Courses de Strasbourg)
- Concours d'équitation de sauts d'obstacles National (Club équestre de Strasbourg et Waldhof)
- Tournoi international de Touch Rugby (ASS)
- Top 12 badminton (ASPTT)
- Les matches élite tennis du Tennis Club de Strasbourg
- Le circuit national de sabre (SUC escrime)
- Les internationaux d'épée de Strasbourg (Strasbourg Escrime)
- Course « La Robertsauvienne » (ASL Robertsau)
- Championnat de France de boxe. (Panza Gym)

.1.5- 2015 : premières « Assises européennes du sport santé sur ordonnance »

La ville de Strasbourg a organisé, les 14 et 15 octobre 2015, les premières Assises européennes du sport santé sur ordonnance. Les objectifs étaient de pouvoir présenter les différentes facettes de la mise en place du projet, notamment aux élus, professions de santé et agents territoriaux intéressés lors de la première journée le 14 octobre 2015 et d'autre part, de rassembler les villes déjà engagées dans la prescription de l'activité physique afin de constituer un réseau dont Strasbourg serait le chef de file lors de la seconde journée le 15 octobre 2015.

2.2- Le département des activités physiques, sportives et de loisirs

2.2.1- Le sport santé sur ordonnance

Depuis novembre 2012, le service Vie sportive gère, en lien avec la direction de la Solidarité et de la santé, le dispositif « sport santé sur ordonnance ». Désormais 170 médecins généralistes de Strasbourg prescrivent, à des patients souffrant de maladies chroniques, une activité physique, pour des pathologies où une activité physique est bénéfique au patient, telles que : diabète, obésité, maladies cardio-vasculaire et hypertension, et, depuis fin 2014, rémission d'un cancer du sein ou du colon.

Depuis le début du projet plus de 1.000 personnes ont été accueillies dans ce dispositif, et plus de 700 personnes sont actives en 2015 dans au moins une activité physique.

Les bénéficiaires de la prescription « sport santé » sont accueillis au stade de la Meinau par un éducateur qui leur propose deux activités physiques adaptées à leur(s) pathologie(s) et leur niveau de forme. Ils sont ensuite suivis dans leur évolution : le rendez-vous initial est complété par un rendez vous à un mois puis à six mois ; après la première année, la personne peut poursuivre dans sa démarche et continuer son suivi et ses activités en s'acquittant d'une participation financière solidaire établie sur la base du coefficient familial (20€, 50€ ou 100€ selon les revenus).

L'offre d'activité représente 82 créneaux d'activités proposés tout au long de l'année du lundi au dimanche inclus :

- sports nautiques (sept créneaux hebdomadaires de natation et deux d'aquagym),
- école de vélo pour adultes (deux créneaux hebdomadaires),
- marche, pratiques douces, fitness, sports collectifs, essentiellement dans le cadre des créneaux Rendez-vous de la Forme et des Activités physiques pour tous. 20 créneaux d'activités ont également été confiés à des associations.

Durant l'été sont maintenus certains créneaux associatifs et en régie directe pour éviter une interruption trop longue dans l'activité des bénéficiaires et ainsi ne pas freiner leur progression.

De plus, une centaine de bénéficiaires a pu profiter de la mise à disposition gratuite d'un Vélhop pendant un an.

L'évaluation de ce projet fait l'objet d'études scientifiques et de travaux de recherches d'étudiants tant sociologiques par la faculté des Sciences humaines que médicales par la faculté de Médecine.

2.2.2- Le développement de l'enfant

Les interventions dans le cadre du développement de l'enfant sont fortement impactées par la modification des rythmes scolaires qui sont intervenus en septembre 2014. L'année 2015 a été la première année complète avec ce nouveau rythme.

a. sport apprentissage

- **Les classes transplantées sur le site du Baggersee :**
30 semaines d'activités permettent d'accueillir plus de 960 enfants durant l'année scolaire : accueil les lundis, mardis, mercredi matin, jeudis et vendredis pour des activités de plein air et des découvertes sportives.
- **Les cycles en temps scolaire dans les écoles :**
Les ETAPS du service Vie sportive interviennent sur 15 créneaux hebdomadaires dans les différentes écoles de la Ville en tant que personne ressource durant les heures d'EPS. Cette intervention pédagogique et théorique représente un volume de 675 heures annuelles et cela permet à 1.900 enfants de bénéficier d'un apport pédagogique spécifique sur des APS de type roller, gymnastique et activités diverses.
- **Participation aux ateliers éducatifs**
Jusqu'en juin 2014, les interventions se faisaient sur six créneaux hebdomadaires permettant ainsi d'accueillir environ 100 enfants / semaine.
Depuis la rentrée de septembre 2015, ce sont 22 créneaux par semaine qui sont encadrés et qui permettent d'accueillir environ 330 enfants / semaine. Les agents-es des deux filières (sportive et animation) interviennent sur ce dispositif.
Au total pour l'année 2015, ce sont près de 990 enfants qui ont bénéficié de nos interventions.
- **Participation au projet « je me bouge dans mon quartier »**
Ce projet concerne 5 écoles : Guynemer 1 et 2, Eléonore, Schwilgué et Erckmann Chatrian.

b. Ecole municipale des sports

Interventions les samedis matin dans trois équipements : Reuss (Neuhof), Jacqueline (HautePierre), Branly (Wacken) et centre sportif de l'Esplanade. 185 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2014/15. En ce qui concerne la saison 2015/16 l'école municipale des sports est présente dans cinq équipements de quartier pour renforcer la proximité : Centre sportif de l'Esplanade, Reuss, Branly, Jacqueline et Saint Florent à Cronembourg. Les stages sportifs en période de vacances scolaires se tiennent au centre sportif de l'Esplanade ainsi qu'au plan d'eau du Baggersee. Cette saison plus de 200 enfants ont été inscrits à l'école municipale des sports représentant plus de 650 inscriptions sur les activités proposées.

Certains enfants ont été pris en charge par le biais du dispositif PRECOSS (prise en charge coordonnée des enfants en surpoids et obèses de Strasbourg) ils ont pu, grâce à l'EMS, participer à des initiations sportives adaptées.

c. Les mercredis du sport

Des activités sportives sont proposées aux enfants de 6 à 11 ans dans six quartiers de la Ville en matinée et en après midi. Les activités sont gratuites et se tiennent dans 6 gymnases : Musau, Reuss, Karine B, Schongauer, Langevin et Schwilgué. Les participants sont au nombre de 150. Les participants sont au nombre de 70.

2.2.3- Loisirs pour la jeunesse

a. Le Terrain de jeu et d'aventure de HautePierre.

Depuis 1984, le TJA propose un accueil libre et gratuit aux enfants de HautePierre. Les objectifs éducatifs mis en œuvre par l'équipe d'animation sont les suivants:

- proposer un espace de loisirs à un maximum d'enfants, basé sur le respect et la confiance,
- permettre aux jeunes de prendre conscience de leur environnement global,
- favoriser des relations fondées sur la collaboration, l'entraide,
- développer la curiosité, les découvertes, susciter l'ouverture d'esprit,
- prévenir la délinquance juvénile.

L'importante augmentation annuelle - de près de 15% - de la fréquentation s'explique notamment par des événements objectifs:

- la fermeture de la piscine d'HautePierre depuis le début septembre
- la mise en exploitation d'agrès de jeux (attrait renouvelé pour les activités extérieures).

Bilan positif aussi concernant les nombreux partenariats mis en place cette année : accueil d'un spectacle dans le cadre de « Sax open », participation au festival Musiques du Monde, accueil de scouts et guides de France durant une semaine.

La fréquentation au Terrain de Jeu et d'Aventure en 2015.

- environ 15.500 inscriptions enfants (13.500 en 2014)
- 350 créneaux d'animations de 3 heures au moins (hors accueil partenariat)
- 269 jours d'ouverture
- 814 enfants différents ont fréquenté le Terrain de Jeu et d'Aventure en 2015
- 349 familles.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les chiffres liés à la fréquentation de l'ALSH en 2015 sont les suivants :

- 140 enfants inscrits à l'ALSH en 2015
- 117 familles sont concernées par l'ALSH.
- 7.500 demi-journées d'animations + 33 % (6.900 demi-journées d'animation en 2014) ont été dispensées sous statut ALSH soit 44 % du total global.

b. Le centre de loisirs de l'Aquathèque.

Le centre de loisirs, déclaré en qualité d'ALSH, accueillant les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires, a été fermé en décembre 2015 principalement en raison de la vétusté des locaux. L'activité de la structure en 2015 :

- Fréquentation : mercredi de 8h à 18h : 6 à 8 enfants/jour
- Petites vacances scolaires : de 8h à 18h du lundi au vendredi soit 50 h /semaine. Capacité de 24 enfants/jour. Le centre a fonctionné durant les vacances de février de Pâques et de Toussaint avec 24 enfants.
- Vacances estivales : 8h à 18h du lundi au vendredi capacité d'accueil : 60 enfants/jour.

2.2.4- Les activités physiques pour tous en accès libre

L'objet est de développer, *pour tous les publics et à tous les âges*, une nouvelle offre pour favoriser l'accès à la pratique sportive avec en point de mire le bien-être de la personne.

a. Les activités régulières (tous les publics).

Le Département propose dans ce cadre 74 créneaux hebdomadaires d'activités physiques pour tous, au bénéfice de 1.800 et 2.000 participants chaque semaine en fonction des périodes (automne, hiver, printemps)

• **Le sport en direction des adultes**

Entre 12h30 et 13h30 Public exclusivement féminin :

- Gym suédoise, Body-Taekwondo, Yoga, Taichi chuan, Qi gong : 3 créneaux hebdomadaires d'une heure en moyenne dans **un** quartier (deux secteurs différents) : 100 participantes en moyenne

En soirée

- Gym d'entretien - fitness : 14 créneaux hebdomadaires d'une heure (cours débutants, cours confirmés) dans 6 quartiers : 320 participant-es en moyenne
- Badminton loisirs : 5 créneaux hebdomadaires de 2 heures dans 5 quartiers : 150 participants-es en moyenne

• **Le sport en direction des familles le dimanche matin**

Le service propose des ateliers ludiques, récréatifs et sportifs (3 créneaux hebdomadaires de 2h30 heures en moyenne dans 3 quartiers : 280 participants-es en moyenne).

• **Le sport en direction de la jeunesse (animation sportive de proximité) en soirée et le week-end**

- Foot en salle ados (de 12 à 16 ans) : 4 créneaux hebdomadaires sont proposés dans 4 quartiers : 130 jeunes en moyennes.
-
- Foot en salle et basket (jeunes adultes de 17 à 26 ans) : 12 créneaux hebdomadaires de 2 heures en moyenne sont proposés dans 6 quartiers : 450 participants en moyenne.

• **Sport en direction des publics en situation de fragilité du lundi au vendredi entre 9h30 et 11h30 / 14h et 16h**

« **Les RDV de la forme** » : marche, marche nordique, gym d'entretien, boxe loisir pour les femmes victimes de violences

17 créneaux hebdomadaires sont proposés dans 6 quartiers et comptent chaque semaine 250 participants-es en moyenne.

Ces actions sont destinées aux publics suivants :

- bénéficiaires du dispositif sport sur ordonnance : 60 participants en moyenne
- personnes bénéficiant des minimas sociaux : 70 participants en moyenne
- les personnes en recherche d'emploi : 30 participants en moyenne

- seniors en situation d'isolement : non identifiés.

- **Le sport en direction du public sans domicile fixe**

Boxe loisirs : Un créneau hebdomadaire, avec 13 participants en moyenne

- **Publics seniors en matinée et en milieu d'après-midi**

En lien avec le service Soutien à l'autonomie, les réseaux et associations seniors, des activités sont proposés aux seniors, telles que gymnastique d'entretien adaptée, marche nordique, ateliers d'équilibre (9 créneaux hebdomadaires dans 4 quartiers, pour 135 participants en moyenne par semaine).

b. Les pratiques douces (tous les publics)

En fonction de la saison (automne, hiver et printemps) : 12 créneaux hebdomadaires de 2 heures en moyenne sur l'ensemble du territoire (parcs, équipements sportifs et places publiques) dans 8 quartiers (5.200 participants en moyenne).

c. Les activités en période de vacances scolaires (tous les publics)

- **Petites vacances scolaires (Public intergénérationnel)**

Animations sportives de proximité du lundi au jeudi

Programme sur 4 jours / semaine

Vitamine days du mardi au jeudi

Programme d'activités intergénérationnelles sur 3 jours / semaine

Total moyen des participants par semaine : entre 150 et 200 participants en fonction des périodes (automne, hiver, printemps)

- **Tournées d'été 2015 (20.000 participants)**

- **Tournée PASSION SPORTS**

Concept : tournée ludique, récréative et sportive dans les différents parcs publics de la Ville sur une période de 8 semaines (5 jours d'animation par semaine) ; tous les publics

- **Tournée PASSION TONIC**

Concept : tournée tonique dans les différents parcs publics de la Ville sur une période de 8 semaines (chaque samedi matin)

- **Tournée PRATIQUES DOUCES**

Concept : tournée de pratiques dites douces dans les différents parcs de la Ville sur une période de 8 semaines (chaque dimanche matin)

d. Manifestations ponctuelles

Outre les activités régulières, les agents-es du département interviennent sur des manifestations pilotées par d'autres Directions, occasionnant des relations transversales enrichissantes avec d'autres services de la collectivité :

- Parcours du cœur (Santé)
- Kilomètre solidarité (Education)
- Les séniors dans la ville (Solidarité)
- Semaine des solidarités (Social)
- La marche bleue (Autonomie)
- Inaugurations et animations de places publiques (Démocratie locale)
- Semaine de l'égalité et des luttes contre les discriminations,....
- Les premières Assises européennes du sport santé sur ordonnance

3- Service patrimoine sportif

Le service du Patrimoine sportif, composé de 118 agents, a pour mission de développer, maintenir, entretenir et exploiter techniquement les équipements sportifs (stades, gymnases, ...) de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, ainsi que la prise en charge de la logistique des manifestations sportives (courses de Strasbourg, WRC, Internationaux de tennis, ...)

Son organisation repose sur deux départements, Patrimoine bâtiments sportifs et Patrimoine de plein air sportif, et d'une mission "Nouveaux équipements sportifs".

3.1- Les différents départements

3.1.1- Département patrimoine bâtiments sportifs

Il assure la gestion du patrimoine, l'entretien, la maintenance et l'exploitation technique des équipements bâtis : gymnases, clubs house, vestiaires et piscines. A ce titre, il est l'interlocuteur de la Sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité et l'accompagne lors de ses visites dans les bâtiments de son ressort.

Il assure également le pilotage des opérations effectuées par les entreprises et les autres services de la Collectivité dans son domaine de compétence.

Ses agents techniques interviennent dans tous les domaines du bâtiment (maçonnerie, serrurerie, menuiserie, électricité, peinture, carrelage, sanitaire, ...)

Ils effectuent également l'entretien et le suivi des installations techniques des piscines de la CUS (traitement de l'eau, chaudière, ...).

Une section "Equipements dédiés" est chargée de suivre les équipements dédiés à des prestataires externes ou mis à disposition à des équipes sportives de haut niveau (Rhenus, Patinoire, Stade de la Meinau et Centre de formation de football).

Le nettoyage et la conciergerie des centres sportifs sont également confiés à une section spécifique.

Les travaux de rénovation des bâtiments sont également suivis par ce Département.

3.1.2- Département patrimoine sportif de plein air

Il a en charge la maintenance, l'entretien et le développement des espaces sportifs extérieurs (stades, tennis, multisports, etc.) ainsi que le pilotage des opérations effectuées par les entreprises et les autres services de la Collectivité.

Pour offrir aux usagers des équipements sportifs adaptés et en bon état, les tâches suivantes sont régulièrement effectuées : la tonte, le traçage des terrains, l'arrosage, l'entretien des clôtures, des mains courantes, la maintenance des abords, les visites de sécurité. Les agents de cette section assurent également un soutien logistique aux organisateurs de manifestations (Courses de Strasbourg / Europe, Tour de France, Rallye de France, etc.) par la mise en place de la logistique nécessaire à l'événement et pour la sécurisation de l'environnement.

3.2- Les activités en 2015

3.2.1- Travaux de maintenance, de réparation et de préparation des manifestations

Dans le cadre de ses missions, le service fait effectuer de nombreuses opérations sur son patrimoine par ses propres agents ou par des entreprises :

- nettoyage des équipements sportifs
- travaux significatifs : stade la Musau (remplacement du revêtement synthétique du terrain, des agrès sportifs, traçage des lignes de jeux)
- centre technique du patrimoine sportif
- participation logistique aux manifestations sportives (pour la sécurisation des manifestations, le service dispose de 1.177 barrières dites Vauban et de 1.131 barrières Heras ; 4.200 barrières Vauban ont été louées pour faire face lors des grands événements)
- participation au dispositif de sécurisation lors de la venue au Conseil de l'Europe du pape François.

Délégation pilotage,
ressources,
environnement et
climat

Service des Achats et de la commande publique

1- Missions

Le service des Achats et de la Commande publique a pour missions principales de :

- aider les services à formuler leurs besoins et identifier les meilleures solutions pour effectuer leurs achats et rédiger leurs marchés, tant d'un point de vue économique qu'au regard du développement durable, dans le respect de la réglementation ;
- rédiger les marchés publics de la Ville de Strasbourg appartenant à des familles d'achats dont le montant est supérieur ou égal à 90 000 € HT, à l'exception de ceux passés par certaines directions déconcentrées, notamment la direction de la construction et du patrimoine bâti et la direction des espaces publics et naturels ;
- publier les avis d'appel publics à la concurrence relatifs à ces marchés ;
- réceptionner, enregistrer et vérifier les offres émises par les entreprises ;
- organiser, préparer et assurer le secrétariat des commissions d'appel d'offres et des jurys de maîtrise d'œuvre ;
- s'assurer de la signature et de la notification des marchés, les services opérationnels étant chargés de les suivre et de les exécuter ;
- assurer, à destination des services, une fonction de conseil et d'expertise en matière d'achats et de marchés publics afin d'optimiser la commande publique ;
- mettre à disposition et alimenter des systèmes d'information et de communication permettant de diffuser des bonnes pratiques en matière d'achats et de marchés publics au sein de l'administration.

2- Activité 2015 – temps forts de l'année

- Le profil d'acheteur *alsacemarchespublics.eu*, partagé par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg avec la Région Alsace, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Ville de Mulhouse et la M2A, a été mis en service à la fin de l'année 2012. Il offre aux entreprises la possibilité de retirer les dossiers de consultation et de déposer leurs offres électroniques sur la même plateforme dématérialisée, quelle que soit la collectivité ayant passé le marché : il est désormais utilisé par plus de 220 entités publiques alsaciennes et 11 000 entreprises sont référencées;

- Organisation d'un salon de l'achat public le 19 novembre 2015. Cette journée visait à l'occasion d'un salon « à l'envers », à faire se rencontrer nos collectivités et les entreprises, pour qu'elles puissent poursuivre leurs échanges initiés à l'occasion de la première édition du salon en 2014.

Cette journée, à laquelle ont participé près de 200 entreprises (essentiellement locales) accueillies au centre administratif, a donné lieu à une présentation des nouveautés réglementaires relatives aux marchés publics, à la restitution des travaux menés avec les entreprises en matière de mémoire technique et de déontologie, à des rencontres entre acheteurs et entreprises autour de stands organisés par métiers et à la présentation de la programmation des achats prévus en 2016.

3- Les chiffres

(statistiques sur les procédures formalisées et les procédures adaptées supérieures à 90.000 € HT).

Le nombre de procédures publiées en 2015 est 119 pour la Ville de Strasbourg, soit une diminution de 13 % par rapport à l'année précédente.

Le montant des frais de publication en 2015 est de 301.923 € (Ville et Eurométropole confondues, soit une diminution de 11 % par rapport à 2014). Cette diminution est le résultat des mesures de rationalisation des avis de publicité mises en œuvre dans un souci d'économies et de la diminution du nombre de procédures passées.

Le taux de concrétisation (nombre d'offres reçues par rapport au nombre de dossiers retirés) est, lui constant. Le nombre d'offres déposées par consultation ou par lot, dans le cas des procédures alloties, reste à un niveau important (4,34 contre 4,32 en 2014).

Les dépôts d'offres électroniques effectués par les entreprises candidates sont en diminution par rapport à 2014 (375 contre 721 en 2014). Ce chiffre s'explique par la baisse importante du nombre de procédures alloties lancées.

364 marchés ont été notifiés en 2015 pour la Ville de Strasbourg.

L'année 2015 marque ainsi une diminution du nombre de marchés notifiés par rapport à 2014.

Direction des finances et de la programmation

La Direction des finances et de la programmation (DFP) participe, en lien avec les élus et les directions opérationnelles, à la définition des orientations financières et stratégiques de la Ville de Strasbourg.

Dans ce cadre, elle assure les procédures budgétaires et comptables, les analyses financières et fiscales, la gestion de la dette et la cohérence du système d'information financière en coordonnant l'activité des cinq services de la direction et en animant le réseau des responsables finances.

Elle pilote également deux projets transversaux : le projet de fiabilisation des comptes et le projet de la dématérialisation et de réorganisation de la chaîne comptable.

1- Service du budget et de la programmation

Au sein de la DFP, les six agents du service du budget et de la programmation sont chargés de centraliser les demandes lors des différentes étapes budgétaires, de préparer les arbitrages budgétaires, d'assurer l'équilibre du budget et de produire tous les documents nécessaires à l'adoption de ces budgets.

Parmi les six agents du service, deux suivent le budget de la Ville, de son budget annexe de l'Ecole européenne de Strasbourg ainsi que le budget de l'Œuvre Notre Dame.

L'activité du service suit essentiellement l'exercice budgétaire, de la manière suivante :

- **1^{er} trimestre**
 - Repositionnement des non consommés de l'exercice précédent sur les autorisations de programmes,
 - Préparation et validation du calendrier budgétaire de l'exercice,
 - Calcul de la répartition de la masse salariale entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

- **2^{ème} trimestre**
 - Préparation de la réunion de la commission mixte paritaire sur les remboursements de la Ville à l'Eurométropole (réunion qui s'est tenue le 22 mai 2015),
 - Phase de mise à jour du plan pluriannuel d'investissement,
 - Préparation du budget supplémentaire 2015, décision modificative particulière qui reprend les résultats de l'exercice écoulé,
 - Prise en compte des arbitrages des élus et rédaction des documents destinés au vote du budget supplémentaire.

- **3ème trimestre**

- Saisie des demandes des services dans le cadre de la préparation du budget N+1 en fonctionnement et en investissement annuel.
- En appui des services, vérification de la bonne saisie effectuée par les services.
- Vérification et édition du document nécessaire aux arbitrages, et rédaction d'une note sur les saisies à l'attention de la direction générale.
- En septembre, à l'occasion de la phase d'arbitrage du budget N+1, préparation des tableaux de bord nécessaires aux arbitrages de la direction générale et des élus.

En parallèle, organisation du recensement des demandes pour la décision modificative du budget N (qui, pour 2015, a été l'unique décision modificative) ainsi que de la préparation des arbitrages, de l'équilibre, de la saisie de la délibération et des documents afférents nécessaires pour le vote

- **4ème trimestre :**

- Arbitrage des élus sur le PPI Ville (2016-2019) ainsi que le budget primitif 2016
- Phase d'édition des documents nécessaires au vote du budget primitif de l'année N+1, à savoir :
 - la notice de présentation du budget ;
 - le document de gestion qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice N+1, par direction et service ;
 - le document réglementaire qui sera envoyé à la préfecture ;
 - le cahier d'investissement qui retrace tous les projets d'investissements annuels et pluriannuels.
- Préparation des conseils.

Par ailleurs, le service se charge tout au long de l'année des virements de crédits demandés par les différents services, et élabore à la demande les tableaux de bords nécessaires au pilotage de la fonction finance.

L'activité du service du budget et de la programmation en 2015 sur la partie Ville de Strasbourg en quelques chiffres :
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">* 509,9M€ (370M€ en fonctionnement, 139,9M€ en investissement) au budget primitif* 3.188 virements traités |
|---|

2- Service de la comptabilité

Le service de la comptabilité compte 20 agents permanents et s'organise autour de deux objectifs prioritaires : contribuer à la qualité comptable et au respect du délai de paiement des fournisseurs. Il se divise en trois entités.

En 2015, le service a continué à jouer un rôle d'interface entre les comptables et régisseurs des services de de la Ville, les services de la Recette des Finances et les tiers (fournisseurs ou autres).

2.1- Cellule relation avec les tiers (CRT)

En 2015, la cellule est restée un interlocuteur privilégié pour les fournisseurs (traitement des relances) et les services (informations sur un tiers ou l'enregistrement d'une facture). De plus, elle traite encore des annulations de titres sur exercice antérieur, mais l'objectif est de continuer la déconcentration dans les services de leur traitement. Enfin, elle s'occupe du traitement des admissions en non-valeur (environ 2 délibérations par an).

L'activité d'enregistrement des factures (actuellement plus de 38 000 factures/an) va devenir marginale avec l'externalisation de l'océrisation des factures. A terme, c'est la maintenance et le maintien de la qualité de la base de tiers qui sera la priorité de la cellule. Il est alors nécessaire de pouvoir mettre à jour de façon plus fiable les tiers, notamment en intégrant systématiquement les redressements et les liquidations judiciaires.

2.2- Cellule conseil et contrôle de la dépense

La mission de contrôle des pièces justificatives et de la bonne exécution des marchés publics demeure le cœur de métier de la cellule.

La dématérialisation, dont la préparation a débuté en 2015, est une opportunité pour les agents de la cellule de développer leur rôle de conseil et d'expertise auprès des services, mais aussi de monter en compétence sur le contrôle de la qualité comptable (ex. : contrôles sur les immobilisations, sur les écritures d'ordre et les écritures particulières..).

2.3- Suivi des régies et recettes

La présence d'un agent dédié au suivi des 44 régies de la collectivité est un point fort du service. Le nombre de régies gérées est à peu près stable, et la qualité du service rendu transparaît dans le tableau de bord mis en place par la Direction de l'audit interne.

Concernant le suivi des recettes, le principal point de progression identifié en 2015 réside dans le suivi du compte « P503 », recensant les recettes perçues avant émission de titres, qui pourrait être optimisé en partenariat avec le comptable public et les services ordonnateurs.

En 2015, le chef de service et son adjoint ont fortement été impliqués dans les groupes de travail sur la réorganisation comptable et la dématérialisation. 2016 va connaître une montée en puissance du projet dématérialisation, avec la mise en place de l'océrisation des factures et la dématérialisation.

L'activité du service de la comptabilité en 2015 en quelques chiffres :

* 44.803 mandats et 8.338 titres émis

* 38.458 factures enregistrées

* 27 régies de recettes, 13 régies d'avances et 4 régies d'avances et de recettes gérées, toutes activités confondues

* 31,58 jours en moyenne de délai global de paiement des factures

2.4- Cellule d'assistance et de formation

La Cellule Assistance et formation est spécifiquement chargée de la gestion du système d'information Finances, notamment de l'administration du logiciel financier Coriolis et du Décisionnel Finances élaboré sous Business Objects. Elle est composée de 3 agents et d'une apprentie.

L'année 2015 a été marquée à la Ville par un changement de version de l'outil Coriolis, la création d'un budget annexe Ecole Européenne, le début de la retranscription dans l'outil des éléments règlementaires relatifs à la tenue de l'inventaire comptable ainsi que l'accélération des travaux de migration dans le Décisionnel Finances des rapports existants vers les nouveaux univers (Infocentres) et le développement des univers existants.

La Cellule est également chargée de l'animation du réseau des Correspondants Finance. A ce titre, elle organise des rencontres avec les 30 Responsables Financiers et les 250 Correspondants Finance. Sur ces 250 correspondants, 180 environ ont des fonctions de comptables (pour tout ou partie de leurs missions).

Dans ce cadre, elle assure un rôle d'assistance au quotidien auprès des utilisateurs de Coriolis. Ainsi, le « SVP_Coriolis » a réalisé près de 1 400 interventions, portant sur des blocages divers liés à l'outil informatique, mais également sur des questions de procédures comptables, budgétaires et fiscales et sur les conséquences du passage au PES au 1er janvier 2015.

Par ailleurs, la Cellule dispense des formations relatives à l'utilisation de Coriolis (consultation, saisie simple, et saisies budgétaires) ou autres (frais de déplacement).

La Cellule Assistance et formation a également un rôle dans la gestion des projets :

- l'année 2015 a vu l'aboutissement de ces travaux en matière de dépenses, et la poursuite des travaux engagés en 2013 en matière de recettes, avec notamment un fort accompagnement des services dans la mise à jour des logiciels facturiers (migration aux formats PES et SEPA) ;
- les travaux débutés en 2015 dans le cadre de la démarche de fiabilisation des comptes pour la retranscription dans l'outil des éléments règlementaires relatifs à la tenue de l'inventaire comptable ;
- en tant que membre du groupe projet portant sur la dématérialisation de la chaîne comptable, elle a travaillé sur des sujets aussi divers que les scénarii de déploiement de la dématérialisation, la gestion électronique de documents, la mise en place d'un workflow, les pièces justificatives Elle participe, en plus de ces groupes de travail internes à la collectivité, à de nombreuses réunions de travail portant sur l'évolution de l'outil et de la réglementation.

L'activité de la cellule d'assistance et de formation en 2015 en quelques chiffres :

- * 1 400 interventions du « SVP Coriolis » portant sur des blocages divers liés à l'outil informatique, mais également sur des questions de procédures comptables, budgétaires et fiscales
- * 5 cycles complets de formations dispensées et 60 personnes formées
- * 13 collectivités gérées dans Coriolis

3- Service financement et trésorerie

Le service financement et trésorerie, composé de deux personnes, assure une gestion optimale des moyens financiers de la collectivité. Il effectue un suivi quotidien de la trésorerie afin de définir l'alimentation adéquate du compte de la Ville de Strasbourg au moyen des lignes de trésorerie souscrites auprès d'établissements financiers de la place, vers une gestion dite de "trésorerie zéro".

En fonction de ce niveau de trésorerie et des contraintes budgétaires, le service négocie des emprunts avec les différents prêteurs, conformément à son cahier des charges. Il pilote l'encours de dette de la Ville tant dans la comptabilité que dans le cadre d'une démarche active (arbitrage entre index, changement de périodicité, changement de typologie de taux).

Selon les opportunités de marché, le service financement et trésorerie peut procéder à des réaménagements de l'encours ou à des opérations de couverture de risque financier (SWAP). Il assure d'ailleurs une veille sur les niveaux des index de marchés et de façon plus générale sur les anticipations des marchés financiers.

Le service centralise les données relatives aux garanties d'emprunts de la collectivité. Il assiste les services instructeurs le cas échéant, assure un suivi régulier de ces garanties et vérifie notamment les niveaux d'encours au regard des ratios légaux.

Il élabore les documents réglementaires concernant la dette propre et garantie de la Ville de Strasbourg (annexe IV du budget primitif et du compte administratif).

Il définit l'assiette des dépenses d'investissement éligibles au fonds de compensation de la TVA (FCTVA), établit les états déclaratifs réglementaires y afférent et les transmet à la Préfecture.

Enfin, il assure l'interface entre la Caisse de Crédit Municipal et la Ville de Strasbourg.

L'activité du service du financement et de la trésorerie en 2015 en quelques chiffres :

* 249M€ d'encours de dette

* 234 mandats émis pour honorer le remboursement des annuités

* 39 contrats de dette et de trésorerie suivis et gérés activement

* 78,9 M€ d'encours garanti suivi

4- Service études financières et fiscales

Le service assure le suivi des ressources budgétaires d'origine fiscale (taxe d'habitation et taxes foncières) ainsi que des dotations de l'Etat.

Le suivi de ces ressources recouvre l'élaboration de prévisions des recettes, le suivi des évolutions législatives et réglementaires, la préparation des délibérations et l'encaissement des recettes, le suivi des bases fiscales ainsi que le suivi du fonds de péréquation intercommunal et communal, institué en 2012.

Le service centralise la gestion de la TVA et l'établissement des déclarations, assure le rapprochement des états TVA de l'ordonnateur et du comptable, gère la TVA due sur les factures étrangères et établit les déclarations d'échanges de biens à destination des Douanes.

Le service études financières et fiscales assure une assistance juridique notamment :

- le suivi des contentieux fiscaux : vérifications de comptabilité, demandes de dégrèvement, recours gracieux ainsi que les demandes de justifications de l'administration fiscale en matière de TVA ;
- l'assistance fiscale des différents services;
- le suivi de la gestion fiscale des contrats de délégation, de concession de service public et des différents baux ;
- la formation des agents sur la fiscalité applicables aux personnes publiques.

Il élabore et suit les tarifs des services municipaux, en collaboration avec les services thématiques concernés.

Enfin, le service assure la préparation et la convocation de la commission communale des impôts directs, chargée de suivre les immeubles de référence et les modifications des valeurs locatives.

L'activité du service des études financières et fiscales en 2015 en quelques chiffres :

- * Suivi et prévision de 154 M€ de produit de fiscalité directe et 52 M€ de dotation globale de fonctionnement (en baisse de 6M€ par rapport à 2014)
- * 0,773 M€ de crédits de TVA remboursés sur les secteurs assujettis
- * 60 arrêtés tarifaires rédigés

5- Suivi du projet de fiabilisation des comptes

Dans son rapport d'observations définitives de novembre 2012 relatif à la gestion et à la situation financière de la Ville de Strasbourg, la Chambre régionale des Comptes (CRC) a formulé un certain nombre de préconisations ayant trait à la fiabilisation des comptes.

Prenant acte de ces remarques, la Ville s'est résolument engagée dans un projet de fiabilisation de ses processus comptables, appuyé sur un plan d'action exhaustif dont la gestion est portée par la Direction des finances et de la programmation. Le suivi d'avancement de cette démarche structurante est assuré à échéance rapprochée par la Direction générale.

De surcroît, un comité de pilotage élargi intégrant le Directeur régional des finances publiques ou son adjoint, les représentants de la DRFIP et de la Recette des Finances de la collectivité est réuni trimestriellement pour veiller à la coordination cohérente des mesures engagées par l'ordonnateur et son comptable.

Ce dispositif est renforcé, depuis avril 2013, par l'intégration d'un chef de projet Fiabilité des comptes au sein de la Direction des finances.

Les mesures correctives relatives aux points relevés par la CRC se répartissent alors en quatre catégories : les corrections d'ores et déjà réalisées, les mesures initiées et en cours, les actions restant à faire et les demandes non-suivies.

Un suivi régulier d'avancement de ces mesures classées par catégorie est actualisé par la Direction de l'audit interne. Fin 2015, 74% des actions avaient été réalisées, 19% étaient en cours, 5% étaient à faire et les 2% restantes non-suivies.

L'année 2015 a été marquée pour le projet fiabilisation des comptes par :

- le retour de la CRC, afin d'évaluer le suivi de ses recommandations formulées lors de son passage en 2012. Un rapport d'observation sera disponible en 2016 ;
- la modification du tableau des amortissements avec l'instauration de l'amortissement des immeubles de rapport sur une durée de 50 ans ;
- le toilettage et la mise à jour du règlement budgétaire et financier qui fixe un cadre aux finances de la Ville de Strasbourg, notamment en matière des seuils des restes à réaliser et des rattachements ;

- la correspondance entre l'état de l'actif et à l'inventaire. Des réunions hebdomadaires avec le comptable public permettent de traiter les anomalies issues de l'envoi régulier de flux indigo inventaires destinés à créer des biens dans la balance du comptable public. La correction de l'état de l'actif au compte de gestion a commencé par l'Œuvre Notre Dame (OND, base test, achevée à fin 2015 et dont une méthodologie peut être extraite), suivront en 2016 la Ville de Strasbourg ;

- la mise en place d'un dispositif documenté de procédures de contrôle interne comptable et financier concourt à la fiabilisation des comptes. Il s'agit à la fois de l'élaboration de procédures quotidiennes permettant d'améliorer l'encours mais également de la recherche de solutions pour corriger l'antériorité du « stock ». Ainsi les travaux réalisés sur la correction de l'actif de l'OND ont conduit à la rédaction en 2015 d'une procédure de bascules des immobilisations en cours à des immobilisations achevées.

6- Suivi des projets de dématérialisation et de réorganisation de la chaîne comptable

Le projet de dématérialisation est né en 2014, dans la continuité de la préparation au passage au PES et pour anticiper l'obligation légale de dématérialisation comptable. La cellule assistance et formation et le service de la comptabilité, avaient déjà commencé à préparer le passage au PES V2, première « brique technique » de la dématérialisation des pièces comptables et justificatives.

Afin d'anticiper l'obligation légale de dématérialisation comptable et financière issue de la loi de modernisation de l'action publique locale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) pour janvier 2017, la « brique organisationnelle et financière » de la dématérialisation, une cheffe de projet a été recrutée en mars 2014.

La cheffe de projet est accompagnée d'une équipe composée de responsables de la Comptabilité, de la Cellule Assistance et formation, du Budget, du SSITR, d'une archiviste numérique, et du chef de projet fiabilité des comptes. Des responsables du SACP et du Service Courrier ont également été associés à plusieurs réflexions. Pour le déploiement de la dématérialisation, l'ensemble des directions de la collectivité vont participer aux travaux de l'équipe projet, via leur responsable finances/ressources/administration générale, et via les agents comptables des directions.

En 2015, le projet de dématérialisation comptable a conduit la direction générale et la cheffe de projet à la conclusion selon laquelle la dématérialisation, pour donner leur pleine mesure aux opportunités d'amélioration de la performance comptable, devait s'accompagner d'un projet de réorganisation comptable.

Le projet de réorganisation comptable a donc été acté en direction générale le 19 janvier 2015, et discuté en CODIR le 11 février 2015. Les objectifs stratégiques définis sont les suivants :

- Amélioration de la qualité et de la performance comptables
- Participation à la professionnalisation des agents comptables et opérationnels
- Déploiement de la dématérialisation dans les délais légaux
- Génération de gains partagés : réduction des tâches à faible valeur ajoutée, participation à la maîtrise des finances de la collectivité (10 ETP sur l'ensemble des directions, dont 3 à la Direction des finances et de la programmation).

Une équipe projet dédiée a été créée, regroupant les cadres de la direction des finances, mais également des agents de la DRH, du SSITR, du SCOM, et d'un panel représentatif des directions opérationnelles.

En 2015, le projet portant sur la dématérialisation a avancé sur les points suivants :

- passation d'un marché d'océrisation des factures ;
- recensement des pièces justificatives et début de réflexion sur leur nommage ;
- travail conjoint avec les services émetteurs de factures à destination d'entités publiques pour adapter leurs logiciels facturiers à la réglementation ;
- communication auprès des entreprises via des réunions d'information sur la dématérialisation des factures et des marchés ont eu lieu (ex : journée de la commande publique le 19 novembre) ;
- identification des modalités de mise en œuvre de la dématérialisation en partenariat avec la Recette des finances ;
- benchmark avec des rencontres fréquentes entre métropoles dans le cadre de l'association des communautés urbaines de France, devenue France Urbaine en novembre 2015.
- évaluation des besoins des directions en termes de circuits de validation des factures et des demandes d'achat avec une étude de marché lancée.

En 2015, le projet portant sur la réorganisation comptable a avancé sur les points suivants :

- sur les relations entre comptables et opérationnels : élaboration d'un formulaire uniformisé de demande d'achat, réflexion sur la mise en place d'une charte de l'engagement et de la validation du service fait, diffusion d'une note sur l'engagement comptable signée par le DGS, rédaction d'un rapport faisant un bilan des relations entre opérationnels et comptables ;
- sur le volet ressources humaines : travail sur la GPEC et l'accompagnement au changement vers une harmonisation des fiches de postes des agents comptables, élaboration d'un plan de formation interne, rédaction d'un rapport sur la situation des ressources humaines comptables, organisation d'un séminaire sur les scénarios de réorganisation comptable le 12 octobre avec arbitrage d'une organisation type (centralisation des agents comptables au sein d'équipes comptables disposant d'une taille critique, et sous l'autorité du responsable finances) ;
- sur la communication : conception d'une stratégie de communication, passant notamment par la publication régulière d'une lettre d'information (Dém@t Magazine), et par des visites benchmark (Mulhouse, Schiltigheim) en présence d'agents comptables. De nombreuses rencontres avec les directions ont été organisées.

En outre, 2015 a permis de mettre en lumière que le projet de dématérialisation va entraîner une évolution pour la direction des finances et de la programmation sur ce sujet, qui va passer progressivement du mode projet au mode gestion quotidienne. En effet, un certain nombre d'outils vont nécessiter une forme d'administration (le suivi des factures dématérialisées en lien avec Chorus Portail Pro et le prestataire de dématérialisation des factures ; le paramétrage et l'administration d'un parapheur électronique ou d'une GED), ou de la formation.

Direction des ressources logistiques

La Direction des ressources logistiques a continué à élargir au sein de ses services la démarche Qualité Sécurité Environnement. Ainsi le service Imprimerie reprographie qui a renouvelé sa certification ISO 9001 et 14001, OHSAS 18 001, Imprim'vert, PEFC et FSC (pour la provenance du papier) en 2014. Le service Parc véhicules ateliers a obtenu la certification ISO 14 001 début 2015.

2015 a permis la concrétisation de projets importants concernant l'ensemble de la collectivité :

- Déploiement de la nouvelle installation téléphonique Voix/Ip sur les principaux sites de travail
- Mise en œuvre d'outils informatiques collaboratifs et catalogue de services Cus'Store
- Mise en œuvre d'un Plan de Reprise d'Activités restreint du système d'information
- Achats
 - Conclusion d'un marché de fourniture d'électricité associant les Conseil départemental 67 et la Ville de Saverne avec un gain de 7%
 - Renouvellement de la convention de partenariat achats avec l'UGAP
- Participation à un appel d'offre international associant les grandes capitales européennes pour l'achat de véhicules lourds sans motorisation diesel

1- Moyens généraux

1.1- Présentation

Le service des Moyens généraux compte 169 agents. Ce service joue le rôle de maître de maison pour tous les bâtiments rattachés au pôle Etoile à savoir, le Centre administratif, Saint-Urbain, Bourse, Soleure, Berne, Fustel et route de Colmar.

Il s'articule autour d'une équipe de direction (5 agents : 1 cheffe de service, 1 adjoint au chef de service, 1 préventeur, 1 cheffe de projet utilisateurs/chargée de communication, 1 assistante) et de 5 départements :

- le département « courrier » (33 agents) qui est en charge de l'ensemble des opérations de traitement et d'acheminement du courrier
- le département « aménagement et exploitation » (31 agents) qui assure le suivi et la réalisation d'études, de petits travaux sur des opérations ponctuelles et l'entretien des bâtiments du pôle Etoile
- le département « nettoyage » (53 agents) qui assure la propreté et l'hygiène des locaux du pôle Etoile ainsi que des locaux des Adjointes de quartier, de l'Amicale et de la PMS
- le département « ressources » (30 agents) qui est l'entité fonctionnelle du service des moyens généraux ; il prend en charge la gestion des ressources humaines, financières et logistiques du service et assure le suivi des marchés annuels de produits et de

prestations de nettoyage. L'équipe renfort, composée de 20 agents et managée par un cadre B, lui est rattachée.

- le département « standard » (17 agents) qui gère l'ensemble des appels de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

Le service des Moyens généraux intervient également dans diverses manifestations organisées par la collectivité (expositions, Carnaval, Téléthon, Opération Saint Bernard, tournage de films...).

1.2- Département courrier

Chiffres clés :

- 436.216 courriers «réceptionnés »,
- 1.206.560 plis affranchis et colis pour un montant de 758 071 € (dont 140 000 cartes électorales)
- 114.434 impressions d'adressages,
- 473.373 mises sous plis

1.3- Département aménagement et exploitation du Pôle Etoile

Chiffres clés :

5.502 interventions dont 1.470 périodiques, 1.388 interventions d'aménagement, 2.644 interventions d'exploitation et conciergerie.

On constate une diminution des interventions par rapport à 2014 du fait d'une meilleure planification des interventions, du renforcement de la maintenance préventive, du renouvellement de certains équipements (curage des conduites, réfection des sanitaires, remplacement des luminaires, remplacement des armoires électriques), ainsi que de la réduction du nombre de projets d'aménagements de bureaux (mise en attente liée au projet 38 RH).

240 agents déménagés

310 ml de cloisons posées

200 ml de cloisons déposées

Durée moyenne d'une opération d'aménagement : 1,8 semaine

Durée moyenne d'une intervention de maintenance : 1 heure

1.4- Département nettoyage

- Nettoyage courant :
 - 46.500 m² de surface nettoyée sur 17 sites
- Interventions de l'équipe spécialisée :
 - 101 demandes d'intervention de l'équipe spécialisée :
Nettoyage de 20 armoires, 30 cloisons, 44 remises en état de sièges, 32 shampooings moquette, ainsi que 70 opérations diverses (aspirations, enlèvement de déchets divers, nettoyage de vitrerie, mobiliers etc.),

- 3.684 heures confiées aux régies de quartier pour le nettoyage, dont 149 heures pour le nettoyage spécialisé (shampooing moquette, cloisons, tri et évacuation des sacs...),

1.5 Département ressources

- Mise en place d'une nouvelle convention d'occupation du domaine public autorisant l'exploitation d'une activité économique avec droits exclusifs (Cabine à photographe, monnayeur, copieur) ;
- Mise en place de la nouvelle réglementation des compteurs des heures supplémentaires et exceptionnelles ;
- Organisation du transfert au service des Moyens généraux du nettoyage en régie de la Direction des solidarités et de la santé, et du service du protocole avec évolution de l'organisation (8 postes concernés) ;
- Réflexion globale et groupes de travail « temps de travail » en lien avec la DRH ;
- Lancement de la démarche « RPS » (risques psychosociaux) ;
- Formation au nouveau dispositif réglementaire « entretien professionnel » (Mis en place en 2016 dans la collectivité).

1.6- Département standard

Chiffre clés :

- Une seule entité fonctionnant en deux équipes
 - => matin de 7h à 13h
 - => après-midi de 13h à 19h
 - => le samedi matin de 8h à 12h
 - 64 h d'accueil téléphonique par semaine
 - 2.200 à 3 000 appels par jour

2- Imprimerie - reprographie

Chiffres clés :

- 31.081 ramettes de papier (bureautique), dont 82 % en papier recyclé. Les 18 % manquants représentent le papier blanc, certifié PEFC ou FSC, utilisé pour les impressions couleur.
- 4.316.746 de copies noir et blanc en reprographie centrale
- 2.152.399 de copies couleur.
- 236 tonnes de papier pour impression offset dont 93 tonnes de papier recyclé. 100 % des papiers transformés sont issus d'une filière environnementale.

Faits marquants:

- Renouvellement des certifications qualité ISO 9 001, sécurité OHSAS 18 001 et environnement ISO 14 001
- Renouvellement de la marque Imprim'vert
- Renouvellement des certifications PEFC et FSC garantissant la provenance du papier et la bonne gestion des forêts.

3- Parc véhicules et ateliers

Le parc matériel se compose de 5.128 équipements se répartissant comme suit :

- 303 berlines et berlines société,
- 478 véhicules utilitaires,
- 288 camions et PL,
- 1.249 vélos et deux-roues,
- 330 matériels de déneigement,
- 930 petits matériels,
- 1.550 autres engins et matériels.

112 véhicules et engins neufs ont été acquis en 2015 pour la Ville.

Ateliers Véhicules et engins : 19.012 bons de travail ont été clôturés en 2015, dont 18058 en régie occasionnant 59.978 heures de main-d'œuvre pour la section. Le service reste titulaire du marché passé par le SDIS pour l'entretien des véhicules de secours (PL secteur centre).

Prestations "Transports" : 1.654 prestations effectuées.

Émissions de CO²: la combustion 2.189.135 litres de carburant et de gaz (GPL et GNV) a généré l'émission de 5.785 tonnes de CO².

4- Système d'information, télécommunications et réseaux

- Budget 2015 (investissement + fonctionnement) : 16 888 114€ (-8.8%) ;
- Nombre d'agents au SSITR : 71 agents internes et 59 agents en sous-traitance ;
- Parc PC : 6 369 (-2.21%); parc imprimantes : 1546 (-11.7%) ;
- Parc Applications (architecture fonctionnelle) : 252 applications "métiers" suivies par le service Systèmes d'information, télécommunications et réseaux (-5.9%) ;
- Portefeuille projets en cours et validés 2016 : 94 projets "métiers" (-14.5%) et 93 projets internes d'infrastructures ou d'organisation (-5%) ;
- Réseau EMS : 52 sites reliés par fibre optique (LAN), 266 sites distants EMS (WAN, opérateur Complétel) ;
- Autres principaux réseaux de données : Médiathèques (10 sites distants WAN, opérateur Complétel), services de l'eau (77 sites distants WAN, opérateur Complétel), Vidéosurveillance (22 sites distants WAN, opérateur Complétel) ;
- Volumes de données utilisés : 65 To pour les applications (+26% en 2015), 58 To pour les données bureautiques (-11 % en 2015, déduplication activée) ;
- Volumes sauvegardés : 35 To (+20% en 2015 grâce à la déduplication à la source) ;
- Nombre de terminaux téléphoniques : 7168 (6820 en 2014 : +5%) ; nombre de GSM : 1 426 (1456 en 2014 : -2%) ; nombre de PDA : 317 (328 en 2014 : -3%) ;
- Nombre d'appels reçus au SVP Informatique 64746 (+20,17% soit + 10868 appels). Le nombre de tickets SVP est en hausse de +2,23% avec 38313 tickets traités. Les délais de traitement sont en légère amélioration : pour les tickets traités dans la journée (80,94% contre 79,83%), sous 2 jours (90,58% contre 89,37%) et sous 5 jours

(93,73% contre 93,19%). La forte augmentation des appels explique la baisse du taux de décrochés (58,06% en moyenne contre 70,11% en 2014). Mais malgré l'augmentation de l'activité, la productivité de l'équipe est encore en hausse (+ 834 tickets traités sur l'année) avec un effectif constant.

- **Secteur « Services aux Habitants » :**

- Aires d'accueil gens du voyage : acquisition et mise en œuvre d'un progiciel de gestion des aires d'accueil des gens du voyage : à ce jour sont concernées 8 aires d'accueil. La gestion des clients et des prestations (facturation) sont opérationnelles. En 2016, sont planifiés la gestion des maintenances des aires ainsi que le volet « suivi social » ;
- Archives : mise en production du portail des Archives qui offre des fonctions de recherche documentaire (multiples, instruments de recherche, archives numérisées) et toutes les fonctions d'un site institutionnel actuel (gestion de contenu, pages d'informations, agenda, réservations d'expositions, gestion de la Une, expositions virtuelles, jeux, enquêtes, indexation collaborative, paléographie...);
- Centre Chorégraphique : après le Conservatoire en 2014, c'est au tour du centre Chorégraphique d'avoir mis en ligne un extranet « enseignants » et « élèves » (avec paiement en ligne) ;
- WIFI Culture : poursuite de la mise à disposition du WIFI sur les sites des médiathèques Ouest et Hautepierre, du centre Chorégraphique (palais de fêtes), de la boutique Culture et à l'entrée des salles de spectacle de l'OPS et des TAPS ;
- Billetterie spectacles : mise en œuvre de la vente en ligne pour l'OPS (682 transactions réalisées sur le mois de décembre) et les TAPS. En 2016, il restera à déployer la fonction d'impression du billet « à la maison » en lien avec un contrôle d'accès à l'entrée des salles de spectacles et de proposer la vente en ligne d'abonnements ;
- Gestion de contacts et emailing : mise à disposition des Musées et du Service Communication Numérique d'une solution d'attente « emailing » et cadrage du projet pilote (2 directions et 1 service) de mise en oeuvre d'une future solution transversale ;
- Elections 2015 : organisation, suivi et participation à la soirée des élections départementales (mars) et régionales (décembre) ;
- Portail internet : site des Bibliothèques idéales, création d'un portail vidéo, évolution de la gestion des lieux et de la fonction agenda, mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion de formulaires, sécurisation du site (https), intégration native TIPI ;
- Dématérialisation Etat Civil : ensemble d'outils nécessaires à l'utilisation de la plateforme COMEDDEC de l'Etat dans le cadre de la dématérialisation des échanges d'actes d'état-civil entre les mairies, et les mairies et les notaires ;
- Dématérialisation recensement jeunes citoyens : mise en œuvre de l'interface permettant d'intégrer directement les saisies réalisées sur le site MonServicePublic.fr ;

- Gestion des files d'attentes : mise en œuvre d'une version majeure de cette application utilisée par l'accueil population et l'Education ;
- Maintenance et renouvellement de marchés : 40 applications de la délégation « cohésion sociale et développement éducatif et culturel », des directions des Sports et de la Communication.

Renouvellement de marchés : recensement citoyen, gestion des structures scolaires, périscolaires et petite enfance, système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB).

- **Secteur « Information Géographique » :**

- SIG Elyx_ :
 - Expérimentation des solutions nomades ElyxAqua pour le service de l'Assainissement,
 - Mise en œuvre de l'interopérabilité Elyx-Gima pour le Service des Espaces Verts et de Nature,
 - Réalisation des rapports permettant de générer automatiquement les certificats d'urbanisme,
 - Accompagnement à la constitution du PLU Intercommunal.
- Shadok : Participation active au projet et finalisation de l'équipement pour l'inauguration en avril 2015 avec un bilan technique et financier : Volets usages, techniques et partenarial, étude des besoins et infrastructures informatiques adéquates,
- Eudis : Accompagnement technique pour la mise en place du site cartographique de l'Eurodistrict <http://185.21.103.129:88/eurodistrict>,
- SIGLI : Mise en place et évaluation d'une maquette autour des solutions SIG du monde libre QGis+PostGis et attribution d'un marché de prestation d'expertise avec la société Oslandia,
- Ecarto-Strasmap : spécification et mise en place du front-office et back-office permettant à la DirCom de créer de nouvelle carte indépendamment du fournisseur et finalisation du lien avec les lieux du site strasbourg.eu,
- Geodec : lancement de l'étude de cadrage sur les outils géodecisionnels,
- SIG3D : lancement de l'étude de cadrage sur les outils SIG 3D,
- Maq3DV2 : lancement et attribution du marché de la version 2 de la maquette 3D et formation de l'équipe projet à Unity3D avec la société Voxelia,
- Gestion des Evènements (anciennement SmartCity) : participation à la définition des spécifications de la nouvelle version avec le SIRAC et Thales suite à l'expérimentation Rallye de 2014,
- Wifit : participation à l'évaluation cartographique des usages des bornes Wifi grand public avec le service Géomatique.

- **Secteur « Ressources Internes » :**

- Outil de reporting Business Objects : Finalisation de la migration des multiples rapports en vue du passage à la nouvelle version. Acquisition de la nouvelle version majeure BI4 et négociation à la baisse de la redevance de maintenance,
- Catalogue des services informatique : Enrichissement du STORE informatique par de nouveaux services comme la déclaration en ligne d'incident ou de demander l'intégration de son propre smartphone pour la synchronisation avec la messagerie professionnelle,
- Nouvelle charte graphique_: déploiement de nouveaux modèles bureautiques intégrant la nouvelle charte graphique de l'Eurométropole,
- Gestion de la formation : renouvellement du marché et mise en œuvre d'une version majeure en Web permettant notamment de communiquer avec la plateforme du CNFPT,
- Gestion des marchés publics : Consultation des entreprises et choix d'une nouvelle solution intégrant la dématérialisation des documents de marchés, la généralisation de l'outil à tous les types de marchés, le suivi administratif en phase exécution et l'évolution vers un système d'information achats,
- Lilou Web : mise en œuvre d'une solution web de gestion administrative et comptable des marchés de travaux de la direction de la construction et la direction des espaces publics et naturels, en phase d'exécution,
- Finances : mise en œuvre d'un outil d'aide à la prospective financière,
- Outils Collaboratifs : mise en œuvre d'une plateforme permettant de proposer des espaces de travail collaboratif avec des acteurs internes et externes à la collectivité,
- Gestion électronique de documents (GED) : mise en œuvre d'une GED pour l'échange de plans et documents projets pour la direction des espaces publics et naturels,
- Dématérialisation financière : Choix d'un prestataire pour la dématérialisation des factures et l'enregistrement automatique des factures dans le logiciel comptable Coriolis,
- Serious Game : développement d'une solution expérimentale de serious game en vue de proposer de nouvelles méthodes d'accompagnement des agents, des compléments de formations ou des messages de sensibilisation. A l'issue de l'expérimentation, un socle technique a été développé permettant d'y adosser des scénarios de jeux au fur et à mesure des besoins.

- **Secteur « Patrimoines et territoire » :**

- Facturation des abonnés de l'Eau :
 - Intégration de la facturation des puisards dans ce logiciel,
 - Passage au PESV2 / ORMC.
- Collecte des déchets : 1ère facturation pour la redevance spéciale effectuée avec le nouveau logiciel de gestion et de facturation de la collecte des déchets,

- Collecte des déchets : Mise en place d'un logiciel d'optimisation des circuits de collecte des déchets,
 - Gestion des autorisations d'occupation des sols (permis de construire, ...) : Mise en place d'une nouvelle version majeure (qui permettra l'ouverture du logiciel aux communes),
 - Gestion de la publicité, pré-enseignes et enseignes : Mise en place des outils de mobilité pour les relevés terrain,
 - Gestion informatisée du domaine public : Mise en œuvre du module de gestion des terrasses,
 - Facturation des bouches d'aération : Mise en place d'un nouveau logiciel (en remplacement d'un logiciel spécifique obsolète ne permettant pas le passage au PESV2).
- **Infrastructures :**
 - Mise en œuvre du Plan de Reprise d'activité (PRA) restreint : Poursuite des tests de bascule des composants d'infrastructure et préparation du test de bascule « grandeur réelle » prévu en 2016,
 - Réseau : déploiement Wifi sur Palais des fêtes, HautePierre, Cité de la Musique et de la Danse, fédération SMB,
 - Stockage des données : Remplacement d'une baie de stockage mutualisée NAS (données bureautiques), pour répondre aux besoins de performance de la collectivité. Etude du remplacement d'une baie de stockage mutualisée SAN (mise en œuvre début 2016),
 - Projet d'évolution du poste de travail (MOC@) : Bilan de la phase d'expérimentation, préparation de l'infrastructure centralisée cible et mise en œuvre sur le périmètre du pilote, poursuite de la migration des applications, lancement de la phase pilote,
 - Ecole Européenne de Strasbourg : déploiement des équipements informatique des 3 bâtiments (matériels réseau, téléphonie, postes de travail, imprimantes).
- **Télécommunications :**
 - TOIP :
 - Suite et fin du déploiement de la nouvelle téléphonie sur le périmètre du projet (migration du standard, du SVP informatique et de 35 sites utilisateurs),
 - Mise en service du nouvel annuaire téléphonique.
 - Wifi Public : Coordination et suivi de la mise en œuvre de WIFI grand public dans le cadre du marché de Noël 2015. Mise en œuvre de 4 bornes Wifi supplémentaires,
 - Radio :
 - Installation de 5 coffrets supplémentaires de pilotage des sirènes d'alerte à la population par radio (3 en 2014 + 5 en 2015),

- Etude de mise en œuvre d'un plan de reprise d'activité Radio (déploiement prévu en 2016),
- Etude de couverture complémentaire dans les parkings P1 et P2 du Centre Administratif pour les besoins de la Police Municipale (mise en œuvre en 2016).
- Suivi et mise en œuvre (220 jH) :
 - de petits travaux de câblage (création, extension, ...),
 - d'équipements téléphoniques et informatiques de sites,
 - d'assistance à la DCPB pour les aspects téléphoniques et réseau (dont la Maison de HautePierre, le réaménagement du Palais de la Musique et des Congrès, ...).
- Poursuite du déploiement des réseaux de surveillance de la distribution d'eau potable et de pilotages des chaufferies,
- Reconsultation des marchés de services de télécommunications de la collectivité,
- Reconsultation du marché des autocommutateurs autonomes de la collectivité,
- Extension des infrastructures optiques du SITR :
 - Raccordement optique des bâtiments des services espaces verts à l'Orangerie,
 - Raccordement optique de la Mairie de Quartier Anvers,
 - Raccordement optique de la Base Technique Nord (Sport),
 - Mise en conformité des locaux techniques optiques du Centre Administratif (parking public et parking P1).

Projet SaxOpen : mise en place d'une infrastructure informatique qui a permis de véhiculer les flux audios et vidéos sur plusieurs places et bâtiments publics, destinée au bon déroulement du 17^{ème} congrès et festival du saxophone qui a eu lieu à Strasbourg.

5- Mission fournitures et prestations transversales

5.1- Département approvisionnement

- **Magasin**

Réorganisation du magasin de la fédération, toujours en cours et en voie de finalisation. 36 % de références ont été sorties du stock, ce qui représente un taux financier de stockage réduit de – 37,78 %.

- **Energies:**

Poursuite du travail de fond sur le suivi :

- Relation avec ID BAT,
Bilan énergie détaillé (comparatif sur 2013 et 2014),
- Travail sur chauffage urbain,
- Sur les locaux sans consommation.

- **Gardiennage**

Rupture du marché de gardiennage, partenariat avec l'Ugap dans l'intervalle du lancement d'un nouveau marché et gestion de l'état d'urgence pour le marché de Noël.

- **UGAP**

Poursuite du partenariat avec L'UGAP et nouvelle convention Maintient des tarifs de l'ancienne convention.

5.2- Département Achats

- **Energies**

Mise en place en octobre 2015 d'un marché Fournitures d'électricité sans AMO en groupement de commande élargi avec les communes de l'Eurométropole, le conseil départemental, la Ville de Saverne et la communauté de communes de la région de Saverne :

Gain budgétaire -7 % en moyenne pour le groupement de commande.

Pour la la Ville de Strasbourg, sur la base des consommations 2014, cela représenterait environ 257 K€ par an et pour l'Eurométropole 267 K€ par an et 1,2 millions €/ an pour l'ensemble du groupement.

- **Fournitures technique**

Mise en place nouveaux marchés technique transversaux (fournitures de bois et produits dérivés, ventilateurs et soufflants, fils et câbles, bouteilles de gaz conditionnés (2 lots)) et administratifs (enveloppes-pochettes)

- Gain budgétaire moyen sur tous les marchés : près de - 21 % par rapport aux marchés précédents

- **Carte Achats**

Mise en place du nouveau marché de carte achat

5.3- Chiffres 2015 MFPT

- **Achats pour les services :**

Dépenses achats et magasin :

VDS : 382 939 €

Dépenses fournitures de bureau et mobilier :

VDS : 84 019€

Dépenses gardiennage :

VDS : 2 866 945 €

Marchés en cours : 46

- **Energie :**

Dépense :

VDS : 13 731 898 €

Contrats gérés :

Ville : 1 626 contrats pour une consommation de 140 822 551 KWh

Marchés en cours : 10

- **Comptabilité :**

Ville :

307 factures pour le gardiennage

611 factures pour le magasin

189 factures pour l'énergie

Direction de l'environnement et des services publics urbains

1- Service environnement et écologie urbaine

- **Agriculture**

- Installation d'un jeune agriculteur en maraîchage et arboriculture biologique sur 4,10 ha à la Robertsau avec un magasin de vente directe,
- Renouvellement du partenariat entre la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg, la Chambre d'agriculture d'Alsace (CAA) et l'Organisation des professionnels de l'agriculture biologique d'Alsace (OPABA) pour la période 2015-2020.

- **Biodiversité** : élaboration du plan Strasbourg Grandeur Nature.

Le Plan Strasbourg Grandeur Nature permet de définir une stratégie locale répondant aux objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité mais aussi de prendre nos responsabilités dans la mobilisation planétaire pour la préservation de la biodiversité en respectant et en appliquant au niveau local les engagements pris au niveau international, européen et national. Répondre aux défis environnementaux, protéger la biodiversité, développer la nature en ville, améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer la qualité paysagère du territoire constituent des enjeux essentiels proposés dans le plan Strasbourg Grandeur Nature.

2- Service énergie, réseaux et prospective

- **Plan climat**

2015 a été l'année de la conférence internationale sur le climat de Paris, la « COP21 ». Elle a été ponctuée de nombreux événements liés à l'actualité climatique. En plus des actions menées sur le territoire, le Maire a participé à plusieurs rencontres internationales : rencontres des maires des grandes villes européennes en mars, sommet international climat et territoire en juillet, rencontre internationale des élus locaux en décembre. La présence de la ville de Strasbourg sur un stand au grand palais à Paris en décembre durant la COP21 a permis de montrer les réalisations concrètes de la ville sur ce thème et de témoigner de notre engagement dans la démarche. En parallèle, plusieurs événements locaux ont été organisés pour entrer en résonance avec l'actualité internationale au moment de la COP21 : signature de la charte sur la pollution lumineuse, expositions sur le climat, colloques, conférences, montages artistiques (verrière sur la gare, arche de Noé pour le climat...), débats dans les écoles. Autant d'événements qui marquent l'engagement de Strasbourg en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique. Pour la suite, la loi constitutive des métropoles de 2014 et celle sur la transition énergétique de 2015 affirment le rôle de chef de file de l'Eurométropole pour la réalisation d'un plan

climat qui prendra en compte les contributions des différents acteurs privés et publics. Le rôle de la Ville demeurera inchangé : apporter une contribution forte au plan climat de l'Eurométropole.

- **Cartographie des données TIC – Mithra Rem**

Une cartographie des niveaux d'exposition de la population aux champs électromagnétiques générés par les antennes de téléphonie mobiles sur l'intégralité de la ville de Strasbourg est tenue à jour en temps réel.

Le modèle intègre les données relatives à 871 antennes et 3.174 systèmes d'émission.

Une interface directe ouverte sur le site Internet de la ville permet à tout habitant d'être informé sur le niveau d'exposition de son lieu de vie.

- **THD mobile (déploiement antennes mobiles 4G et 4 G+)**

En 2015, le comité technique opérationnel de suivi des dossiers d'information (DIM) des opérateurs de téléphonie mobile a examiné et donné un avis favorable à 92 dossiers.

Il s'agit essentiellement de demandes liées à l'évolution du réseau 4G et donc des activations des fréquences LTE 800 et LTE2600.

En 2015, 5 demandes de mesures terrain ont été adressées à l'ANFR afin de vérifier les niveaux réels de champ électromagnétique et de caler les niveaux de champ issus des simulations Mithra-Rem.

Les rapports de mesure 2015 concluent au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Délégation relations internationales et communication

Protocole

Le service du Protocole est chargé de l'organisation des événements présidés par le Maire de Strasbourg ou ses représentants. Il organise également les repas et réunions de travail, gère les cadeaux officiels offerts ou reçus par les élus et assure des missions de relations publiques : envoi de cartes de vœux, remise de coupes à des associations et de cadeaux pour les anniversaires remarquables. Il assure un rôle essentiel de conseil aux élus, au cabinet, aux services, voire à des organismes extérieurs, sur les aspects protocolaires. Il gère également les locaux de l'Hôtel de Ville.

Durant l'année 2015, le service du Protocole a accueilli plus de 32.000 convives au cours de 1 034 manifestations de la ville de Strasbourg réparties comme suit :

Nature de l'événement	Nombre 2014	Nombre 2015	Evolution
Visites protocolaires	60	94	+ 56,7 %
Commémorations	36	31	- 16 %
Réceptions et repas	200	206	+ 3 %
Inaugurations	71	113	+ 59 %
Signatures d'actes	6	20	+ 233 %
Mises à l'honneur (coupes, médailles, prix)	92	67	- 27 %
Réunions de travail	385	425	+ 10 %
Conférences	60	75	+ 25 %
Tournages	6	3	- 50 %
Total	916	1.034	+ 12,9 %

Les données de l'année 2015 font apparaître une hausse de 12,9 % du nombre d'événements organisés par le service du Protocole par rapport à 2014. Cette évolution est en partie liée aux élections municipales organisées en mars 2014. En effet, le législateur restreint la possibilité pour aux collectivités territoriales concernées par un scrutin de faire la promotion de leurs réalisations ou de leur gestion dans les six mois précédant l'élection.

En plus des événements récurrents organisés annuellement par le service, certains faits ont marqué l'année 2015:

- **Les visites protocolaires :**

- Du président de la présidence de Bosnie-Herzégovine,
- De la présidente de la République de Malte,
- D'Enrico LETTA, ancien président du conseil des ministres italien,
- Du président du Conseil constitutionnel,
- De plusieurs membres du gouvernement, parmi lesquels le premier ministre, le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires, le ministre de la Culture et de la Communication,
- Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie,

- De nombreux ambassadeurs et consuls.

- **Les grands événements**

- Remise de la médaille de la Ville à l'épouse de Raif BADAWI, blogueur emprisonné en Arabie-Saoudite, lauréat du prix Sakharov,
- Remise de la médaille de la Ville à Can DÜNDAR, journaliste turc, lauréat du prix RSF et emprisonné en Turquie,
- Remise de la médaille de la Ville à Beate et Serge KLARFELD,
- Organisation d'un dîner gastronomique réunissant le corps diplomatique strasbourgeois (opération Goût de France),
- Hommage aux victimes des attentats de janvier et novembre à Paris,
- Evénements organisés dans le cadre du millénaire des fondations de la cathédrale Notre-Dame,
- Signature de la convention exposition universelle 2025,
- Signature du contrat local de santé,
- Signature du contrat de Ville 2015-2020,
- Signature des conventions de partenariats entre la ville de Strasbourg et les villes de Kairouan, Tunisie et Oran (Algérie),
- Signature de la déclaration des droits de l'humanité,
- Cérémonie pour la labellisation de Strasbourg - ville engagée contre le sida- remise par l'association élus locaux contre le sida,
- Inauguration d'une aire de jeux sans-tabac au parc du Heyritz,
- Inauguration du Shadok,
- Inauguration de la mosquée de la Robertsau,
- Inauguration de la place de la liberté de penser – die Gedanken sind frei,
- Lancement des travaux du quartier d'affaires international Wacken-Europe,
- Inauguration de l'éco-quartier Danube,
- Inauguration du centre chorégraphique,
- Pose du second tablier du pont sur le Rhin,
- Inauguration de l'école européenne de Strasbourg,

Par ailleurs, en 2015, le département des relations publiques du service du Protocole a célébré 379 anniversaires remarquables (de naissance ou de mariage), soit 7% de moins qu'en 2014.

2- Direction de la communication

2.1- Défendre les valeurs de la République : Ouvrons-la ! Conférence citoyenne

Au lendemain des attentats de janvier 2015, la Ville de Strasbourg a lancé l'opération « conférence citoyenne », destinée à encourager les échanges et les prises de parole des habitants et des associations, en lien avec les institutions. Un site internet « www.ouvrons-la.strasbourg.eu » a été créé spécifiquement et dédié au recueil de contributions citoyennes en ligne, par quartier ou autour de 5 thèmes : l'éducation, l'accès à la culture, le rôle des parents, la liberté d'expression, la laïcité et le vivre ensemble. Ces contributions ont ensuite alimenté directement les rencontres initiées dans les quartiers, suivies d'une conférence de restitution.

Un concert « Die Gedanken sind frei – Liberté de penser » initié par le collectif « Pour ne pas oublier Charlie » et soutenu par la Ville de Strasbourg a également eu lieu le 8 février 2015, au Zénith.

Pour faire connaître les réunions publiques, inviter les habitants à participer à s'exprimer sur des choix de société ainsi qu'au grand concert, la Ville a activé les réseaux sociaux et opté pour un dispositif d'annonces presse dans les journaux phares de Strasbourg : DNA et 20 Minutes.

2.2- Valorisation du patrimoine : millénaire des fondations de la cathédrale

Une campagne d'affichage a lancé à la rentrée 2014 les festivités du Millénaire des fondations de la cathédrale de Strasbourg dont le point d'orgue se situait à l'été 2015.

Dans ce cadre, en 2015, plusieurs grands événements se sont tenus : « Le Festival des tailleurs de pierre » fin juin, « La cathédrale, un monument qui se regarde », l'installation d'un nouveau vitrail, l'exposition de dessins d'architecture de la cathédrale datant du Moyen-Age et le spectacle projeté sur la cathédrale « 1015-2015, la cathédrale de toute éternité » présenté du 4 juillet au 20 septembre.

Un plan média digital a été mis en œuvre pour promouvoir le spectacle estival, avec une vidéo diffusée sur Youtube, des pubs sur Facebook et du display, l'alimentation permanente du site internet permettant de diffuser des actualités sur la cathédrale et l'agenda complet des événements, le relais sur les réseaux sociaux, l'édition régulière de programmes et d'affiches, la production de communiqués de presse et l'organisation de conférences de presse régulières.

Une démarche a été menée avec les commerçants pour leur proposer des vitrophanies pour leurs vitrines, avec en plus, pour les hôteliers restaurateurs, la possibilité de disposer des sets de table et serviettes aux couleurs du millénaire. Une web application trilingue a été créée pour accompagner l'installation de 1.000 transats place du Château.

2.3- Manifestations annuelles

- la Fête de l'Europe avec une importante campagne d'affichage, l'édition et la diffusion d'un programme recensant toutes les manifestations du mois de mai et la promotion en ligne de l'ensemble des opérations associées ;
- la promotion de l'offre d'animations de l'été (fête de la musique, Arachnima, les docks d'été, la Foire Saint Jean, la Symphonie des deux rives, le Festival des arts de la rue...);
- Les Bibliothèques idéales : le plan de communication a investi encore un peu plus les réseaux sociaux ;
- Le soutien à la 4e édition du Forum mondial de la démocratie (organisé du 16 au 21 novembre).

- **Calendrier des religions**

Comme tous les ans, depuis 4 ans, le service de la communication externe a accompagné les communautés religieuses dans la conception et réalisation du calendrier des religions. Ce document, de plus en plus demandé, favorise la connaissance de l'autre en indiquant toutes les dates des différentes fêtes religieuses et présente les religions mais comporte également les dates des fêtes nationales. Tirage : 15.000 exemplaires.

- **Plaquette institutionnelle « Strasbourg.eu »**

Comprendre l'ensemble des facettes de Strasbourg, de son histoire, de sa géographie, de sa culture, de son statut européen, de son excellence scientifique et universitaire, de ses atouts économiques et touristiques.....tel est l'enjeu de la plaquette institutionnelle qui a fait l'objet d'une actualisation en 2015. (éditée en français, anglais et allemand).

2.4- Service éditions

Dans une logique de réduction des coûts et de mutualisation des compétences, l'équipe a commencé à contribuer à partir du quatrième trimestre à la rédaction du magazine interne Percussion (4 numéros/an) en plus de la rédaction des magazines externes (Strasbourg Magazine, 10 numéros/an ; Strasbourg Eurométropole le Mag' ; 5 numéros/an).

En collaboration avec le service de la Communication numérique, le service Editions a également lancé au quatrième trimestre les travaux de création d'un webmag sur le site Internet Strasbourg.eu. Cette démarche incrémentale a déjà permis la création de contenus informatifs spécifiquement dédiés au web et l'adaptation au support web de contenus, pensés à l'origine pour les versions papier des magazines externes. Ce travail collaboratif se poursuivra et montera en puissance courant 2016, dans la perspective de la refonte de la homepage de Strasbourg.eu. Cette évolution devra donner plus de visibilité aux actualités web produites par le service Editions et permettre la réalisation de différents formats : articles, diaporamas, vidéos, etc.

2.5- Communication numérique (site www.strasbourg.eu)

En 2015, le nombre de visites a passé la barre des 3 millions soit une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'utilisateurs a progressé de 24 %.

Principales fonctionnalités mises en place :

- affichage de l'occupation des piscines en temps réel,
- moteur de recherche des activités sportives,
- moteur de recherche du bureau de vote en fonction de l'adresse de résidence,
- moteur de recherche des lieux (mairies de quartiers, équipements sportifs, musées...),
- mise en place d'un nouvel agenda en ligne,

- **Création d'un portail vidéo www.videos.strasbourg.eu**

En octobre 2015 a été lancé un portail vidéo qui regroupe un large panel de vidéos valorisant Strasbourg et son territoire produites par 5 partenaires (France 3 Alsace, StrasTV, Alsace 20, Szenik, INA) ainsi que les productions propres de la collectivité. A son lancement, le portail comptait près de 500 vidéos.

- **Le développement et l'optimisation des sites dédiés**

- Le site événementiel de l'été continue sa progression avec respectivement 247.000 visites (+ 30%),
- Le site de Noël reste stable avec 600.000 visites,
- Le site des Bibliothèques idéales a fait l'objet d'une refonte,
- L'équipe de communication numérique a également travaillé à la création du nouveau site des archives municipales et communautaires lancé en octobre 2015,
- Il a participé à la mise en place d'une billetterie en ligne pour les TAPS et l'Orchestre philharmonique, ouverte en septembre,
- Le site internet StrasMap (version web de l'application mobile) s'est enrichi de nouveaux thèmes : arbres remarquables, parcours Vitaboucle, spots wifi, parcours street art, circuits touristiques grande-île Unesco.

- **La production vidéo**

Fin 2015, le compte officiel Dailymotion de la collectivité comptait 400 vidéos avec 1 million de vues. Il s'agit principalement de productions propres du service et de commandes externes.

- **La présence sur les réseaux sociaux**

La présence sur les réseaux sociaux a progressé. Ainsi la page Facebook officielle, créée en 2009, comptait 61 200 fans fin décembre 2015 (7ème ville française) soit une augmentation de 70%. Le fil Twitter, créé en 2009, dénombrait 43 100 followers (5ème ville française) soit une augmentation de 48 %. La collectivité dispose également d'un compte Instagram qui compte 3 500 abonnés fin 2015 (7e ville française). Elle est présente par ailleurs sur Tumblr et Soundcloud.

Le service de communication numérique coordonne par ailleurs une quinzaine de pages Facebook thématiques, administrées directement par les services métiers : culture, démocratie locale, développement économique et attractivité... Il a notamment mis en place des formations à destination des personnes qui animent ces réseaux sociaux.

Direction des relations européennes et internationales

Préambule : Les orientations stratégiques renforcées pour la période 2014-2020

Formalisées en décembre 2014, ces orientations s'inscrivent dans la continuité des précédentes. L'ambition est de renforcer la visibilité et l'attractivité de Strasbourg, **ville frontalière au cœur de la région rhénane, capitale parlementaire européenne, mais aussi ville diplomatique internationale.**

Il s'agit de se concentrer notamment sur :

- **l'avenir du territoire transfrontalier** : les différents niveaux (Strasbourg-Kehl, Eurodistrict, réseau du Rhin supérieur) sont un atout unique pour l'attractivité de Strasbourg, en appui de sa vocation européenne ;
- **le renforcement des partenariats avec les institutions européennes** présentes sur le territoire de la ville ;
- **la valorisation de nos savoir-faire** dans les réseaux européens et au sein des partenariats ;
- **l'association des habitants de Strasbourg** aux actions de rayonnement européen et international de la ville.

Strasbourg peut conforter son positionnement comme lieu de réflexions et de débats – notamment pour la **jeunesse européenne** - sur les sujets qui fondent son identité de ville symbole de la réconciliation et de l'humanisme européen: **les droits de l'Homme, la démocratie, la participation citoyenne, le vivre-ensemble.**

Enfin, cette ambition européenne et internationale se réalise aussi :

- **à Strasbourg** : à travers une **politique de partenariat très forte avec les institutions européennes**, avec une participation **efficace aux programmes européens** en faveur des Strasbourgeois, grâce au **nouvel outil de dialogue avec les citoyens que représente le Lieu d'Europe** qui a vécu en 2015 sa première année « pleine » de fonctionnement ;
- **au niveau international** : grâce à la valorisation dans les nombreux réseaux des spécificités et des atouts nombreux d'une **métropole à taille humaine au cœur de l'Europe**, que ce soit en matière **d'innovation technologique, d'excellence académique, de mobilité douce, d'économie sociale et solidaire, d'intégration, de qualité de vie ou de gouvernance.** Autant de sujets au cœur des **agendas urbains européens et mondiaux** pour lesquels Strasbourg peut faire entendre sa voix à travers les réseaux français et internationaux qui rassemblent les collectivités locales, mais aussi grâce à son réseau de villes jumelées et partenaires.

1- Eurodistrict et relations transfrontalières

1.1- Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Depuis 2008 et en prolongement des travaux menés depuis 2003, l'Eurométropole s'engage fortement dans le développement de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, tant par l'octroi d'une contribution annuelle de 425 000 € (passée à 368.000€ en 2015 suite aux adhésions de

nouveaux membres français) que par l'implication de ses agents (Directions « Finances et Programmation », « Ressources Humaines », « contrôle juridique », « Moyens Généraux » et DREI). Au-delà du fonctionnement institutionnel du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et de son Secrétariat Général, ces crédits contribuent à l'émergence et à la réalisation d'actions transfrontalières sur l'ensemble du territoire de l'Eurodistrict.

De nombreux projets transfrontaliers portés par des acteurs associatifs ou institutionnels ont ainsi pu être soutenus en 2015 : Semaine de l'entrepreneur européen ; soutien à StartHop ; Marathon photo transfrontalier ; exposition Tomi Ungerer Marianne & Germania. Par ailleurs, de nombreuses manifestations sportives récurrentes ont pu, à l'instar des années précédentes, bénéficier d'un cofinancement de l'Eurodistrict : marathon transfrontalier, Kilomètre solidarité, triathlon transfrontalier, championnat d'athlétisme...

Le Secrétariat Général du GECT est désormais animé par une toute nouvelle équipe constituée de

6 personnes. La nouvelle Secrétaire Générale, Mme Anika KLAFKE a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2015. Par ailleurs, l'élargissement géographique de l'Eurodistrict est effectif depuis le 1^{er} janvier 2015. Les communautés de communes de Benfeld et environs, d'Erstein et du Rhin (Rhinau) ont officiellement adhéré au GECT. L'Etat français est également membre à part entière du groupement depuis cette date.

1.2- Relation transfrontalière

• Strasbourg-Kehl

Après une courte pause en 2014 du fait des élections municipales intervenues en France et en Allemagne, les relations Strasbourg-Kehl ont repris un rythme soutenu en 2015, symbole de la vitalité de la coopération entre les deux villes.

Sur un plan institutionnel, on relèvera l'organisation du conseil commun le 28 septembre 2015. Cette séance a permis d'échanger sur les projets en cours (extension du tram ; aménagement de l'axe Strasbourg-Kehl) mais également sur de nombreux sujets d'intérêt partagé (usine d'incinération ; géothermie ; accueil des réfugiés). La complexité et la technicité des sujets inscrits à l'ordre du jour démontrent que les villes de Strasbourg et Kehl ont largement dépassé le stade des simples relations cordiales de voisinage. L'enjeu est la construction d'une agglomération transfrontalière disposant de services publics mutualisés.

Ce conseil commun a été précédé d'une visite commentée de l'axe Strasbourg-Kehl, organisée à l'attention des élus français et allemands. Cette initiative a été très appréciée.

Les projets Strasbourg/Kehl suivent leur cours :

- une étape symbolique pour le projet de tram a été franchie le 18 décembre dernier avec la jonction entre les deux tabliers du futur pont sur le Rhin. Le tram devrait franchir le Rhin en avril 2017 et circuler jusqu'à la mairie de Kehl en 2018.
- La maison de la petite enfance transfrontalière, officiellement ouverte en mai 2014, trouve doucement son rythme de croisière. L'équipe des professionnels allemands reste à étoffer, mais la structure affiche complet aussi bien côté kehllois que strasbourgeois. Cet équipement innovant continue d'intéresser très fortement d'autres régions frontalières. Strasbourg est régulièrement sollicitée pour des présentations de ce projet (Ex : Saarloutx).

Réseau des villes du Rhin Supérieur

La Ville de Strasbourg a consolidé son implication dans le Réseau des Villes du Rhin Supérieur, engagé dans une démarche stratégique et la formalisation d'échanges réguliers et de projets concrets. Reconduit en tant que porte-parole du Réseau, Strasbourg a engagé une démarche d'animation rénovée de celui-ci avec l'objectif d'accroître sa visibilité et son influence au sein des circuits de décision régionaux, nationaux et européens.

Les travaux en 2015 ont porté sur les champs de la coopération culturelle et des mobilités transfrontalières durables et innovantes, ces dernières ayant fait l'objet d'un nouvel atelier d'experts le 9 octobre à Offenburg avec le soutien de l'Euro-Institut.

Par ailleurs, suite aux courriers adressés par le porte-parole aux autorités françaises et allemandes sur l'achèvement du réseau des lignes ferroviaires à grande vitesse en région, les réponses obtenues des ministères concernés laissaient entendre une prise en compte favorable ayant notamment contribué à l'octroi de fonds européens pour l'interconnexion des réseaux français et allemands.

Par ailleurs, la Ville était présente lors des manifestations organisées dans le cadre de la Région Métropolitaine Trinationale ainsi qu'aux réunions des instances de coopération du Rhin Supérieur (Conseil rhénan, Conférence du Rhin Supérieur).

Enfin, les échanges bilatéraux avec les villes du Rhin Supérieur se sont développés, à l'occasion notamment d'un déplacement du Maire à Freiburg le 3 décembre 2015 sur les politiques de déplacement et d'aménagement urbains durables ainsi que d'accueil des réfugiés. Cet échange a été jugé très enrichissant et a souligné la dimension novatrice des deux villes en la matière.

- Millénaire de la Cathédrale

Les ateliers d'entretien et de restauration des cathédrales de Strasbourg et de Fribourg entretiennent depuis toujours d'étroites relations. Afin de symboliser ces liens, les deux ateliers ont décidé d'effectuer un échange de pierre. En 2013, les ateliers de l'Oeuvre Notre Dame ont remis à leurs homologues allemands un bloc de grès qui est désormais inséré, à 88m de hauteur, dans la flèche de leur cathédrale.

Dans le cadre des festivités liées au Millénaire de la cathédrale, une délégation officielle de la Ville de Fribourg et de la Münsterbauhütte (ateliers de la cathédrale de Fribourg) a été accueillie à Strasbourg le 10 septembre 2015. Un fleuron réalisé par la Münsterbauverein a été remis à l'Oeuvre Notre Dame et placé sur la tourelle est du transept sud.

Cet accueil a également été l'occasion d'échanges bilatéraux entre les deux Maires, notamment sur la question de l'accueil des réfugiés.

Par ailleurs, toute une série d'animations ont été organisées par **la Ville de Kehl et diverses associations et partenaires kehlois** : exposition à Kehl « 1000 Jahre Straßburger Münster » ; conférence ; projection du film « les bâtisseurs de la cathédrale » au cinéma de Kehl ; ateliers pour enfants ; visite de la cathédrale et des

ateliers de l'OND.... Toutes ces animations ont rencontré un grand succès et prouvent l'attachement de nos voisins alsaciens à la Cathédrale.

- **Relations avec la Suisse**

Lausanne

Dans le cadre des festivités initiées à l'occasion du Millénaire de la cathédrale Notre-Dame, des contacts ont été établis avec la Ville de Lausanne afin d'accueillir le Guet de la Cathédrale de Lausanne. Il a fait revivre cette tradition moyenâgeuse à Strasbourg les 5 et 6 juillet.

Fête nationale suisse

Les autorités suisses présentes à Strasbourg (Consulat Général et Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe) ont décidé pour la première année d'organiser des festivités à l'occasion de la Fête nationale suisse. Le Jura était le canton invité d'honneur de cette première édition. Des animations grand public ont notamment été organisées dans le Parc de l'Orangerie.

- **Relations avec le Luxembourg**

En 2015, Strasbourg a accueilli le Luxembourg en qualité de pays hôte du Marché de Noël. A cette occasion, les traditions culinaires et l'artisanat luxembourgeois ont particulièrement été mis en valeur au Village luxembourgeois de la Place Gutenberg. Une programmation culturelle de très grande qualité a accompagné cette présence au centre-ville, malgré les conditions particulières (attentats du 13 novembre 2015) qui ont affecté la tenue de l'édition 2015 du marché de Noël.

- **Divers**

Passage du « Tour der Hoffnung » par Strasbourg

Le « Tour der Hoffnung » a été initié en 1983 par un médecin allemand afin de récolter des fonds en faveur de la recherche médicale au bénéfice des enfants atteints de leucémie. En 31 ans, cette initiative a permis de récolter 32 millions d'Euros.

Ce tour cycliste est organisé chaque été en Allemagne par une équipe de bénévoles. Outre des sportifs, il rassemble des personnalités issues du monde politique, économique, médical et des artistes (250 participants).

Strasbourg a accueilli une étape transfrontalière de cette manifestation **le 21 août 2015**.

Assises européennes du Sport Santé sur ordonnance

En 2012, Strasbourg a été la 1^{ère} ville française à lancer un dispositif innovant de prescription du sport sur ordonnance. Devant le succès remporté par cette initiative, la ville de Strasbourg a organisé les 14 et 15 octobre 2015, les « 1^{ères} Assises européenne du sport santé sur ordonnance », en partenariat avec la Faculté des sciences du sport de Strasbourg, afin de favoriser les échanges d'expériences à l'échelle européenne concernant cette thématique.

Dans ce cadre, les témoignages de différents partenaires étrangers ont été sollicités : Conseil de l'Europe, Parlement européen, Office fédéral suisse de la Santé, Ville de Stuttgart, Association « Grand défi Pierre Lavoie » (Québec).

2 – Strasbourg, capitale de Noël

Renforcer le positionnement de Strasbourg comme capitale politique et démocratique de l'Europe : mise en œuvre du partenariat privilégié avec le Conseil de l'Europe

2.1- Le Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg

La quatrième édition du Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg s'est tenue du 18 au 20 novembre 2015 pour le programme « in » et du 16 au 21 novembre 2015 pour le « off ». Le sujet abordé en 2015 fut « Liberté vs contrôle : pour une réponse démocratique » : aux lendemains des attentats meurtriers commis à Paris le 13 novembre, cette thématique a pris un relief tout particulier et posé la question essentielle de l'équilibre entre le besoin de sécurité et l'aspiration à la liberté.

Malgré ce contexte très difficile, l'événement a pu être maintenu dans l'intégralité pour le programme « in » hormis le Forum des enfants qui a dû être reporté, toutes les sorties pédagogiques ayant été annulées. Il se tiendra le 2 mars 2016. En ce qui concerne le programme « off », sur les 42 événements programmés, plusieurs ont dû être annulés, notamment ceux qui devaient se dérouler dans l'espace public (vernissages sur la place Kléber) et qui impliquaient la participation d'élèves (Forum des Jeunes à l'Aubette) ainsi que les émissions de radio de France Culture depuis Strasbourg.

La fréquentation du Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg est restée stable, voire en légère hausse : 2 000 participants originaires d'une centaine de pays pour le « in », environ 6 000 personnes pour le programme « off ». Parmi les temps forts figurent la remise de prix RSF à L'Odyssée le 17 novembre, le concert d'André Manoukian et Léna Chamamyam à la Cathédrale le 18 novembre ainsi que la conférence d'Alain Finkielkraut et le spectacle de Philippe Geluck à l'Aubette le 21 novembre 2015.

2.2- Les « Dialogues de Strasbourg »

Le 13 octobre 2015 s'est tenue la onzième édition des Dialogues de Strasbourg, avec la participation de Niels MUIZNIEKS, Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, sur le thème : « Migrants : l'Europe peut mieux faire ». A l'instar de l'édition précédente, cette rencontre s'est déroulée dans la Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville devant un public venu très nombreux pour débattre d'un sujet d'actualité sensible et complexe.

2.3- Le soutien à l'organisation d'une programmation culturelle pour les pays membres à l'occasion de leur présidence du Comité des ministres

Grâce à son partenariat avec le Conseil de l'Europe, et afin de mieux faire connaître les institutions européennes et leurs Etats membres aux Strasbourgeois, la Ville a encouragé la mise en place d'une programmation culturelle. Ainsi la Bosnie a proposé une programmation variée de mai à novembre 2015, dont l'un des points phares a été l'installation d'une cafetière géante place de la cathédrale et l'inauguration d'un jardin des droits de l'Homme au Jardin des deux Rives à l'occasion de la venue du Président de la République de Bosnie.

La présidence bulgare a commencé en novembre 2015 en lien notamment avec le Marché de Noël, et propose jusqu'à mai 2016 un programme culturel varié.

2.4- La participation de la ville de Strasbourg aux travaux du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

Sous l'impulsion de Nawel RAFIK-ELMRINI, Adjointe au Maire de Strasbourg en charge des relations européennes et internationales et membre de la délégation française, a été adoptée à l'unanimité une déclaration portant sur l'accueil des réfugiés en Europe, dans le cadre de la 29^e session (20-22 octobre 2015) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Les signataires demandent au Comité des Ministres de l'Union Européenne de veiller à ce que les collectivités territoriales, mobilisées avec la société civile en faveur de l'accueil de réfugiés, puissent mieux accéder aux financements nationaux et européens afin de remplir pleinement leur rôle.

3- Strasbourg et l'Europe : un rayonnement partagé

3.1- La Fête de l'Europe

Comme chaque année, la ville de Strasbourg s'est fortement mobilisée tout au long du mois de mai pour fédérer les institutions européennes et les associations strasbourgeoises autour d'un programme visant à promouvoir la citoyenneté européenne. Cinq thèmes ont été déclinés en 2015 :

- « *Happy Birthday Europe !* » pour marquer les 70 ans de la fin la seconde guerre mondiale et le début de l'espoir d'une Europe unie et d'un continent de paix. De nombreuses animations se sont déroulées au Lieu d'Europe durant le week-end ainsi qu'au Parlement européen qui a ouvert ses portes au grand public le samedi 2 mai
- « *Nous sommes tous une étoile d'Europe* » pour fêter les 60 ans du drapeau européen qui a été hissé à cette occasion sur la flèche de la Cathédrale dans le cadre d'une cérémonie organisée par la Ville le 9 mai Place Gutenberg en partenariat notamment avec la Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe et l'association « Les Europhiles »
- « *Notre monde, notre dignité, notre avenir* » pour honorer l'année européenne du développement grâce à la mobilisation de plusieurs associations qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Ainsi, des débats et rencontres se sont tenus au Lieu d'Europe pour faire connaître l'engagement de l'Europe en faveur de l'éradication de la pauvreté dans le monde et inciter davantage d'Européens à s'engager dans des actions pour le développement.
- « *Une Europe au pluriel* » pour mettre en valeur la diversité culturelle de l'Europe qui comptait 300 Etats souverains en 1789, plus que 25 en 1914 et qui est composée aujourd'hui de 50 pays dont 28 font partie de l'Union européenne et 47 du Conseil de l'Europe. C'est au moins autant d'expressions culturelles et d'arts de vivre différents autour, par exemple, de la gastronomie, de la musique, de la mode ou encore de l'habitat, sans compter les très nombreuses spécificités régionales. La Fête de l'Europe a permis de faire découvrir quelques unes au cours du mois de mai au Lieu d'Europe, au Centre Administratif ou encore dans la rue.

- « *L'Europe fait bouger les jeunes* » : enfin, en guise de clôture de la Fête de l'Europe 2015, le dernier week-end européen a été dédié à la mobilité européenne et internationale des jeunes, **samedi 30 et dimanche 31 mai**. Des films, des concerts, des rencontres et des jeux ont permis de présenter tous les programmes possibles pour les jeunes intéressés au départ. Cette programmation intitulée « *L'Europe fait bouger les jeunes* » ! a été organisée par la direction des relations européennes et internationales en partenariat une dizaine d'associations implantées à Strasbourg, ainsi que plusieurs institutions.

3.2- La rencontre des partenaires culturels européens

Le Goethe Institut, l'Istituto Italiano di Cultura, ainsi que les Consulats Généraux d'Autriche, de Suisse et de Russie sont réunis depuis 2001 au sein d'un réseau informel intitulé « Les partenaires culturels européens », qui propose chaque année un temps de rencontre sur des thématiques variées.

En mai 2015, le bicentenaire du Congrès de Vienne a ainsi été mis à l'honneur à travers une programmation diversifiée ouverte au grand public : table ronde sur « Le Congrès de Vienne, première pierre de l'Europe moderne ? » à l'auditorium de la BNU avec des intervenants de haut niveau issus de différents pays ; organisation d'un bal viennois au Conseil de l'Europe ; présentation de l'exposition « Vienne 1814/1815 : la ville et le Congrès » ; projection du film « Le Congrès danse ».

La ville de Strasbourg a apporté son soutien pour l'impression des supports de communication ainsi que par la mise à disposition du Lieu d'Europe pour l'exposition et la projection du film.

3.3- Les résidences d'artistes

En 2015, le dispositif de résidences croisées d'artistes de la ville de Strasbourg a concerné quatre villes : Vilnius, Gdansk, Dresde et Stuttgart.

Cinq artistes strasbourgeois ont bénéficié de ce dispositif et quatre artistes étrangers ont été accueillis à Strasbourg en partenariat avec le Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC), Apollonia et la HEAR.

3.4- L'engagement dans les réseaux

- **Eurocities** :

Strasbourg a poursuivi son investissement dans Eurocities. Des représentants de Strasbourg ont participé à la plate-forme de coopération à Prague, au Forum Culture à Turin en mars et Ljubljana en octobre et à la conférence annuelle à Malmö et Oslo en novembre.

Strasbourg participe enfin régulièrement aux réunions des villes françaises membres d'Eurocities.

- **AFCCRE** :

L'Adjointe en charge des Relations européennes et internationales, Vice-présidente de l'AFCCRE, a vu son mandat renouvelé et a participé à plusieurs réunions des instances de l'association, relatives notamment au rapprochement programmé entre l'AFCCRE et CUF.

- **Etude sur la diplomatie des villes**

Enfin, la DREI a missionné un groupe d'étudiants de l'IEP de Strasbourg (Master Politiques européennes) pour travailler sur le thème de la diplomatie des villes et l'impact de la participation dans les réseaux. Cette étude a été menée d'octobre 2014 à février 2015.

3.5- Le réseau interne des correspondants Europe

Une première réunion a été organisée en février 2015 afin de faire un point sur les grands dossiers d'actualité européens, et sur l'actualité de la politique européenne et internationale de la collectivité.

Un séminaire sur les fonds structurels européens a également été organisé par la DREI en juin, ouvert à l'ensemble des agents de la collectivité et en présence des gestionnaires de programme de la Région Alsace, afin d'informer les agent(e)s intéressé(e)s sur les priorités inscrites dans les nouveaux programmes opérationnels et sur les modalités d'accès à ces fonds européens pour la période 2014-2020, et de faciliter ainsi le montage de dossiers de demande de cofinancement. Plus de 35 agents y ont assisté.

3.6- L'engagement européen et international de Strasbourg en faveur de l'accueil des réfugiés

La Ville de Strasbourg est à l'origine du lancement du **Réseau européen des villes solidaires**, le 3 octobre 2015, avec ses partenaires de Catane (Sicile) et Rovereto, qui préside la **Commission Citoyenneté active, Cultures de Paix et droits de l'Homme** du Club de Strasbourg. Ce réseau a pour objectif d'élaborer une réponse commune pour relever le défi de l'accueil des réfugiés au niveau européen. Il affirme également les principes-clés qui doivent être respectés par tous les acteurs associatifs et institutionnels : défense de la dignité humaine, respect du droit d'asile, promotion du principe de solidarité à l'échelle européenne, concertation entre les échelons locaux, nationaux et européens. Les partenaires s'engagent à partager leurs bonnes pratiques au sein de réseaux européens qui travaillent de longue date sur ces sujets.

3.7- Le Club de Strasbourg

L'accueil des réfugiés a été inscrit comme thème central des échanges de la 13^e rencontre annuelle du réseau du Club de Strasbourg (16-19 Novembre), réseau européen et solidaire. Dix-huit délégations européennes ont répondu positivement à l'invitation de Strasbourg, parmi lesquelles deux délégations italiennes, une délégation grecque et de nombreuses délégations d'Europe centrale et orientale. Ces territoires sont tous directement concernés par cet enjeu. A cette occasion, les participants ont défini les deux axes de travail à poursuivre : la réalisation d'un « vademecum », répertoire d'expériences visant à rassembler l'ensemble des bonnes pratiques identifiées à l'échelle européenne en matière d'accueil et d'intégration, et la mise en œuvre d'actions de lobbying et de sensibilisation des institutions nationales et européennes à l'action des villes.

La rencontre annuelle du réseau a également permis de développer les travaux en cours dans le cadre de ses différentes commissions thématiques :

- **Commission Energie Verte :**

A l'occasion de la 13^e rencontre annuelle du Club de Strasbourg, les membres de la Commission Energie Verte se sont réunis pour la quatrième fois depuis Novembre 2012. Suite à ces échanges, un courrier a été adressé au Président de la République François HOLLANDE dans le contexte de la COP 21, afin de rappeler le rôle-clé des municipalités européennes en matière de réductions de gaz à effet de serre à travers la mise en place ou le soutien à des programmes d'accompagnement des acteurs locaux dans leur démarche éco-responsable.

La rencontre a permis de présenter des initiatives innovantes, en particulier sur les territoires de Graz (Autriche), dans le domaine du chauffage urbain, et à Arad (Roumanie), dans le cadre de la candidature de cette municipalité au « Green Capital Award 2018 ». En lien avec le Bureau Alsace, une présentation des dernières opportunités de financement européen pour les « Smart Cities » a été réalisée.

- **Commission Jeunesse :**

La Ville de Strasbourg, leader du projet européen « Cities for you, Cities for Europe » (Septembre 2012- Novembre 2015), projet mené dans le cadre du programme « Europe pour les citoyens » de l'Union Européenne, a publié en Janvier 2015 le recueil du projet, comprenant notamment la description des activités engagées et des actions mises en œuvre à l'échelle locale, mais aussi les recommandations des jeunes participants sur le thème de la restauration du lien de confiance entre les élus et les citoyens. Le rapport remis par la Ville de Strasbourg à la Commission Européenne lui a permis de bénéficier ainsi qu'à l'ensemble des villes partenaires de bénéficier du soutien de la Commission européenne à hauteur de 40 000 €.

Suite à ce projet, les villes du Club de Strasbourg ont travaillé dans le cadre de la Commission Jeunesse à la préparation du projet « **A Strasbourg, un engagement « Capitale » en faveur du volontariat européen** », qui s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations définies par le Maire de Strasbourg, **Roland RIES**, suite à la conférence citoyenne « Ouvrons-là ». Il permettra de renforcer concrètement l'engagement citoyen de jeunes Strasbourgeois, en particulier ceux qui n'ont jamais vécu d'expérience internationale de longue durée, en leur permettant d'effectuer plusieurs missions de volontariat, dès le mois de Septembre 2016, au sein de villes partenaires du Club de Strasbourg, à Stuttgart (Allemagne), Kiev (Ukraine), Koutaïssi (Géorgie), Varna (Bulgarie) et Rovereto (Italie).

Pendant la même période, la Ville de Strasbourg accueillera au sein de son administration des volontaires issus des villes européennes partenaires, qui réaliseront des missions au service des Strasbourgeois dans le domaine de l'éducation, de la vie étudiante, du rayonnement européen et des transports. Une première jeune volontaire européenne a été accueillie en Septembre 2015 au Lieu d'Europe, pour une durée de 12 mois.

A noter également, dans le cadre de la réunion de la Commission Jeunesse du Club de Strasbourg, les présentations du projet européen « Be the change » en faveur de la promotion européenne des droits des personnes LGBTI, du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe et enfin de « European Youth Event » (« EYE »).

- **Commission Intégration des populations roms**

La Ville de Strasbourg rejoint le projet « For Roma, with Roma » de la Commission Européenne, en lien avec la municipalité partenaire de Trikala, membre du Club de Strasbourg. Ce projet vise à développer les activités pour lutter contre les discriminations et les stéréotypes à l'encontre des populations rom.

La Ville de Strasbourg a accueilli au mois de Novembre 2015 une délégation de Kiev dans le cadre de la 13^e rencontre annuelle du Club de Strasbourg. Une présentation a été réalisée sur les politiques d'inclusion mise en œuvre sur le territoire de Kiev, avec l'appui du programme ROMED du Conseil de l'Europe.

3.8- Initiatives en faveur de la Jeunesse Européenne

- **Participation au lancement de la plateforme « Alsace, carrefour des mobilités » :**

La ville de Strasbourg a répondu avec succès en Avril 2015 à l'appel à projets « Plateformes régionales de la mobilité internationale des jeunes » du comité interministériel de la jeunesse. Elle s'affirme ainsi comme l'une des parties prenantes de la gouvernance de la mobilité européenne et internationale à l'échelle régionale. Elle y siégera aux côtés de partenaires associatifs et institutionnels engagés sur les programmes européens de mobilité, ainsi que dans le Comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes. A travers cette plateforme, la Ville de Strasbourg contribuera à permettre aux jeunes d'être mieux informés et d'identifier les différents dispositifs à intégrer dans leur parcours.

- **Lancement du Comité de pilotage Jeunesse Européenne et internationale :**

A l'invitation de la ville de Strasbourg et du Conseil de l'Europe, de nombreuses associations et institutions partenaires se sont réunies, Jeudi, 17 Décembre 2015 au Lieu d'Europe, pour le lancement du Comité de Pilotage Jeunesse Européenne et Internationale.

Présidée par Nawel RAFIK-ELMRINI, Adjointe au Maire en charge des relations européennes et internationales, cette instance nouvelle a vocation à réunir à échéances régulières toutes les forces de progrès de notre territoire qui souhaitent unir leurs efforts afin de renforcer la place de Strasbourg en tant que lieu de rendez-vous de la Jeunesse européenne. La réunion de lancement a permis de présenter les actions récentes menées par la Ville de Strasbourg dans ce domaine, ainsi que les orientations renforcées pour la période 2016-2020, notamment dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté européenne et de la mobilité internationale des jeunes.

Les membres du Comité de Pilotage ont adopté un premier plan d'actions commun, portant sur la diffusion à l'échelle locale du Mouvement contre le Discours de Haine, initié en 2013 par le Conseil de l'Europe pour sensibiliser les jeunes Strasbourgeois aux dangers que représentent, sur Internet, les discours de haine racistes, discriminatoires, sexistes, fondés sur l'identité de genre ou incitant à la radicalisation.

4- L'accueil des institutions européennes et des délégations internationales

4.1- Accueil des institutions européennes

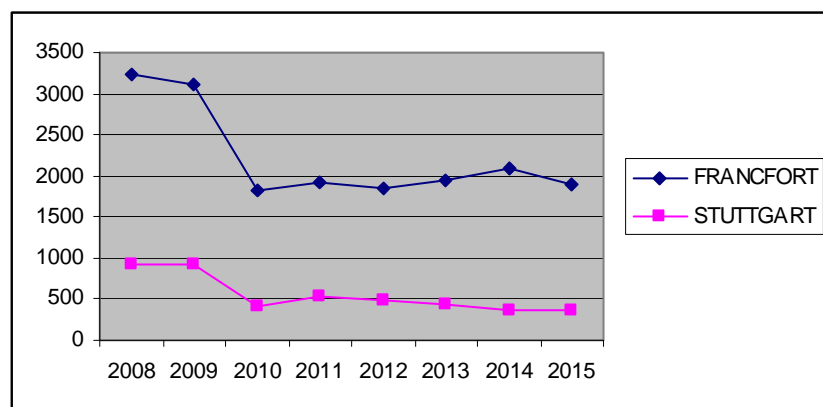
Au sein de la DREI, le Pôle Accueil des institutions européennes et des délégations internationales (AIEDI) est chargé de l'organisation des transferts des parlementaires lors des sessions plénières du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

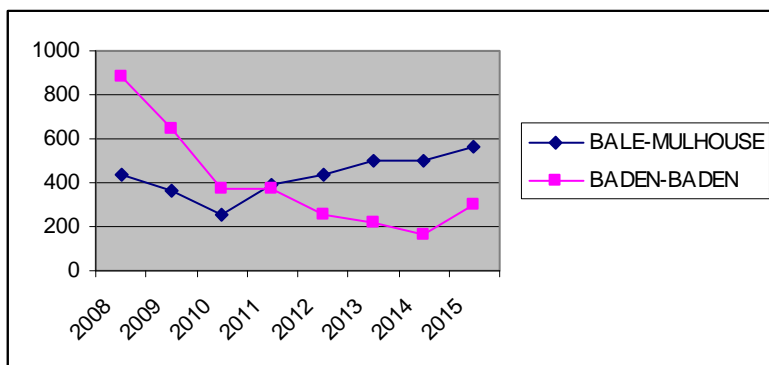
Au cours de chacune des 11 sessions du Parlement européen de 2015 l'équipe du pôle (4 agents permanents, 1 agent de l'OTSR, 2 vacataires en moyenne par session) est mobilisée au sein des bureaux d'accueil et d'information de la Ville des bâtiments Louise Weiss et Winston Churchill du Parlement européen.

- **Gestion des transports des Membres du Parlement européen**

En 2015, le Pôle AIEDI a organisé le transport pour **3021** députés européens (allers et retours), depuis et vers les aéroports de Francfort (1902), Stuttgart (354), Bâle-Mulhouse (564) et Baden-Baden (301) – **soit une moyenne de 260 transferts par session** (chiffre en légère hausse par rapport aux années précédentes ; une moyenne de **258** transferts en 2013 est constatée et de **253** en 2014). On constate par rapport à 2014 une légère réduction du nombre d'arrivées à Francfort et Stuttgart, mais une hausse du nombre d'arrivées à Bâle-Mulhouse et une très forte hausse du nombre d'arrivées à Baden-Baden (pas loin du double).

Statistiques annuelles: nombre de passagers par aéroport								
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
FRANCFORT	3244	3099	1816	1908	1849	1948	2087	1902
STUTTGART	921	928	425	531	497	430	362	354
BALE-MULHOUSE	435	367	253	392	438	496	501	564
BADEN-BADEN	880	650	373	370	259	217	165	301
TOTAL	5480	5044	2867	3201	3098	3091	3115	3121





- **Nationalité des députés européens transportés :**

Sur les 3121 députés transportés en 2015, les **412 Britanniques**, les **318 Polonais** et les **296 Italiens** arrivent en tête des personnes transportées.

A l'aéroport de Francfort, chaque lundi de la session plénière, un agent de la Ville accueille les députés européens au Terminal 1 (au niveau du Welcome Center) et les aide à rejoindre Strasbourg dans les meilleures conditions au moyen des transports (cars ou taxis) pris en charge par la Ville de Strasbourg et le Conseil Général du Bas-Rhin.

CTS - Transports

Au cours de chaque session, la Ville organise avec la CTS un service quotidien de transport en bus (navettes régulières aller-retour entre la gare centrale et les institutions européennes), mis gracieusement à disposition des parlementaires et des personnels du Parlement et du Conseil.

Pendant la session plénière du PE, un service de car assure chaque matin le transport entre différents hôtels et le bâtiment Louise Weiss.

Présence à Bruxelles

Un agent d'accueil est également présent au bureau d'accueil de la Ville de Strasbourg au Parlement à Bruxelles la semaine qui précède la session plénière à Strasbourg du lundi après-midi au jeudi.

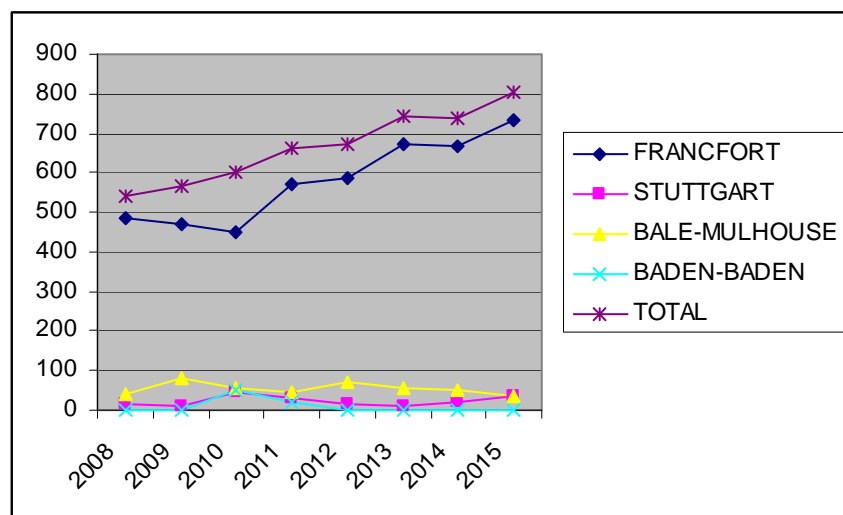
En moyenne en 2015, **51 personnes par session** ont fréquenté le bureau pendant les heures d'ouverture (contre 61 personnes en moyenne par session en 2014).

- **Gestion des transports des élus membres de l'APCE**

En 2015 le Pôle AIEDI a organisé le transport pour **804 Membres** de l'APCE (allers et retours), depuis ou vers les aéroports de Francfort (731), Bâle-Mulhouse (36), Stuttgart (36), Baden-Baden (1) – **soit une moyenne de 201 transferts par session** (contre une moyenne de 185 transferts par session en 2014).

Statistiques: évolution du nombre de passagers par aéroport

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
FRANCFORT	486	470	451	572	586	674	666	731
STUTTGART	17	11	44	29	13	10	22	36
BALE-MULHOUSE	40	83	57	44	72	58	50	36
BADEN-BADEN	0	1	49	18	0	0	0	1
TOTAL	543	565	601	663	671	742	738	804



Nationalité des membres de l'APCE transportés :

En 2015, sur les 804 Membres de l'APCE transportés, les **Grecques** (105), les **Finlandais** (84) et les **Suédois** et **Autrichiens** (60) arrivent en tête des personnes transportées.

• Salon Etoiles – Aéroport de Strasbourg

A l'aéroport de Strasbourg, un salon d'accueil, le « **Salon Etoiles** », est réservé aux parlementaires du Parlement européen et aux Membres de l'APCE. Ce salon propose des rafraîchissements, des journaux français et internationaux.

Total fréquentation du Salon Etoiles en 2015 :

1793 personnes pour le Parlement européen soit une moyenne de 149 personnes par session (contre **1448 personnes en 2014**).

128 personnes pour l'APCE soit une moyenne de 32 personnes par session

Coût global pour le Salon Etoiles en 2015 : 17 919,72 contre 16 603,10 € en 2014)

N.B. : la décision a été prise en juillet 2014 de fermer le Salon Etoiles le vendredi lors des sessions du Parlement européen en raison de la très faible fréquentation du salon. L'augmentation du coût en 2015 résulte d'une augmentation de la fréquentation globale du salon et du fait qu'en 2014 il n'y avait que 11 sessions parlementaires en raison des élections européennes du mois de mai.

- **Euraccueil (gestion des demandes d'hébergement)**
Un total de 4 590 nuitées a été comptabilisé en 2015 contre 10 930 nuitées en 2014.
- **Plusieurs facteurs expliquent cette forte baisse en 2015 :**
 - l'absence d'évènements hors session parlementaire : en 2014, 2 réunions ACP-EU (en mars et en novembre) ont été organisées à Strasbourg pour un total de 1525 + 1153 = 2678 nuitées
 - la baisse globale du volume de réservations dont nous avons déjà parlé et qui se vérifie également au travers des demandes de transports pour les députés
 - la baisse très importante du nombre de réservations demandées par l'agence BCD Travel du Parlement et par ricochet du nombre de réservations chez Euraccueil : un exemple sur une session, celle de septembre 2014, sur un total d'environ 700 nuitées, plus de 400 nuitées venaient de BCD Travel), alors qu'en septembre 2015 par exemple, seulement une quinzaine de nuitées venaient de BCD Travel (sur un total de 461 nuitées). Sur l'année 2015, le nombre de réservations demandées par BCD a varié entre 5 et 20 maximum (donc entre 15 et 60 nuitées maximum)
En 2014, voire les années précédentes, il est fort probable que le nombre total de réservations demandées par BCD Travel constituait entre la moitié et 75 % des réservations d'Euraccueil
 - la baisse très importante de réservations de groupe par rapport à 2014 : en 2015, seulement 4 groupes pour un total de 237 nuitées, dont 2 groupes demandés par BCD contre 16 groupes en 2014, pour un total de 892 nuitées, dont 9 groupes demandés par BCD)
 - la montée en puissance des prestataires internet : booking et airbnb en tête, mais également trivago, mercy travel (de plus en plus d'emails en ce sens), phénomène en partie accentué par le facteur des restrictions budgétaires du Parlement
 - les restrictions budgétaires du Parlement : beaucoup d'assistants/assistantes parlementaires et de fonctionnaires ne viennent plus à chaque session et se relaient entre collègues le cas échéant
 - le contexte institutionnel : l'absence de consultation systématique du Parlement par la Commission européenne et une activité plus faible engendre un certain mécontentement chez les députés (plusieurs articles de presse en témoignaient en 2015)

4.2- Accueil, programme et accompagnement de délégations internationales à Strasbourg

Le Pôle AIEDI est chargé, en collaboration avec le service du Protocole, de l'organisation des réceptions, visites et évènements liés à la présence des institutions européennes :

- **Réception à l'intention de groupes invités à Strasbourg par des membres du Parlement européen ou de l'APCE**

28/04/2015 Délégation de Münster invitée

de M. le Dr. Markus PIEPER, député européen

28/04/2015 Délégation néerlandaise -CDA Seniors South-Holland- invitée

de M. Wim Van de CAMP, député européen

- 29/04/2015 Délégation de la SPD Schleswig-Holstein invitée de Mme Ulrike RODUST, Députée européenne
- 20/05/2015 Délégation invitée du Professeur Dr. Dietmar KÖSTER, Député européen
- 09/06/2015 Délégation en provenance de Sachsen, circonscription électorale de M. Hermann WINKLER, député européen
- 09/06/2015 Délégation néerlandaise en provenance de la région de Waarden, invité de M. Wim Van de CAMP, député européen
- 10/06/2015 Groupe en provenance de Slovaquie, invité de M. Miroslav MIKOLASIK, député européen
- 10/06/2015 Délégation de Polizisten der Polizeiinspektion de Weimar invitée par M. Dieter L. KOCH, député européen
- 03/07/2015 Délégation de parlementaires nationaux et européens, conduite par M. Rainer WIELAND, Vice-président du Parlement européen
- 07/07/2015 Délégation en provenance de Sachsen, circonscription électorale de M. Hermann WINKLER, député européen
- 09/07/2015 Délégation de Europa Interessierte aus THÜRINGEN, invitée de M. Dieter L. KOCH, Vice-président de la commission des transports et du tourisme du Parlement européen
- 08/09/2015 Délégation en provenance de Sachsen, circonscription électorale de M. Hermann WINKLER, député européen
- 09/09/2015 Délégation du -SPD-Unterbezirk Hamm-, invitée du Professeur Dr. Dietmar KÖSTER, Député européen
- 30/09/2015 Délégation de la -CDU Rendsburg-Eckernförde, invitée du Professeur Dr. Johann WADEPHUL, Membre APCE Groupe du Parti populaire européen
- 07/10/2015 Délégation de -Musikbeauftragten und Chorleitern aus Bayern- invitée de M. Arne GERICKE, député européen
- 08/10/2015 Délégation de Europa Interessierte aus THÜRINGEN, invitée de M. Dieter L. KOCH, député européen
- 26/10/2015 Délégation de la circonscription électorale de M. le Dr. Markus PIEPER, député européen
- 27/10/2015 Délégation du Yorkshire invitée de M. Richard CORBETT, Député européen
- 28/10/2015 Délégation de la SPD Schleswig-Holstein invitée de Mme Ulrike RODUST, Députée européenne

• **Autres évènements, accueil et réceptions**

- 12/01/2015 Réunion COEURS suivie d'une réception
- 13/01/2015 Accueil de M. DORFMANN nouveau Président de l'APE
- 14/01/2015 Vœux aux Députés du Parlement européen et aux Institutions de l'Union européenne
- 28/01/2015 Déjeuner en l'honneur des femmes parlementaires et des épouses de Parlementaires du Conseil de l'Europe.
- 28/01/2015 Vœux aux Membres de l'APCE et aux Institutions du Conseil de l'Europe
- 10/02/2015 Réception à l'intention d'étudiants du Collège de Bruges
- 13/03/2015 Réception à l'intention des stagiaires du Conseil de l'UE
- 25/03/2015 Réception offerte à l'occasion de la 28^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

- 21/04/2015 Réception à l'issue de la cérémonie de remise du Prix du Musée du Conseil de l'Europe
- 22/04/2015 Déjeuner en l'honneur des femmes parlementaires et des épouses de Parlementaires du Conseil de l'Europe.
- 27/04/2015 Réunion plénière Task Force
- 09/05/2015 Journée de l'Europe et levée de drapeaux
60ème anniversaire du drapeau européen
- 21/05/2015 Levée des drapeaux en l'honneur de la présidence de la Bosnie-Herzégovine au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe suivie d'une réception
- 28/05/2015 Inauguration des bancs de l'Europe suivie d'une réception
- 24/06/2015 Déjeuner en l'honneur des femmes parlementaires et des épouses de Parlementaires du Conseil de l'Europe.
- 09/09/2015 Cérémonie de remise de la médaille d'honneur de la ville de Strasbourg à Mme Ensaf HAIDARépouse de M. Raïf BADAWI, suivie d'une réception
- 10/09/2015 Inauguration de l'Ecole Européenne de Strasbourg
- 30/09/2015 Déjeuner en l'honneur des femmes parlementaires et des épouses de Parlementaires du Conseil de l'Europe.
- 31/10/2015 Visite officielle de M. Harlem DESIR,
Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes
- 10/11/2015 Inauguration du tram aux couleurs de la Bulgarie
- 10/11/2015 Levée des drapeaux européen et bulgare en l'honneur de la présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe suivie d'une réception
- 16/11/2015 Vernissage de l'exposition -Les non bulgares- (Bulgarie)
suivi d'une réception
- 23/11/2015 Réunion du Comité pour l'Europe de et à Strasbourg (COEURS)
- 23/11/2015 Réception en l'honneur du Médiateur européen à l'occasion du 20ème anniversaire de l'institution du Médiateur européen.
- 14/12/2015 Réception à l'occasion de la remise de la FLAMME DE LA PAIX amenée par une délégation autrichienne conduite par M. Paul RÜBIG, Député européen autrichien
- 15/12/2015 Vernissage de l'exposition prix Sakharov suivie d'une réception
- 15/12/2015 Organisation d'une visite du musée T. Ungerer pour l'équipe de cartooning for Peace
- 15/12/2015 Projection du film "caricaturistes, fantassins de la démocrate", Cartooning for Peace
- 16/12/2015 Conférence SAKHAROV
- 16/12/2015 Réception organisée dans le cadre du prix Sakharov

4.3- Visites et évènements au Parlement européen et au Conseil de l'Europe

13 janvier 2015 – la réception offerte par Mme Nawel Rafik-Elmrini aux journalistes et la presse du Parlement européen a bien été organisée mais finalement annulée à la dernière minute à cause des attentats de Paris

14 janvier 2015 – Vœux du Nouvel an au PE

28 janvier 2015 - Vœux du Nouvel an au CE

23 avril 2015 – Visite du PE de délégations (municipalités) de l'Algérie et Tunisie

9 juillet 2015 – Visite du PE de l'Association DIRCAB et leur assemblée générale sur place (M. Pennetier)

Septembre 2015 – « European week of sport » du PE à Strasbourg – prévue et annulée

5 octobre 2015 – visite du PE – projet EYE

18 – 20 octobre 2015 – séminaire du Réseau de Ressources Protocolaires

28 octobre 2015 – Fête des vendanges au PE organisée par les associations européennes de Strasbourg (parrainage de Mme Anne Sander)

16 – 21 novembre 2015 – Forum mondial de la Démocratie au CE

Novembre 2015 – EUROMEDSCOLA prévue et finalement annulée

16 décembre 2015 – Conférence et réception pour M. Raif BADAWI, lauréat du Prix Sakharov 2015 du PE

Décembre 2015 – Flamme de la paix – la cérémonie à la Place Kléber a été annulée mais la réception a été maintenue.

4.4- Activités spécifiques au Parlement européen

- **Sécurité et accréditations**

Suite aux attentats de Paris au début de l'année, des changements importants sont intervenus en 2015 au niveau de la Sécurité au Parlement européen. Et le tout a encore évolué avec plus de sécurisation après ceux perpétrés en novembre dernier. Le travail au quotidien s'en ressent et la difficulté s'accroît encore lors des sessions. Par ricochet, les accréditations sont dorénavant plus complexes à obtenir.

Ainsi, depuis le mois de septembre, grâce à notre bonne collaboration et le soutien de nos interlocuteurs du PE à différents niveaux, nous avons pu obtenir pour des personnes encadrantes pendant les sessions à Strasbourg, des nouveaux badges de catégorie RA-PA (autorités régionales et politiques) à la place des anciens qualifiés « firme » ce qui nous facilite grandement le travail sur place, surtout en ce qui concerne les déplacements et contrôles.

Notre collaboration avec la Présidence, le Secrétariat Général et la Sécurité du Parlement européen en particulier, dans ce domaine sensible est toujours excellente.

- **Vélocation**

En 2015, 705 vélos ont été loués au Parlement européen dont 102 par les députés (14.45 % du total).

Le total fait globalement 5.6 % de plus de vélos empruntés qu'en 2014 (667 en 2014).

La location est en progression constante mais l'intérêt des députés semble stable malgré le rajout des vélos électriques qui leur sont spécialement destinés.

La politique du PE dans ce domaine encourage à poursuivre le développement du service. Le PE collabore avec nous dorénavant régulièrement en s'occupant des réparations et entretien du parc existant et de la logistique des lieux.

Le Véloservice au Parlement a actuellement 50 vélos PVA (de la Ville) et 26 vélos du PE dont 6 vélos électriques avec leurs chargeurs (destinés exclusivement aux députés avec un document de location à signer en deux langues et loués finalement sans caution). Ces derniers ont commencé à être empruntés régulièrement seulement à partir du printemps 2015 et leur succès est mitigé.

En plus, il y a 20 vélos en réserve au parking WIC. Ceci complèterait, en cas de besoin particulier, notre stock de 76 vélos déjà disponibles sur place côté LOW.

Certains députés sont demandeurs réguliers de ce moyen de transport et nous en réservons spécifiquement quelques-uns pour des personnes « fidèles », ce qui est très apprécié.

Le seul « bémol » rencontré cette année sont les restrictions d'accès dues au renforcement de sécurité en général depuis les attentats de Paris (par exemple : le véhicule de service du personnel encadrant de la Ville n'est plus admis à l'intérieur).

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, la location sur place a été définitivement arrêtée en 2014. Pour de rares demandes des fonctionnaires du Conseil de l'Europe, il est proposé d'utiliser le VELHOP à l'arrêt Boecklin, qui est le plus proche ou bien en ville.

- **Fleurs et cadeaux offerts aux députés européens**

Avec la fin de la 7^{ème} législature du Parlement européen, la décision a été prise d'arrêter d'offrir des fleurs de bienvenue aux vice-présidents, questeurs et présidents des groupes politiques. Désormais la Ville n'offre des fleurs qu'au Président du Parlement européen et au Président de la Commission européenne à chaque session à Strasbourg. Par contre, on continue à fleurir les deux bureaux d'accueil de la Ville de Strasbourg au LOW et au WIC, comme par le passé.

Des cadeaux d'anniversaire pour les députés ont été supprimés également à partir de septembre 2014 ; ceci aussi bien pour le PE que pour le CE.

- **Sapin de Noël au PE**

Cette année, avec le concours du Service des Espaces Verts, nous avons pu renouveler toute la décoration pour le sapin de Noël placé dans l'Agora Geremek au LOW, offert par tradition, depuis des années maintenant, au Parlement européen. Une plaque : « Offert par la Ville de Strasbourg » a pu être réalisée par la Ville.

5- Lieu d'Europe

Pour sa 1^{ère} année pleine, le Lieu d'Europe a accueilli **21 197 visiteurs**.

Parmi ces visiteurs, on dénombre :

30% de scolaires et 70% d'individuels.

86% de français et 14% d'étrangers.

Les scolaires : 5260 d'entre eux (83%) sont venus pour des activités réalisées par le Centre d'Information sur les Institutions européennes (215 activités), et 1 110 (17%) sont venus visiter l'exposition permanente ou pour une animation proposée par le Lieu d'Europe.

La répartition des ateliers du CIIE est la suivante :

- 22 Eurovoyageur 9-12 ans,
- 51 Destination Europe 13-18 ans,
- 39 Eurodéfi 9-18 ans,
- 78 Europe à la trace 9-18 ans,
- 11 Eurocapitale 14-18 ans,
- 14 Conférences –adultes,

Les visiteurs individuels (14 827) : ils viennent soit en visite libre, soit pour une activité programmée en soirée ou le week-end. Le programme d'activités grand public fut très varié, avec notamment :

- 14 expositions temporaires,
- 15 conférences,
- 6 projections de films,

- 12 visites de l'exposition permanente,
- 6 séances pédagogiques « Teach me l'Europe »,
- 21 ateliers de langues (allemand et anglais),
- 3 concerts,
- 3 visites du quartier européen et animations de Noël européens,

L'un des temps forts de l'année fut la **fête de l'Europe** du mois de mai, où de multiples animations ont été proposées autour de 5 week-ends thématiques :

- « Les institutions sont à l'honneur et le Lieu d'Europe fête son 1^{er} anniversaire »
- « Grande fête populaire pour la journée de l'Europe »
- « L'Europe et le monde, dans le cadre de l'année européenne du développement »
- « L'amitié franco-allemande et la paix entre les peuples »
- « Bienvenue aux jeunes autour de la mobilité européenne et internationale »

En plus des activités grand public, le Lieu d'Europe a également accueilli de nombreuses **rencontres organisées par des associations ou partenaires** :

- Associations européennes (Collectif Europe, Ensemble pour l'Europe de Strasbourg, Réseau express jeunes, Europhiles, Kartier Nord...),
- Conseil de l'Europe, Centre européen de la jeunesse, Master class sur les Droits de l'homme, Parlement européen des jeunes, Rectorat, ENA...

Pendant les vacances d'été, des **chasses au trésor et un salon de lectures européennes** ont été proposées dans le parc.

La programmation du Lieu d'Europe s'inscrit dorénavant dans les grands événements de la région : Fête de l'Europe, Bibliothèques idéales, Forum Mondial de la démocratie, Prix Sakharov...

Les partenariats suivant ont été développés :

- Université de Strasbourg (cycle de conférences-débat « l'Europe en questions »)
- CIIE (cycle de séances pédagogiques « Teach me l'Europe » 1 dimanche par mois)
- Conseil de l'Europe et Centre européen de la Jeunesse (campagne de lutte contre le discours de haine)
- Goethe Institut (conférences et événements)
- Maison de l'Image (projections de films suivies de débats)
- Académie de Strasbourg

Enfin, concernant la communication, le nombre de fans du Lieu d'Europe sur Facebook était de 1826 au 31/12/2015.

6- Coopération décentralisée et partenariats internationaux extra-européens

Les partenariats avec Jacmel en Haïti (1991), Fès au Maroc (1999), et Douala au Cameroun (2005) sont menés en étroite collaboration avec l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), structure associative régionale inédite et Réseau Régional Multiacteurs (RRMA) qui permet de mutualiser les ressources humaines et financières des collectivités locales alsaciennes actives dans les pays du Sud.

De nouvelles coopérations ont été engagées depuis 2008 avec Kayseri (Turquie), Vologda (Russie), Udaïpur (Inde), Nankin (Chine) et notamment en 2015 avec Oran (Algérie), Kairouan (Tunisie).

Cette « diplomatie de villes », complémentaire à l'action des Etats et des acteurs non-étatiques, doit contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable adoptés par l'ONU en septembre 2015¹, succédant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000. Elle renforce le dialogue « Nord-Sud » et la solidarité entre les populations. Elle contribue enfin à faire entendre la voix de Strasbourg, capitale démocratique et parlementaire de l'Europe et des Droits de l'Homme dans le monde, au-delà des frontières européennes.

La coopération décentralisée se distingue par son engagement sur la durée qui permet des échanges réguliers et structurants. La proximité entre collectivités et la connaissance fine du territoire qui en découle favorise la mise en place d'échanges concrets qui ont un impact sur les populations et leur vie quotidienne.

Concrètement les partenariats de la ville de Strasbourg se traduisent par :

- la mobilisation d'expertise interne dans différents domaines (élus et techniciens)
- la mobilisation d'acteurs du territoire permettant d'enrichir les partenariats et de les ancrer dans la ville
- l'organisation d'événements et de rencontres permettant d'impliquer les populations

La ville de Strasbourg renforce par ailleurs sa position de ville européenne et internationale grâce à ses jumelages avec les Villes de Boston aux Etats-Unis (1960), Leicester au Royaume-Uni (1960), Stuttgart (1962) et Dresde (1990) en Allemagne, ainsi que Ramat-Gan en Israël (1991).

Les jumelages contribuent au rayonnement européen et international de Strasbourg au travers des multiples échanges associatifs, culturels, sportifs, scolaires et universitaires mis en œuvre par les partenaires locaux et soutenus par la Ville, ainsi que des échanges d'expérience permettant de mettre en valeur l'expertise de Strasbourg sur certains enjeux phares comme les transports, l'innovation, ou encore la petite enfance et les personnes âgées.

6.1- Relations avec le monde arabe

La collectivité a poursuivi son soutien aux associations locales (notamment Alsace-Syrie) et nationales soutenant le peuple syrien, durement éprouvé par la guerre civile.

Au cours de la 28ème session du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux (CPLRE) du Conseil de l'Europe à Strasbourg du 25 mars 2015, un débat a été organisé sur « les villes contre le terrorisme ». A cette occasion, M. Mustapha Abdi, Maire de Kobané, ville syrienne à la frontière turque, invité par le CPLRE sur initiative de la Ville de Strasbourg, a parlé de la situation dramatique prévalant sur ce territoire depuis les attaques de l'Etat islamique en 2014. Le Bureau du CPLRE a déploré officiellement la situation et lance un appel à « tous les Etats

¹ Le 25 septembre 2015, les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'objectifs de développement durable pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous** dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. Les villes sont particulièrement concernées par l'ODD n°11 « bâtir des villes durables ».

membres et les partenaires internationaux à intensifier leur soutien aux agences de l'ONU et aux pays voisins de la Syrie en élargissant l'aide humanitaire à la population syrienne ».

La ville de Strasbourg a voté une subvention lors du Conseil Municipal de décembre 2015 d'un montant de 20 000 € en faveur de Handicap International qui organise depuis le printemps 2015 des campagnes de sensibilisation pour limiter les risques d'accident et a commencé des actions de dépollution des engins explosifs de guerre sur le territoire syrien.

M. Walid KHALIL, membre du conseil exécutif du Mouvement social démocratique du Kurdistan syrien, a participé (sur les conseils de M. Mustafa Abdi, co-Maire de Kobané empêché) au Forum Mondial de la Démocratie (FMDS) en novembre 2015. Cette présence s'inscrivait dans la continuité du soutien apporté par la ville de Strasbourg au peuple syrien.

Le soutien et relais aux actions de sensibilisation d'Alsace-Syrie (mobilisation politique, action culturelle) se poursuit. Une conférence de Nicolas HENIN, journaliste-reporter, ex-otage en Syrie, a été proposée par l'association dans le cadre du FMDS (cf. infra).

Le déplacement du Maire en octobre 2015 en Israël et en Palestine a permis d'ouvrir la voie à la recherche d'un partenariat avec une ville palestinienne à identifier.

- **Dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg**

Des représentants élus et techniciens et des jeunes citoyens de nos villes partenaires de Fès, Kairouan, Oran, Douala, Vologda et Stuttgart ont pu participer activement à la 4^{ème} édition du Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg qui s'est tenue du 18 au 20 novembre 2015 en présence de nombreuses hautes personnalités internationales sur le thème "Liberté vs contrôle : pour une réponse démocratique".

- **Partenariat avec Kayseri, Turquie**

Des élections municipales se sont déroulées au mois de juin 2015 en Turquie. Mustafa CELIK (AKP) est depuis lors le nouveau Maire de la Ville. Quelques échanges épistolaires ont permis aux deux maires de réaffirmer leur volonté de poursuivre les échanges entre Strasbourg et Kayseri.

6.2- Echanges avec Nanjing, Chine

L'année 2015 a été marquée par la poursuite des échanges sur volet « transports » de la convention de partenariat (signée en septembre 2013) avec l'organisation d'actions en lien avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS).

Suite à des ateliers sur le tramway à Strasbourg, et Shanghai en 2014, en collaboration avec l'ENSAS, l'Université de Tongji de Shanghai et le groupe Systra, un atelier similaire s'est tenu à Nankin en octobre 2015 en partenariat avec la *South East University* de cette ville, intitulé « Nouveaux projets de tramway à Nanjing : insertion urbaine et paysagère ». Un élu strasbourgeois a pris part aux échanges. Des contacts ont été pris à cette occasion afin d'approfondir les échanges, notamment avec l'Alliance Française de Nankin.

Les échanges de l'ENSAS avec la Chine constituent les prémices de la création d'une « Chaire franco-chinoise sur les mobilités métropolitaines intelligentes » qui rassemblera universités et entreprises.

La ville de Strasbourg a par ailleurs poursuivi son soutien aux échanges scolaires entre l'Ecole Expérimentale Internationale de Nankin et le collège international de l'Esplanade.

En mai 2015, une délégation de conservateurs de musée venant de notre ville partenaire a été accueillie à Strasbourg pour une visite d'étude sur les musées de la Ville, dans le cadre du projet de création d'un musée historique sur la période impériale, à Nankin.

Enfin, des flutistes originaires de Nankin se sont produits à Strasbourg à l'occasion du Festival des Sacrées journées de Strasbourg en novembre 2015.

6.3- Partenariat avec Jacmel, Haïti

L'année 2015 a permis de poursuivre les échanges engagés avec le SGCPJ (Service de Gestion des Centres Préscolaires de Jacmel) sur l'appui au fonctionnement et à la gestion de cette structure, en association étroite avec l'IRCOD (Institut Régional de Coopération Développement) et le service Petite enfance de la collectivité suite à une mission de terrain en 2014. Celle-ci a permis de dresser un diagnostic précis du fonctionnement du SGCPJ et de proposer quelques pistes d'actions :

- le renforcement de la formation des moniteurs du SGCPJ : 2 directrices de crèches du SGCPJ ont mené, à l'été 2015, une mission de partage d'expériences à Strasbourg. A travers des immersions au sein de structures d'accueil de la petite enfance, elles ont abordé différentes approches pédagogiques, axées notamment sur le respect du rythme et des besoins de l'enfant.
- la mise en place d'un dispositif de restauration dans les centres préscolaires. C'est dans cette perspective que la ville de Strasbourg a versé une subvention de 5000 € au SGCPJ suite au vote du Conseil municipal de décembre 2015 pour permettre la mise en place d'une restauration au jardin d'enfants « Le Soleil ».

La ville continue par ailleurs à développer des actions de partenariat avec l'école de musique de Jacmel : un professeur de saxophone a participé en juillet 2015 au camp d'été organisé chaque année à Jacmel et un moniteur de tuba a passé deux mois à Strasbourg à l'automne pour bénéficier d'une formation pédagogique et musicale au Conservatoire de Strasbourg et dans les écoles de musique de la ville.

6.4-Douala, Cameroun

La coopération avec la Communauté urbaine de Douala (CUD) a connu un nouvel essor en 2015 autour du lancement du projet de drainage pluvial de Douala (47 km de drains pluviaux – 140M€) démarré en mai. Ce projet se traduit par une implication importante d'agents des services de l'assainissement et géomatique et connaissance du territoire (GCT).

La démarche de coopération a aussitôt démarré par une mission avec l'IRCOD intégrant le séminaire de lancement multi-acteurs de ce projet (ministères, CUD, communes d'arrondissement et quartiers traversés par le projet de drainage). Une dimension urbaine forte a été donnée au projet intégrant des techniques alternatives devant continuer à une meilleure prise en compte du développement durable à Douala par les divers services impliqués

Une orientation plus stratégique a été donnée au SIG de la CUD autour des problématiques de l'assainissement et de divers risques urbains présents à Douala, parmi lesquels la protection contre les inondations.

La structuration des services de la maîtrise d'ouvrage et l'intégration dans le projet des services de maintenance des réseaux ont été les points saillants de cette mission.

Une seconde mission liée davantage à l'engagement concret des travaux prioritaires d'assainissement, à la structuration des services de maintenance et de la maîtrise d'ouvrage, pilotée par l'IRCOD, a eu lieu en novembre 2015 avec un agent du service assainissement de la collectivité. Elle a permis de croiser le projet d'assainissement pluvial avec d'autres projets en cours de lancement sur Douala (30 M€ de latrines publiques et privées- assainissement individuel - piloté par la Banque mondiale) et un important projet d'assainissement collectif (stations d'épuration) qui sera conduit par un consortium chinois. L'articulation et la mise en cohérence de ces divers projets sur la base d'un schéma directeur en assainissement à mettre à jour est un réel défi pour Douala sur lequel notre expertise est précieuse.

Depuis le lancement du projet, le service GCT a apporté un appui à distance précieux et apprécié au lancement des travaux de cartographie aérienne (orthophotographie), phase essentielle à la production du SIG et à l'animation du partenariat déjà initié par les services de la CUD avec leurs partenaires gestionnaires des réseaux publics-privés.

6.5-Fès, Maroc

Des élections municipales se sont tenues au Maroc en septembre 2015. C'est le candidat du Parti Justice et Développement, ministre de l'Économie et des Finances marocain, chargé du Budget, Driss El Azami qui a remporté la mairie de Fès.

Deux nouveaux élus, Mme Btissam DAHMANI-IDRISSI, Adjointe au maire en charge des relations internationales et M. Mohammed EL HARTI, 3^{ème} vice-président du Conseil de la commune de Fès en charge du budget sont venus à Strasbourg à l'occasion du FMDS de novembre afin de prendre un premier contact avec leurs homologues strasbourgeois et d'affirmer leur volonté de poursuivre la coopération par la signature d'une nouvelle convention de partenariat courant 2016.

Dans le domaine de la Culture, l'arrivée en septembre 2015 de Christophe STEYER, ancien secrétaire général de la MISHA à Strasbourg, à la tête de l'Institut Français de Fès devrait permettre de développer les échanges, notamment par la mise en place d'une résidence d'artiste entre les deux villes.

Un séminaire jeunesse rassemblant des associations et jeunes participants de Fès (et un jeune d'Oran) s'est tenu les 19 et 20 novembre 2015, à l'occasion du Forum Mondial de la Démocratie de Strasbourg. L'objectif était de susciter l'échange et la rencontre, de tisser des liens pérennes et de mettre en place des échanges de jeunes grâce aux opportunités financières offertes par le programme européen Erasmus +, ouvert à la Méditerranée.

C'est l'Association Migration, Solidarité et développement (AMSED) qui a organisé cet échange, s'appuyant sur les relations établies de longue date (2000) avec l'association ESD (Espace Solidarité et Développement) basée à Fès. Les élus de Strasbourg, Fès, Kairouan et Oran ont ouvert ensemble la rencontre le 19 novembre au matin et pris le temps d'un échange

avec les participants. Chacun a insisté sur l'importance des échanges impliquant les jeunes des 4 villes.

Par ailleurs l'AMSED a bénéficié de l'appui de la Strasbourg pour la mise en place d'ateliers d'apprentissage pour des enfants des rues au métier de la boulangerie-pâtisserie, complétés de formations portant sur la création et la conduite de micro-entreprises en vue de leur insertion sociale et économique dans la région de Fès.

Concernant les autres échanges associatifs, la ligue d'Alsace de Taekwondo a accueilli à Strasbourg quinze sportifs de Fès pour un stage d'entraînement sportif et un tournoi en mars 2015.

6.6- Oran, Algérie

2015 a été marquée par la signature en avril d'une convention de partenariat avec la ville d'Oran portant sur les thématiques de :

- mise en valeur du patrimoine en lien avec l'aménagement urbain,
- jeunesse et citoyenneté,
- environnement et amélioration du cadre de vie,
- formation administrative dans des domaines répondant aux besoins et attentes des deux parties.

Une délégation oranaise conduite par M. Nour-Eddine BOUKHATEM, Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran, et M. Abdelghani ZAALANE, Wali de la Wilaya d'Oran, étaient à Strasbourg pour l'occasion.

M. Larbi CHAHED, Recteur de l'Université d'Oran, les accompagnait pour rencontrer son homologue strasbourgeois. Les échanges ont été très fructueux et quelques pistes concrètes d'actions ont pu être identifiées : appui à la mise en place d'un centre de simulation pour la faculté de médecine à Oran, formation de personnel des universités, accueil d'un ou deux doctorants à l'UDS, etc.

Le Président de l'Université de Strasbourg a souligné le contexte très favorable pour ces échanges : collaboration efficace du Consulat d'Algérie à Strasbourg, volonté de la ville d'impliquer les acteurs de son territoire dans ce nouveau partenariat (stratégie partagée) et l'appui qu'elle peut ainsi fournir aux échanges qui en découleront (bourses, accueils des étudiants, etc.), liens économiques forts entre l'Alsace et l'Algérie (club d'amitié impliquant de nombreuses entreprises).

Le consulat général d'Algérie à Strasbourg a contribué à sensibiliser le public à ce nouveau partenariat en proposant notamment un concert de raï oranais au public strasbourgeois (Cheb Tarek, originaire d'Oran).

M. Nour-Eddine BOUKHATEM est revenu à Strasbourg pour le Forum Mondial de la Démocratie de novembre pour poursuivre et approfondir les échanges entre les deux villes.

6.7- Kairouan, Tunisie

L'année 2015 a été marquée par la signature en avril d'une convention de partenariat avec la ville de Kairouan, concomitamment à la signature de la convention avec la Ville d'Oran. Le Maire de Kairouan, M. Lassad GHDAMI, conduisait la délégation.

La convention de partenariat porte sur deux thématiques :

- le renforcement de la démocratie locale, à travers des actions visant à promouvoir la participation et l'expression de chacun et à permettre ainsi une citoyenneté plus active, et ce en lien avec le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe du Conseil de l'Europe,
- l'amélioration du cadre de vie, dans une optique de développement durable des deux villes, au service de leurs habitants.

La coopération entre Strasbourg et Kairouan est placée sous le haut patronage du Président du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe du Conseil de l'Europe (CPLRE), M. Jean-Claude Frécon.

Les attentes de Kairouan vis-à-vis du partenariat avec Strasbourg sont très fortes, à la fois en termes de contenu et de rayonnement pour cette ville longtemps délaissée en dépit de son riche passé et de son patrimoine d'exception (mosquée et médina classées au patrimoine de l'Unesco depuis 1988).

La question de la mobilité et des Transports sera également abordée à l'avenir et devrait porter dans un premier temps sur la mise en place d'un nouveau plan de déplacements urbains à Kairouan.

6.8- Russie

Outre le partenariat noué entre Strasbourg et Vologda depuis 2009, qui s'est notamment traduit par des échanges culturels et scolaires, l'année écoulée a été marquée par l'intensification des relations de coopération avec la Ville de Moscou. Ces liens privilégiés, initiés en 2010 avec l'organisation des Journées du Patrimoine de Moscou à Strasbourg, et renforcés suite au succès exceptionnel rencontré par la première édition du Marché de Noël de Strasbourg à Moscou en 2012-2013, ont continué de s'intensifier à travers des échanges d'expérience sur les différents aspects et facteurs de réussite de la promotion touristique, son impact sur le développement économique, le rayonnement et l'attractivité d'une ville.

Dans la lignée de la table ronde de 2012 sur la thématique « Marché de Noël, artisanat, commerce et patrimoine », une délégation de la capitale russe a ainsi été accueillie en décembre 2015 à l'occasion d'une table ronde autour des partenariats public/privé en matière de préservation et de promotion du patrimoine. Il est par ailleurs envisagé d'organiser une série de manifestations culturelles dans le cadre de « Journées de Moscou » à Strasbourg en 2016.

6.9- Francophonie

Depuis cinq ans, la Ville de Strasbourg apporte son soutien à l'Alliance française pour l'organisation de la Journée mondiale de la Francophonie, qui a lieu chaque année autour du 20 mars. Les événements prévus du 18 au 28 mars 2015 par l'Alliance française s'appuyaient sur de nombreux partenariats :

- festival de films des pays de la Francophonie, en partenariat avec plusieurs consulats à Strasbourg (Suisse, Luxembourg, Belgique, Roumanie, Chypre...)
- présentations de livres et rencontres d'auteurs à la librairie Quai des Brumes
- dictée destinée au grand public dans les médiathèques et à l'ENA

- exposition de photos de la Fondation Alliance française « On joue sur la terre »
- conférence débat sur la francophonie à la BNU.

Par ailleurs, le Maire de Strasbourg a eu l'occasion d'accueillir à l'Hôtel de Ville la secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Michaëlle JEAN, lors de son passage à Strasbourg en novembre 2015 à l'occasion de l'ouverture du Forum mondial de la démocratie de Strasbourg. Ils ont affirmé à cette occasion leur souhait d'une relance du « réseau des trois capitales » (Luxembourg, Strasbourg, Bruxelles).

Enfin, les Centres Internationaux Francophones des Lions Clubs de France ont fêté en juillet 2015 leur 57^{ème} anniversaire à Strasbourg. 45 jeunes de 18 à 22 ans de 30 pays différents ont séjourné dans notre ville du 1^{er} au 31 juillet et travaillé sur le thème : « respectez les œuvres, elles sont le patrimoine de l'Homme. » (conférences, rencontres, visites avec le soutien des collectivités locales, du Conseil de l'Europe, de partenaires privés, etc.).

7- Jumelages

7.1- Boston, Etats-Unis

Avec le soutien de la Ville, le traditionnel échange de jeunes organisé chaque été s'est poursuivi avec l'envoi d'une dizaine de lycéens strasbourgeois à Boston pour un séjour linguistique et culturel de trois semaines en juillet, tandis que le Lycée Marie Curie et le Lycée des Pontonniers ont renforcé leurs échanges scolaires avec des établissements bostoniens partenaires.

A la suite du projet « Par Avion », un nouveau projet conjoint associant une vingtaine d'artistes strasbourgeois et bostoniens a par ailleurs vu le jour. Intitulé « Ex-Libris », il devrait déboucher sur l'organisation d'une exposition de livrets d'artistes dans les deux villes en 2016. Ce projet a pour particularité de s'inspirer du « Manuscrit de Flohr », pièce maîtresse des collections patrimoniales des Médiathèques strasbourgeoises, qui contient notamment des dessins de Boston du XVIII^e siècle réalisés par un soldat allemand ayant participé à la Guerre d'indépendance des Etats-Unis.

Par ailleurs, le jumelage avec Boston demeure marqué par la poursuite de coopérations d'excellence entre universités et chercheurs des deux villes (IRCAD et Harvard, ESBS et New England Biolab, Faculté de chirurgie dentaire et Tufts University, etc.), la mobilité étudiante étant par ailleurs favorisée au travers du dispositif de bourses villes jumelles mis en œuvre par la Ville de Strasbourg.

En outre, dans la lignée de l'opération « Solidarité Boston ville jumelle » menée lors des Courses de Strasbourg en 2013 suite aux attentats perpétrés lors du marathon de Boston, les échanges de coureurs se sont poursuivis avec la mise en place d'un dispositif favorisant la participation régulière de coureurs strasbourgeois au marathon bostonien.

Ce jumelage est animé par le Comité Boston de l'Association Alsace Etats-Unis et son homologue bostonien, la Boston Strasbourg Sister City Association (BSSCA), en lien étroit

avec les deux Villes. Une délégation de la BSSCA a d'ailleurs été accueillie en septembre dans le cadre des célébrations du Millénaire de la Cathédrale.

7.2- Leicester, Grande-Bretagne

L'année 2015 s'est inscrite dans la continuité des échanges scolaires, impliquant plusieurs établissements des deux villes dont le Collège Vauban, avec des initiatives originales comme celle du Lycée professionnel Oberlin qui permet à des élèves de partir en stage d'immersion en entreprise à Leicester. Les échanges universitaires entre les Facultés de Droit des deux universités, liées par un double-diplôme, rencontrent un succès constant.

Une délégation du comité de jumelage de Leicester, CLETA (*City of Leicester European Twinning Association*) a par ailleurs été accueillie à Strasbourg au mois de septembre, afin d'envisager de nouvelles pistes de coopération (échanges d'expérience entre pompiers des deux villes, coopération entre l'International Space University basée à Illkirch et le Centre de recherches spatiales de l'Université de Leicester, etc.) Des échanges entre le Pôle formation de la CCI et un centre de formation d'apprentis de Leicester pourraient également voir le jour en 2016.

7.3- Stuttgart, Allemagne

Les échanges associatifs et citoyens qui nourrissent au quotidien le jumelage entre Strasbourg et Stuttgart se sont poursuivis, notamment dans les domaines du sport, de la culture et de la jeunesse.

L'Office des Sports et le Sportjugendkreis, qui ont signé en 2012 une convention de partenariat visant à formaliser et approfondir leur partenariat, ont pérennisé leurs échanges de jeunes sportifs à l'occasion des Courses de chaque ville avec l'envoi d'une vingtaine de coureurs strasbourgeois à Stuttgart et inversement, ainsi que des tournois communs entre clubs de basket ball.

Dans le domaine de la culture, l'ensemble vocal « Cantus Stuttgart » a eu l'occasion de se produire à plusieurs reprises dans le cadre des Sacrées Journées de Strasbourg en novembre 2015, avec notamment un concert à la Grande Mosquée associant également des ensembles de chants hébraïques et soufis. Les échanges noués entre les Conservatoires des deux villes se sont également poursuivis avec l'accueil d'une vingtaine de jeunes musiciens allemands de la Stuttgarter Musikschule pour un concert commun avec les musiciens strasbourgeois à l'Auditorium de la Cité de la musique et de la danse le 16 mai.

Dans le cadre du jumelage de longue date qui unit le Lycée Pasteur et le Leibniz Gymnasium, les deux établissements ont publié une brochure de synthèse des travaux des élèves effectués dans le cadre du projet trilatéral intitulé « La Première Guerre mondiale : destins croisés franco-germano-russes », associant également un lycée russe de Samara. Cette initiative innovante, soutenue par la Ville de Strasbourg, s'inscrivait dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale.

Sur le plan universitaire, outre les échanges d'étudiants s'effectuant dans le cadre de partenariats entre établissements des deux villes, un groupe d'élèves ingénieurs de la promotion « Stuttgart » de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg) s'est rendu en voyage d'études dans sa ville marraine au mois d'avril autour d'un programme de visites et d'échanges d'expérience.

Enfin, la Ville de Strasbourg a invité un expert de Stuttgart à participer aux premières « Assises du sport-santé sur ordonnance » organisées en octobre 2015 par notre collectivité, pionnière dans la mise en place de ce dispositif. A cette occasion, notre ville jumelle allemande a ainsi pu participer aux échanges d'expérience et de bonnes pratiques avec des représentants d'une centaine de collectivités françaises, et partager les initiatives innovantes mises en place à Stuttgart pour favoriser la pratique d'activités sportives par les habitants.

7.4- Dresde, Allemagne

L'année 2015 a été marquée par le 25^{ème} anniversaire du jumelage, à l'occasion duquel ont été organisés, en présence d'élus strasbourgeois, le baptême d'un tramway nommé « Strasbourg » au sein du réseau de transports dresdois, ainsi qu'une soirée officielle de célébration avec notamment une conférence sur Tomi Ungerer.

Notre ville jumelle allemande s'est par ailleurs fortement investie dans les célébrations du Millénaire de la Cathédrale, à travers l'organisation d'une exposition et d'une conférence donnée par Sabine Bengel, spécialiste de la Fondation de l'œuvre Notre Dame, devant un public nombreux réuni au sein même de la Frauenkirche. Le film « Le Défi des Bâisseurs » a également été projeté à Dresde à cette occasion.

En février 2015, le déplacement d'une délégation strasbourgeoise à Dresde à l'occasion des commémorations du 70^{ème} anniversaire des bombardements de 1945, a constitué un temps fort particulièrement émouvant, avec notamment la participation à une cérémonie officielle à la Frauenkirche en présence du Président allemand, ainsi qu'à une grande chaîne humaine autour de la vieille ville visant tout à la fois à symboliser la protection de Dresde contre les mouvements d'extrême droite et à commémorer les bombardements de 1945.

Les échanges avec la « Florence de l'Elbe » se sont par ailleurs poursuivis dans le domaine de la culture, point fort de ce jumelage. Des groupes de jeunes musiciens des deux villes participent chaque année de manière croisée à la Fête de la musique à Strasbourg et à Dresde, et nouent à cette occasion des contacts avec des labels et réseaux locaux de diffusion utiles pour leur développement et leur promotion. Le dispositif de résidences d'artistes croisées avec cette ville jumelle rencontre toujours un grand succès, la particularité de cette résidence étant sa spécialisation sur la technique de la gravure. En outre, un ensemble de 20 musiciens des Amis de la chapelle rhénane a pu se produire en octobre à la Frauenkirche.

La ville de Strasbourg a également poursuivi son soutien aux échanges scolaires ainsi qu'aux échanges universitaires entre les Ecoles d'Architecture des deux villes qui ont mis en place un double diplôme de niveau Master.

En outre, le Maire de Dresde a été accueilli à Strasbourg au mois de juin pour la remise du « Prix de l'Europe » 2015, distinction octroyée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour récompenser une ville qui assure de manière particulièrement active la promotion de l'idéal européen. Grâce à ce prix, une cinquantaine de jeunes Dresdois sera accueillie à Strasbourg en 2016 pour un séjour de découverte de leur ville jumelle et des institutions européennes qu'elle accueille.

7.5- Ramat-Gan, Israël

Une délégation strasbourgeoise conduite par le Maire s'est rendue en Israël et en Palestine en octobre 2015. Le programme du séjour de la délégation à Ramat Gan s'est notamment articulé autour de la visite d'un lycée de haut niveau favorisant l'innovation et la créativité des élèves sous toutes ses formes, d'une rencontre avec de jeunes bénévoles impliqués dans des activités sociales et humanitaires, de la visite du Shenkar College of Engineering, Design and Arts, ainsi que d'une réunion de travail sur la politique du vélo développée à Ramat Gan.

La rencontre officielle entre les Maires des deux Villes a permis de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre Strasbourg et Ramat Gan, mais également d'évoquer les perspectives à développer dans le cadre du 25^{ème} anniversaire du jumelage célébré en 2016, en lien avec les partenaires locaux. Ainsi, dans la lignée des échanges d'expériences autour de la promotion du bénévolat et de l'engagement citoyen des jeunes initiés par le Fonds Social Juif Unifié, il est prévu d'approfondir ces thématiques à travers un projet d'échanges de jeunes autour d'un travail commun sur la participation citoyenne, le vivre ensemble, la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole. A l'occasion de cet anniversaire de jumelage, outre des échanges culturels et sportifs, une coopération pourrait par ailleurs voir le jour entre la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) et le Shenkar College. Des échanges d'expérience sur la mobilité urbaine et la promotion du vélo, ainsi que des coopérations dans les domaines de l'innovation, l'attractivité économique et la recherche médicale, sont aussi envisagés.

Plus largement, l'année 2015 a également été marquée par le 65^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre notre pays et Israël. A cette occasion, la Ville de Strasbourg a été la seule en France à organiser une Semaine culturelle israélienne en avril 2015, en étroite partenariat avec l'Ambassade d'Israël à Paris. Les partenaires institutionnels et culturels de cette opération ont été nombreux (Université, associations étudiantes, OPS, HEAR, Musées, cinémas Star et Odyssee, librairie Kléber, Sofitel). Le cinéma, la littérature, la danse, le théâtre, la musique, le design et la gastronomie étaient au programme.

Dans ce cadre, la projection du film documentaire d'Esther London intitulé « Frères de cœur », en présence de la réalisatrice et des principaux protagonistes, a constitué un temps fort particulièrement émouvant : tourné à l'hôpital Tel Hashomer de Ramat Gan, il raconte l'histoire exceptionnelle d'un étudiant arabe ayant bénéficié d'une greffe de cœur d'un jeune soldat juif tué dont les parents ont accepté ce don d'organe.

8- Subventions et bourses

8.1- Jumelages

Les jumelages vivent au travers des populations et des associations qui s'y impliquent. Un budget d'un montant total de **40 000 €** a permis de soutenir en 2014 la réalisation de projets avec les villes jumelles dans ce cadre au travers de subventions aux associations et établissements scolaires.

Par ailleurs, un budget annuel de **61 000 €** a été consacré aux bourses attribuées aux étudiants strasbourgeois partant dans l'une des 5 villes jumelles pour y effectuer des études ou un stage obligatoire. Les montants octroyés sont de 2000 € pour Boston, 1000 € pour Leicester,

Stuttgart, et Dresde, et 1500 € pour Ramat Gan. Sur proposition du jury, une cinquantaine de bourses a ainsi été attribuée pour l'année 2015.

8.2- Coopération nord/sud et décentralisée

L'IRCOD a bénéficié d'une subvention d'un montant de 30 K€ en 2015. Ce montant, dont une partie est consacrée au fonctionnement de l'Institut, permet principalement d'abonder le Fonds Régional de Coopération, qui mutualisent les subventions de collectivités locales membres de l'IRCOD au bénéfice des projets.

8.3- Solidarité internationale

Le fonds de soutien, mis en place par la Ville de Strasbourg en 2003, pour soutenir les actions de solidarité internationale des associations strasbourgeoises, a permis de soutenir plus de 160 actions et microprojets au profit des habitants d'une vingtaine de pays différents pour un montant total de 162 600€.

L'appel à projets 2015 avait pour thématiques prioritaires la sécurité alimentaire et l'éducation des enfants, notamment des jeunes filles. Il a permis de soutenir 17 projets pour un montant total de subventions de 15 000 €.

Direction de l'animation urbaine

1- Service Evénements

1.1-Calendarier de la saison

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		Carnaval de Strasbourg		Universal Dancers *	Fête de la Musique
Festivités du Millénaire					
Juillet			Aout		
Docks d'été Illuminations de la Cathédrale Bal et Feu d'artifice du 14 Juillet Festival des Arts de la Rue Folklore alsacien Les gens Singuliers Sax Open* Concerts Place Kléber – Place à la voix Edgefest* Symphonie des 2 Rives* Tournée Arachnima*			Docks d'été Illuminations de la Cathédrale Folklore alsacien Festivités du Millénaire (la cathédrale se regarde – transats – concerts) Tournée Arachnima*		
Septembre		Octobre	Novembre		Décembre
Folklore alsacien Clôture du Millénaire des fondations de la Cathédrale Festival du Film Fantastique *			Strasbourg, Capitale de Noël Soirée inaugurale Village des enfants (Annulé) Grand sapin Caravane de Noël (Annulé pour les écoles strasbourgeoises) Concerts de l'avent Fête de la saint Nicolas (Annulé)		Strasbourg, Capitale de Noël Village des enfants (Annulé) Grand sapin Caravane de Noël (Annulé pour les écoles strasbourgeoises) Concerts de l'avent

** manifestations organisées par des tiers avec le soutien du service Evènements*

1.2-Bilan statistique 2015 des manifestations organisées par le service Evènements

Date/Période	Intitulé	Nbre de jours	Nbre moyen de personnes /jour	Nbre total de personnes
15 mars	CARNAVAL	1	35 000	35 000
21 Juin	FETE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2015 Programmation de Goran BREGOVITZ en tête d'affiche.	1	50 000	50 000
2 juillet au 18 septembre	1015-2015 – Cathédrale de toute éternité	71	16900	1200000
5 juillet au 30 août	DOCKS D'ÉTÉ - base nautique et de loisirs type plage urbaine sur presqu'île André Malraux	57	1 098	62598
14 Juillet	BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET	1	44 000	44 000
14 juillet au 7 septembre	Musique et folklore	32	350	11 200
17 au 19 juillet	FESTIVAL LES ARTS DANS LA RUE	4	30 000	120 000
SOUS-TOTAL ETE				1 511 598

Date/Période	Intitulé	Nbre de jours	Nbre moyen de personnes /jour	Nbre total de personnes
20 septembre	MILLENAIRE DE LA CATHEDRALE : Clôture des festivités	1	10 000	10 000
27 Novembre	SOIREE INAUGURALE de Strasbourg Capitale de Noël	1	15 000	15 000
29 Novembre au 31 Décembre	VILLAGE DES ENFANTS dédiée à l'enfance avec une série de spectacles vivants, de jeux et d'ateliers	Annulé		
27 Novembre au 10 janvier 2016	GRAND SAPIN Emblème de Strasbourg Capitale de Noël	45	espace ouvert	espace ouvert
29 Novembre au 19 Décembre	CARAVANE DE NOËL : contes et spectacles de Noël itinérants dans les quartiers de Strasbourg et 18 communes de l'EMS		Annulé à Strasbourg et 18 représentations maintenues dans les communes de l'EMS	
3 dimanches de l'Avent	CONCERTS DE L'AVENT concerts de prestige en l'église Saint Thomas et l'église Saint Paul	3	550	1 650
du 29 Novembre au 25 décembre	ANIMATIONS MUSICALES : concerts dans les lieux de culte strasbourgeois	17	250	4 250
6 décembre	Fête de la saint Nicolas	Annulé		

SOUS-TOTAL NOEL 16 900
TOTAL SAISON 2015 1 528 498

1.3- Soutien logistique aux manifestations publiques

Le Service Evènements, par l'action de son Centre Logistique, intervient pour de la mise à disposition, manutention, transport, montage et démontage de matériel pour ses propres manifestations ainsi que pour celles organisées par les services municipaux (Protocole, Communication, Culture, Sports, Directions de proximité, Relations européennes et internationales...).

Il intervient aussi pour des organisateurs tiers qu'ils soient institutionnels (Institutions européennes, communes de la EMS) ou associatifs.

Par ailleurs, le centre logistique, dans sa fonction d'astreinte, intervient, sur demande des autorités de police, pour sécuriser, par des barrières de police, l'espace public en cas d'évènement grave.

Chiffres clés :

Nombre d'interventions	Valorisation totale en € des mises à disposition et interventions gratuites	Valorisation annuelle en € des mises à disposition gratuites de matériel	Valorisation annuelle en € des interventions gratuites (main d'œuvre et transport)
740	991 746,68 € HT	789 007,28 € HT	202 739,70 € HT

1.4- Soutien financier aux manifestations publiques

Le service Evénements apporte son soutien financier aux divers organisateurs de manifestations et d'animations qui se déroulent au centre-ville ainsi que sur les différents quartiers de Strasbourg.

Chiffres clés :

Montant total subventions versées par la Ville de Strasbourg	Montant total subventions versées par l'EMS (AFA)
1 318 510 €	103 000 €

Nombre de dossiers de demande de subventions déposés à la		Nombre d'associations bénéficiaires	Nombre de projets soutenus
Ville de Strasbourg	EMS		
239	12	146	146

1.5- Gestion et location de salles municipales 2015

Chiffres clés :

Nombre de demandes reçues	Nombre de locations effectuées	Nombre de mise à disposition gracieuse	Montant annuel des locations
7130	1052	161	191948.03

Nombre de location ou mise à disposition par type de bénéficiaire :

Association, syndicats	Entreprises, société	Particuliers	Institutions, services municipaux
637	95	16	304

Nombre de location ou mise à disposition par type de manifestation :

Assemblée générale, Colloque, Réunion	Exposition Vernissage	concerts, représentations théâtrales, spectacles	Concours	Marché Brocantes	Fêtes de Noël	Répétitions Collecte de sang
563	26	147	8	15	19	274

2- Service Vie associative

2.1- Soutien quotidien aux associations socioculturelles

Le service Vie associative est service référent des associations socioéducatives, centres socioculturels, associations d'éducation populaire, centres de vacances, associations interculturelles, foyers paroissiaux, et à ce titre apporte un soutien aux multiples formes à une centaine d'associations :

2.1.1-Le subventionnement des associations en 2015

- **7 149 123 € de subventions de fonctionnement et projets dont :**
 - 4 353 673 € à titre de subventions de fonctionnement au bénéfice des 13 centres socioculturels strasbourgeois ;
 - 1 550 767 € aux associations socioculturelles et d'éducation populaire ;
 - 609 357 € aux CSC et associations socioculturelles pour l'organisation d'activités enfance et jeunesse inscrits au Contrat Enfance Jeunesse :
 - dont 113 907 € afin de soutenir des extensions/créations d'accueil de loisirs maternels et élémentaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ;
 - 289 382 € de participation au financement de postes animateurs jeunes ;
 - 268 394 € de subventions au titre de l'organisation d'accueils de loisirs sans hébergement ;
 - 21 120 € dans le cadre du soutien aux activités encadrées par des bénévoles (mouvement de scoutisme, etc.) ;
 - 27 550 € de subventions à des associations socioculturelles à titre de soutien pour des projets dans le cadre du contrat de Ville ;
 - 28 880 € afin de soutenir les strasbourgeois qui s'engagent dans une formation d'animateur Bafa / Bafd.

- **29 048 € de subventions d'investissement afin :**
 - d'aider les associations dans l'acquisition de mobiliers, de matériel d'entretien, de matériel électroménager, de matériel pédagogique, d'animation et de matériel informatique ;

2.2-La gestion et la mise à disposition de patrimoine bâti :

Le service Vie associative gère 32 équipements qui représentent plus de 30 000 m², d'une valeur locative de 2,07 millions d'euros par an, mis à disposition gratuitement des associations (cf. article L 2125-1 du CG3P), et assure à ce titre l'ensemble des charges incombant au propriétaire afin d'entretenir le patrimoine municipal. L'effort financier dans ce domaine en 2015 s'élève à :

- 145 216 € de travaux de réfection, d'aménagement et de mise en sécurité du patrimoine ;
 - 75 932 € de coût de maintenance, de charges locatives et d'entretien.
-
- **Quelques exemples de travaux pris en charge par le service en 2015 :**
 - Remplacement des menuiseries (fenêtres) au CSC de la Montagne Verte, 1 quai de la Flassmatt (45 000 €) ;

- Réfection de l'étanchéité en toiture de la Maison de l'Enfance du CSC de Hautepierre, 4 rue Françoise Dolto (28 718 €) ;
- Remplacement de la chaudière gaz au CSC Escale, 78 rue du Docteur François (28 595 €) ;
- Remplacement de la production d'eau chaude sanitaire au CSC Neudorf, 42 rue du Neufeld (9 876 €) ;
- Réfection du parquet de la salle du Tambourin – ARES, 10 rue d'Ankara (6 837 €) ;
- Remplacement de vannes et servomoteur (CVC) à la Maison des associations, 1 place des orphelins (8 253 €)
- Remplacement du rideau métallique de l'entrée de la Maison de quartier Ziegelwasser, 5 rue de Bergerac (4 844 €).

Dans un contexte réglementaire fort, le service Vie associative assure également un travail régulier d'analyse des rapports de contrôle réglementaire périodique aux cotés des exploitants afin de consolider et/ou conserver les avis favorables délivrés par les commissions de sécurité. Le service prend notamment en charge financièrement tout ou partie des observations issues de ces rapports périodiques. Cette prise en charge s'est élevée à environ 3 678 € pour 2015.

- **La restructuration et/ou construction de nouveaux équipements socioculturels dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement :**

La « Maison de Hautepierre » : cette opération a permis la réhabilitation d'une partie des locaux mis à disposition du **centre socioculturel de Hautepierre le Galet**, dont notamment la restructuration du hall d'accueil et de la cuisine pédagogique, achevés en septembre 2014. Le nouvel espace Jeunesse « Le Ricochet » a été livré et mis en fonction en septembre 2015 et permet d'offrir à la jeunesse de Hautepierre des locaux neufs et fonctionnels (salle multi activités, salle informatique, salle d'activités, etc.). Coût de l'opération : 1,6 M€

L'opération de restructuration et d'extension de l'espace Klebsau mis à disposition du centre socioculturel du Neuhof a été achevée fin 2015 et permet de mettre à disposition de l'association et des habitants un nouvel espace jeunesse, des salles dédiées à l'accueil famille, la reconfiguration totale de l'entrée principale du bâtiment et de la zone accueil ainsi que des bureaux, la réhabilitation et la restructuration du secteur enfance, de la grande salle et des bureaux. Coût de l'opération : 2,6 M€. L'inauguration aura lieu le 23 avril 2016.

2.3- Les chantiers stratégiques du service en 2015

Le service Vie associative, dans le cadre des enjeux de « Clarification – Harmonisation – Sécurisation » des relations entre la Ville de Strasbourg et ses partenaires associatifs, porte et/ou participe à divers chantiers stratégiques intra et inter directions visant à permettre à la fois :

- d'assurer la coordination entre partenaires institutionnels ;
- d'améliorer la relation avec les associations ;
- de rendre les objectifs plus lisibles et leur mise en œuvre plus cohérente.

- **La coordination générale du Comité de Pilotage interinstitutionnel relatif aux centres socioculturels et espaces de vie sociale :**

Le service Vie associative assure la coordination générale du comité de pilotage interinstitutionnel relatif aux centres socioculturels et aux espaces de vie sociale strasbourgeois réunissant la Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, le Conseil Départemental du Bas-Rhin ainsi que l'Etat.

Ce comité de pilotage et de suivi se réunit au minimum une fois par trimestre sous la coordination de la Ville afin :

- d'examiner la situation des structures strasbourgeoises d'animation de la vie sociale ;
- de contribuer à la réflexion sur l'animation de la vie sociale ;
- d'apporter des réponses coordonnées ;
- de se concerter et de partager des réflexions sur les enjeux auxquels sont confrontés les structures d'animation de la vie sociale et d'arrêter une stratégie partagée.
- de partager les évaluations réalisées par chaque financeurs et tant que faire se peut de s'appuyer sur des critères partagés correspondant prioritairement aux attentes communes.

- **La signature d'un pacte de partenariat entre la Ville, la CAF du Bas-Rhin, la fédération des Centres socioculturels du Bas-Rhin et les 13 centres socioculturels strasbourgeois :**

Le service Vie associative a piloté le chantier d'élaboration et de finalisation d'un pacte de partenariat entre la Ville, la Caf du Bas-Rhin, la Fédération des CSC 67 et les 13 CSC strasbourgeois. La signature du pacte en présence du Maire de Strasbourg et du Président de la CAF a eu lieu le 14 septembre 2015 en présence de l'ensemble des signataires. Ce pacte, signé pour 3 ans de 2015 à 2017, vise pour l'ensemble des parties :

- à réaffirmer l'engagement et le soutien fort de la Ville et de la Caf aux Centres sociaux et Socioculturels ;
- à s'inscrire collectivement dans un effort de solidarité à la fois entre les structures et vis-à-vis des financeurs ;
- à formaliser les nouvelles modalités de financement de la Ville et de la Caf et leur répartition pour les 3 années à venir.

- **La coordination de You're Up, rassemblement des Scouts et Guides de France à Strasbourg :**

Du 16 au 21 juillet 2015 a eu lieu « You're Up », un rassemblement de 15 000 jeunes de 14 à 17 ans et de leurs encadrants venus de toute la France, Outre-mer compris, mais aussi d'Europe, du Canada, du Liban et d'Israël. L'association des Scouts et Guides de France a ainsi établi son campement sur les terres agricoles et les parkings situées derrière le Zénith de Strasbourg.

Vivant une semaine intense au rythme des activités et des veillées festives, les jeunes ont pu faire l'expérience du vivre ensemble en rencontrant des jeunes issus des quartiers de Strasbourg, d'agir pour la Cité en se rendant auprès d'associations pour mettre en place des activités, se sentir citoyen européen en adoptant au Parlement Européen la Résolution pour l'Europe de Demain (RED), et enfin, vivre sobrement avec la mise en place des gestes éco responsables durant toute la semaine.

Le service Vie associative a été le partenaire privilégié des Scouts et Guides de France dans l'organisation des événements. Le service a permis la mise en relation directe avec les services de la Ville concernés par l'évènement et a également assuré les relations avec la Préfecture.

Relations avec les services de la Ville :

- Service des Espaces verts : occupation des jardins et parc municipaux pour la journée du 18 juillet
- Domaine public et stationnement : mobilisation de l'espace public pour la journée du 18 juillet (place Kleber, Château ...) et pour toute la durée du rassemblement (espace de transport)
- Service du patrimoine sportif : mise à disposition du stade d'athlétisme et de gymnase
- Service Collecte et Valorisation des déchets : mise à disposition de matériel de récolte, explication de la démarche éco responsable
- Service Evènement : mise à disposition de matériel, barrière, scène tables et chaises
- Service Europe et projets européens : coopération pour la journée au Parlement Européen le 17 juillet
- Service communication externe : collaboration sur des visuels de communication.
- Mission sécurité civile : avis et contrôle des ERP installé sur le parking du Zénith, contrôle de la sécurité des sites.
- Direction de proximité de HautePierre : réflexion autour de la cohabitation et des mesures de bon fonctionnement à mettre en œuvre.
- Police municipale
- Service Hygiène et santé environnementale : avis sur les risques liées à l'installation d'enceintes extérieurs
- CTS : mise en place de trams supplémentaires et réflexion sur la sécurité des zones d'attente

Le service a également sensibilisé ses partenaires associatifs à la démarche des Scouts et Guides de France, en les associant aux journées du Vivre Ensemble et Action dans la Cité. Ainsi une vingtaine d'associations strasbourgeoises, dont des centres sociaux culturels, ont été partenaires soit pour accueillir des jeunes scouts soit pour emmener des jeunes de leur association, découvrir le site et partager un moment de convivialité.

Le service Vie associative a accompagné l' élu en charge du projet lors de tous ses déplacements sur site, lors de l'inauguration, de la rencontre avec le Ministre de la Jeunesse, au lendemain de la tempête et pour la clôture du rassemblement.

Les conditions météorologiques exceptionnelles n'ont pas permis de vivre le grand jeu de piste prévu le 18 juillet dans la ville de Strasbourg et de Kehl, manifestation mobilisant de façon importante les services de la ville.

- **L'évaluation intermédiaire des conventions pluriannuelles d'objectifs 2013 – 2016 entre la Ville et les 26 associations signataires :**

L'année 2015 a été l'occasion de mettre en place la plupart des comités de suivi relatifs aux 26 associations (13 centres socioculturels et 13 associations socioculturelles) signataires d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2013 – 2016.

Ces comités de suivis, composés des représentants politiques et techniques de la Ville et de l'association ont permis la tenue de moments privilégiés pour mener une analyse partagée des points forts, des points faibles et des perspectives de l'action de ces associations au profit des familles strasbourgeoises et au regard des cinq priorités politiques socioculturelles de la Ville de Strasbourg.

2016 sera l'occasion de procéder à l'évaluation finale et à l'établissement des nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs 2017 – 2020.

- **Projet Educatif Local et réforme des rythmes scolaires :**

Le service Vie associative continue de participer au Projet Educatif Local porté par la Direction de l'enfance et de l'éducation, dans l'ensemble des instances d'information, de concertation et de co-construction avec l'ensemble des partenaires du PEL (COFIL, COTEC, GEL).

Par ailleurs, fortement investi et sollicité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le service Vie associative a participé à l'ensemble des réflexions à ce sujet notamment dans le cadre des instances de pilotage et d'échange et poursuit dans ce cadre l'accompagnement de 7 associations socioculturelles dans l'extension de leur capacité d'accueil et/ou la création d'accueils supplémentaires dans des écoles dépourvues afin de répondre le mieux possible aux besoins des familles strasbourgeoises en matière d'accueils les mercredis à compter de 11h30 suite à la mise en place de la nouvelle matinée de classe.

• **Participation à l'élaboration du nouveau contrat de Ville 2015-2020 :**

De la même manière, les agents du service ont été très fortement mobilisés dans le cadre des nombreuses réunions de travail mises en place tout au long de l'année 2015 pour l'élaboration du nouveau Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020, notamment pour la réalisation des conventions d'applications territoriales (groupes territoriaux, ATP politique de la Ville, comités de suivi QPV, forums Contrat de ville & NPNRU).

3- Mission jeunesse

L'année 2015 a été celle du renforcement de l'éducation à la citoyenneté et de la participation citoyenne des jeunes.

La Mission Jeunesse a contribué à réaffirmer les valeurs et principes de la République en travaillant sur la question du vivre ensemble et à la mise en place d'actions visant à contribuer au développement d'une conscience citoyenne et à favoriser la participation active des jeunes à la vie de leur ville.

Suite aux attentats de janvier 2015, la Mission Jeunesse a œuvré à l'élaboration d'outils et de démarches pédagogiques nouvelles avec la mise en place notamment d'ateliers du « vivre ensemble » dans les collèges et lycées et la conception de journaux intitulés les : « Petits Charlies ». Des jeunes issus des Conseils se sont mobilisés dans le cadre de la conférence citoyenne initiée par M le Maire en s'inscrivant dans une démarche de compréhension des métiers de la presse et de défense de la liberté d'expression.

Au cours de l'année 2015, la Mission Jeunesse a animé des ateliers avec des centaines de collégiens et de lycéens, a assuré le renouvellement du Conseil des jeunes, l'accompagnement de projets d'intérêt général à travers la Bourse aux projets jeunes talents et l'émergence de projets associatifs dans le cadre de la Bourse aux idées.

Le début de l'année 2015 a permis de faire la synthèse de réunions de concertation organisées fin 2014 sur le sujet de la « participation citoyenne des jeunes » avec de nombreux jeunes issus des conseils, quelques représentants d'associations et de centres socioculturels. La dernière rencontre a permis de clarifier les conditions de participation des jeunes et de

dessiner le cadre de la participation pour 2015-2020. Ces temps de concertation ont montré que les définitions, perceptions, déclinaisons de la citoyenneté ne sont pas les mêmes selon les expériences des jeunes et selon la nature de l'action éducative des animateurs, éducateurs et/ou responsables pédagogiques. Les activités socioculturelles et les actions d'éducation à la citoyenneté (instances de participation) ne répondent ni aux mêmes objectifs ni aux mêmes exigences. Elles sont néanmoins complémentaires et ont chacune leur place dans un projet jeunesse global.

Certaines actions, menées avec le Conseil des jeunes entre 2012 et 2014, se sont prolongées en 2015 notamment l'opération « Là c'est gagné » qui a donné lieu à un échange sur les valeurs dans le sport avec l'ensemble des collégiens de Notre Dame de Sion puis a pris la forme d'un atelier lors du « Km solidarité » en mai 2015. Le film « Faites marcher votre cerveau ! » sur le sujet de l'autisme a été récompensé en 2015 par le prix Anacej des jeunes citoyens dans la catégorie « Grandes Villes ». Quant au livre : « Que faites-vous de nous ? Harcèlement, brisons le silence ! », il a donné lieu à des interventions les collèves début 2015.

Dans ce processus d'apprentissage de la citoyenneté, la Mission Jeunesse a accompagné des centaines de jeunes âgés de 11 à 25 ans dans la concrétisation de projets collectifs et répondant à l'intérêt général. La Mission Jeunesse constitue un observatoire intéressant en ce que les activités citoyennes menées avec les jeunes permettent aussi de mieux les connaître et les comprendre. La Mission Jeunesse apporte son expertise au sein de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, dans le Conseil scientifique de la Maison des Adolescents mais aussi auprès des Directions et services thématiques de la collectivité et d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

3.1- Ateliers autour du vivre ensemble (11-18 ans)

Fin 2014, chaque collégien de Strasbourg s'est vu remettre un exemplaire du livre de la commission égalité du Conseil des Jeunes : « *Que faites-vous de nous ? Harcèlement, brisons le silence !* ». Les collèves *Notre Dame* et *Foch* ont souhaité bénéficier d'interventions auprès des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3. En accord avec les services de l'Académie de Strasbourg, la Mission Jeunesse a proposé des ateliers autour du vivre ensemble. Le cadre d'intervention – sous forme de world café - invitait les élèves à réfléchir au climat scolaire et à trouver eux-mêmes les clés du bien vivre ensemble.

Ces ateliers initialement proposés pour prévenir le harcèlement ont finalement plus globalement permis aux élèves de s'exprimer sur les événements tragiques du début d'année 2015, sur la mobilisation citoyenne mais aussi sur les dérives et les peurs.

En petits groupes, à l'aide de feutres, stylos, crayons et de grandes planches à dessin, les collèves ont exprimé leur ressenti à travers des dessins, des mots, des phrases, des poèmes et des anagrammes.

Lors des restitutions orales, la Mission Jeunesse a pu aborder et clarifier la question des valeurs et principes de la République et réaffirmer les fondements du bien vivre ensemble dans une démocratie. Les sujets abordés étaient : les règles de vie, les valeurs de la République, la laïcité, la loi, la justice, la citoyenneté, les droits de l'homme, l'empathie, la solidarité, l'égalité des genres, les religions, la liberté d'expression,

Dans le cadre de la conférence citoyenne et en accord les services de l'éducation nationale, ces ateliers ont eu lieu dans d'autres établissements scolaires : les collèves *Lezay Marnésia*, *Robertsau* et *Sophie Germain* ainsi que dans les lycées *Marie Curie* et *Jean Monnet*.

Les travaux et productions des élèves ont été restitués sous forme de journaux intitulés « Petits Charlies ». Chaque établissement disposait d'un journal composé des dessins et des productions écrites des élèves et d'un message de Monsieur le Maire, sous forme d'édito.

Le tirage de chaque journal correspondait au nombre d'élèves, de professeurs et de personnels éducatifs de l'établissement.

Le journal constitue un support symbolique et pédagogique - en rapport avec la liberté d'expression. Il a permis aux enseignants de poursuivre le travail à partir des productions des élèves.

3.2- Le Conseil des Jeunes (11-15 ans)

Pour la rentrée 2015/2016, l'Académie et la Ville de Strasbourg ont souhaité œuvrer ensemble pour que le collège et la cité soient des lieux d'apprentissage de la citoyenneté pour tous les élèves.

Accompagner les jeunes pour une meilleure compréhension de la société dans laquelle ils vivent est une mission fondamentale à laquelle les Professeurs, équipes éducatives et agents de la Mission Jeunesse s'attachent quotidiennement.

La Mission Jeunesse a conçu des outils pédagogiques (un livret et un kit pédagogique) permettant aux Professeurs et équipes éducatives des collèges de sensibiliser les quelques 19 000 élèves de Strasbourg :

- aux valeurs de la République,
- aux principes de laïcité et de liberté d'expression,
- au civisme et à la citoyenneté.

En septembre 2015, la Ville et l'Académie de Strasbourg ont invité les collèges du territoire de Strasbourg à renforcer l'exercice de la démocratie en attachant une attention particulière aux opérations de vote notamment pour les élections des délégués de classe et dans le cadre du renouvellement du Conseil des Jeunes.

Il a été proposé à tous les collèges publics et privés de Strasbourg d'installer un bureau de vote dans leur établissement durant la période du 7 septembre au 14 octobre 2015 et ce afin de permettre les opérations de vote, par classe, pour :

- l'élection des délégués (toutes les classes : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e),
- l'élection pour le renouvellement du Conseil des Jeunes de Strasbourg (classes de 5^e et 4^e uniquement).

Les services de la Ville de Strasbourg ont assuré la livraison du matériel pédagogique et électoral entre le 2 et le 4 septembre 2015, à savoir :

- des livrets pour les enseignants et les élèves (avec des cartes électorales pour les élèves),
- une feuille de route pour les Professeurs principaux,
- des affiches pour les candidats (à personnaliser),
- des bulletins de vote (à personnaliser par les jeunes électeurs),
- des enveloppes électorales,
- une urne et un isoloir,
- des feuilles de dépouillement, des procès-verbaux et des feuilles pour les résultats de l'élection.

Avec la coopération des Principaux des collèges, la Mission Jeunesse a pu offrir la possibilité à tous les Professeurs d'aborder de manière pratique toutes les questions démocratiques et civiques.

Entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre 2015, chaque classe de 5^e et de 4^e des 31 collèges publics et privés a eu la possibilité d'élire un(e) représentant(e) au Conseil des jeunes. Ainsi, près de 9000 élèves étaient concernés par cette élection.

Sur les 31 collèges concernés, seuls 21 ont organisé l'élection pour le renouvellement du Conseil des jeunes. 209 Professeurs principaux de classes de 5^e et 4^e ont permis à 5 700 élèves de se déclarer candidats à l'élection du Conseil des jeunes. Seules 91 classes ont organisé l'élection.

A l'issue d'une campagne électorale et des opérations de vote, 91 Strasbourgeois âgés de 12 à 15 ans ont été élus par leurs pairs, pour une durée de 20 mois :

- 44 filles

- 47 garçons

⇒ Répartition des jeunes élus par âge :

11 ans :	9
12 ans :	38
13 ans :	38
14 ans :	5
15 ans :	1

⇒ Répartition des jeunes élus par quartier :

Neudorf - Musau - Port du Rhin	21
Cronenbourg - HautePierre - Poteries – Hohberg	17
Robertsau – Wacken	12
Koenigshoffen -Montagne-Verte – Elsau	11
Centre	10
Bourse Esplanade Krutenau	6
Neuhof	5
Conseil des XV	3
Gare – Kleber	3
Meinau	3

⇒ Répartition des jeunes élus par collège :

Collège Sophie Germain	9
Collège Erasme	7
Collège Vauban	7
Collège Fustel de Coulanges	6
Collège Louise Weiss	6
Collège Institution de la Providence	6
Collège Ecole Libre Sainte-Anne	5
Collège Jean Monnet	5
Collège Stockfeld	5
Collège de la Robertsau	5
Collège Louis Pasteur	4
Collège Foch	4
Collège Hans Arp	4
Collège privé Lucie Berger et Sturm	3
Collège Esplanade	3
Collège Notre Dame de Sion	3
Collège Kléber	3
Collège Institution Notre Dame	2
Collège Rouget de Lisle	2
Collège Solignac	1
Collège Maxime Alexandre	1

3.3- Service civique (16-25 ans)

Dans le cadre de la conférence citoyenne, par la mobilisation et les débats, des habitants, des représentants des associations, des professionnels de l'éducation, des responsables politiques ont partagé leurs inquiétudes et exprimé leur volonté de continuer à agir, avec les jeunes, en faveur du vivre ensemble.

Le Service civique, qui permet à de jeunes volontaires de 16 à 25 ans de s'engager au service de l'intérêt général sans condition de diplôme et tout en étant indemnisé, a été identifié comme une véritable opportunité pour la collectivité. Aussi, la Mission Jeunesse, en relation avec le Service Emploi Formation Insertion, a travaillé à l'inscription du Service civique dans la politique jeunesse de la Ville.

En 2015, l'ambition de la collectivité était d'accueillir et de former une centaine de jeunes volontaires afin qu'ils puissent eux-mêmes agir sur le processus d'éducation à la citoyenneté en abordant avec les habitants, jeunes et moins jeunes, les questions des valeurs et des principes qui permettent de bien vivre ensemble dans la ville et plus largement dans la société. En juin 2015, le Conseil municipal a d'ailleurs adopté un projet de délibération permettant l'accueil de jeunes volontaires dans les services dont les compétences relèvent de la Ville de Strasbourg.

Seuls une quarantaine de jeunes ont finalement pu être accueillis en 2015 et ce notamment en raison de l'attribution tardive de l'agrément, par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, à la Ville de Strasbourg. Des offres de missions émanant de services de la collectivité ont par ailleurs été rejetées par l'Agence du Service Civique. De plus, la spécificité de notre administration unique au service de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg n'a pas été immédiatement intégrée par les services de l'Etat et au niveau de l'Agence de Services et de paiement.

Néanmoins, la Mission Jeunesse a organisé deux sessions de recrutement en été et à l'automne 2015 en revisitant la forme des entretiens avec les jeunes candidats. La Mission Jeunesse a fait appel à des acteurs afin de rendre ces entretiens moins formels en proposant des mises en situation et en appréciant avant tout la motivation des candidats.

Des journées d'accueil ont été proposées aux jeunes volontaires et à leurs tuteurs, en septembre et novembre 2015. Désormais, les jeunes volontaires de la Ville et de l'Eurométropole portent des tenues aux couleurs de la collectivité et sont facilement identifiables par les services et les habitants.

3.4- Bourse aux projets jeunes talents (16-25 ans)

La Bourse aux Projets Jeunes Talents est un dispositif de soutien et de valorisation des projets initiés par des jeunes âgés de 16 à 25 ans souhaitant s'investir dans la vie de leur ville. Ce soutien est à la fois méthodologique, technique et financier. Jusqu'en 2014, cette bourse s'adressait aux jeunes Strasbourgeois non organisés en association et qui présentaient un projet individuel ou collectif relevant de l'intérêt général.

A Strasbourg, les politiques publiques de jeunesse sont constamment réinterrogées et ajustées afin de répondre aux besoins éducatifs du moment et accompagner au mieux les jeunes sur le chemin vers l'autonomie. Donner l'envie d'agir, d'innover, d'expérimenter, c'est aussi encourager l'expérimentation d'une aventure collective.

Lors de sa séance du 18 mai 2015, le Conseil Municipal a approuvé une délibération visant à faire évoluer le règlement de la Bourse aux projets jeunes talents. L'évolution porte notamment sur le caractère obligatoire d'un portage collectif du projet.

Si ce dispositif vise toujours à soutenir des projets d'intérêt général initiés par des jeunes Strasbourgeois âgés de 16 à 25 ans et à valoriser les talents des jeunes dans de nombreux domaines, les bourses sont désormais exclusivement attribuées à des projets portés collectivement par des jeunes Strasbourgeois ou par une association Strasbourgeoise de jeunes. Concernant les associations de jeunes, seules celles qui ne bénéficient pas déjà d'un soutien financier de la Ville ou de l'Eurométropole de Strasbourg peuvent candidater et être soutenues.

L'enveloppe globale annuelle consacrée à ce dispositif s'élève à 30 000 euros. Le montant maximum d'une bourse allouée à un projet collectif est de 2 000 €. La bourse n'a pas vocation à financer l'intégralité du projet.

Le jury relatif au dispositif « Bourse aux projets jeunes talents » s'est réuni fin septembre 2015 pour examiner les projets déposés par les collectifs et associations de jeunes et attribuer des bourses à de nouveaux jeunes talents Strasbourgeois.

En 2015, la Mission Jeunesse a accompagné 6 projets collectifs émanant de jeunes talents pour un montant global de à 11 900 €.

3.5- Bourse aux idées

Dans le cadre de la conférence citoyenne, la Mission Jeunesse a proposé la création d'une : « bourse aux idées », intitulée « *Ouvrons-là ! Pour une expression libre et citoyenne des jeunes* ». Il s'agissait de faire appel à l'inventivité et à la capacité de structures associatives, à imaginer, avec des jeunes une démarche éducative pertinente, audacieuse et nouvelle.

Par délibération, lors de la séance du 21 septembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une bourse aux idées en direction des associations afin de soutenir et valoriser les idées qui encouragent la formation d'un regard, d'une oreille et d'un esprit critique ainsi que l'expression libre et citoyenne des enfants et des jeunes âgés de 9 à 25 ans.

Les associations siégeant à Strasbourg ou disposant d'une antenne active à Strasbourg ont été invitées à décrire une idée, une vision, un concept, un processus, une démarche (et non un projet).

L'idée devait être pensée avec des enfants et/ou des jeunes et s'inscrire dans le domaine de l'expression libre et citoyenne des jeunes. Dès 2016, cette idée sera mise au service de jeunes Strasbourgeois âgés de 9 à 15 ans et/ou de 16 à 25 ans.

Le jury relatif au dispositif « Bourse aux idées » s'est réuni le 1^{er} décembre 2015 pour apprécier l'inventivité, l'originalité, la créativité et la capacité des structures à imaginer avec des jeunes une démarche éducative pertinente, audacieuse et innovante.

Parmi les 14 idées proposées par des associations, le jury en a retenu 4 dont 2 dans la catégorie « 9-15 ans » et 2 dans la catégorie « 16-25 ans ».

Sur proposition du jury, le Conseil municipal a décidé d'encourager 4 structures associatives à entrer en phase d'expérimentation de leurs idées, en leur allouant des bourses pour un montant total de 24 000 € :

Le petit journal du F13

Idée présentée par le Centre Socio-Culturel du Fossé des Treize

Montant alloué : 5 000 €

L'idée est de produire un mini journal vidéo et d'aborder, avec des jeunes âgés de 9 à 15 ans, la question du traitement de l'information dans les médias. Les jeunes se retrouveront en atelier pour débattre, comprendre et construire un journal.

Le journal, mon outil pour dire le monde

Idée présentée par la Compagnie Les Gladiateurs

Montant alloué : 6 000 €

L'idée est de proposer à des jeunes âgés de 9 à 15 ans de décrypter des informations, d'analyser le montage des images, d'enquêter, de confronter différentes opinions, de questionner, de vérifier les sources et d'avoir une analyse critique de la presse. Par le biais du théâtre d'improvisation, ce travail sera mis en scène dans l'espace public.

La Fabrique de l'e-citoyenneté : un espace numérique et multimédia itinérant

Idée présentée par l'association AMSED (Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement)

Montant alloué : 6 000 €

L'idée est de mettre en place un espace numérique et multimédia itinérant comme espace de réflexion et d'action. Des jeunes âgés de 16 à 25 ans seront accompagnés par un médiateur multimédia dans une démarche d'appropriation raisonnée et maîtrisée des outils numériques. Les jeunes travailleront en atelier autour de différentes thématiques : discours de haine et liberté d'expression, manipulation et préjugés, traitement de l'information (info/intox ?), solidarité et citoyenneté en ligne, méthodes d'e-journalisme citoyen.

DEBLOK ou meDIYa pour (Do It Yourself media)

Idée présentée par l'association KAPTA

Montant alloué : 7 000 €

L'idée est de créer une plateforme multimédia d'expression des quartiers populaires. Des jeunes âgés de 16 à 25 ans seront invités à alimenter une plateforme multimédia en ligne avec du contenu vidéo, photographique, sonore et textuel.

Les 4 structures associatives, lauréates de la Bourse aux idées disposent de l'année 2016 pour expérimenter les idées soutenues.

3.6- Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations : le Forum jeunesse

Dans le cadre de la semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations, des jeunes issus des Conseils de Strasbourg ont souhaité mener l'opération « Stop aux clichés sur les jeunes » à Strasbourg.

« Stop aux clichés sur les jeunes » est une opération portée par l'Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), Animafac, le collectif « Arrêtez de nous mettre dans vos cases ! », Jets d'encre et le Réseau national des Juniors Associations. Cette opération a pour but de changer le regard porté sur les jeunes en luttant contre les clichés dont ils sont victimes.

Pour préparer le Forum jeunesse du 10 octobre 2015, les jeunes issus des Conseils ont donné la parole aux jeunes habitants sur la question des discriminations. Les jeunes Strasbourgeois ont eu la possibilité de s'exprimer et de se faire photographier pour alimenter un trombinoclichés sur Instagram.

Pour clôturer le Forum jeunesse, l'artiste GAMNOT, lauréat de la Bourse aux projets jeunes talents (en 2013) a proposé un concert gratuit et ouvert à tous.

3.7- Forum mondial de la démocratie : vers un forum « jeunesse et liberté d'expression »

Travailler sur la question du « vivre ensemble » suppose de mettre en place des actions visant à contribuer au développement d'une conscience citoyenne et à favoriser l'appropriation des valeurs républicaines.

Avec les instances de démocratie locale et notamment le Conseil des Jeunes de la Ville de Strasbourg, la Mission Jeunesse sait déjà que c'est en vivant leur citoyenneté, que les habitants et surtout les jeunes vont développer leur sentiment d'appartenance à leur ville.

L'école seule, malgré sa vocation à transmettre du savoir et du savoir-être, ne pourra pas renouer avec les valeurs de la République et transmettre tous les repères fondamentaux aux enfants et aux jeunes.

Dans le cadre du Forum mondial de la démocratie qui s'est tenu à Strasbourg du 18 au 20 novembre 2015, la Mission Jeunesse avait prévu d'organiser un temps fort autour de la thématique « Jeunesse & liberté d'expression ». L'ambition était de réunir, à la même tribune des élus, des professionnels de l'éducation, des journalistes, des artistes, des associations et des jeunes.

Le Forum mondial de la Démocratie était l'occasion de valoriser les initiatives et actions de la Ville de Strasbourg en matière de jeunesse. En effet, le thème de ce Forum mondial portait sur le sujet: « *La liberté face au contrôle : la réponse démocratique* »

Lors du Forum « Jeunesse et liberté d'expression », il était prévu d'aborder les sujets suivants :

- La faible mobilisation des jeunes lors de la marche du 11 janvier 2015 ;
- « Je suis Charlie » : de la confusion à la compréhension ;
- L'expression des jeunes suite aux attentats ;
- Le déficit de citoyenneté et mobilisation des acteurs éducatifs (actions concrètes menées depuis janvier 2015) ;
- La connaissance par les jeunes des métiers de la presse (journalistes et dessinateurs de presse) ;
- La liberté d'expression et la liberté de la presse en France ;
- Les idées originales, innovantes et créatives en matière de jeunesse et de liberté d'expression.

En raison des attentats de Paris du 13 novembre 2015, le forum « Jeunesse et liberté d'expression » prévu le 18 novembre 2015 a été annulé.

3.8- La justice dans la cité et les droits des enfants et des jeunes

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) précise que les enfants de moins de 18 ans sont reconnus comme des êtres à part entière et ayant des besoins spécifiques. Elle repose sur quatre valeurs fondamentales :

- La non-discrimination ;
- L'intérêt supérieur de l'enfant ;
- Le droit à la vie et au développement ;
- Le droit de participer.

Les principes énoncés dans la CIDE s'appliquent à la fois aux enfants, qui disposent ainsi de droits, et aux adultes, responsables du respect de ces droits.

La connaissance et la compréhension par les jeunes de leurs droits et devoirs ainsi que de la loi constituent un enjeu majeur dans un processus d'éducation à la citoyenneté. La loi est l'une des rares matières non enseignées au cours du parcours scolaire et pourtant le premier des droits est d'être bien informés sur ses droits.

Aussi, le projet « La justice dans la cité » initié par le Président du Tribunal de Grande Instance dans la cadre des travaux du Palais de Justice et porté par la Direction de proximité Gare / Kléber / Strasbourg centre était une véritable opportunité de travailler largement la question des droits et des devoirs à l'échelle du quartier voire de l'Eurométropole et du département.

De nombreux enfants et jeunes ont contribué à ce projet sur les temps scolaires et extrascolaires. Des ateliers artistiques et culturels ont été proposés. En partenariat avec l'Académie de Strasbourg, les élèves du collège Foch et des écoles du quartier ont bénéficié d'une sensibilisation aux questions de justice et de droits, au travers notamment des expositions : « 9-13 - moi, jeune citoyen » et « 13-18 - questions de justice ». Ces expositions ont été réalisées conjointement par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'éducation nationale.

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc STOESSLE, Président du TGI, des étudiants de la HEAR (Haute école des arts du Rhin) et le CDAD du Bas-Rhin (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) ont travaillé à la conception d'un nouvel outil pédagogique : un guide numérique des droits et des devoirs des jeunes. Ce guide comporte plusieurs chapitres dont l'un consacré à l'école. Dans ce chapitre, le sujet retenu est celui du harcèlement. Les travaux menés avec la Commission Egalité du Conseil des Jeunes de Strasbourg et notamment le livre « *Que faites-vous de nous ? Harcèlement – brisons le silence* » ont d'ailleurs alimenté ce guide.

A l'occasion de la journée anniversaire de la CIDE, le 20 novembre 2015, la Mission Jeunesse avait proposé d'organiser une rencontre entre quelques 500 enfants et jeunes et Monsieur Jean-Pierre ROSENCZVEIG, ancien Président du tribunal pour enfants de Bobigny et auteur de nombreux ouvrages sur la justice des mineurs. Cette rencontre devait avoir lieu au Centre Socioculturel du Fossé des Treize en présence de Roland RIES, Maire, Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole, Mathieu CAHN, Adjoint au Maire et Président de l'Anacej, Jean-Luc STOESSLE, Président du TGI, Michèle WELTZER, DASEN, Jacques-Pierre GOUGEON, Recteur, des directeurs des écoles et du CSC du Fossé des 13, du Principal du Collège Foch et des équipes éducatives des différentes structures et établissements.

L'enjeu éducatif de cette démarche était de parler de la loi comme socle du vivre ensemble, d'en faire comprendre le sens et non pas de faire la morale aux jeunes. En raison des attentats, le programme initialement prévu le 20 novembre a été reporté en 2016.

4- Mission lutte contre les discriminations

La prévention et la lutte contre les discriminations apparaît comme un des enjeux majeurs des politiques publiques pour contribuer à la cohésion sociale et à l'égalité. La loi recense aujourd'hui 20 critères de discrimination, les risques discriminatoires sont présents dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne. Au-delà de l'enjeu en termes de droit, agir dans le domaine des discriminations c'est aussi travailler sur les discriminations systémiques, entendu comme le fait que l'effet discriminatoire sur un groupe de personnes peut résulter non pas d'une décision ou d'une mesure précisément identifiée mais de la combinaison de plusieurs facteurs, et de procédures successives qui, prises isolément, ne semblent pourtant pas être fondées sur des considérations discriminatoires.

La Ville de Strasbourg a fait le choix de concilier une « approche globale et intégrée » et des « approches plus spécifiques », dans certains domaines ou au regard de certains publics. Elle s'inscrit

dans une réflexion prenant en considération toutes les formes de discriminations et abordant la problématique comme un processus transversal.

4.1- Orientations

- Agir sur les pratiques qui créent des inégalités de traitement et permettre de diminuer les stéréotypes et les représentations par la mise à plat des processus de discriminations ;
- Permettre d'identifier, de réduire et de prévenir les processus discriminatoires sur le territoire en vue d'améliorer la situation des victimes potentielles de discriminations ;
- Combiner des actions tant en interne, pour tendre à l'exemplarité, qu'en externe en s'appuyant notamment sur un travail partenarial avec les associations agissant dans ce domaine.

Diverses actions ont été initiées et mises en œuvre depuis 2011 et certaines se sont consolidées et développées en 2015.

Elles s'articulent autour de 4 axes principaux :

- Faire reculer les préjugés et les stéréotypes ;
- Identifier, réduire et prévenir les processus discriminatoires sur le territoire en vue d'améliorer la situation des victimes potentielles de discriminations ;
- Tendre à l'exemplarité en interne en conduisant une politique de ressources humaines attentive et combative contre les discriminations ;
- Permettre aux personnes victimes de discrimination d'obtenir réparation.

La Ville de Strasbourg mène une action de prévention et de lutte contre les discriminations sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière en direction des Quartiers de la Politique de la Ville.

Avec la signature en 2015 de la nouvelle Convention Cadre du Contrat de Ville 2015-2020, la prévention et lutte contre les discriminations constitue à présent un axe transversal prioritaire de la Politique de la Ville à l'échelle de l'Eurométropole. La mission lutte contre les discriminations a participé à l'ensemble des travaux ayant conduit à la rédaction de cette convention.

Le Contrat de Ville de l'Eurométropole, prenant en compte des territoires prioritaires, constitue un levier permettant de mener et d'asseoir des actions à Strasbourg et dans les autres communes en collaboration avec les services et partenaires institutionnels et associatifs ainsi qu'avec les habitants et habitantes.

L'action doit porter sur l'ensemble des critères de discriminations, avec néanmoins une action ciblée autour des discriminations liées à l'origine, au territoire, à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux convictions religieuses.

Si tous, habitants et habitantes, peuvent être concernés-es par cette question, une vigilance particulière sera portée aux jeunes.

Faire reculer les préjugés et les stéréotypes

La mission a donc mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à « changer le regard », à rendre attentif à la construction des préjugés et stéréotypes, sources potentielles de pratiques discriminatoires. Concrètement, il s'agit de faire connaître, mettre en débat, faire prendre conscience et sensibiliser la société dans son ensemble à ces questions, et particulièrement les plus jeunes à travers la mise en œuvre d'actions éducatives avec les écoles :

- Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations ;
- Actions éducatives avec les écoles ;

- Soutien à la promotion et la création d'outils et d'animations collectives pour une utilisation tout au long de l'année ;
- Démarche « Pass sport de l'égalité ».

Identifier, réduire et prévenir les processus discriminatoires sur le territoire en vue d'améliorer la situation des victimes potentielles de discriminations

- Fonctionnement de la Commission Lutte contre les discriminations réunissant des associations agissant dans le domaine de la prévention et lutte contre les discriminations ;
- Poursuite du travail en interne décliné et développé à travers divers groupes de réflexion avec les directions pour une plus grande prise en compte de l'enjeu de l'égalité et de lutte contre les discriminations. (Ressources Humaines, Conseil des résidents étrangers, Mission Droits des femmes et Egalité de Genre, Politique de la Ville, Santé et Solidarité, Sport, Education, Culture, Jeunesse, Sport, Prévention, Vie associative...) ;
- Mise à jour et diffusion du répertoire « Les acteurs au service de la PLCD à Strasbourg » réalisé par l'ORIV en partenariat avec La Ville de Strasbourg ;
- Discriminations liées à l'orientation sexuelle (Soutien sous forme de conseils, subventions ou aide logistique à La Station et à diverses associations LGBTI).

Tendre à l'exemplarité en interne en conduisant une politique de ressources humaines attentive et combative contre les discriminations

- Promouvoir une gestion des ressources humaines sans discriminations et protéger les agents de toute pratique discriminatoire dans le cadre de leur carrière ;
- Assurer un accueil sans discriminations de tous les citoyens/usagers par les agents de la collectivité ;
- Suivi du plan d'actions interne RH (sur la base des préconisations faites suite au diagnostic) ;
- Mise en place en lien avec le service emploi – formation – insertion de formation et le CNFPT de sessions de formation de sensibilisation aux discriminations en direction des agents ;
- Organisation d'une demi-journée de formation sur la thématique de l'orientation sexuelle et la lutte contre l'homophobie ;
- La mission LCD a participé à la sensibilisation – formation des nouveaux agents dans le cadre d'un module « égalité et lutte contre les discriminations » en lien avec la mission droits des femmes et égalité de genre, autonomie de la personne, ressources humaines et communication. Une demie - journée par trimestre auprès d'une cinquantaine d'agents à chaque session.

Permettre aux personnes victimes de discriminations d'obtenir réparation

La Mission LCD n'a pas pour rôle d'agir directement auprès des publics et d'accompagner des situations individuelles (que ce soit dans le cadre de la collectivité ou à l'externe) mais de valoriser les initiatives et de travailler en complémentarité et en proximité avec l'ensemble des acteurs impliqués.

- Soutien des actions et initiatives des structures agissant sur le territoire strasbourgeois ;
- Contribution à une meilleure connaissance des acteurs et des situations qu'ils peuvent être amenés à connaître et à accompagner dans le cadre du Groupe de travail Ressources Réseau de la Commission Lutte contre les discriminations.

4.2- Un travail de réseau en lien avec des collectivités en France et en Europe

La mission lutte contre les discriminations participe au réseau IRDSU (Inter Réseau des professionnel-le-s du Développement Social Urbain) et partage ainsi des expériences locales dans ce domaine, peut s'appuyer sur un service SVP questions juridiques, ou contribuer aux réflexions : politique de la ville et LCD, Formations LCD, pratiques RH...

FOCUS sur la 4ème édition de la « Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations » du 7 au 17 octobre 2015 organisée avec de nombreuses associations et les services de la Ville autour des objectifs suivants :

- Afficher l'engagement de la ville de prévention et de lutte contre les discriminations ;
- Sensibiliser / informer / faire connaître les problématiques des discriminations ;
- Faire connaître les acteurs œuvrant dans ce domaine ;
- Faire connaître la diversité des actions menées ;

Eléments de bilan : semaine égalité 2015

- Environ 70 actions dans tous les quartiers ;
- Plus de 73 partenaires associatifs/ services de la Ville/ services de l'Etat ;
- 14 cafés de l'égalité, rencontres, tables rondes, débats ;
- 12 projections de film et débats ;
- 4 forums d'information et d'échange ;
- 1 forum jeunesse ;
- 7 spectacles ;
- 5 ateliers et contes ;
- 19 animations / ateliers ;
- 12 expositions ;
- 6 formations, colloques, séminaires ;
- 1 bibliographie réalisée par la Médiathèque de Strasbourg ;
- Réédition avec mise à jour du répertoire des acteurs en faveur de la lutte contre les discriminations ;
- 8 000 brochures / campagne affichage 2 semaines ;
- Présence dans les médias (DNA, 20 minutes, le Strasbourg magazine, Stras'actu, Strastout, annonce des événements tout au long de la manifestation par RBS).

Un Réseau consolidé

Le nombre de partenaires associatifs, services de la collectivité et autres acteurs institutionnels augmente chaque année et permet ainsi de toucher un public plus nombreux et diversifié.

En 2015, tous les quartiers strasbourgeois ont ainsi été touchés.

Le travail de réseau se consolide et s'amplifie. Les partenaires y trouvent un intérêt tant par la thématique, la possibilité d'aller vers de nouveaux publics, de créer de nouveaux partenariats et de valoriser les actions.

A noter plus particulièrement le travail effectué collectivement par de nombreuses associations au sein de groupes de réflexion et actions (quelques exemples)

L'éducation au respect est un axe fort de la semaine de l'égalité et se poursuit toute l'année en lien avec l'Education nationale. Il a fait l'objet d'une réflexion approfondie dans un groupe de travail réunissant 14 partenaires associatifs et institutionnels autour de la pédagogie et des outils.

- 1 parcours éducatif sur 15 jours avec 17 activités ;
- 8 demi-journées – 6 classes par demies-journées ;
- 48 classes élémentaires et collèges inscrites – soit près de 1 600 enfants accueillis. (Rappel en 2014 : 800 enfants) ;
- Accueil de classes de collèges entre 11h30 et 13h30 : 445 élèves sur 3 jours ;
- Un dossier pédagogique remis à jour avec nouveaux programmes à destination des enseignants.

Il a été décidé lors des bilans de renforcer cette action en 2016 (un parcours éducatif sur 3 semaines) et d'organiser une journée de formation autour de « l'éducation au respect et l'égalité des droits » en lien avec l'Inspection Académique.

4.3- Action culturelle et de mémoire

« **Samudaripen** » - Cie Mémoires Vives au Hall des Chars

- 3 représentations scolaires avec 445 élèves de collèges, et 3 représentations tout public 387 personnes ;
- Parcours pédagogique et visite de l'exposition « le camp des Milles ».

Le point fort de la manifestation artistique mémorielle et de transmission était le site qui a permis une articulation entre le spectacle « Samudaripen » avec l'exposition au Hall des Chars et les différentes activités proposées à la Fabrique de théâtre.

Les animations sport sans discriminations ont permis de proposer une sensibilisation auprès de tous publics par le biais d'une exposition, d'un quizz et d'un parcours sportif mis en place dans les quartiers et à l'occasion d'évènements sportifs (SIG – Stade de la Meinau) par le service vie sportive auprès de 1000 participants-es. Pour 2016 est prévue l'organisation d'un colloque sur « Sport et discriminations ».

Organisation **du second Forum d'information et d'échange ayant pour objectif de « sensibiliser les étudiant-e-s à la lutte contre les discriminations »**. Cette action a été conduite en lien avec l'Université de Strasbourg plus fortement impliquée dans cette édition et diverses associations d'accès aux droits.

En 2015 elle s'est déroulée sur 4 sites universitaires et une conférence – projection débat s'est tenue à l'Odyssee.

4.4- Forum Jeunesse

Depuis mars 2015, un groupe de travail jeunesse se réunit ans l'objectif de :

- Partager entre les différents acteurs jeunesse du territoire pour établir un état de lieux partagé sur la thématique « jeunesse et prévention des discriminations ,
- Elaborer des pistes de réflexions et d'action pour la semaine de l'égalité et au-delà.

Dans ce contexte, les membres ont décidé de réaliser un premier temps fort, le samedi 10 octobre 2015 de 15h à 19h, sous forme de forum participatif pour sensibiliser, mobiliser et recueillir la parole des jeunes de 15 à 25 ans sur cette thématique. De nombreux ateliers, expositions, projections de films, débats, théâtre forum ont été présentés par des groupes de jeunes.

La démarche se poursuit tout au long de l'année 2016 en vue d'organiser un 2^{ème} Forum Jeunesse en octobre.